COMPTE ADMINISTRATIF POUR 2009

~~~~

Le compte administratif 2009 présente les résultats de l'exécution du budget.

Les dépenses

Les dépenses réalisées atteignent 985,816 M€, hors résultat reporté et hors opérations de gestion de dette, contre 942,988 M€ en 2008, soit une progression de 4,54 %.

Le taux de réalisation 2009 est de 93,72 % (contre 91,97 % en 2008), soit 99,51 % pour l'investissement et 90,54 % pour le fonctionnement.

Il convient de noter que cette année la Région a fait un effort particulier en augmentant ses crédits d'investissement de 17,525 M€ en DM1, de 9,147 M€ en DM2 et de 2,104 M€ en DM3. Ces crédits d'investissement atteignent 336,667 M€ (hors dette) et ont été mandatés à hauteur de 334,845 M€.

Globalement, les dépenses d'intervention atteignent 877,942 M€ contre 833,841 M€ en 2008. On notera tout particulièrement les progressions suivantes : l'enseignement-lycées (+16,570 M€), les territoires solidaires (+12,256 M€), la formation professionnelle continue (+7,733 M€), la culture (+4,895 M€) et l'apprentissage (+6,045 M€).

Les recettes

Les recettes réalisées atteignent 991,119 M€, hors résultat reporté et hors opérations de gestion de dette, contre 943,3 M€ en 2008 (soit un taux de 95,38%)

L'emprunt n'a été mobilisé qu'à hauteur de 48 %, contre 50 % en 2008.

Hors emprunt, l'ensemble des recettes a été réalisé à hauteur de 101,5 %.

L'arrêté des comptes

L'arrêté des comptes dégage un résultat de l'exécution budgétaire (titres émis moins mandats) de 11 205 971 €. Le résultat des restes à réaliser (recettes reportées moins dépenses reportées) s'établit à - 706 710 €. Le résultat net est donc de 10 499 261 €.

Il vous est présenté en annexe la balance du compte de gestion qui présente le même résultat global de clôture que celui du compte administratif.

Le résultat de l'exécution budgétaire et les restes à réaliser seront intégrés à l'exercice 2010 lors du budget supplémentaire.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

François BONNEAU

SOMMAIRE

PAGES

LIVRE 1

LA REAL	ISATION DU BUDGET
\Rightarrow	Le tableau général de la réalisation des dépenses et des recettes
	par secteur d'activité
⇨	L'arrêté des comptes 2009 5
\Rightarrow	Une gestion financière de qualité : le tableau des soldes
	intermédiaires de gestion6
LES DEPE	NSES CONSOLIDEES
	L'accroissement du transfert de charges de l'Etat 8
\Rightarrow	Les mesures phares 8
LES SECT	EURS D'ACTIVITE
Λ	os interventione régionales
A - L	es interventions régionales
Formation	n professionnelle
_	Actions de formation
	Information, orientation, accès vers l'emploi
	Mutations économiques et appui à la formation des salariés
->	Investissements
Apprentis	sage
- -	
\Rightarrow	Apprentissage
Fnseignei	ment lycées31
_	
	Action sur le patrimoine
\Rightarrow	Fonctionnement des établissements
\Rightarrow	Politiques régionales
F	
Formation	ns sanitaires et sociales41
\Rightarrow	Formations sanitaires et sociales
Enseigne	ment supérieur49
\Rightarrow	Enseignement supérieur

Recherch	e et technologie 55
	Recherche, développement et technologie Pôle d'efficacité énergétique
Culture	63
⇒ ⇒	Politique des œuvres : patrimoine et création Politique des publics : diffusion et maillage du territoire Politique des pratiques artistiques : filières professionnelles et pratiques amateurs
Sports et	jeunesse81
\Rightarrow	Sports et jeunesse
Territoire	es solidaires
⇔	Contrats régionaux Cœurs de village Villes et logements Opérations d'aménagement du territoire
Technolo	gies d'information et de communication107
	TIC Equipements et services TIC Développement des usages
Environn	ement113
	Pôle d'efficacité énergétique Valorisation et protection de l'environnement
Transpor	ts et déplacements 121
\Rightarrow	Transports et déplacements
Tourisme	
\Rightarrow	Tourisme
Economie	e – Innovation139
分分分分	Artisanat Vie associative et économie sociale et solidaire Entreprises industrielles et de services Mutations économiques et appui à la formation des salariés Agriculture Pôle d'efficacité énergétique

Europe et coopération décentralisée	155
 ⇒ Développer la dimension européenne ⇒ Coopération décentralisée et solidarité internationale 	
B Les moyens généraux	161
⇒ Moyens généraux de l'administration	163
⇒ Communication	166
⇒ Moyens généraux financiers	167
⇒ Gestion des ressources humaines	172
LES DECISIONS	
L'approbation du compte de gestion	
L'approbation du compte administratif	
L'arrêté des comptes 2009	179
LES DISPOSITIONS DIVERSES	
Le rapport annuel de la dette 2009	
Les contractualisations	
Le rapport sur la pluriannualité	
200 viromento de dicuito entre diapitros	201

LIVRE 2

LES ANNEXES BUDGETAIRES ET LA MAQUETTE COMPTABLE

LIVRE 3

LE COMPTE DE GESTION 2009



Le tableau de la réalisation des dépenses et des recettes par secteur d'activité

Dépenses

TOTAL INTERVENTIONS REGIONALES	Rappel CA 2008 Réalisé	Voté BP + DM(s) 2009	Réalisé 2009	restes à réaliser au 31/12/2009	Total dépenses 2009
TOTAL	833 841 569,13	933 463 166,81	877 942 920,46	35 662 857,87	913 605 778,33
Investissement	322 608 267,85	332 940 723,32	332 271 524,47	1 915,39	332 273 439,86
Fonctionnement	511 233 301,28	600 522 443,49	545 671 395,99	35 660 942,48	581 332 338,47
FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE	73 890 301,19	88 270 153,05	81 623 874,57	5 429 463,17	87 053 337,74
Investissement	1 028 915,30	450 000,00	480 570,03	0,00	480 570,03
Fonctionnement APPRENTISSAGE	72 861 385,89 99 514 227,51	87 820 153,05 116 970 349,22	81 143 304,54 105 560 055,97	5 429 463,17 8 718 254.85	86 572 767,71 114 278 310,82
Investissement	7 968 501,00	8 750 000,00	9 040 381,98	0,00	9 040 381,98
Fonctionnement	91 545 726,51	108 220 349,22	96 519 673,99	8 718 254,85	105 237 928,84
ENSEIGNEMENT LYCEES Investissement	215 390 747,03 101 949 019,22	227 558 052,76 95 028 373,32	231 961 700,31 105 046 918,19	3 727 377,70 1 915,39	235 689 078,01 105 048 833,58
Fonctionnement yc TOS	113 441 727,81	132 529 679,44	126 914 782,12	3 725 462,31	130 640 244,43
FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES	44 234 560,55	43 872 749,22	40 078 963,53	1 529 721,25	41 608 684,78
Investissement Fonctionnement	4 484 340,39 39 750 220,16	4 000 000,00 39 872 749,22	1 884 248,02 38 194 715,51	0,00 1 529 721.25	1 884 248,02 39 724 436,76
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	10 969 695.31	12 832 503,50	10 848 205.66	645 985,40	11 494 191,06
Investissement	4 831 241,84	7 313 000,00	6 646 537,33	0,00	6 646 537,33
Fonctionnement	6 138 453,47	5 519 503,50	4 201 668,33	645 985,40	4 847 653,73
CULTURE	33 371 429,04	39 283 708,85	38 266 583,59	6 444 697,85	44 711 281,44
Investissement	9 003 168,87	8 711 000,00	14 210 943,88	0,00 6 444 697,85	14 210 943,88
Fonctionnement SPORTS	24 368 260,17 6 731 617,81	30 572 708,85 10 596 925,18	24 055 639,71 6 341 703,04	539 109,04	30 500 337,56 6 880 812,08
Investissement	2 894 821,07	5 312 150,00	2 549 429,62	0,00	2 549 429,62
Fonctionnement	3 836 796,74	5 284 775,18	3 792 273,42	539 109,04	4 331 382,46
TERRITOIRES SOLIDAIRES	82 341 396,82	89 933 709,54	94 598 260,97	17 063,74	94 615 324,71
Investissement	78 907 824,75	86 647 000,00	91 445 369,37	0,00	91 445 369,37
Fonctionnement TECHNOLOGIES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION	3 433 572,07	3 286 709,54	3 152 891,60	17 063,74	3 169 955,34
Investissement	4 562 882,07 85 312,84	5 357 000,00 450 000,00	3 863 889,85 128 427,91	0,00 0,00	3 863 889,85 128 427,91
Fonctionnement	4 477 569,23	4 907 000,00	3 735 461,94	0,00	3 735 461,94
ENVIRONNEMENT	10 699 608,46	15 348 269,56	11 363 772,46	1 808 714,57	13 172 487,03
Investissement	5 135 124,02	7 579 400,00	5 406 774,79	0,00	5 406 774,79
Fonctionnement	5 564 484,44	7 768 869,56	5 956 997,67	1 808 714,57	7 765 712,24
TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS Investissement	173 670 732,11 57 473 499,03	173 279 843,80 48 610 700,00	173 217 112,94 51 099 150,31	568 249,61 0,00	173 785 362,55 51 099 150,31
Fonctionnement	116 197 233,08	124 669 143,80	122 117 962,63	568 249,61	122 686 212,24
TOURISME	10 598 887,66	11 488 578,44	9 255 249,11	1 166 041,75	10 421 290,86
Investissement	6 282 488,98	6 751 700,00	5 691 115,34	0,00	5 691 115,34
Fonctionnement	4 316 398,68	4 736 878,44	3 564 133,77	1 166 041,75	4 730 175,52
ECONOMIE INNOVATION	36 333 391,43	46 523 223,36	38 509 842,26	2 757 932,26	41 267 774,52
Investissement	20 929 482,69	23 659 000,00	19 676 460,20	0,00	19 676 460,20
Fonctionnement RECHERCHE ET TECHNOLOGIE	15 403 908,74 20 164 656,03	22 864 223,36 26 196 617,00	18 833 382,06 17 560 254,81	2 757 932,26 1 117 976,40	21 591 314,32 18 678 231,21
Investissement	13 086 407,87	16 466 100,00	10 704 368,67	0,00	10 704 368,67
Fonctionnement	7 078 248,16	9 730 517,00	6 855 886,14	1 117 976,40	7 973 862,54
EUROPE ET COOPERATION DECENTRALISEE	11 367 436,11	25 951 483,33	14 893 451,39	1 192 270,28	16 085 721,67
Investissement	8 548 119,98	13 212 300,00	8 260 828,83	0,00	8 260 828,83
Fonctionnement	2 819 316,13	12 739 183,33	6 632 622,56	1 192 270,28	7 824 892,84
TOTAL MOYENS GENERAUX dont charge de la dette	Rappel CA 2008 Réalisé	Voté BP + DM(s) 2009	Réalisé 2009	restes à réaliser au 31/12/2009	Total dépenses 2009
	301 052 280,48	318 407 713,56	179 987 618,97	4 045 328,28	184 032 947,25
investissement	227 762 664,14	239 926 218,25	110 865 903,91	1 048 344,59	111 914 248,50
fonctionnement	73 289 616,34	78 481 495,31	69 121 715,06	2 996 983,69	72 118 698,75
COMMUNICATION	5 052 253,21 15 103,55	5 741 964,01	5 200 807,35	675 572,69	5 876 380,04
Investissement Fonctionnement	5 037 149,66	0,00 5 741 964,01	5 200 807,35	0,00 675 572,69	5 876 380,04
MOYENS GENERAUX	15 093 109,36	19 374 814,97	15 098 301,26	2 801 655,95	17 899 957,21
DE L'ADMINISTRATION			•		
Investissement Fonctionnement	2 259 954,37 12 833 154,99	3 726 218,25 15 648 596,72	2 574 247,71 12 524 053,55	1 048 344,59 1 753 311,36	3 622 592,30 14 277 364,91
MOYENS GENERAUX	249 245 363,88	258 008 500,00	125 671 868,23	3 761,10	125 675 629,33
FINANCIERS					
Investissement Fonctionnement	225 487 606,22 23 757 757,66	236 200 000,00 21 808 500,00	108 291 656,20 17 380 212,03	0,00 3 761,10	108 291 656,20 17 383 973,13
GESTION DES RESSOURCES					
HUMAINES	31 661 554,03	35 282 434,58	34 016 642,13	564 338,54	34 580 980,67
Investissement Fonctionnement	0,00 31 661 554,03	0,00 35 282 434,58	0,00 34 016 642.13	0,00 564 338,54	0,00 34 580 980,67
RESULTAT affecté	31 661 554,03	33 262 434,36	34 010 642,13	304 336,34	34 380 980,67
	<u>. </u>				
TOTAL GENERAL hors résultat reporté	1 134 893 849,61	1 251 870 880,37	1 057 930 539,43	39 708 186,15	1 097 638 725,58
TOTAL GENERAL avec résultat reporté	1 134 893 849,61	1 251 870 880,37	1 057 930 539,43		1 097 638 725,58
Investissement	550 370 931,99	572 866 941,57	443 137 428,38	1 050 259,98	444 187 688,36
Fonctionnement	584 522 917,62	679 003 938,80	614 793 111,05	38 657 926,17	653 451 037,22

			Recettes		
TOTAL INTERVENTIONS REGIONALES	Rappel CA 2008 Réalisé	Voté BP + DM(s) 2009	Réalisé 2009	restes à réaliser au 31/12/2009	Total recettes 2009
TOTAL	61 369 552,52	82 487 948,82	80 030 498,49	0,00	80 030 498,49
Investissement	23 725 302,06	32 795 096,00	33 887 034,02	0,00	33 887 034,02
Fonctionnement FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE	37 644 250,46 1 446 751,53	49 692 852,82 1 838 500.00	46 143 464,47 1 868 710.92	0,00	46 143 464,47 1 868 710,92
Investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonctionnement	1 446 751,53	1 838 500,00	1 868 710,92 29 948 760,07	0,00	1 868 710,92 29 948 760,07
APPRENTISSAGE Investissement	20 064 547,18 337 000,00	31 163 000,00 9 103 000,00	9 103 000,00	0,00 0,00	9 103 000,00
Fonctionnement	19 727 547,18		20 845 760,07	0,00	20 845 760,07
ENSEIGNEMENT LYCEES Investissement	13 418 501,16 1 178 280,74	10 908 771,00 485 536,00	12 403 631,25 1 394 362,59	0,00 0,00	12 403 631,25 1 394 362,59
Fonctionnement vc TOS	12 240 220.42	10 423 235.00	11 009 268.66	0.00	11 009 268.66
FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES Investissement	814 720,00 0,00	1 276 000,00	957 400,00 0,00	0, 00 0,00	957 400,00 0.00
Fonctionnement	814 720,00	1 276 000,00	957 400,00	0,00	957 400,00
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR Investissement	32 943,00 0,00	0,00 0,00	94 713,55 94 313,55	0,00 0,00	94 713,55 94 313,55
Fonctionnement	32 943,00	0,00	400,00	0,00	400,00
CULTURE	1 950 025,31	406 660,00	279 631,84	0,00	279 631,84
Investissement Fonctionnement	1 827 250,00 122 775,31	406 660,00 0,00	279 154,00 477,84	0,00 0,00	279 154,00 477,84
SPORTS	1 795 000,00	65 817,82	0,00	0,00	0,00
Investissement	1 795 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonctionnement TERRITOIRES SOLIDAIRES	0,00 0,00	65 817,82 0,00	0,00 1 602,14	0,00 0,00	0,00 1 602,14
Investissement	0,00	0,00	1 602,14	0,00	1 602,14
Fonctionnement TECHNOLOGIES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION	0,00	0,00 0,00	0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
Investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ENVI RONNEMENT I nvestissement	46 316,32 0,00	37 500,00 0.00	7 226,27 84,91	0,00 0,00	7 226,27 84,91
Fonctionnement	46 316,32	37 500,00	7 141,36	0,00	7 141,36
TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS	1 330 626,11	1 634 000,00	1 537 000,44	0,00	1 537 000,44
Investissement Fonctionnement	1 272 974,65 57 651,46	1 506 000,00 128 000,00	1 474 504,40 62 496,04	0,00	1 474 504,40 62 496,04
TOURISME	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ECONOMIE INNOVATION Investissement	9 309 429,71 9 182 249,31	8 228 100,00 8 141 600,00	8 920 946,55 8 836 014,21	0,00	8 920 946,55 8 836 014,21
Fonctionnement	127 180,40	86 500,00	84 932,34	0,00	84 932,34
RECHERCHE ET TECHNOLOGIE	0,00	120 000,00	0,00	0,00	0,00
Investissement Fonctionnement	0,00	0,00 120 000,00	0,00	0,00 0.00	0,00
EUROPE ET COOPERATION DECENTRALISEE	11 160 692,20	26 809 600,00	24 010 875,46	0,00	24 010 875,46
Investissement Fonctionnement	8 132 547,36 3 028 144,84	13 152 300,00 13 657 300,00	12 703 998,22 11 306 877,24	0,00	12 703 998,22 11 306 877,24
Onchonnement	3 020 144,04	13 037 300,00	11 300 077,24	0,00	11 300 077,24
TOTAL MOYENS GENERAUX dont charge de la dette	Rappel CA 2008 Réalisé	Voté BP + DM(s) 2009	Réalisé 2009	restes à réaliser au 31/12/2009	Total recettes 2009
	1 073 879 975,00	1 156 681 927,00	976 405 007,67	39 001 476,00	1 015 406 483,67
investissement	290 318 616,36	376 958 000,00	187 136 348,43	28 000 000,00	215 136 348,43
fonctionnement	783 561 358,64	779 723 927,00	789 268 659,24	11 001 476,00	800 270 135,24
COMMUNICATION Investissement	0,00	0,00 0,00	0,00	0,00	0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
MOYENS GENERAUX DE L'ADMINISTRATION	103 019,90	57 000,00	81 663,53	0,00	81 663,53
Investissement	0,00	0,00	1 500,00	0,00	1 500,00
Fonctionnement MOYENS GENERAUX	103 019,90		80 163,53	0,00	80 163,53
FINANCIERS	1 072 861 648,91	1 155 512 427,00	974 831 289,77	39 001 476,00 28 000 000,00	1 013 832 765,77
Investissement Fonctionnement	290 318 616,36 782 543 032,55	376 958 000,00 778 554 427,00	187 134 848,43 787 696 441,34	11 001 476,00	215 134 848,43 798 697 917,34
GESTION DES RESSOURCES	915 306,19	1 112 500,00	1 492 054,37	0,00	1 492 054,37
HUMAI NES I nvestissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonctionnement	915 306,19	1 112 500,00	1 492 054,37	0,00	1 492 054,37
RESULTAT affecté		12 701 004,55			0,00
TOTAL OFFICE		n		<u>"</u>	
TOTAL GENERAL hors résultat reporté	1 135 249 527,52	1 239 169 875,82	1 056 435 506,16	39 001 476,00	1 095 436 982,16
TOTAL GENERAL	1 135 249 527,52	1 251 870 880,37	1 056 435 506,16		1 095 436 982,16
avec résultat reporté Investissement	314 043 918,42	409 753 096,00	221 023 382,45	28 000 000,00	249 023 382,45
Fonctionnement	821 205 609,10		835 412 123,71	11 001 476,00	846 413 599,71

L'arrêté des comptes 2009

L'arrêté des comptes permet de dégager le résultat de la section de fonctionnement, le solde d'exécution de la section d'investissement et les restes à réaliser des deux sections.

Le résultat de la section de fonctionnement intègre le résultat reporté de l'année précédente et le résultat de l'exercice (titres émis moins mandats émis). Pour 2009, ce résultat s'élève à 157,853 M€.

	(A)	(B)	(A)+(B)
		Résultat de	
		l'exercice (titres	
Résultat de fonctionnement	Résultat N-1	moins mandats)	Résultat à affecter
Recettes (réelles + ordre)	12 701 004,55	846 099 671,47	858 800 676,02
Dépenses (réelles + ordre)		700 947 026,24	700 947 026,24
Total	12 701 004,55	145 152 645,23	157 853 649,78

Le solde d'exécution de la section d'investissement est calculé compte tenu du résultat reporté de l'année précédente et du résultat de l'exercice (titres émis moins mandats émis). Pour 2009, le besoin de financement de la section d'investissement s'élève à 146,647 M€.

		(B)	
		Résultat de	résultat de la
	(A)	l'exercice (titres	section
Résultat d'investissement	Résultat N-1	moins mandats)	d'investissement
Recettes (réelles + ordre)		537 096 337,03	537 096 337,03
Dépenses (réelles + ordre)	178 860 864,68	504 883 150,85	683 744 015,53
Total	178 860 864,68	32 213 186,18	-146 647 678,50

L'arrêté des comptes, toutes sections confondues fait ressortir un résultat de 11 205 971,28 € (157 853 649,78 € - 146 647 678,50 €).

Les restes à réaliser s'élèvent à 39,708 M€ en dépenses, dont 38,657 M€ au titre des dépenses de fonctionnement et 1,050 M€ au titre des dépenses d'investissement.

Les restes à réaliser de recettes s'élèvent à 39,001 M€, soit 28 M€ en investissement et 11,001 M€ en fonctionnement.

Une gestion financière de qualité

Les soldes intermédiaires de gestion et le niveau d'épargne restent conformes aux objectifs financiers que s'est fixés la Région :

- le taux d'épargne brute ressort à 26,41 % : il reste supérieur à la moyenne des régions.
- l'épargne nette se situe à 184,400 M€ : elle permet à la collectivité d'engager de nouveaux investissements sans recourir à l'emprunt Elle reste supérieure à l'objectif-cible (épargne nette > à 150 M€).
- La capacité de désendettement de la Région se situe à 2 ans et 5 mois : l'encours de la dette régionale s'élève à 529 M€ au 31/12/2009 et reste en deçà du ratio que s'est fixé la Région (capacité de désendettement < 3 ans).

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

				CA 2009			
		CA 2008	Réalisé	Reste à réaliser	Total		
	EPARGNE DISPONIBLE						
	+ Recettes de gestion	821 205 609	835 412 124	11 001 476,00	846 413 600		
	- Dépenses de gestion	603 365 244	598 861 160	38 657 926,17	637 519 086		
	= Epargne de gestion	217 840 365	236 550 964	-27 656 450	208 894 513		
	- Intérêts de la dette	20 628 993	15 931 950,85		15 931 951		
	= Epargne brute	197 211 373	220 619 013		192 962 562		
	- Remboursement de la dette en capital	33 582 460	36 177 822		36 177 822		
1	= Epargne disponible	163 628 913	184 441 191		156 784 741		
МО	MOUVEMENTS D'ORDRE AFFECTANT LES DEUX SECTIO						
		0	0	0	0		
	Amortissement	57 466 148,89	75 466 367,43		75 466 367		
	BESOIN DE FINANCEMENT						
	+ Dépenses d'investissement	325 413 551	341 644 033	1 050 259,98	342 694 293		
	- Recettes d'investissement	62 438 772	90 707 809		90 707 809		
2	= Besoin de financement en investissement	262 974 780	250 936 224	1 050 260	251 986 484		
	EMPRUNT						
3	Emprunt	99 700 000	65 000 000	28 000 000	93 000 000		
	RESULTAT						
4=1-2+3	= Résultat de l'exercice	354 134	-1 495 033	-706 710	49 908 029		
	dont Fonctionnement	139 745 224	145 152 645	-27 656 450	208 894 513		
	dont Investissement	-139 391 090	-146 647 679	26 949 740	-158 986 484		
	+ Report des années antérieures	12 345 327	12 701 005		12 701 005		
	dont report investigement	12 345 327 0	12 701 005		12 701 005		
	dont report investissement = Résultat de clôture	12 699 460	11 205 971	-706 710	10 499 261		
	dont résultat fonctionnement	152 090 550	157 853 650	-27 656 450	130 197 200		
	dont résultat investissement	-139 391 090	-146 647 679	26 949 740	-119 697 938		



A - L'accroissement du transfert de charges de l'Etat

2009			
DEPENSES DECENTRALISATION Obligatoires	Dépenses CA 2009	Recettes affectées (TIPP)	Surcoût net 2009
Inventaire général du patrimoine culturel	568 393	372 739	195 654
AFPA	24 550 500	24 143 912	406 588
Organisation du réseau des centres d'informations sur la VAE	962 027	350 052	611 975
Personnels techniques des lycées et emplois supports	70 772 939	60 817 026	9 955 913
Formations sanitaires et sociales	37 425 893	30 750 039	6 675 854
Ecoles et instituts secteur social	5 997 398	5 378 525	618 873
Ecoles et instituts secteur sanitaire	22 698 495	20 918 382	1 780 113
Bourses des élèves social	2 130 000	1 050 660	1 079 340
Bourses des élèves sanitaire	6 600 000	3 402 472	3 197 528
Investissement écoles et instituts sanitaires et sociaux	1 884 248	-	1 884 248
Forfait d'externat	3 307 970	3 239 847	68 123
Recettes de restauration et d'hébergement (ex-farpi)		-6 634 447	-1 673 892
Total	139 471 970	113 039 168	18 124 463

DEPENSES DECENTRALISATION Volontaristes	CA 2009	Recettes affectées (incluse dans DGD)	Surcoût net 2009
Domaine de Chaumont	2 451 605	122 500	2 329 105
Aéroport de Chateauroux	2 042 807	-	2 042 807

SURCOUT NET POUR 2009 22 496 375	,
----------------------------------	---

B - Les mesures phares

TOTAL MESURES PHARES	secteur d'activité	mandaté 2009 (M€)			
CAP'ASSO	Economie	9,636			
TRANS EUROPE CENTRE	Lycées/Apprentissage	2,589			
ORDI'CENTRE	Enseignement Supérieur	3,094			
ACCES GRATUIT AU TER POUR LES DEMANDEURS D'EMPLOI	Transports	0,131			
POLE EUROPEEN D'EXCELLENCE EN MATIERE D'EFFICACITE ENERGETIQUE	Divers secteurs	7,491			
DEVELOPPEMENT DE LA COOPERATION DECENTRALISEE	Europe et coopération décentralisée	0,268			
FORMATION DE 10 000 PERSONNELS SOIGNANTS	Intégré dans le budget des form	ations sanitaires			
FINANCEMENT DES SERVICES AUX PUBLICS	Intégré dans le budget des contrats territoriaux				
AIDES REGIONALES AUX ENTREPRISES AVEC CONTREPARTIES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES	Délibération nº 05.04.05 du 15 décembre 2005				



A – Les interventions régionales

FORMATIONS PROFESSIONNELLES	

BILAN

Le champ de la formation professionnelle a été marqué en 2009 par :

- La crise et les répercussions sur la situation de l'emploi.
- L'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi et notamment des publics jeunes et des chômeurs de longue durée.
- La loi de novembre 2009 sur la formation professionnelle et le concept de formation tout au long de la vie.

Les enjeux définis en début d'année sont restés prioritaires mais ont été adaptés et renforcés sur certains points compte tenu du contexte.

Adapter les formations proposées pour faire face à la crise :

L'aggravation du chômage a amené à faire évoluer le programme régional de formation, à lancer de nouveaux marchés pour augmenter le nombre de places, à monter des actions partenariales sur les territoires menacés et à augmenter le budget des actions individuelles par le biais du chèque formation.

Un travail important a été réalisé dans la modularisation des formations dans le secteur du bâtiment en lien étroit avec l'OPCA de branches et les entreprises par le biais des groupements d'employeurs

Renforcer les coopérations avec tous les « acteurs de la formation » :

Un partenariat a été mené avec Pôle Emploi et le réseau des Missions Locales PAIO (Permanences d'Accueil, d'Information et d'Orientation) pour mieux répondre aux attentes des demandeurs d'emploi.

Le travail partenarial se poursuit avec les Conseils Généraux et la contractualisation sur de nouveaux départements, notamment le Loir et Cher.

La mise en place du Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels amène à revoir les modalités de contractualisation avec les OPCA.

Informer, orienter et accompagner tous les habitants de la région :

Le numéro vert lancé en partenariat avec les Organismes Paritaires Collecteurs Agréés (OPCA) et les partenaires sociaux fait l'objet d'un suivi régulier tant sur le plan quantitatif que qualitatif (typologie des publics, nature des questions posées...).

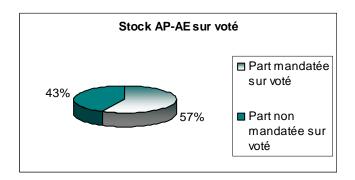
Le site Etoile a été remanié pour une plus grande lisibilité et attractivité et la dynamique de mise en réseau des lieux d'accueil renforcée dans une approche par bassin d'emploi.

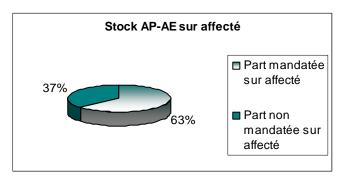
Des mesures d'aide aux personnes ont été renforcées et notamment l'aide au permis de conduire via le réseau des Missions Locales.

Le stock des AP/AE

AP/AE	Montant des AP- AE vivantes¹ au 31/12/2009 (1)	Montant affecté au 31/12/2009 (2)	Reste à affecter sur voté au 31/12/2009 (3) = (1) - (2)	Montant mandaté au 31/12/2009 (4)	Reste à mandater sur voté au 31/12/2009 (5) = (1) - (4)	Reste à mandater sur affecté au 31/12/2009 (6) = (2) - (4)
AP	3 565 096,00	3 532 664,24	32 431,76	3 145 052,64	420 043,36	387 611,60
AE	214 248 099,00	199 197 298,00	15 050 801,00	125 385 542,00	88 862 557,00	73 811 756,00

¹AP-AE qui font encore l'objet de mandatement.



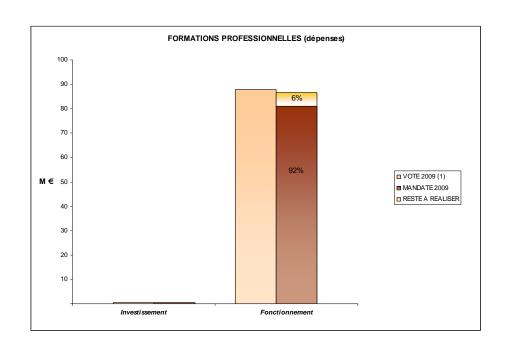


La réalisation globale des crédits de paiements

	DEPENSES				RECE	TTES
Formation Professionnelle	VOTE 2009 (1)	MANDATE 2009	RESTE A REALISER 2009	% (3)	VOTE 2009 (1)	REALISE 2009 (2)
Investissement	450 000,00	480 570,03	0,00	107%	0,00	0,00
Fonctionnement	87 820 153,05	81 143 304,54	5 429 463,17	99%	1 838 500,00	1 868 710,92
Total	88 270 153,05	81 623 874,57	5 429 463,17	99%	1 838 500,00	1 868 710,92

⁽¹⁾ Voté 2009 hors virements : BP + BS + DM(s)

⁽²⁾ Titres émis (3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté



Domaine: Action de formation

Programme : Savoirs de base

La réalisation des AP/AE votées en 2009

AP/AE Pluriannuelles

N° AP/AE	Libellés des enveloppes	Montant de l'AP/AE au 31/12/2009	Montant affecté au 31/12/2009
2009 - 0574	Financement des actions savoirs de base 2010	7 000 000,00	7 000 000,00
TOTAL		7 000 000,00	7 000 000,00

AP/AE Abondées

N° AP/AE	Libellés des AP/AE	Abondement	Montant de l'AP/AE au 31/12/2009	Montant affecté au 31/12/2009
2008 - 0574	Financement des actions savoirs de base de programmation 2009	380 000,00	7 380 000,00	7 364 743,00
TOTAL		380 000,00	7 380 000,00	7 364 743,00

La réalisation des crédits de paiements

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2009 (1)	MANDATE 2009	RESTE A REALISER 2009	% (3)	VOTE 2009 (1)	REALISE 2009 (2)
Investissement	0,00	0,00	0,00	0%	0,00	0,00
Fonctionnement	7 469 071,00	7 857 282,23	222 717,30	108%	0,00	0,00
Total	7 469 071,00	7 857 282,23	222 717,30	108%	0,00	0,00

⁽¹⁾ Voté 2009 hors virements : BP + BS + DM(s)

Dès 2004, afin de lutter contre la fracture numérique, la Région a mis en œuvre le dispositif Visa Internet en visant la formation de 50 000 personnes (près de 48 000 personnes formées à l'internet par le biais de ce projet).

En 2006, fort de ce succès, le Conseil régional a procédé à l'extension de la démarche « visa » à l'ensemble du champ des savoirs de base. Les actions de formation aux savoirs de base ont été structurées autour d'une gamme de Visas assez large pour constituer un socle commun de savoirs et de compétences essentiels et nécessaires à la personne pour être autonome dans la société de la connaissance. Ce dispositif a permis d'apporter des réponses diversifiées et personnalisées aux habitants de la région en lien direct avec leurs projets de vie personnelle et professionnelle.

Il comprend les visas suivants : Visa Eco-citoyen Centre, Visa Bureautic Centre, Visa Internet Centre, Visa Langues vivantes Centre, Visa « Trois en Un » Centre (Communication écrite et orale, mathématiques et raisonnement logique), Visa Accueil Tourisme Centre.

⁽²⁾ Titres émis

^{(3) (}Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Dès septembre 2009, par la mise en œuvre d'un Visa Compétences Jeunes, la Région répond aux jeunes durement touchés par les effets de la crise et en attente d'accompagnement et de formation pour favoriser leur inclusion professionnelle.

Ce projet cofinancé par le Haut Commissariat à la Jeunesse dans le cadre du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse, s'inscrit dans la continuité des choix techniques et stratégiques mis en œuvre dans le champ des savoirs de base par le biais du dispositif de formation aux Visas Libres Savoirs : permettre au plus grand nombre l'accès libre à la formation et à l'accompagnement vers l'emploi et l'inclusion sociale.

Ce projet vise l'accompagnement et la formation de 1 250 jeunes de septembre 2009 à décembre 2010.

Plus de 200 jeunes ont été déjà inscrits dans des formations d'une durée moyenne de 50 heures. Un large maillage des territoires de la région centre est assuré par 34 organismes de formation dont 25 Espaces Libres savoirs.

Dans l'ensemble, l'année 2009 a enregistré un taux de réalisation très important : 97% de réalisé sur l'ensemble des 36 810 visas votés (92% en 2008). Le visa Trois en Un (communication écrite et orale, mathématiques de base et raisonnement logique) très demandé dans les remises à niveau ou les formations à l'écrit professionnel, présente un taux de réalisation en très forte augmentation. Les effets de la crise ont marqué de manière conséquente le taux de réalisation de ce visa ainsi que celui des Langues vivantes et du visa Internet.

Programme : Formation Professionnelle pour les demandeurs d'emploi

La réalisation des AP/AE votées en 2009

AP/AE Pluriannuelles

N° AP/AE	Libellés des enveloppes	Montant de l'AP/AE	Montant affecté
IN AP/AL	Libelles des enveloppes	au 31/12/2009	au 31/12/2009
2009 - 7800	GP - Equipements AFPA	300 000,00	300 000,00
2009 - 0573	Financement des actions de qualification 2010	21 300 000,00	15 708 051,31
2009 - 0745	Gestrion des rémunérations des bénéficiaires 2010-2012	1 500 000,00	1 500 000,00
2009 - 0575	Financement des actions d'insertion 2010	6 400 000,00	6 400 000,00
2009 - 0925	Rémunération 2010	12 270 000,00	9 616 092,00
TOTAL		41 770 000,00	33 524 143,31

AP/AE Abondées

N° AP/AE	Libellés des AP/AE	Abondement	Montant de l'AP/AE au 31/12/2009	Montant affecté au 31/12/2009
2008 - 0573	Financement des actions de qualification 2009	100 000,00	21 400 000,00	21 268 100,79
TOTAL		100 000,00	21 400 000,00	21 268 100,79

La réalisation des crédits de paiements

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2009 (1)	MANDATE 2009	RESTE A REALISER 2009	% (3)	VOTE 2009 (1)	REALISE 2009 (2)
Investissement	300 000,00	300 000,00	0,00	100%	0,00	0,00
Fonctionnement	67 472 450,91	63 934 452,87	2 523 431,32	98%	1 791 000,00	1 868 710,92
Total	67 772 450,91	64 234 452,87	2 523 431,32	99%	1 791 000,00	1 868 710,92

⁽¹⁾ Voté 2009 hors virements : BP + BS + DM(s)

Actions de qualification

Les actions de qualification sont les actions qui permettent l'acquisition d'une certification ou l'obtention d'une validation reconnue.

Ces actions sont réservées exclusivement aux demandeurs d'emploi. La prescription-conseil des actions qualifiantes pour les demandeurs d'emploi est faite sous la responsabilité de Pôle Emploi, des Missions Locales – PAIO ainsi que des Cap Emploi (réseau de l'Association Nationale pour la Gestion du Fonds d'Insertion Professionnelle des Handicapés – AGEFIPH - chargé de l'accueil, du conseil et de l'orientation des Demandeurs d'Emploi reconnus Travailleurs Handicapés).

Les actions achetées dans le cadre de ce programme couvrent l'ensemble des domaines professionnels et organisent l'accès à la qualification, prioritairement sur les premiers niveaux, (niveaux V et IV), dans un souci de cohérence avec les exigences exprimées par les entreprises en termes de niveau d'employabilité.

En 2009, **4 600 personnes** ont bénéficié de ces formations qualifiantes dont près de 41 % de moins de 26 ans.

Actions d'insertion

Les actions d'insertion professionnelle sont les actions qui facilitent l'accès à l'emploi d'une personne en situation d'exclusion ou présentant un risque d'exclusion.

Ces actions ont concerné **4 600 personnes** dont 72 % de moins de 26 ans.

Les places d'insertion professionnelle achetées par la Région dans le cadre de la procédure d'appel à projets sont réservées exclusivement aux demandeurs d'emploi. Une priorité est donnée aux jeunes de moins de 26 ans. Les publics ciblés sur cette offre sont orientés principalement par les structures Missions locales- PAIO et les Cap emploi.

<u>Les formations de l'Association Nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes (AFPA)</u>

La subvention AFPA de 2009, d'un montant de 25 732 000 €, a permis de financer (bilan provisoire fin novembre 2009):

- 2 817 personnes
- 1 830 accompagnements
- plus de 168 000 repas
- plus de 160 000 nuitées
- 4 234 000€ de rémunération des bénéficiaires

⁽²⁾ Titres émis

^{(3) (}Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

La rémunération des bénéficiaires

En vertu du code du travail, les bénéficiaires d'actions de formation perçoivent une rémunération et, le cas échéant, des indemnités de transport et d'hébergement dès lors qu'ils sont recrutés sur une action agréée par la Région et qu'ils remplissent les conditions (absence de contrat de travail, non prise en charge par un autre organisme).

En 2009, **7 766** personnes ont bénéficié du versement de rémunérations pour un montant global de **10,5 M€**.

Les investissements

Un investissement mené en partenariat étroit avec l'Etat sur Bourges a permis de financer une extension de bâtiment et l'acquisition de matériel (total : 300 000 €) pour permettre à l'AFPA de répondre aux besoins des professionnels dans le secteur de la maison « ossature bois » où l'offre existante est faible.

Domaine: Information, orientation, accès vers l'emploi

Programme : Actions d'accueil, information, orientation

La réalisation des crédits de paiements

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2009 (1)	MANDATE 2009	RESTE A REALISER 2009	% (3)	VOTE 2009 (1)	REALISE 2009 (2)
Investissement	0,00	0,00	0,00	0%	0,00	0,00
Fonctionnement	8 437 439,31	6 547 056,03	1 668 819,73	97%	47 500,00	0,00
Total	8 437 439,31	6 547 056,03	1 668 819,73	97%	47 500,00	0,00

⁽¹⁾ Voté 2009 hors virements : BP + BS + DM(s)

En 2009, les principales actions mises en œuvre sont les suivantes :

- 1. la refonte du site Etoile, www.etoile.regioncentre.fr. Elle s'est traduite par :
 - un renouvellement de l'ergonomie du site autour d'une charte graphique plus aérée,
 - une rénovation des contenus avec la création de rubriques dédiées à l'emploi, à la gestion des carrières et des compétences,...
 - une refonte technologique permettant de proposer de nouvelles fonctionnalités telles que la géolocalisation, la création d'espaces personnels,...
- 2. la montée en charge de l'activité de la plateforme téléphonique d'information sur la formation et les dispositifs d'évolution professionnelle. L'année 2009 a été marquée par la reprise de ce service par le GIP Alfa Centre ainsi que par une nette augmentation de son utilisation par les actifs de la région, salariés et demandeurs d'emploi.
- 3. une forte mobilisation des réseaux d'accueil, d'information et d'orientation dans l'accompagnement des jeunes et des adultes compte tenu de la dégradation de la situation économique.

⁽²⁾ Titres émis

^{(3) (}Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

A ce titre, le réseau des missions locales a assuré la mise en œuvre de **l'aide régionale au permis de conduire**, d'un montant de 200 €. Cette mesure exceptionnelle, a été votée par la Région pour aider les jeunes confrontés à des difficultés sociales et professionnelles à faire face à la crise économique. Au 31 décembre 2009, ce sont environ **450 aides** qui ont été attribuées.

La Région Centre mobilise également les réseaux d'Accompagnement, Information et Orientation dans le projet **ETOILE** + qui vise à renforcer les coopérations de projet entre les acteurs locaux de l'orientation, de l'emploi et de la formation afin d'améliorer la qualité du service de conseil en orientation professionnelle. ETOILE + constitue une étape supplémentaire dans le processus de mise en réseau des acteurs engagés depuis la fin des années 90 en région Centre. Il été retenu au titre du Programme national d'expérimentations pour la jeunesse lancé par le Haut Commissaire à la Jeunesse.

La Région s'appuie également sur **les Points relais conseil en VAE** (validation des acquis de l'expérience) pour accompagner l'ensemble des actifs (salariés et demandeurs d'emploi) dans leurs démarches de VAE et contribuer ainsi à la sécurisation des parcours. En 2009, plus de 4 500 personnes ont été renseignées sur la VAE et plus de 4 200 reçues en entretien conseil. En complément, la Région Centre prend en charge les coûts pédagogiques des accompagnements proposés aux candidats engagés dans une démarche de VAE. En 2009, la totalité des financements affectés aux 195 démarches d'accompagnement à la VAE s'élève à 136 550 €.

L'amélioration de la qualité de l'offre de formation

Dans le cadre du Plan Régional de Développement des Formations et de l'Agenda 21, la Région Centre a lancé une expérimentation auprès des organismes de formation du bâtiment et des travaux publics du Loiret, pour les accompagner dans la modernisation de leur offre de formation.

L'objectif est de rendre, à terme, toute l'offre de formation accessible à tous les actifs en découpant les formations en modules de compétences, en développant les parcours individualisés et en prenant en compte les besoins de professionnalisation en lien avec le Grenelle de l'environnement.

Compte tenu des résultats obtenus dans l'expérimentation, la Région Centre a décidé d'étendre cet accompagnement en 2010 à tous les organismes de formation du bâtiment et des travaux publics.

Domaine : Mutations économiques et appui à la formation des salariés

Programme : Fonds régional pour l'emploi et la formation

La réalisation des crédits de paiements

La realisation des creatis de palements								
	DEPENSES				RECETTES			
	VOTE 2009 (1)	MANDATE 2009	RESTE A REALISER 2009	% (3)	VOTE 2009 (1)	REALISE 2009 (2)		
Investissement	0,00	0,00	0,00	0%	0,00	0,00		
Fonctionnement	4 441 191,83	2 804 513,41	1 014 494,82	86%	0,00	0,00		
Total	4 441 191,83	2 804 513,41	1 014 494,82	86%	0,00	0,00		

⁽¹⁾ Voté 2009 hors virements : BP + BS + DM(s)

⁽²⁾ Titres émis

^{(3) (}Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

L'intervention régionale s'appuie sur le Plan Régional de Développement des Formations (PRDF) et sur le Schéma Régional de Développement Economique et Social (SRDES). Elle prend forme dans le cadre de Contrats d'Objectifs Territoriaux (COT), d'Engagement de Développement de l'Emploi et des Compétences (EDEC) ou de projets spécifiques. Elle se traduit par l'animation de groupes de travail et par l'attribution de subventions essentiellement pour la mise en œuvre d'actions de formation.

Les contractualisations se font soit avec des d'organismes paritaires collecteurs agréés (OPCA), qu'ils relèvent de branches ou interprofessionnels, soit avec des syndicats professionnels, soit exceptionnellement sur des dispositifs particuliers (Destination Centre). Les différents syndicats sont systématiquement invités à prendre à part à ces travaux.

Les actions sont principalement destinées aux salariés les moins qualifiés et aux petites et très petites entreprises. Les secteurs concernés sont : l'agriculture, l'artisanat, le BTP, la culture, la métallurgie, la plasturgie, la propreté, la réparation automobile, le tourisme, le transport et la logistique. De nombreux autres secteurs de moindre taille sont également concernés via les OPCA interprofessionnels.

Au total, ces dispositifs permettent la mise en œuvre de près de 700 actions de formations, pour un volume de 250 000 heures stagiaires. Près de 10 000 personnes en bénéficient.

Domaine: Investissements

Programme : Equipement des centres de formation et d'AOIA

La réalisation des AP/AE votées en 2009

AP/AE Annuelles

N° AP/AE	Libellés des enveloppes	Montant de l'AP/AE au 31/12/2009	Montant affecté au 31/12/2009
2009 - 0179	Equipements des centres de formations professionnelles	150 000,00	117 568,00
TOTAL		150 000,00	117 568,00

La réalisation des crédits de paiements

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2009 (1)	MANDATE 2009	RESTE A REALISER 2009	% (3)	VOTE 2009 (1)	REALISE 2009 (2)
Investissement	150 000,00	180 570,03	0,00	120%	0,00	0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0%	0,00	0,00
Total	150 000,00	180 570,03	0,00	120%	0,00	0,00

⁽¹⁾ Voté 2009 hors virements : BP + BS + DM(s)

Des financements ont été accordés aux structures d'information orientation ainsi qu'à quelques organismes de formation afin d'acquérir un premier équipement ou de renouveler leur parc informatique.

⁽²⁾ Titres émis

^{(3) (}Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

APPRENTISSAGE

BILAN

Le dispositif de l'apprentissage compte 39 Centres de Formation d'Apprentis (CFA) et 3 sections d'apprentissage. Ces établissements proposent une offre de formation allant du CAP au titre d'ingénieur répartie sur 107 sites de formation.

La situation économique particulièrement difficile et la réforme de la voie professionnelle (mise en place du baccalauréat professionnel en 3 ans et suppression des BEP) suscitaient de vives inquiétudes quant à l'évolution des effectifs apprentis à la rentrée de septembre 2009.

L'action volontariste conduite par la Région au cours du 1^{er} semestre 2009 en lien avec tous les partenaires de l'apprentissage, avec notamment l'ouverture de 37 nouvelles formations et la réorganisation complète des filières BEP – Bac pro en quelques mois (plus de 4 000 apprentis concernés), a permis d'orienter l'évolution des effectifs vers une stabilisation, avec un effectif global de 19 787 d'apprentis contre 19 994 l'année précédente.

Si les premiers niveaux de qualification enregistrent une baisse de plus de 9% des effectifs en raison de la suppression des BEP à la rentrée de 2009 (-1 200 apprentis), les formations de niveau bac et de l'enseignement supérieur enregistrent pour leur part une augmentation de plus de 10% de leurs effectifs. Ces formations représentent désormais près de 47% du total des effectifs, ce qui est conforme avec l'objectif de 50% des apprentis inscrits dans des formations de niveau bac et plus à l'horizon 2010 fixé dans la politique régionale de l'apprentissage.

La diversification de l'offre de formation a permis l'ouverture en septembre 2009 de la première formation d'infirmier par apprentissage à Tours dans le cadre d'un partenariat entre l'Ecole de la Croix Rouge de Tours et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Indre et Loire. 17 apprentis sont inscrits dans cette formation pour un effectif attendu de 12.

L'accompagnement des apprentis en situation de fragilité scolaire et sociale pendant leur parcours de formation a constitué un axe prioritaire de l'intervention régionale. Dans ce cadre, l'intervention de la Région a plus particulièrement porté sur l'accès aux savoirs de base, le suivi des jeunes en entreprises, la formation des formateurs et le développement de l'usage des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) dans les pratiques pédagogiques.

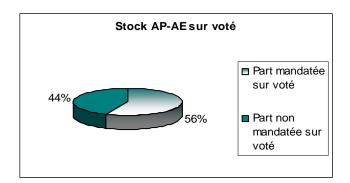
La qualité de l'offre de formation nécessite également des outils de formation adaptés aux métiers enseignés et aux attentes des jeunes et des équipes. L'année 2009 a été riche en opérations nouvelles avec le lancement officiel de deux opérations immobilières majeures (restructuration du CFA interprofessionnel de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Indre et Loire et construction d'un atelier dédié aux formations ascensoristes au CFA de la ville de Tours).

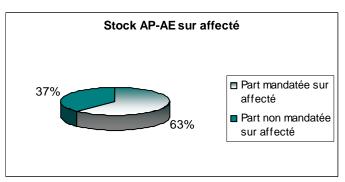
La politique volontariste menée par la Région dans le domaine de la formation professionnelle permet ainsi de faire de l'apprentissage un dispositif dynamique et efficace au service des jeunes et des entreprises, dans une logique d'élévation générale des niveaux de qualification et de réponse aux besoins en main d'œuvre qualifiée exprimés sur le territoire régional.

Le stock des AP/AE

AP/AE	Montant des AP- AE vivantes¹ au 31/12/2009 (1)	Montant attecté	Reste à affecter sur voté au 31/12/2009 (3) = (1) - (2)	Montant mandaté au 31/12/2009 (4)	Reste à mandater sur voté au 31/12/2009 (5) = (1) - (4)	Reste à mandater sur affecté au 31/12/2009 (6) = (2) - (4)
AP	66 549 462,00	59 804 919,00	6 744 543,00	37 438 766,00	29 110 696,00	22 366 153,00
AE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

¹AP-AE qui font encore l'objet de mandatement.

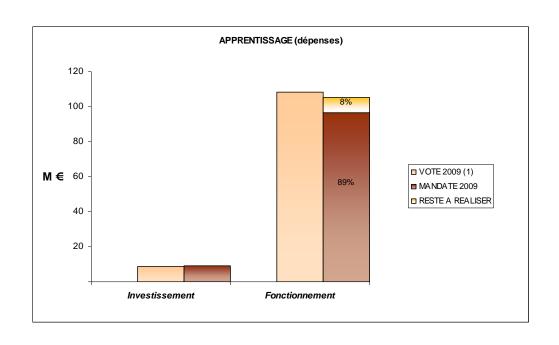




La réalisation globale des crédits de paiements

	DEPE	NSES	RECETTES		
APPRENTISSAGE	VOTE 2009 (1)	MANDATE 2009	RESTE A REALISER	VOTE 2009 (1)	REALISE 2009 (2)
Investissement	8 750 000,00	9 040 381,98	0,00	9 103 000,00	9 103 000,00
Fonctionnement	108 220 349,22	96 519 673,99	8 718 254,85	22 060 000,00	20 845 760,07
Total	116 970 349,22	105 560 055,97	8 718 254,85	31 163 000,00	29 948 760,07

⁽¹⁾ Voté 2009 hors virements : BP + BS + DM(s) (2) Titres émis (3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté



Programme : Construction, aménagement, réhabilitation

La réalisation des AP/AE votées en 2009

AP/AE Pluriannuelles

N° AP/AE	Libellés des AP/AE	Montant de l'AP/AE au 31/12/2009	Montant affecté au 31/12/2009
2009 - 2986	CM 37 - Tranche 2	9 624 000,00	9 624 000,00
2009 - 1556	CFSA de l'AFTEC: Agrandissement du CFA	1 200 000,00	1 200 000,00
2009 - 1555	AFORPROBA 45 - Restructuration ateliers et CRAF	1 100 000,00	1 100 000,00
2009 - 1554	AFORPROBA 37 - Restructuration du pôle administratif	900 000,00	900 000,00
2009 - 1557	CCI INDRE - Construction d'une école d'ingénieurs	6 500 000,00	0,00
TOTAL		19 324 000,00	12 824 000,00

AP/AE Abondées

N° AP/AE	Libellés des AP/AE	Abondement	Montant de l'AP/AE au 31/12/2009	Montant affecté au 31/12/2009
	Restructuration du CFA			
2004 - 0456	interprofessionnel de Chartres	200 000,00	9 257 460,00	9 257 460,00
TOTAL		200 000,00	9 257 460,00	9 257 460,00

La réalisation des crédits de paiements

La realisation de solection de palements									
	DEPENSES				RECE.	ΓΤΕS			
	VOTE 2009 MANDATE REAL		RESTE A REALISER 2009	% (3)	VOTE 2009 (1)	REALISE 2009 (2)			
Investissement	5 950 000,00	6 457 900,00	0,00	109%	9 103 000,00	9 103 000,00			
Fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0%	0,00	0,00			
Total	5 950 000,00	6 457 900,00	0,00	109%	9 103 000,00	9 103 000,00			

⁽¹⁾ Voté 2009 hors virements : BP + BS + DM(s)

L'année 2009 a été marquée par le lancement des travaux de restructuration du CFA interprofessionnel de Joué-les-Tours. Cette opération d'une envergure exceptionnelle concerne le plus important CFA de notre région avec 1 600 apprentis dans des formations allant du CAP au BTS. Les travaux d'un montant global de 24 M€ (répartis en deux tranches fonctionnelles) sont financés à hauteur de 18,9 M€ par la Région, 4 M€ par l'Etat dans le cadre du Fonds National de Développement et de Modernisation de l'Apprentissage (FNDMA – crédits mis en œuvre par la Région). Le complément de financement est apporté par les entreprises et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat. Cette opération a mobilisé 5,3 M€ de crédits de paiement en 2009.

Les travaux de construction d'un atelier dédié aux formations ascensoristes au CFA de la ville de Tours ont également été lancés en 2009. Ce projet d'un montant de 5,2 M€ est financé par la Région à hauteur de 3,7 M€. Le CFA de la ville de Tours est un des deux pôles nationaux pour la formation des apprentis dans le domaine de l'installation et de l'entretien des ascenseurs.

Trois autres opérations nouvelles ont également été lancées en 2009. Elles concernent l'entretien et l'adaptation des locaux de trois CFA à Saint Pierre des Corps et Orléans pour un

⁽²⁾ Titres émis

^{(3) (}Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

montant global de subvention de 3,2 M€ dont 600 000 € de crédits de paiement mobilisés en 2009.

Programme: Equipements TIC

La réalisation des AP/AE votées en 2009

AP/AE Annuelles

N° AP/AE	Libellés des AP/AE	Montant de l'AP/AE au 31/12/2009	Montant affecté au 31/12/2009	
2009 - 1550	EQUIPEMENTS TIC	800 000,00	588 083,00	
TOTAL		800 000,00	588 083,00	

La réalisation des crédits de paiements

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2009 (1)	MANDATE 2009	RESTE A REALISER 2009	% (3)	VOTE 2009 (1)	REALISE 2009 (2)
Investissement	800 000,00	765 734,83	0,00	96%	0,00	0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0%	0,00	0,00
Total	800 000,00	765 734,83	0,00	96%	0,00	0,00

⁽¹⁾ Voté 2009 hors virements : BP + BS + DM(s)

Lancé en 2007, le plan régional pour l'accès des CFA au réseau haut débit a vu le lancement en 2009 de la troisième et dernière tranche d'équipement des établissements.

Au total ce sont 26 centres de formation, dont 9 en 2009, qui ont ainsi bénéficié de la démarche régionale. L'intervention de la Région porte à la fois sur le câblage et l'équipement en matériels informatiques (serveurs) des établissements.

C'est le GIP RECIA qui assure la gestion et la mise en œuvre du plan de raccordement des établissements.

Programme: Financement des CFA

La réalisation des AP/AE votées en 2009

AP/AE Annuelles

N° AP/AE	Libellés des AP/AE	Montant de l'AP/AE au 31/12/2009	Montant affecté au 31/12/2009
2009 - 0180	PLAN ANNUEL D'EQUIPEMENT DES CFA	2 000 000,00	1 969 829,00
TOTAL		2 000 000,00	1 969 829,00

⁽²⁾ Titres émis

^{(3) (}Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

La réalisation des crédits de paiements

	DEPENSES				RECE	TTES
	VOTE 2009 (1)	MANDATE 2009	RESTE A REALISER 2009	% (3)	VOTE 2009 (1)	REALISE 2009 (2)
Investissement	2 000 000,00	1 816 747,15	0,00	91%	0,00	0,00
Fonctionnement	57 164 000,00	56 469 676,63	454 624,00	100%	18 998 000,00	17 822 839,47
Total	59 164 000,00	58 286 423,78	454 624,00	99%	18 998 000,00	17 822 839,47

⁽¹⁾ Voté 2009 hors virements : BP + BS + DM(s)

Le financement conventionnel constitue le socle de l'intervention de la Région en matière d'apprentissage. Il vise à permettre aux 39 Centres de Formation d'Apprentis (CFA) conventionnés avec la Région d'assurer la formation des 20 000 apprentis et élèves de CPA (Classes Préparatoires à l'Apprentissage) accueillis au sein de ces établissements.

Il mobilise plus de 90% des crédits de fonctionnement allouées chaque année aux CFA.

Avec une intervention financière de 56,5 M€, la Région est le premier financeur des CFA. Sa participation globale aux frais de fonctionnement représente en moyenne 55% du total des ressources des établissements avec des variations très importantes en fonction des moyens en taxe d'apprentissage dont dispose chaque centre. Ainsi, l'intervention de la Région représente 80% des ressources pour les CFA agricoles publics et 67% pour le secteur de l'artisanat. A l'inverse, la Région ne participe pas au financement des CFA de l'industrie et du transport qui bénéficient de ressources importantes versées par les entreprises.

La stabilisation de l'activité des établissements, l'évolution des masses salariales et les difficultés rencontrées dans la collecte de la taxe d'apprentissage conduisent à une fragilisation financière croissante des CFA obligeant la Région à apporter des aides complémentaires à 13 établissements en 2009.

Programme : Egalité des chances

La réalisation des crédits de paiements

	DEPENSES				TTES	
	VOTE 2009 (1)	MANDATE 2009	RESTE A REALISER 2009	% (3)	VOTE 2009 (1)	REALISE 2009 (2)
Investissement	0,00	0,00	0,00	0%	0,00	0,00
Fonctionnement	5 494 684,68	3 824 437,22	1 508 416,39	97%	2 112 000,00	2 112 770,00
Total	5 494 684,68	3 824 437,22	1 508 416,39	97%	2 112 000,00	2 112 770,00

⁽¹⁾ Voté 2009 hors virements : BP + BS + DM(s)

Les Centres de Formation d'Apprentis accueillent de nombreux jeunes confrontés à d'importantes difficultés scolaires. Ces difficultés constituent pour nombre d'entre eux un facteur d'abandon de leur parcours de formation, avec à la clé des situations sociales très difficiles (chômage, emplois précaires). Afin de lutter contre cette précarisation, la Région a fait de l'accompagnement pédagogique et éducatif des jeunes une priorité.

Dans ce cadre, la Région a engagé l'ensemble des CFA dans une démarche active de projets d'établissements. Les principales actions financées par la Région portent sur l'information et

⁽²⁾ Titres émis

^{(3) (}Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

⁽²⁾ Titres émis

^{(3) (}Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

l'orientation, l'adaptation des parcours de formation au niveau scolaire des jeunes (soutien, dédoublements, groupes de soutiens, plateformes d'individualisation, etc.), le suivi des jeunes en entreprises, la lutte contre les abandons en cours de formation (postes de médiateurs), l'introduction des TICE dans la formation, la mise en place d'actions de prévention des conduites à risques (SIDA, toxicomanie, etc.), l'accès des jeunes handicapés à l'apprentissage et le développement d'actions culturelles et citoyennes.

La Région développe également un plan régional de formation en direction des formateurs des CFA, en partenariat avec l'ensemble des acteurs de l'apprentissage (Rectorat, CFA, branches professionnelles).

En 2009, ce sont plus de 10 000 apprentis qui ont ainsi bénéficié des actions développées par les CFA avec le concours financier de la Région et du Fonds Social Européen (FSE).

4 500 apprentis ont également bénéficié de l'aide régionale au premier équipement professionnel.

Programme: Aide aux employeurs d'apprentis

La réalisation des crédits de paiements

La realisation de credits de palements										
	DEPENSES				RECETTES					
	VOTE 2009 (1)	MANDATE 2009	RESTE A REALISER 2009	% (3)	VOTE 2009 (1)	REALISE 2009 (2)				
Investissement	0,00	0,00	0,00	0%	0,00	0,00				
Fonctionnement	43 837 780,70	35 098 721,26	6 277 000,00	94%	0,00	0,00				
Total	43 837 780,70	35 098 721,26	6 277 000,00	94%	0,00	0,00				

⁽¹⁾ Voté 2009 hors virements : BP + BS + DM(s)

La Région s'est attachée à faire de ce dispositif un outil dynamique d'accompagnement de la politique régionale en matière d'apprentissage en intégrant une dimension qualitative forte axée sur :

- l'élévation des niveaux de qualification,
- · l'accompagnement des publics en grande difficulté afin de leur offrir un premier niveau de qualification et combattre ainsi la précarité,
- l'insertion professionnelle des jeunes filles dans des métiers traditionnellement masculins,
- · l'accueil d'apprentis dans les entreprises de petite taille,
- le développement des compétences tutorales des entreprises dans l'accueil de l'apprenti et dans le suivi de son parcours de formation en lien avec le CFA.

L'ICF (Indemnités Compensatrices Forfaitaire) se compose d'une prime de Soutien à l'Effort de Formation de 1 200 € versée à la fin de chaque année scolaire sous réserve de l'assiduité de l'apprenti au CFA. Cette prime de base peut être majorée (majorations de 500 €, 900 € et 1 200 €) en fonction des critères qualitatifs énoncés précédemment.

En 2009, la Région a ouvert les aides aux employeurs publics recrutant des apprentis dans le secteur sanitaire et social. Cette mesure vise à promouvoir le développement de l'apprentissage dans ce secteur.

⁽²⁾ Titres émis

^{(3) (}Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Globalement, ce sont plus de 33 000 aides (primes de base et majorations) qui ont été versées par la Région à près de 10 000 entreprises implantées sur le territoire régional.

Programme : Mobilité des apprentis

La réalisation des crédits de paiements

	DEPENSES			RECETTES		
	VOTE 2009 (1)	MANDATE 2009	RESTE A REALISER 2009	% (3)	VOTE 2009 (1)	REALISE 2009 (2)
Investissement	0,00	0,00	0,00	0%	0,00	0,00
Fonctionnement	1 723 883,84	1 126 838,88	478 214,46	93%	950 000,00	910 150,60
Total	1 723 883,84	1 126 838,88	478 214,46	93%	950 000,00	910 150,60

⁽¹⁾ Voté 2009 hors virements : BP + BS + DM(s)

La mobilité s'articule autour de cinq programmes dont trois à finalité professionnelle soutenus par l'Europe dans le cadre du programme sectoriel Léonardo da Vinci et du Fonds Social Européen :

- « L'Euro Métiers Premiers parcours » (du CAP au bac pro) et « L'Euro Métiers Centre Bac + » (formations relevant de l'enseignement supérieur) qui permettent des mobilités de 2 à 4 semaines pendant le parcours de formation.
- « L'Euro Métiers Jeunes diplômés » qui permet à de jeunes diplômés d'acquérir une expérience professionnelle complémentaire d'une durée de 6 mois au sein d'une entreprise de l'Union européenne.

En complément, la Région développe également :

« le Trans'Europe Centre » (TEC) qui permet à des apprentis (niveau bac maximum) de bénéficier d'un séjour d'une semaine dans un pays européen dans une démarche de développement de la citoyenneté européenne.

En 2009, un nouveau dispositif est venu compléter l'offre existante :

Les « Actions internationales » (tous niveaux de formation) qui permettent à une classe d'apprentis de partir dans un pays hors de l'Union Européenne.

Au cours de l'année 2009, 13 CFA ont proposé des actions de mobilité à finalité professionnelle dans le cadre du dispositif « Euro Métiers Centre ». 463 apprentis ont ainsi bénéficié d'une mobilité. Les principaux secteurs professionnels concernés sont le commerce, le soin aux personnes, les métiers d'art, l'industrie, le bâtiment, l'hôtellerie - restauration, la pharmacie et l'agriculture.

Le dispositif « Tran's Europe Centre » a vu la prise en charge de 19 projets collectifs et permis ainsi à 329 apprentis de bénéficier d'une mobilité d'une semaine. Les thématiques qui reviennent le plus souvent sont la culture, l'histoire, l'industrie et le patrimoine.

Les destinations concernent l'ensemble des pays européens.

Enfin, le CFA de la Pharmacie d'officine (AFPPREC) a inauguré le dispositif « actions internationales » avec un séjour en Chine qui a permis à 15 apprentis, en 2ème année de Brevet Professionnel de préparateur en pharmacie, de découvrir la médecine chinoise traditionnelle et des pratiques pharmaceutiques différentes, du 1er au 13 novembre 2009.

Au total ce sont plus de 800 apprentis qui ont bénéficié en 2009 d'une mobilité cofinancée par la Région.

⁽²⁾ Titres émis

^{(3) (}Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

ENSEIGNEMENT – LYCEES

BILAN

En 2009 la Région confirme la priorité donnée à l'éducation et à la formation en consacrant 231,9 M€ aux lycées publics et privés du territoire dont 94 M€ à la rénovation et l'entretien du patrimoine immobilier.

Le 8 avril 2009, elle a signé avec 8 partenaires la charte de Construction Durable prolongeant ainsi l'engagement pris dans ce domaine à l'occasion de l'adoption du guide qualité pour des constructions durables par l'assemblée plénière en décembre 2007.

La Région concentre les efforts des concepteurs vers l'efficacité énergétique du patrimoine : elle livre ainsi en 2009 quelques ouvrages remarquables tels que le lycée agricole du Subdray, le nouveau bâtiment administratif du lycée Albert Bayet « basse consommation », le bâtiment démonstrateur PassILab du lycée Gaudier Brzeska et enfin 3 nouvelles chaufferies bois pour les lycées agricoles de Touvent, Amboise et du Subdray. Enfin elle collecte puis vend les premiers certificats d'économie d'énergie acquis pour partie grâce aux travaux conduits dans les lycées.

L'achat d'équipement est particulièrement marqué par l'effet de la réforme de la voie professionnelle (les baccalauréats professionnels en 3 ans) et par le besoin croissant en équipements informatiques liés au développement des usages pédagogiques. L'expérimentation des premiers Espaces Numériques de Travail a d'ailleurs conduit à la décision du déploiement progressif de l'ENT par vague de 10 lycées à partir de septembre 2009.

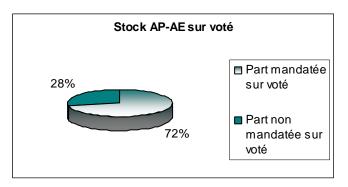
Le label Self'O Centre est proposé à 19 lycées dont 10 ont officiellement signé la charte Qualité associée au label. Ils s'engagent ainsi dans des démarches de qualité et de sécurité alimentaire tout en bénéficiant de travaux de rénovation de leurs restaurants et cuisines. La Région a par ailleurs mis en place une aide à la restauration scolaire pour les élèves en difficulté dans le cadre des 6 mesures jeunes décidées en assemblée plénière de mars 2009.

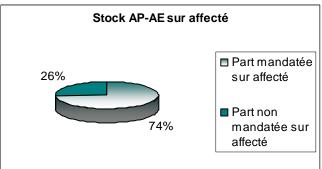
Les dispositifs d'actions éducatives en faveur de la mobilité, de l'information et de l'orientation des jeunes ou, de l'égalité des chances rencontrent toujours le même succès auprès des équipes éducatives.

Le stock des AP/AE

			Reste à		Reste à	Reste à
			affecter sur		mandater sur	mandater sur
	Montant des AP-	Montant affecté	voté au	Montant	voté au	affecté au
	AE vivantes ¹ au	au 31/12/2009	31/12/2009	mandaté au	31/12/2009	31/12/2009
AP/AE	31/12/2009 (1)	(2)	(3) = (1) - (2)	31/12/2009 (4)	(5) = (1) - (4)	(6) = (2) - (4)
AP	1 084 218 694	1 077 406 738	6 811 956	796 764 291	287 454 403	280 642 447
AE	-	-	-	-	-	-

¹AP-AE qui font encore l'objet de mandatement.



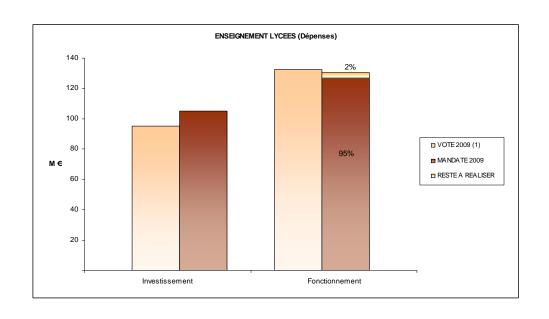


La réalisation globale des crédits de paiements

	DEPENSES				RECE	TTES
Enseignement Lycées	VOTE 2009 (1)	MANDATE 2009	RESTE A REALISER 2009	% (3)	VOTE 2009 (1)	REALISE 2009 (2)
Investissement	95 028 373,32	105 046 918,19	1 915,39	111%	485 536,00	1 394 362,59
Fonctionnement	132 529 679,44	126 914 782,10	3 725 462,31	99%	10 423 235,00	11 009 268,66
Total	227 558 052,76	231 961 700,29	3 727 377,70	104%	10 908 771,00	12 403 631,25

⁽¹⁾ Voté 2009 hors virements : BP + BS + DM(s)

⁽²⁾ Titres émis (3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté



Domaine : Actions sur le patrimoine

Programme : Construction, aménagement, réhabilitation, équipement

La réalisation des AP/AE votées en 2009

AP/AE créées

N° AP/AE	Libellés des enveloppes	Montant de l'AP/AE au 31/12/2009	Montant affecté au 31/12/2009
2009 - 1214	Grossses réparations et gros entretiens (GRGE)	27 615 000,00	27 615 000,00
2009 - 0933	Etudes préalables et foncières	1 800 000,00	1 160 000,00
2009 - 0012	Aide à l'investissement dans l'enseignement privé	5 000 000,00	4 995 639,00
2009 - 0014	Extensions restructurations	18 765 000,00	18 765 000,00
2009 - 0013	Entretien, maintenance et cadre de vie	4 800 000,00	4 787 550,00
2009 - 0007	Acquisitions, renouvellement, réparations	16 500 000,00	16 500 000,00
TOTAL		74 480 000,00	73 823 189,00

AP/AE Abondées

N° AP/AE	Libellés des AP/AE	Abondement	Montant de l'AP/AE au 31/12/2009	Montant affecté au 31/12/2009
2004 - 0014	Extentions (Abondement AP Récurrente)	11 200 000,00	36 477 648,81	36 456 146,61
2006 - 0014	Extentions (Abondement AP Récurrente)	3 500 000,00	49 148 450,00	48 448 450,00
2008 - 0014	Extentions (Abondement AP Récurrente)	3 100 000,00	40 750 000,00	40 750 000,00
2005 - 0013	Entretien, maintenance du patrimoine (Abondement AP récurrente)	500 000,00	13 452 479,57	12 758 815,47
2007 - 0013	Entretien, maintenance et conformité (Abondement AP récurrente)	320 000,00	16 415 826,10	16 148 375,46
2007 - 0725	EPS dans les lycées	400 000,00	6 350 000,00	6 350 000,00
2003 - 0730	Reconstruction LP Laloux (Abondement AP projet)	1 500 000,00	24 000 000,00	24 000 000,00
TOTAL		20 520 000,00	186 594 404,48	184 911 787,54

La réalisation des crédits de paiements

		DEPENSES				ETTES
	VOTE 2009 (1)	MANDATE 2009	RESTE A REALISER 2009	% (3)	VOTE 2009 (1)	REALISE 2009 (2)
Investissement	95 028 373,32	105 029 647,73	1 915,39	111%	485 536,00	1 394 362,59
Fonctionnement	5 949 092,93	4 758 749,80	1 042 935,74	98%	95 909,00	326 960,35
Total	100 977 466,25	109 788 397,53	1 044 851,13	110%	581 445,00	1 721 322,94

⁽¹⁾ Voté 2009 hors virements : BP + BS + DM(s)

I - PATRIMOINE IMMOBILIER DES LYCEES PUBLICS :

S'agissant de l'intervention de la région sur son patrimoine, en 2009, 58 nouvelles opérations de construction, restructuration ou gros entretien / grosse réparation ont été ouverte pour un budget global de 46,38 M€ en autorisations de programme nouvelles.

Ces opérations traitent en particulier de l'amélioration du cadre de vie des établissements et veillent sur la conformité réglementaire des équipements, par exemple:

- Lycée Jacques Cœur : mise en conformité demi-pension et évolution filière hôtellerie (mise à niveau sanitaire)
- Lycée Grandmont : mise aux normes Self O centre du restaurant scolaire (sols, murs ou plafonds...)
- Lycée agricole de Vendôme : mise en peinture générale des locaux. Réfection des sanitaires. Réfection foyer et remplacement Tableau Général Basse Tension.

Parallèlement, 20,52 M€ ont permis la poursuite de programmes précédemment engagés et ont notamment permis de voir aboutir les concours de :

- EREA (Enseignement Régional d'Enseignement Adapté) Eric Tabarly : restructuration.
- Lycée Mermoz : restructuration des ateliers,
- Lycée Jehan de Beauce : restructuration des ateliers,
- Lycée Claude de France : construction du gymnase.

Une cinquantaine d'opérations d'ampleur diverse a été livrée parmi lesquelles les plus significatives sont :

- L'ouverture en septembre 2009 du nouveau lycée agricole du Cher au Subdray
- L'ouverture du nouveau gymnase et de l'externat réhabilité du lycée Marceau de Chartres
- L'ouverture des ateliers reconstruits du lycée Maréchal Leclerc de St Jean de la Ruelle

Enfin des opérations majeures se sont poursuivies et permettront des livraisons échelonnées à partir de 2010 :

- La restructuration du lycée Victor Laloux de Tours
- La deuxième phase de construction d'un nouveau pôle scientifique et Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles (CPGE) du lycée Pothier de Orléans
- La restructuration des internats du lycée Rémi Belleau de Nogent le Rotrou
- La reconstruction du restaurant scolaire et la restructuration générale du secteur de l'hôtellerie restauration du lycée hôtelier de Blois.

⁽²⁾ Titres émis

^{(3) (}Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

La programmation des opérations à venir ou les études de faisabilité ou d'impact concernant les demandes des établissements se sont poursuivies engageant un budget global de l'ordre de 350 000 €: 15 programmes ont été finalisés en 2009, 14 programmes sont en cours et 2 nouveaux programmes ont été lancés,

En maintenance courante, l'exercice 2009 a vu la réalisation de plus de 300 opérations d'investissement concernant à la fois des améliorations du cadre de vie, la mise en conformité partielle de certains sites ou le renouvellement d'installations techniques en fin de vie.

En fonctionnement, plus de 500 commandes de travaux ont été passées. Il s'agit notamment de travaux de peinture et rénovation des revêtements, de réparations diverses des installations techniques et de maintien du clos et couvert des bâtiments, afin d'assurer une continuité d'activité dans les lycées.

Enfin, l'activité des équipes mobiles (EMOP) de Bourges, Châteauroux et Saint-Jean de Braye a permis d'offrir à plusieurs lycées, un service supplémentaire de réalisation de travaux dans les conditions de réactivité et de qualité caractérisant ces équipes.

II - AIDE A L'INVESTISSEMENT POUR LES LYCEES PRIVES :

Concernant l'aide à l'investissement pour les établissements privés, les 5 000 000 € votés ont été consacrés principalement à la restructuration-extension du lycée Saint Joseph à Vierzon, à la reconstruction (2ème tranche) de la Maison Familiale Rurale de Sepmes (37) et à la construction d'un internat filles au lycée agricole Sainte Cécile à Montoire (41).

III - LES EQUIPEMENTS:

Les dotations en équipements pédagogiques et fonctionnels répondent à des besoins qui peuvent êtres classés dans 4 thématiques et pour un montant total de 16 500 000 € :

- L'accompagnement d'opérations de restructuration immobilières partielles ou complètes, telle la reconstruction des ateliers du lycée Maréchal LECLERC (montant total : 4 063 000 €).
- La fourniture d'équipements fonctionnels utilisés dans le cadre de l'entretien général du lycée et de la restauration scolaire avec un effort particulier consenti dans le cadre de l'opération Self' O Centre.
- La fourniture d'équipements pédagogiques et mobiliers scolaires destinés à remplacer les matériels obsolètes ou, à accompagner l'ouverture de nouvelles filières. Un effort important a été consenti pour tenir compte de la réforme de l'enseignement professionnel qui a créé les bacs professionnels en 3 ans (4 930 000 €).
- Les équipements TICE, essentiellement constitués d'ordinateurs pour les élèves, et de tableaux blanc interactifs. On notera ici la forte poussée des demandes d'équipement informatique liée à l'impact naissant des Espaces numériques de travail (ENT) (4 600 000 €).

Domaine : Fonctionnement des établissements

Programme : Fonctionnement des établissements du second degré

La réalisation des crédits de paiements

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2009 (1)	MANDATE 2009	RESTE A REALISER 2009	% (3)	VOTE 2009 (1)	REALISE 2009 (2)
Investissement	0,00	17 270,46	0,00	0%	0,00	0,00
Fonctionnement	117 913 338,00	116 031 281,92	1 501 568,38	100%	10 103 500,00	10 448 947,82
Total	117 913 338,00	116 048 552,38	1 501 568,38	100%	10 103 500,00	10 448 947,82

⁽¹⁾ Voté 2009 hors virements : BP + BS + DM(s)

DOTATION DE FONCTIONNEMENT DES LYCEES PUBLICS

Cette dotation de fonctionnement aux établissements publics représente un peu plus de 68% du programme avec 30 414 737 € de mandaté.

FORFAIT D'EXTERNAT (PART MATERIEL)

Conformément à l'application du principe de parité inscrit dans la loi (coût moyen d'un élève de lycée public + 5 %), les lycées privés sous contrat de l'Éducation Nationale ont vu leur dotation augmenter dans les mêmes proportions que celle des établissements publics.

Le mandaté 2009 s'élève à 5 630 686 € soit un peu plus de 13% du programme.

FORFAIT D'EXTERNAT (PART PERSONNEL)

Transférée aux Régions au 1^{er} janvier 2007 en application de la loi du 13 août 2004 relative aux transferts de compétence, une dotation correspondant au financement des personnels Agents des Lycées a été versée aux lycées privés, selon les modes de calcul antérieurement appliqués par l'Etat.

Cette dépense est compensée par une recette incluse dans les dotations de compensation versées par l'Etat.

Le montant sur ce poste s'établit en 2009 à 3 307 930 € soit près de 7% du mandaté du programme.

DOTATION EPS DES LYCEES PUBLICS

La Région rembourse pour les lycées qui ne possèdent pas d'installations sportives propres ou suffisantes, le coût de la location des installations sportives extérieures et du transport (convention tripartite). En 2009, 125 conventions ont ainsi été passées pour un mandaté de 1 526 619 €.

FORFAIT EPS DES LYCEES PRIVES

Ce forfait correspond à la subvention versée aux lycées privés sous contrat relevant du Ministère de l'Education Nationale. Son évolution, au titre de la parité, suit celle de la dotation EPS versée aux lycées publics.

⁽²⁾ Titres émis

^{(3) (}Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

33 lycées privés sous contrat ont bénéficié en 2009 d'une subvention pour un montant mandaté total de 289 965 €.

TRANSPORT DES ELEVES:

Les dépenses imputées sur cette opération concernant principalement le transport des internes quand le lycée ne possède pas d'internat ou quand des travaux sont exécutés dans un lycée obligeant à déplacer des élèves.

Le mandaté 2009 s'établit à 361 595 €.

Domaine : Politiques régionales

Programme : Mobilité des lycéens

La réalisation des crédits de paiements

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2009 (1)	MANDATE 2009	RESTE A REALISER 2009	% (3)	VOTE 2009 (1)	REALISE 2009 (2)
Investissement	0,00	0,00	0,00	0%	0,00	0,00
Fonctionnement	3 396 565,58	2 800 558,36	505 204,26	97%	173 826,00	208 846,73
Total	3 396 565,58	2 800 558,36	505 204,26	97%	173 826,00	208 846,73

⁽¹⁾ Voté 2009 hors virements : BP + BS + DM(s)

En 2009, le nombre de lycéens qui ont bénéficié de la politique de mobilité est en progression sur les 3 dispositifs proposés :

- actions internationales : 596 lycéens (110 000 €) ;
- stages professionnels « Léonardo » : 406 lycéens (325 000 €) ;
- Trans' Europe Centre : 7 163 lycéens (2 594 000 €).

Les stages professionnels Léonardo sont cofinancés par le Fonds Social Européen pour une somme de 208 846 €.

Programme : Egalité des chances

La réalisation des crédits de paiements

La l'ealisation des credits de palements									
			RECETTES						
	VOTE 2009 (1)	I REALISE		% (3)	VOTE 2009 (1)	REALISE 2009 (2)			
Investissement	0,00	0,00	0,00	0%	0,00	0,00			
Fonctionnement	4 127 148,41	2 575 112,78	376 828,15	72%	0,00	24 513,76			
Total	4 127 148,41	2 575 112,78	376 828,15	72%	0,00	24 513,76			

⁽¹⁾ Voté 2009 hors virements : BP + BS + DM(s)

⁽²⁾ Titres émis

^{(3) (}Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

⁽²⁾ Titres émis

^{(3) (}Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Au titre de la politique d'accompagnement éducatif, la Région Centre a maintenu le financement des dispositifs de prévention et de soutien (point station, Service d'Assistance Pédagogique A Domicile en faveur des lycéens malades ou accidentés [SAPAD], Union Nationale du Sport Scolaire [UNSS]), et l'accompagnement des manifestations éducatives (concours, promotion des métiers, radio-lycées, journée de lutte contre le Sida...).

Le dispositif « Lycéen-citoyen » a été généralisé et les thématiques élargies pour un montant global de 95 500 €.

Dans le cadre des 6 mesures jeunes contre la crise, la Région Centre a financé à hauteur de 500 € maximum les projets individuels « jeunes d'avenir ».

Au titre de l'égalité des chances, elle a poursuivi sa politique de gratuité des manuels scolaires et d'aide à l'achat des consommables par subventions aux lycées.

Par ailleurs elle a attribué aux jeunes entrants en sections professionnelles un chèque d'aide à l'achat du 1^{er} équipement (6931 lycéens pour un montant de 415 000 €).

Enfin la Région a cofinancé le dispositif « français Langue Etrangère » et a étendu son dispositif « aide aux devoirs » (13 lycées pour 42 500 €).

Programme: Information et orientation

La réalisation des crédits de paiements

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2009 (1)	MANDATE 2009	RESTE A REALISER 2009	% (3)	VOTE 2009 (1)	REALISE 2009 (2)
Investissement	0,00	0,00	0,00	0%	0,00	0,00
Fonctionnement	1 143 534,48	749 079,26	298 925,78	92%	50 000,00	0,00
Total	1 143 534,48	749 079,26	298 925,78	92%	50 000,00	0,00

⁽¹⁾ Voté 2009 hors virements : BP + BS + DM(s)

La Région Centre a poursuivi sa politique de partenariat avec l'ONISEP (Office National d'Information sur les Enseignements et les Professions), le CRIPTARC (Complexe Régional d'Information Pédagogique et Technique Agricole de la Région Centre) et le CRDP (Centre National de Documentation Pédagogique) pour un montant de 124 000 €.

Elle a également subventionné l'organisation de 10 forums et salons départementaux d'information et d'orientation et financé la participation des établissements de formation aux salons de l'étudiant d'Orléans, des Artisanales de Chartres et des métiers d'art d'Orléans. Le montant global est de 414 000 €.

Enfin, la Région a organisé en 2009 la fin de l'opération des 40èmes Olympiades des Métiers.

⁽²⁾ Titres émis

^{(3) (}Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Programme : Frais de personnel

La réalisation des crédits de paiements

	DEPENSES				RECETTES				
	VOTE 2009 (1)	MANDATE 2009	RESTE A REALISER 2009	% (3)	VOTE 2009 (1)	REALISE 2009 (2)			
Investissement	0,00	0,00	0,00	0%	0,00	0,00			
Fonctionnement	71 780 864,46	70 781 093,43	0,00	99%	1 626 400,00	2 141 054,91			
Total	71 780 864,46	70 781 093,43	0,00	99%	1 626 400,00	2 141 054,91			

⁽¹⁾ Voté 2009 hors virements : BP + BS + DM(s)

Sont imputés sur ce programme les frais de personnel (masse salariale) des agents concernés par la décentralisation au titre de la loi du 13 août 2004, relevant du Ministère de l'Education Nationale ou du Ministère de l'Agriculture.

La masse salariale se compose des salaires et charges des agents titulaires, des agents non titulaires (agents sur poste vacant et remplaçants) et des agents en contrat aidé.

Le taux de réalisation des dépenses 2009 est de 98,6%.

Les recettes de ce programme d'action, se composent du remboursement par l'Etat du salaire brut des agents en contrat aidé à hauteur d'environ 70%, des salaires et charges des autres agents et des indemnités journalières de sécurité sociale pour les non titulaires perçues par le Conseil régional dans le cadre de la subrogation.

Le taux de réalisation des recettes est de 131,6 %.

Il provient exclusivement des remboursements de l'Etat plus importants que prévus, sur une partie des salaires bruts des agents employés en contrat aidé (280 à ce jour pour la collectivité) et des indemnités journalières de sécurité sociale pour les non titulaires.

⁽²⁾ Titres émis

^{(3) (}Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES

BILAN

Malgré le contexte économique et financier difficile et l'insuffisante compensation pour des charges transférées, la Région a poursuivi son effort de soutien à la formation de professionnels qualifiés dans le secteur sanitaire et social. Il s'agit de poursuivre la mise en œuvre du schéma régional des formations sanitaires et sociales 2008-2013, voté en décembre 2007.

Cet effort s'est manifesté à plusieurs niveaux.

Pour le financement du fonctionnement des établissements de formation, la Région a voté des crédits de paiements à hauteur de 23 M€ destinés à accompagner l'évolution des formations et d'augmenter les possibilités d'accès à certaines d'entre elles :

- augmentation des quotas de masseurs-kinés, qui est passé de 40 à 60,
- ouverture de 30 places pour la formation d'aide médico-psychologique à la voie directe.

La mise en œuvre du programme pluriannuel d'investissement 2008-2011 s'est poursuivie en 2009, avec l'attribution de subventions permettant d'améliorer les conditions d'accueil dans les instituts (travaux d'aménagement et de rénovation) et d'enseignement (remplacement et nouvelles acquisition de matériels pédagogiques et informatiques). L'un des projets a porté sur le relogement de l'Institut Régional de Formations en Masso-Kinésithérapie (IRFMK) qui s'est concrétisé pour la rentrée de septembre 2009 : les 3 promotions de cette formation sont désormais regroupées dans de nouveaux locaux, plus vastes et entièrement rénovés sur le site de l'Université d'Orléans – La Source.

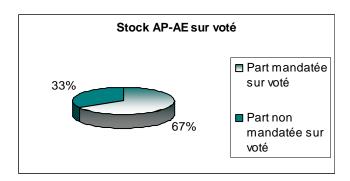
La Région s'est également attachée à renforcer et optimiser les bourses d'études. Ainsi le bénéfice du 6ème échelon de bourse a été étendu aux formations sociales depuis la rentrée de septembre-octobre 2009. Parallèlement, le versement des bourses a été accéléré, afin de permettre aux étudiants de bénéficier des premiers versements dès leur entrée en formation. Cette dernière mesure avait émergé lors des comités de parole organisés régulièrement entre la Région et les représentants des élèves et étudiants.

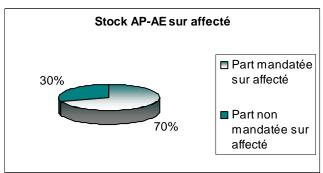
De plus, les actions du Plan des Métiers au service des personnes handicapées et des personnes âgées dépendantes se sont poursuivies en 2009, permettant d'atteindre un taux de consommation de plus de 90% des crédits dévolus par l'ensemble des financeurs.

Le stock des AP/AE

	Montant des AP-AE	Montant	Reste à affecter sur	Montant	Reste à mandater sur	Reste à mandater sur
	vivantes¹ au	affecté au	voté au	mandaté au	voté au	affecté au
	31/12/2009	31/12/2009	31/12/2009	31/12/2009	31/12/2009	31/12/2009
AP/AE	(1)	(2)	(3) = (1) - (2)	(4)	(5) = (1) - (4)	(6) = (2) - (4)
AP	14 650 000,00	12 515 534,00	2 134 466,00	6 752 706,00	7 897 294,00	5 762 828,00
AE	26 707 140,00	26 707 140,00	0,00	20 788 261,00	5 918 879,00	5 918 879,00

¹AP-AE qui font encore l'objet de mandatement



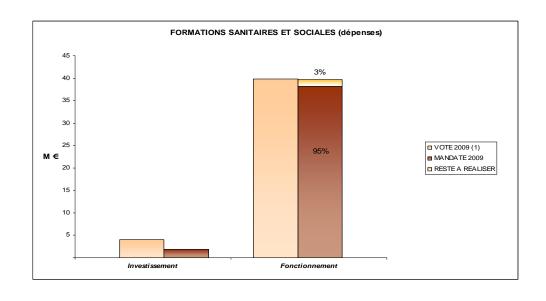


La réalisation globale des crédits de paiements

	DEPENSES				RECE	ΓTES
Formations Sanitaires et Sociales	VOTE 2009 (1)	MANDATE 2009	RESTE A REALISER 2009	% (3)	VOTE 2009 (1)	REALISE 2009 (2)
Investissement	4 000 000,00	1 884 248,02	0,00	47%	0,00	0,00
Fonctionnement	39 872 749,22	38 194 715,51	1 529 721,25	100%	1 276 000,00	957 400,00
Total	43 872 749,22	40 078 963,53	1 529 721,25	95%	1 276 000,00	957 400,00

⁽¹⁾ Voté 2009 hors virements : BP + BS + DM(s)

⁽²⁾ Titres émis (3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté



Programme : Financement des écoles et instituts de formation

La réalisation des crédits de paiements

La realisation des credits de palements							
	DEPENSES				RECE	TTES	
	VOTE 2009 (1)	MANDATE 2009	RESTE A REALISER 2009	% (3)	VOTE 2009 (1)	REALISE 2009 (2)	
Investissement	0,00	0,00	0,00	0%	0,00	0,00	
Fonctionnement	29 622 387,50	28 695 893,00	916 105,11	100%	0,00	0,00	
Total	29 622 387,50	28 695 893,00	916 105,11	100%	0,00	0,00	

⁽¹⁾ Voté 2009 hors virements : BP + BS + DM(s)

Le montant des crédits votés en 2009 pour le fonctionnement des établissements de formations sanitaires et sociales s'est établit à 29,6 M€, répartit comme suit :

- 6,2 M€ pour les 3 établissements de formation du secteur social,
- 23,4 M€ pour les 17 établissements de formation du secteur sanitaire.

Concernant le <u>financement des formations du secteur sanitaire pour 2009</u>, l'Etat a acté la revalorisation du droit à compensation pour un montant de 1,48 M€ (arrêté du 24 mars 2009). Cet ajustement s'appuyait sur les travaux d'évaluation réalisés courant 2008 par la mission conjointe des Inspections Générales de l'Administration, des Finances et des Affaires Sociales, concluant à la nécessité de modifier les bases de calcul de la compensation et d'y intégrer des financements liés aux effets apparus en 2007 de mesures anciennes et nouvelles décidées par l'Etat.

Au final, le droit à compensation pour le financement des formations du secteur sanitaire s'établit à 20,918 M€, pour 2009, soit 2,5 M€ de moins que le coût réel.

En 2009, l'Assemblée plénière régionale a abondé le budget des formations sanitaires, pour un montant de 945 000 €, destiné au financement de mesures nouvelles:

- 1^{ère} année pleine pour le fonctionnement de l'extension de l'Institut de Formations Paramédicales d'Orléans,
- emménagement de l'Institut Régional de Formations en Masso-Kinésithérapie dans ses nouveaux locaux sur le site de l'université d'Orléans,
- 1^{ère} année pleine de prise en charge des frais de scolarité pour les étudiants de l'Institut de Formation des Techniciens en Analyses Biomédicales.

En ce qui concerne le <u>financement des établissements du secteur social en 2009</u>, la Région a décidé d'élargir l'accès à la formation au diplôme d'Etat d'aide médico-psychologique (AMP), en finançant 30 places de formation à la voie directe (élèves sortant du système scolaire). Le coût de cette mesure nouvelle est d'environ 67 000 €.

⁽²⁾ Titres émis

^{(3) (}Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Programme : Construction, aménagement, réhabilitation

La réalisation des crédits de paiements

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2009 (1)	MANDATE 2009	RESTE A REALISER 2009	% (3)	VOTE 2009 (1)	REALISE 2009 (2)
Investissement	4 000 000,00	1 884 248,02	0,00	0%	0,00	0,00
Fonctionnement	0,00	1 523,02	0,00	0%	0,00	0,00
Total	4 000 000,00	1 885 771,04	0,00	47%	0,00	0,00

⁽¹⁾ Voté 2009 hors virements : BP + BS + DM(s)

2009 constitue la deuxième année de mise en œuvre du Programme Prévisionnel d'Investissement décidé par la Région pour la période 2008-2011. Les crédits dédiés à ce programme ont permis, en 2009, l'attribution de subventions d'investissements pour un montant total de 3,5 M€.

Ces subventions ont porté sur la réalisation de travaux et sur l'acquisition de matériels informatiques et pédagogiques ainsi que de mobilier.

Parallèlement, la Région a engagé auprès des établissements de formations sanitaires et sociales, une démarche de raccordement des sites d'enseignement au réseau régional haut débit, comme cela a déjà été fait pour les lycées et les Centres de Formation d'Apprentis. Le GIP Récia a été missionné par la Région pour la mise en œuvre de ce projet, qui va se dérouler sur 3 ans. Le coût global de cette opération est estimé à 3,28 M€.

Programme: Aides financières attribuées aux élèves étudiants

La réalisation des AP/AE votées en 2009

AP/AE Pluriannuelles

N° AP/AE	Libellés des enveloppes	Montant de l'AP/AE au 31/12/2009	Montant affecté au 31/12/2009
2009 - 3008	Bourses secteur sanitaire	7 000 000,00	7 000 000,00
2009 - 3009	Bourses secteur social	2 550 000,00	2 550 000,00
TOTAL		9 550 000,00	9 550 000,00

La réalisation des crédits de paiements

		DEPENSES			RECETTES	
	VOTE 2009 (1)	MANDATE 2009	RESTE A REALISER 2009	% (3)	VOTE 2009 (1)	REALISE 2009 (2)
Investissement	0,00	0,00	0,00	0%	0,00	0,00
Fonctionnement	8 809 602,35	8 792 409,40	32 086,23	100%	0,00	0,00
Total	8 809 602,35	8 792 409,40	32 086,23	100%	0,00	0,00

⁽¹⁾ Voté 2009 hors virements : BP + BS + DM(s)

⁽²⁾ Titres émis

^{(3) (}Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

⁽²⁾ Titres émis

^{(3) (}Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

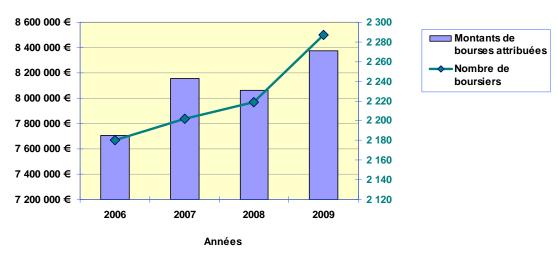
Au titre de l'année 2009, 36 % des étudiants du secteur sanitaire et social ont bénéficié d'une bourse régionale d'études. Le secteur sanitaire compte 5 035 étudiants et le secteur social 1 310.

Le volume financier dédié à l'attribution de bourses s'est élevé à près de 9 M€ (6,5 M€ pour le secteur sanitaire et 2,5 M€ pour le secteur social).

Le cadre d'intervention d'attribution des bourses du secteur sanitaire et social a évolué en mai 2009, par l'introduction des 3 points suivants :

- la réglementation nationale a ouvert le diplôme d'Etat d'Aide Médico-Psychologique (AMP) et le diplôme de Préparateur en Pharmacie Hospitalière à la voie directe. Ils ont été intégrés à la liste des diplômes éligibles à la bourse d'études.
- les élèves en formations modulaires dites « cursus partiel » peuvent désormais déposer une demande de bourse, au même titre que les élèves en formation dispensée « à temps plein ».
- l'élargissement du sixième échelon de bourse (montant net annuel 6 600 €) au secteur social. L'impact financier de cette mesure représente environ 713 000 €.





Par arrêtés en date du 24 mars 2009, le droit à compensation pour l'attribution des bourses aux élèves et étudiants du secteur sanitaire et social a été revalorisé globalement de 1,66 M€. Ce droit à compensation est donc porté à 4,45 M€ pour 2009.

Programme : Structuration des dispositifs de formation

La réalisation des crédits de paiements

La realisation des credits de palements								
		DEPENSES			RECETTES			
	VOTE 2009 (1)	MANDATE 2009	RESTE A REALISER 2009	% (3)	VOTE 2009 (1)	REALISE 2009 (2)		
Investissement	0,00	0,00	0,00	0%	0,00	0,00		
Fonctionnement	1 440 759,37	704 890,09	581 529,91	89%	1 276 000,00	957 400,00		
Total	1 440 759,37	704 890,09	581 529,91	89%	1 276 000,00	957 400,00		

⁽¹⁾ Voté 2009 hors virements : BP + BS + DM(s)

⁽²⁾ Titres émis

^{(3) (}Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Le schéma régional des formations sanitaires et sociales

En 2009, la mise en œuvre du Schéma Régional des Formations Sanitaires et Sociales a porté plus particulièrement sur les thématiques suivantes :

- l'augmentation du nombre de professionnels qualifiés :

- o augmentation du quota des masseurs kinésithérapeutes depuis la rentrée de septembre 2009 (de 40 à 60) à l'Institut Régional de Formation en Masso-Kinésithérapie d'Orléans,
- o financement régional de 30 places de formation au diplôme d'Etat d'aide médicopsychologique à L'Ecole Régionale du Travail Social (ERTS) d'Olivet (45) et l'Institut du Travail Social (ITS) de Tours ;
- la formation de personnes salariées de l'aide à domicile via la programmation 2009 des actions issues de l'accord cadre ADEC 2008/2010 (Accord de développement des emplois et des compétences) signé avec les branches professionnelles de l'aide à domicile, des emplois familiaux et des Familles rurales. Plus de 2500 personnes ont bénéficié de ces formations.
- le développement de l'apprentissage: une section expérimentale d'assistant de service sociale a été ouverte à Chartres avec 5 apprenties (support: Ecole régionale du travail social d'Olivet) et une section expérimentale a été ouverte à Tours pour 17 étudiants infirmiers de 3^{ème} année (support: Institut Régional de Formation Sanitaire et Sociale de la Croix-Rouge Française).
- *l'accompagnement des formateurs des instituts de formation sanitaire*: il s'est traduit en 2009 par une formation de formateurs confiée au département des sciences de l'Education de l'Université François Rabelais de Tours sur l'analyse des pratiques professionnelles.

Le plan des métiers au service des personnes handicapées et âgées dépendantes

Ce plan a fait l'objet d'un accord cadre signé le 22 juillet 2008 entre la Secrétaire d'Etat à la solidarité, le Président du Conseil régional du Centre et le directeur de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA). Sa durée s'est étalée du 1^{er} septembre 2008 au 31 décembre 2009. Il a mobilisé des financements de la Région, de la CNSA et des branches professionnelles via leurs Organismes Paritaires Collecteurs Agréées (OPCA). Ainsi, la Région a reçu des recettes couvrant en partie les dépenses qu'elle a réalisées dans le cadre de ce Plan des Métiers.

Ce plan a permis de former, en 2009, 700 personnes sur le secteur de l'aide aux personnes dépendantes. Les actions menées ont permis d'agir tant sur l'augmentation de personnes diplômées que sur l'adaptation à l'emploi des personnes salariées ou en contrats aidés.

Ainsi, les cursus partiels de formation d'aide-soignant ont permis de diplômer 120 aides-soignants en plus des 850 déjà diplômés par ailleurs au titre de la formation en parcours complet. Par ailleurs, 40 cadres ou directeurs d'établissements médico-sociaux sont engagés sur des formations diplômantes qui les mèneront aux diplômes du Certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable des unités d'intervention sociale (CAFERUIS) ou du Certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissements de services ou d'intervention sociale (CAFDESIS).

Par ailleurs, les principales actions d'adaptation à l'emploi ont concerné :

- la mise en œuvre d'un plan régional de formation à la prise en charge de l'autisme (120 professionnels formés) ;
- la mise en place de la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences dans 19 établissements médico-sociaux ;
- la formation au tutorat (60 professionnels formés) ;

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

BILAN

L'engagement de la Région pour les constructions immobilières universitaires, facteur essentiel de l'attractivité de l'enseignement supérieur, s'est fortement renforcé. Près de 5 M€ ont ainsi été investis en 2009 dans le cadre du Contrat de Projets Etat-Région.

La mesure Mobi-Centre (mobilité internationale des étudiants) a été élargie aux formations hors Europe à partir de la rentrée universitaire 2009. Cette évolution était fortement attendue par les étudiants aussi bien que par leurs établissements, pour lesquels l'ouverture internationale est un enjeu important.

Les modalités de la mesure phare Ordi-Centre ont été modifiées. Jusque là, les ordinateurs portables étaient mis à disposition à titre temporaire, et pouvaient être ensuite rachetés par les étudiants qui le souhaitaient. Depuis la rentrée universitaire 2008, les ordinateurs portables sont attribués à titre gratuit aux étudiants de Master 1 et de première année de cycle ingénieur et grandes écoles de commerce. Cette simplification de la mesure, conjuguée à la baisse des prix des matériels informatiques, a permis une économie importante pour la Région. Dans le même temps, la mesure a pu être élargie aux étudiants inscrits dans des formations de niveau supérieur au baccalauréat, contraints par leur handicap à l'utilisation d'un ordinateur pour suivre leurs études.

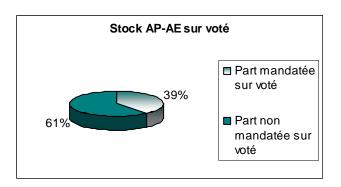
Toujours dans l'objectif d'une véritable égalité des chances dans l'accès aux études supérieures, la Région soutient l'installation de salles informatiques libre-service dans les résidences étudiantes. 21 salles multimédia ont ainsi été équipées en fin d'année 2009.

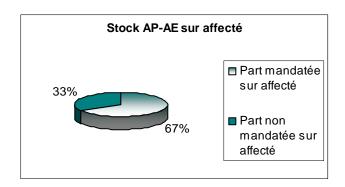
Dans le cadre des mesures dédiées spécifiquement aux jeunes, durement atteints par la crise socio-économique, la Région a mis en place une aide de 100 € pour la souscription de la couverture complémentaire de santé des étudiants. Cette aide a bénéficié aux étudiants les plus en difficulté, bénéficiaires de bourses attribuées sur critères sociaux.

Le stock des AP/AE

						Б
	Montant des		Reste à		Reste à	Reste à
	AP-AE	Montant	affecter sur	Montant	mandater sur	mandater sur
	vivantes¹ au	affecté au	voté au	mandaté au	voté au	affecté au
	31/12/2009	31/12/2009	31/12/2009	31/12/2009	31/12/2009	31/12/2009
AP/AE	(1)	(2)	(3) = (1) - (2)	(4)	(5) = (1) - (4)	(6) = (2) - (4)
AP	29 921 600,00	13 673 526,00	16 248 074,00	7 572 136,00	22 349 464,00	6 101 390,00
AE	13 669 641,00	11 744 272,00	1 925 369,00	9 420 081,00	4 249 560,00	2 324 191,00

¹AP-AE qui font encore l'objet de mandatement

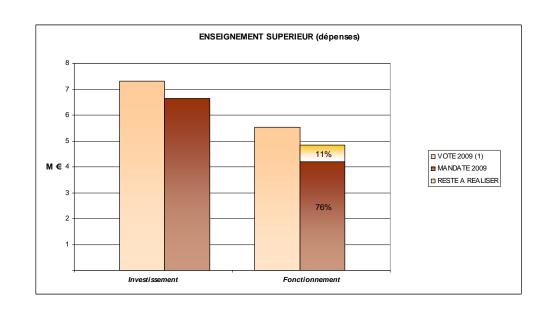




La réalisation globale des crédits de paiements

آ	DEPENSES				REC	ETTES
Enseignement Supérieur	VOTE 2009 (1)	MANDATE 2009	RESTE A REALISER 2009	% (3)	VOTE 2009 (1)	REALISE 2009 (2)
Investissement	7 313 000,00	6 646 537,33	0,00	91%	0,00	94 313,55
Fonctionnement	5 519 503,50	4 201 668,33	645 985,40	88%	0,00	400,00
Total	12 832 503,50	10 848 205,66	645 985,40	90%	0,00	94 713,55

⁽¹⁾ Voté 2009 hors virements : BP + BS + DM(s) (2) Titres émis (3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté



Programme : Construction, Aménagement, Réhabilitation, Equipement

La réalisation des AP/AE votées en 2009

AP/AE Pluriannuelles

N° AP/AE	Libellés des enveloppes	Montant de l'AP/AE au 31/12/2009	Montant affecté au 31/12/2009
2009 - 7612	GP - Réhabilitation Bretonneau de Tours	1 000 000,00	1 000 000,00
2009 - 1400	Equipement de la maison de l'étudiant	150 000,00	150 000,00
2009 - 7617	GP - Extension médecine 2ème phase	2 250 000,00	0,00
2009 - 41014	CG 41 - ENSNP	73 000,00	73 000,00
TOTAL		3 473 000,00	1 223 000,00

La réalisation des crédits de paiements

	DEPENSES				RECE	TTES
	VOTE 2009 (1)	MANDATE 2009	RESTE A REALISER 2009	% (3)	VOTE 2009 (1)	REALISE 2009 (2)
Investissement	4 128 000,00	4 817 904,22	0,00	117%	0,00	94 313,55
Fonctionnement	235 000,00	235 000,00	0,00	100%	0,00	0,00
Total	4 363 000,00	5 052 904,22	0,00	116%	0,00	94 313,55

⁽¹⁾ Voté 2009 hors virements : BP + BS + DM(s)

La montée en puissance du volet immobilier universitaire du Contrat de Projets Etat-Région s'est traduite par l'attribution de subventions régionales pour les opérations suivantes :

- aménagement et équipement de la Faculté de Droit dans la Salle d'Armes à Bourges,
- construction d'une annexe au Laboratoire Plasmas Lasers d'Orléans,
- équipement du Restaurant Universitaire de Chartres,
- reconstruction du Laboratoire Energétique Explosions Structures de Bourges,
- financement des études préalables à la construction de la Faculté de Médecine sur le site de La Riche.

Au total près de 5 M€ ont ainsi été mandatés, correspondant à 1/7ème du montant prévu pour toute la durée du Contrat de Projets.

L'opération de rénovation des façades de l'Ecole Nationale d'Ingénieurs du Val-de-Loire a été poursuivie, pour faire face aux malfaçons constatées dans la construction. La Région anticipe ainsi les conclusions d'une procédure judiciaire longue et aléatoire afin de conserver à cette école un cadre d'étude et de vie agréable et attractif.

⁽²⁾ Titres émis

^{(3) (}Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Programme : Mobilité internationale des étudiants

La réalisation des crédits de paiements

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2009 (1)	MANDATE 2009	RESTE A REALISER 2009	% (3)	VOTE 2009 (1)	REALISE 2009 (2)
Investissement	0,00	0,00	0,00	0%	0,00	0,00
Fonctionnement	2 795 569,50	2 064 967,68	341 287,20	86%	0,00	0,00
Total	2 795 569,50	2 064 967,68	341 287,20	86%	0,00	0,00

⁽¹⁾ Voté 2009 hors virements : BP + BS + DM(s)

Malgré son extension aux formations hors Europe, le budget de la mesure Mobi-Centre est resté dans l'enveloppe initialement prévue. Environ 2000 étudiants ont pu bénéficier d'une aide, pour des séjours à l'étranger d'une durée moyenne proche de 6 mois, et de 3,5 mois pour les stages.

Programme : TIC et Enseignement Supérieur

La réalisation des AP/AE votées en 2009

AP/AE Annuelles

N° AP/AE	Libellés des enveloppes	Montant de l'AP/AE au 31/12/2009	Montant affecté au 31/12/2009
2009 - 1475	Fournitures d'ordinateurs portables	2 200 000,00	2 200 000,00
2009 - 0475	Maintenance Ordinateurs portables	300 000,00	300 000,00
TOTAL		2 500 000,00	2 500 000,00

AP/AE Pluriannuelles

N° AP/AE	Libellés des enveloppes	Montant de l'AP/AE au 31/12/2009	Montant affecté au 31/12/2009
2009 - 0460	Université numérique	250 000,00	33 927,00
2009 - 2475	Fournitures d'ordinateurs fixes	1 200 000,00	500 000,00
TOTAL		1 450 000,00	533 927,00

La réalisation des crédits de paiements

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2009 (1)	MANDATE RESTE A REALISER 2009 2009		% (3)	VOTE 2009 (1)	REALISE 2009 (2)
Investissement	3 185 000,00	1 828 633,11	0,00	57%	0,00	0,00
Fonctionnement	1 988 934,00	1 891 300,65	224 698,20	106%	0,00	400,00
Total		•	224 698,20	76%	0,00	400,00

⁽¹⁾ Voté 2009 hors virements : BP + BS + DM(s)

⁽²⁾ Titres émis

^{(3) (}Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

⁽²⁾ Titres émis

^{(3) (}Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Pour une meilleure maîtrise du coût de l'opération Ordi-Centre et un allègement des charges de travail induites par sa mise en œuvre, il a été décidé, à partir de la rentrée universitaire 2008, de donner sans contrepartie financière l'ordinateur portable aux étudiants éligibles. Le don a entraîné une baisse conséquente des coûts d'achat et de maintenance des ordinateurs portables, dont l'impact budgétaire s'est manifesté pleinement à partir de 2009.

Pendant l'année universitaire 2008-2009, la mesure Ordi-Centre enregistre une augmentation des fournitures d'ordinateurs portables de l'ordre de 6 % (3 600 bénéficiaires) par rapport à l'année précédente.

Le renouvellement de la moitié des ordinateurs fixes installés dans les salles libre-service des universités, initialement envisagé en 2009, a été décalé au début de l'année 2010.

Programme : Accès à une couverture santé complémentaire

La réalisation des crédits de paiements

· · · · · · · · · · · · · · · · · ·									
	DEPENSES				RECETTES				
	VOTE 2009 (1)	MANDATE 2009	RESTE A REALISER 2009	% (3)	VOTE 2009 (1)	REALISE 2009 (2)			
Investissement	0,00	0,00	0,00	0%	0,00	0,00			
Fonctionnement	500 000,00	10 400,00	80 000,00	18%	0,00	0,00			
Total	500 000,00	10 400,00	80 000,00	18%	0,00	0,00			

⁽¹⁾ Voté 2009 hors virements : BP + BS + DM(s)

Le dispositif mis en place en 2009 a pour objectif de répondre aux difficultés rencontrées par les étudiants les plus défavorisés pour accéder à une couverture complémentaire de santé. Les bénéficiaires de la mesure sont les étudiants de moins de 26 ans, boursiers des échelons 5 et 6.

⁽²⁾ Titres émis

^{(3) (}Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

RECHERCHE, TECHNOLOGIE ET INNOVATION

BILAN

L'année 2009 a vu l'adoption par l'assemblée régionale de la stratégie régionale de l'innovation dont deux des objectifs visent à renforcer les capacités d'innovation et de recherche des entreprises, et le développement des coopérations entre entreprises, organismes de recherche et centres de formation.

Dans ce cadre, la poursuite de la montée en puissance du dispositif CAP R&D soutenant les projets de recherche et de développement des entreprises régionales est à signaler.

La Région a également poursuivi son soutien aux pôles de compétitivité et financé le démarrage de nouveaux projets collaboratifs entre entreprises et laboratoires de recherche.

Les subventions accordées au titre de la valorisation de la recherche et du transfert de technologie ont bénéficié à l'Agence Régionale d'Innovation et de Transfert de Technologie (ARITT), aux universités et aux différentes structures de transfert de technologie.

Les opérations d'investissement réalisées au titre du « volet recherche » du Contrat de Projets Etat Région ont été l'objet de forts taux d'engagement. Des investissements supplémentaires hors Contrat de Projets ont été réalisés. Le budget consacré aux Appels à Projets de Recherche s'est inscrit en forte hausse et a dépassé 5 M€.

Malgré ces évolutions, le volume des mandatements en investissement est resté globalement inférieur aux prévisions. Cet état de fait s'explique en particulier par le retard pris par certains projets en raison d'aléas techniques ou financiers (marchés infructueux, changements dans les normes de certains équipements, difficultés de recrutement de personnel scientifique et technique, etc.).

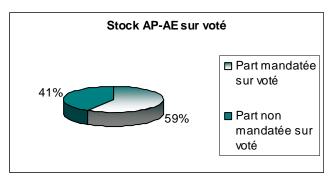
Le dispositif de bourses doctorales a permis le démarrage de 50 thèses de doctorat financées en tout ou partie par la Région.

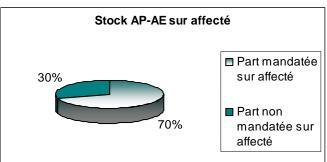
Les crédits mis en place pour le programme d'action « PRES » n'ont pu être affectés que partiellement, car le Pôle de Recherche « Centre Val de Loire Université » n'a finalement vu le jour officiellement qu'en mars 2010.

Le stock des AP/AE

	Montant des		Reste à		Reste à	Reste à
	AP-AE	Montant	affecter sur	Montant	mandater sur	mandater sur
	vivantes ¹ au	affecté au	voté au	mandaté au	voté au	affecté au
	31/12/2009	31/12/2009	31/12/2009	31/12/2009	31/12/2009	31/12/2009
AP/AE	(1)	(2)	(3) = (1) - (2)	(4)	(5) = (1) - (4)	(6) = (2) - (4)
AP	70 669 682,00	61 051 467,00	9 618 215,00	44 467 575,00	26 202 107,00	16 583 892,00
AE	18 425 575,00	15 255 345,00	3 170 230,00	8 936 440,00	9 489 135,00	6 318 905,00

¹AP-AE qui font encore l'objet de mandatement

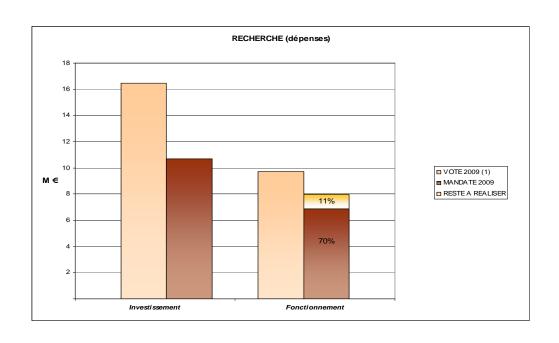




La réalisation globale des crédits de paiements

	DEPENSES				RECET	RECETTES	
Recherche et Technologie	VOTE 2009 (1)	MANDATE 2009	RESTE A REALISER 2009	% (3)	VOTE 2009 (1)	REALISE 2009 (2)	
Investissement	16 466 100,00	10 704 368,67	0,00	65%	0,00	0,00	
Fonctionnement	9 730 517,00	6 855 886,14	1 117 976,40	82%	120 000,00	0,00	
Total	26 196 617,00	17 560 254,81	1 117 976,40	71%	120 000,00	0,00	

⁽¹⁾ Voté 2009 hors virements : BP + BS + DM(s) (2) Titres émis (3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté



Domaine: Recherche et technologie

Programme : Pôle de compétitivité, de développement et transferts de technologie

La réalisation des AP/AE votées en 2009

AP/AE Annuelles

N° AP/AE	Libellés des enveloppes	Montant de l'AP/AE au 31/12/2009	Montant affecté au 31/12/2009
2009 - 0897	CAP Recherche et développement	2 000 000,00	1 463 204,00
2009 - 0422	Soutiens aux programmes de recherche et aux pôles de compétitivité	2 000 000,00	608 244,00
TOTAL		4 000 000,00	2 071 448,00

AP/AE Abondées

N° AP/AE	Libellés des AP/AE	Abondement	Montant de l'AP/AE au 31/12/2009	Montant affecté au 31/12/2009
2007 - 7504	GP - Biologie Santé Bien-être (Abondement AP CPER)	3 246 000,00	6 846 000,00	4 719 488,00
2007 - 7506	GP - Soutien aux actions de transfert de technologie (Abondement AP CPER)	1 000 000,00	1 935 000,00	607 114,33
TOTAL		4 246 000,00	8 781 000,00	5 326 602,33

La réalisation des crédits de paiements

	DEPENSES				RECE	TTES
	VOTE 2009 (1)	MANDATE 2009	RESTE A REALISER 2009	% (3)	VOTE 2009 (1)	REALISE 2009 (2)
Investissement	5 676 000,00	3 377 846,70	0,00	0%	0,00	0,00
Fonctionnement	2 043 388,20	1 435 525,49	161 545,20	78%	0,00	0,00
Total	7 719 388,20	4 813 372,19	161 545,20	64%	0,00	0,00

⁽¹⁾ Voté 2009 hors virements : BP + BS + DM(s)

Dix contrats d'appui aux projets Recherche & Développement (CAP R&D) ont été attribués en 2009 ; l'enveloppe prévue n'a pas été totalement consommée car les besoins ont été en partie couverts par des fonds FEDER.

Deux projets ont été engagés en faveur des pôles de compétitivité ELASTOPOLE et PROD'INNOV, pour un montant d'environ 350 000 €. Les financements sollicités auprès de la Région ont eu tendance à diminuer car plusieurs projets présentés impliquaient un partenariat interrégional, avec globalement un plus petit nombre d'entités à financer par la Région. D'autres projets impliquaient l'intervention de grands groupes, et non de PME et PMI que la Région souhaite privilégier.

⁽²⁾ Titres émis

^{(3) (}Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Des subventions ont été apportées au titre du Contrat de Projets pour les programmes de recherche CHIRE (CHIrurgie pour la Recherche et l'Enseignement), INTRAGENE (Infrastructure de Génomique Fonctionnelle), ICPA (Imagerie de la Cellule au Petit Animal), Imagerie ses Systèmes Biologiques, Institut des Ultrasons et PSAT (Pôle de Santé Animale de Tours). Le retard pris par certaines opérations n'a cependant pas permis d'atteindre le niveau de mandatement escompté.

Programme : Conventions avec les établissements publics

La réalisation des crédits de paiements

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2009 (1)	MANDATE 2009	RESTE A REALISER 2009	% (3)	VOTE 2009 (1)	REALISE 2009 (2)
Investissement	1 442 900,00	446 410,00	0,00	31%	0,00	0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0%	0,00	0,00
Total	1 442 900,00	446 410,00	0,00	31%	0,00	0,00

⁽¹⁾ Voté 2009 hors virements : BP + BS + DM(s)

Les mandatements non encore réalisés correspondent à des fins d'opération (projets du Centre National de la Recherche Scientifique et de l'Institut National de la Recherche Agronomique), décalées en 2010.

Programme : Développement de la recherche en région

La réalisation des AP/AE votées en 2009

AP/AE Annuelles

N° AP/AE	Libellés des enveloppes	Montant de l'AP/AE au 31/12/2009	Montant affecté au 31/12/2009
2009 - 0850	Appels à projets 2009	5 000 000,00	4 982 540,00
2009 - 1850	Appels à projets 2009	400 000,00	371 000,00
2009 - 0472	Bourses doctorales	3 525 000,00	3 525 000,00
TOTAL		8 925 000,00	8 878 540,00

AP/AE Pluriannuelles

N° AP/AE	Libellés des enveloppes	Montant de l'AP/AE au 31/12/2009	Montant affecté au 31/12/2009	
2009 - 1425	RMN	1 000 000,00	1 000 000,00	
TOTAL		1 000 000,00	1 000 000,00	

AP/AE Abondées

N° AP/AE	Libellés des AP/AE	Abondement	Montant de l'AP/AE au 31/12/2009	Montant affecté au 31/12/2009
2007 - 7507	GP - Sol, Sous-sol et Eau	220 000,00	800 000,00	1 284 409,14
TOTAL		220 000,00	800 000,00	1 284 409,14

⁽²⁾ Titres émis

^{(3) (}Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

La réalisation des crédits de paiements

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2009 (1)	MANDATE 2009	RESTE A REALISER 2009	% (3)	VOTE 2009 (1)	REALISE 2009 (2)
Investissement	5 819 500,00	3 880 861,29	0,00	67%	0,00	0,00
Fonctionnement	6 688 228,80	5 066 116,86	774 253,00	87%	120 000,00	0,00
Total	12 507 728,80	8 946 978,15	774 253,00	78%	120 000,00	0,00

⁽¹⁾ Voté 2009 hors virements : BP + BS + DM(s)

Dans le cadre de ses appels à projets, la Région a soutenu le démarrage de 24 projets portés par les universités et les organismes de recherche, pour un budget total supérieur à 5 M€. Parmi ces projets, 9 impliquent également des partenaires non académiques, entreprises ou associations. C'est le cas, par exemple, des projets CONTVERRCOL (détection fiable de bouteilles et de flacons de verre contrefaits), projet soutenu par le pôle de compétitivité «Cosmetic Valley», et RADICEL-K (projet associant chercheurs et acteurs régionaux de l'aide au développement, comme l'association Centraider).

Le programme PADOVA du CESR (Centre d'Etudes Supérieures de la Renaissance) a également bénéficié de subventions. Quatre projets de recherche présentés dans le cadre du Plan Loire Grandeur Nature ont été soutenus au titre du Contrat de Projets.

Le retard pris par certaines opérations financées au titre du Contrat de Projet et des appels à projets de recherche des années précédentes, n'a cependant pas permis d'atteindre le niveau de mandatement escompté.

Le dispositif de bourses doctorales a permis le démarrage de 50 thèses, d'une durée de 3 ans, dans les laboratoires des universités et des organismes de recherche implantés en région Centre. Le financement total apporté aux 150 thèses actuellement en cours avec le soutien de la Région s'est monté à 3,5 M€.

La Région a soutenu la diffusion de la culture scientifique et technique en finançant les programmes d'actions de structures comme Centre Sciences, les Petits Débrouillards et la Fédération Régionale des Maisons des Jeunes et de la Culture.

Programme : Financement bât de recherche et des équipements

La réalisation des crédits de paiements

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2009 (1)	MANDATE 2009	RESTE A REALISER 2009	% (3)	VOTE 2009 (1)	REALISE 2009 (2)
Investissement	126 000,00	267 477,50	0,00	212%	0,00	0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0%	0,00	0,00
Total	126 000,00	267 477,50	0,00	212%	0,00	0,00

⁽¹⁾ Voté 2009 hors virements : BP + BS + DM(s)

Les mandatements effectués en 2009 ont permis de solder les opérations de ce programme d'actions.

⁽²⁾ Titres émis

^{(3) (}Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

⁽²⁾ Titres émis

^{(3) (}Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Programme: PRES

La réalisation des crédits de paiements

	DEPENSES				TTES			
	VOTE 2009 (1)	MANDATE 2009	RESTE A REALISER 2009	% (3)	VOTE 2009 (1)	REALISE 2009 (2)		
Investissement	0,00	0,00	0,00	0%	0,00	0,00		
Fonctionnement	763 500,00	163 138,59	152 178,20	41%	0,00	0,00		
Total	763 500,00	163 138,59	152 178,20	41%	0,00	0,00		

⁽¹⁾ Voté 2009 hors virements : BP + BS + DM(s)

La Région a favorisé l'ouverture internationale du PRES (Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur) « Centre Val de Loire Université » par :

- le financement d'un poste d'ingénieur au sein de la Cellule Europe mutualisée entre le CNRS et les deux universités, qui facilite l'accès des laboratoires aux projets et aux financements européens,
- l'accueil de chercheurs étrangers dans les laboratoires via le Studium et le centre de mobilité des universités.

Les crédits mis en place pour ce programme d'action n'ont pu être affectés que partiellement, car le PRES n'a finalement vu le jour officiellement qu'en mars 2010.

Domaine : Pôle d'efficacité énergétique

Programme : Pôle d'efficacité énergétique

La réalisation des AP/AE votées en 2009

AP/AE Annuelles

N° AP/AE	Libellés des enveloppes	Montant de l'AP/AE au 31/12/2009	Montant affecté au 31/12/2009
2009 - 1422	Soutiens aux programmes de recherche et du pôle SSEE	1 000 000,00	365 999,17
TOTAL		1 000 000,00	365 999,17

AP/AE Abondées

N° AP/AE	Libellés des AP/AE	Abondement	Montant de l'AP/AE au 31/12/2009	Montant affecté au 31/12/2009
2008 - 7508	GP - Recherche sur les énergies nouvelles et les matériaux pour l'énergie (Abondement AP)	320 000,00	1 876 000,00	2 192 920,00
TOTAL		320 000,00	1 876 000,00	2 192 920,00

⁽²⁾ Titres émis

^{(3) (}Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

La réalisation des crédits de paiements

La l'ealisation a <u>es di ealis de palements</u>								
	DEPENSES				RECE	TTES		
	VOTE 2009 (1)			% (3)	VOTE 2009 (1)	REALISE 2009 (2)		
Investissement	3 401 700,00	2 731 773,18	0,00	80%	0,00	0,00		
Fonctionnement	235 400,00	191 105,20	30 000,00	0%	0,00	0,00		
Total	3 637 100,00	2 922 878,38	30 000,00	81%	0,00	0,00		

⁽¹⁾ Voté 2009 hors virements : BP + BS + DM(s)

Le taux de mandatement pour ce domaine d'intervention constituant une priorité de l'action régionale est plus élevé que la moyenne observée pour le budget « recherche et technologie ». Il a cependant été réduit par les retards opérationnels observés pour certains projets.

Des subventions ont été apportées au titre du Contrat de Projets pour les programmes de recherche CERTEM (Centre d'Etudes et de Recherches Technologiques En Microélectronique), AlHyance (piles à combustibles), Stockage du CO2 et Pôle de Recherches avancées sur les Energies du Futur.

Le soutien apporté par la Région au pôle de compétitivité S2E2 (Sciences et Systèmes de l'Energie Electrique) a permis le démarrage de deux nouveaux projets de recherche collaborative : AFFICHECO (impact de la connaissance par le consommateur de sa consommation instantanée d'énergie sur la baisse de cette consommation) et RWU (« Remote Wake Up », diminution drastique de la consommation en veille des équipements électriques).

⁽²⁾ Titres émis

^{(3) (}Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

CULTURE

BILAN

La nouvelle dynamique de la politique culturelle régionale, impulsée en 2005, se fonde sur trois orientations majeures :

- l'affirmation d'un lien étroit entre mise en valeur du patrimoine et soutien à la création artistique,
- la volonté de rendre accessible au plus grand nombre et tout particulièrement aux jeunes et aux habitants des territoires ruraux et périurbains une offre culturelle et artistique de qualité,
- le développement des pratiques artistiques, qu'il s'agisse des pratiques amateurs ou de la professionnalisation des jeunes artistes.

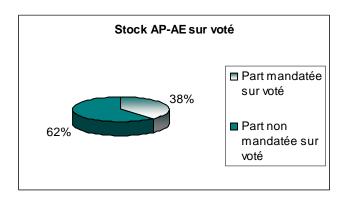
En 2009, ont illustré de façon significative la concrétisation de cette politique :

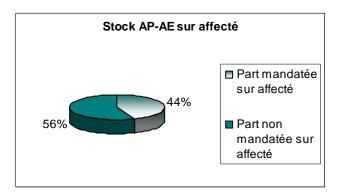
- 1°) le succès public des activités du Domaine régional de Chaumont-sur-Loire, Centre d'Arts et de Nature créé par la Région, où la création contemporaine et le patrimoine historique se valorisent mutuellement. La fréquentation du site a progressé de 26 % en 2009 pour dépasser les 356 000 visiteurs (dont 314 000 entrées payantes).
- 2°) la création mondiale, par la Scène nationale d'Orléans, grâce au soutien de la Région, d'une nouvelle production de l'opéra « Julie » de Philippe Boesmans (d'après l'œuvre d'August Strinberg *Mademoiselle Julie*), dans le cadre du dispositif de soutien annuel de la Région à une production de grande envergure.
- 3°) L'avancée de deux des grands projets culturels de la Région : le démarrage, en octobre, du chantier de réalisation du nouveau Fonds régional d'art contemporain (FRAC), à Orléans (achèvement prévu en 2011) et la sélection, en novembre, des quatre cabinets d'architecture appelés à présenter un projet pour la future Cité des musiques anciennes et de la création.
- 4°) la poursuite de l'extension du dispositif des saisons culturelles qui vise à susciter et structurer, sur la durée, une offre de manifestations culturelles et artistiques dans les territoires, principalement ruraux, dépourvus d'institutions culturelles. Avec 8 nouveaux contrats régionaux de trois ans conclus en 2009, s'adressant à 54 000 habitants, la population régionale visée par ce dispositif atteint globalement 660 000 habitants, pour un total de 65 contrats régionaux de saisons culturelles.
- 5°) le développement du dispositif « Aux Arts Lycéens et Apprentis » qui offre aux jeunes l'opportunité de mener des travaux artistiques sous la conduite d'artistes professionnels de la culture : 187 projets, associant près de 5 000 jeunes, ont été réalisés dans ce cadre en 2009 (contre 164 en 2008), ainsi que le renforcement du *Jeune Théâtre en région Centre*, cellule d'insertion professionnelle créée, sous l'impulsion de la Région, par le Centre dramatique régional de Tours, dont l'effectif est passé de 5 à 7 jeunes.

Le stock des AP/AE

	Montant des				Reste à	Reste à
	AP-AE	Montant	Reste à affecter	Montant	mandater sur	mandater sur
	vivantes¹ au	affecté au	sur voté au	mandaté au	voté au	affecté au
	31/12/2009	31/12/2009	31/12/2009 (3)	31/12/2009	31/12/2009	31/12/2009 (6)
AP/AE	(1)	(2)	= (1) - (2)	(4)	(5) = (1) - (4)	= (2) - (4)
AP	76 352 576,00	66 734 108,00	9 618 468,00	29 267 005,00	47 085 571,00	37 467 103,00
AE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

¹AP-AE qui font encore l'objet de mandatement



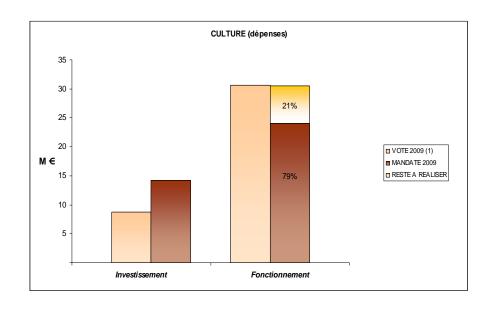


La réalisation globale des crédits de paiements

	DEPENSES				RECE	TTES
Culture	VOTE 2009 (1)	MANDATE 2009	RESTE A REALISER 2009	% (3)	VOTE 2009 (1)	REALISE 2009 (2)
Investissement	8 711 000,00	14 210 943,88	0,00	163%	406 660,00	279 154,00
Fonctionnement	30 572 708,85	24 055 639,71	6 444 697,85	100%	0,00	477,84
Total	39 283 708,85	38 266 583,59	6 444 697,85	114%	406 660,00	279 631,84

⁽¹⁾ Voté 2009 hors virements : BP + BS + DM(s)

⁽²⁾ Titres émis (3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté



Domaine : Politiques des œuvres : patrimoine et création

Programme : Soutien à la création

La réalisation des AP/AE votées en 2009

AP/AE Annuelles

N° AP/AE	Libellés des enveloppes	Montant de l'AP/AE au 31/12/2009	Montant affecté au 31/12/2009	
2009 - 1899	Fonds de soutien à la création cinéma audiovisuel	1 015 000,00	903 377,87	
TOTAL		1 015 000,00	903 377,87	

La réalisation des crédits de paiements

a realisation des d'eate de palements							
		DEPENSES			RECETTES		
	VOTE 2009 MANDATE RESTE A REALISER 2009		% (3)	VOTE 2009 (1)	REALISE 2009 (2)		
Investissement	2 073 850,00	2 060 146,00	0,00	99%	281 660,00	218 620,00	
Fonctionnement	1 363 610,00	1 070 046,19	247 020,00	97%	0,00	0,00	
Total	3 437 460,00	3 130 192,19	247 020,00	98%	281 660,00	218 620,00	

⁽¹⁾ Voté 2009 hors virements : BP + BS + DM(s)

En 2009, la Région a apporté son soutien à la Scène nationale d'Orléans (115 000 €) pour une nouvelle production de l'opéra « Julie » de Philippe Boesmans. La diffusion de « Julie » s'est accompagnée d'un volet d'actions pédagogiques et de sensibilisation avec des lycées et les établissements scolaires de la Région.

Afin de soutenir la qualité de la création et de la diffusion assurée par la Ville de Tours en matière d'art lyrique, la Région a apporté son aide (150 000 €) au Grand Théâtre de Tours pour la production d'un spectacle lyrique de la saison 2009/2010, « Capuleti e Montecchi » de Bellini.

L'orchestre Symphonique Région Centre - Tours s'est déplacé pour la première fois à Paris, dans la salle prestigieuse du Châtelet, pour assurer la création de « Pastorale » de Gérard Pesson. Pour soutenir cette première, la Région a accordé une subvention de 100 000 €.

Par ailleurs, l'année 2009 a vu la Région Centre soutenir les projets de création de vingt-trois compagnies de théâtre / danse / arts de la rue, quinze ensembles musicaux régionaux, treize artistes plasticiens et cinq résidences d'art plastique. Quant au cinéma, Centre Images a attribué un soutien à 74 projets en 2009 (36 % des projets aidés relèvent du cinéma, avec une prédominance de l'aide au long métrage et 64 % des projets aidés relèvent du secteur de l'audiovisuel, avec une prédominance des productions documentaires).

⁽²⁾ Titres émis

^{(3) (}Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Programme : Développement du domaine de Chaumont sur Loire

La réalisation des AP/AE votées en 2009

AP/AE Annuelles

N° AP/AE	Libellés des enveloppes	Montant de l'AP/AE au 31/12/2009	Montant affecté au 31/12/2009	
2009 - 3108	Chaumont Investissement	50 000,00	50 000,00	
TOTAL		50 000,00	50 000,00	

La réalisation des crédits de paiements

	DEPENSES				RECE	TTES
	VOTE 2009 (1)	MANDATE 2009	RESTE A REALISER 2009	% (3)	VOTE 2009 (1)	REALISE 2009 (2)
Investissement	785 000,00	686 561,01	0,00	87%	45 000,00	30 534,00
Fonctionnement	1 699 024,00	1 765 044,24	43 734,26	106%	0,00	0,00
Total	2 484 024,00	2 451 605,25	43 734,26	100%	45 000,00	30 534,00

⁽¹⁾ Voté 2009 hors virements : BP + BS + DM(s)

Fonctionnement

La Région a accordé à l'Etablissement Public de Coopération Culturelle de Chaumont-sur-Loire une subvention de fonctionnement de 1 568 450 €, correspondant à la programmation artistique et à la gestion quotidienne du Domaine. Il est à noter qu'une subvention exceptionnelle de fonctionnement visant à compenser financièrement des dépenses liées au remplacement des agents de l'Etat a été attribuée en 2009, pour un montant de 94 970 €.

La convention triennale d'objectifs et de moyens conclue entre l'établissement public, la Commune de Chaumont-sur-Loire et la Région pour la période 2009-2011, a fixé un certain nombre d'objectifs en terme d'accueil du public et de fréquentation. Ceux-ci ont été largement dépassés et la fréquentation est en hausse constante. En 2009, l'établissement a accueilli 356 186 visiteurs, soit 26 % de plus qu'en 2008 (en entrées payantes, la progression est de 31 %, atteignant 313 919 visiteurs en 2009).

Investissement

La Commission permanente du 18 septembre 2009 a approuvé le programme des opérations de restructuration et de développement du domaine de Chaumont sur Loire, s'élevant au total à 14 591 400 € TTC ainsi que le plan de financement.

Parallèlement, une subvention d'investissement de 50 000 € a permis à l'EPCC d'acquérir du matériel de jardinage, de restaurer le pédiluve et son jardin et des portails et clôtures du domaine.

⁽²⁾ Titres émis

^{(3) (}Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Programme : Cité des musiques anciennes et de la création

La réalisation des AP/AE votées en 2009

AP/AE Pluriannuelles

N° AP/AE	Libellés des enveloppes	Montant de l'AP/AE au 31/12/2009	Montant affecté au 31/12/2009
2009 - 7110	GP - CIMAC - Concours, travaux, équipement	11 465 000,00	11 287 304,76
TOTAL		11 465 000,00	11 287 304,76

La réalisation des crédits de paiements

	DEPENSES			RECET		TTES
	VOTE 2009 (1)	MANDATE 2009	RESTE A REALISER 2009	% (3)	VOTE 2009 (1)	REALISE 2009 (2)
Investissement	874 000,00	53 981,28	0,00	6%	0,00	0,00
Fonctionnement	278 800,00	97 200,00	21 600,00	43%	0,00	0,00
Total	1 152 800,00	151 181,28	21 600,00	15%	0,00	0,00

⁽¹⁾ Voté 2009 hors virements : BP + BS + DM(s)

Liant intimement patrimoine et création, cet équipement permettra de développer la diffusion des musiques anciennes auprès du public. Il contribuera également à rapprocher l'univers des musiques anciennes de celui de la création musicale contemporaine et des musiques traditionnelles ainsi que des autres arts du spectacle vivant, notamment la danse et le cirque, ainsi que les arts de l'image comme la vidéo.

En 2009, le cabinet Aubry & Guiguet a complété l'étude de programmation qui lui a été confiée par la Région en vue d'établir le programme architectural définitif. Le concours de maîtrise d'oeuvre international pour la construction de la CIMAC a été lancé le 3 septembre 2009 pour la sélection, dans un premier temps, de 4 candidats sur des critères de référencement et de capacité professionnelle.

Par ailleurs, la Région a approuvé l'acquisition auprès de la Société d'Equipement de la Touraine (SET) de la parcelle nécessaire à la construction de la CIMAC. Le prix d'acquisition de cette parcelle est de 720 000 € HT, l'acquisition sera réalisée en 2010. Les crédits mandatés correspondent aux études préliminaires, à la consultation pour la maîtrise d'ouvrage et aux diagnostics nécessaires à la construction de la CIMAC.

L'association de préfiguration de la Cité de Musiques Anciennes et de la Création a poursuivi l'animation de la réflexion et l'élaboration des grandes lignes du projet artistique et culturel de ce nouveau lieu. En 2009, la Région a attribué une subvention de 108 000 € pour le fonctionnement de cette association.

⁽²⁾ Titres émis

^{(3) (}Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Programme: Mise en valeur du patrimoine

La réalisation des AP/AE votées en 2009

AP/AE Annuelles

N° AP/AE	Libellés des enveloppes	Montant de l'AP/AE au 31/12/2009	Montant affecté au 31/12/2009
2009 - 0057	Fonds régional d'aide à la restauration (FRAR)	40 000,00	-
2009 - 2899	Agence Centre Image: Patrimoine	10 000,00	10 000,00
2009 - 0880	Aides directes parcs et jardins	80 000,00	78 547,00
2009 - 3004	Equipement technique inventaire	25 000,00	25 000,00
2009 - 0293	Fonds régional d'aide à la restauration et à l'acquisition des bibliothèques (FRRAB)	20 000,00	10 331,00
2009 - 0368	Fonds régional d'aides à l'acquisition des musées (FRAM)	105 700,00	105 378,98
TOTAL		280 700,00	229 256,98

AP/AE Pluriannuelles

N° AP/AE	Libellés des enveloppes	Montant de l'AP/AE au 31/12/2009	Montant affecté au 31/12/2009
2009 - 7102	GP - Edifices patrimoniaux Bonneval	166 000,00	-
2009 - 7103	GP - Edifices patrimoniaux Levroux	166 000,00	166 000,00
2009 - 7104	GP - Edifices patrimoniaux Cande St Martin	167 000,00	-
2009 - 7111	GP - Edifices patrimoniaux Vendôme	166 000,00	166 000,00
2009 - 7112	GP - Valorisation de la cathédrale de Chartres	2 000 000,00	531 000,00
2009 - 7109	GP - Abbaye de Noirlac	1 580 000,00	-
2009 - 7113	GP - Archéologie Valorisation	417 000,00	-
2009 - 1888	Fonds régional pour le patrimoine culturel de proximité	997 500,00	332 500,00
2009 - 793	Fondation du patrimoine	120 000,00	40 000,00
2009 - 1125	Bibliothèque de Tours - La Centrale	750 000,00	602 481,00
TOTAL		6 529 500,00	1 837 981,00

La réalisation des crédits de paiements

La realisation des credits de palements							
	DEPENSES				RECETTES		
	VOTE 2009 (1)	MANDATE 2009	RESTE A REALISER 2009	% (3)	VOTE 2009 (1)	REALISE 2009 (2)	
Investissement	2 670 787,00	1 347 202,64	0,00	50%	80 000,00	30 000,00	
Fonctionnement	1 177 075,00	868 873,34	322 535,37	101%	0,00	459,00	
Total	3 847 862,00	2 216 075,98	322 535,37	66%	80 000,00	30 459,00	

⁽¹⁾ Voté 2009 hors virements : BP + BS + DM(s) (2) Titres émis (3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Archéologie

La Région a poursuivi son soutien à l'association ARCHEA (Association en Région Centre pour l'Histoire et l'Archéologie) pour mettre en valeur le patrimoine archéologique de la région et organiser les appels à projets de fouilles archéologiques.

Patrimoine

La convention triennale 2009-2011 entre la Fondation du patrimoine et la Région a mis en place un fonds d'intervention en faveur de la restauration et de la mise en valeur d'éléments du patrimoine privé bâti non protégé en région Centre (40 000 €), et un fonds régional pour le patrimoine culturel de proximité, qui intervient en faveur de la restauration et de la mise en valeur du patrimoine, propriété des collectivités publiques et associations (350 000 €). Ces deux dispositifs permettent de répondre à des sollicitations quotidiennes de petites communes et présentent un taux de consommation très satisfaisant.

La Région est intervenue sur d'autres grands projets : d'une part à travers le Contrat de projets Etat Région, pour la Cathédrale de Chartres (28), la collégiale de Levroux (36) et l'Abbaye de la Trinité à Vendôme (41) et d'autre part à travers le plan régional de soutien de l'économie régionale, pour la bibliothèque de Tours.

Parcs et jardins

La Région contribue à la mise en valeur et la création de parcs et jardins sur son territoire. En 2009, elle a accordé son soutien à 7 jardins. Les soutiens les plus conséquents ont concerné la Pagode de Chanteloup (37), les Jardins du Grand Courtoiseau (45), Ambiances et Bambous (45) et la Ville de Montargis (45). Par ailleurs, elle est le premier financeur public de l'Association des Parcs et Jardins en région Centre.

Livre et lecture

La Région et l'Etat ont mis en place le Fonds Régional de Restauration et d'Acquisition pour les Bibliothèques (FRRAB). En 2009, le FRRAB a soutenu principalement les demandes des villes de Blois et Tours.

Musées

Afin de favoriser l'enrichissement et la bonne conservation des œuvres des musées, la Région a poursuivi sa politique d'aide à l'acquisition d'œuvres (17 achats d'œuvres subventionnés), en partenariat avec l'Etat, au titre du Fonds Régional d'Acquisition des Musées (FRAM), à hauteur de 100 000 €.

Cinéma

Centre Images gère les archives régionales du cinéma et de l'audiovisuel. Cette mission se décline en trois volets : collecte/traitement, technique/conservation, diffusion/valorisation. 2467 films ont été collectés en 2009. Ces fonds d'archives ont fait l'objet de séances publiques, qui en 2009, ont rassemblé plus de 5700 spectateurs (contre 4200 en 2008).

La conception d'une plateforme de consultations de films a été lancée en 2009. À la fin du premier semestre de 2010, Centre Images sera en mesure de lancer la chaîne « patrimoine ». Cette chaîne, hébergée sur la plate-forme numérique régionale, permettra de proposer aux habitants de la région un certain nombre de services et de contenus ayant trait au patrimoine cinématographique et audiovisuel régional.

Inventaire du patrimoine

Le service régional de l'Inventaire du patrimoine, devenu « direction de l'inventaire du patrimoine » (DIP) le 12 mars 2009, a poursuivi ses opérations d'inventaire sur le canton de Bléré (37), sur les aménagements portuaires de la Loire, sur les lotissements d'Orléans (45).

Plusieurs opérations d'inventaire se sont achevées : celle portant sur le château et le bourg de Chaumont-sur-Loire (41) et celle sur le bourg d'Amboise aux XV^{ème} et XVI^{ème} siècles (37).

Le plan de numérisation a connu sa troisième et dernière année de mise en oeuvre, portant à près de 150 000 le nombre des clichés numériques ou numérisés.

Domaine : Politiques des publics : diffusion et maillage du territoire

Programme : Moyens généraux des agences culturelles

La réalisation des AP/AE votées en 2009

AP/AE Annuelles

N° AP/AE	Libellés des enveloppes	Montant de l'AP/AE au 31/12/2009	Montant affecté au 31/12/2009
2009 - 1446	Centre Image	60 000,00	60 000,00
2009 - 1448	Livre au Centre	30 000,00	30 000,00
2009 - 1447	Culture o Centre	30 000,00	30 000,00
TOTAL		120 000,00	120 000,00

La réalisation des crédits de paiements

	DEPENSES				RECET	TTES
	VOTE 2009 (1)	MANDATE 2009	RESTE A REALISER 2009	% (3)	VOTE 2009 (1)	REALISE 2009 (2)
Investissement	72 000,00	40 500,00	0,00	56%	0,00	0,00
Fonctionnement	3 501 977,00	3 174 189,00	376 997,00	101%	0,00	0,00
Total	3 573 977,00	3 214 689,00	376 997,00	100%	0,00	0,00

⁽¹⁾ Voté 2009 hors virements : BP + BS + DM(s)

Agence régionale du Centre pour le Livre et la Lecture

En 2009, la Région a poursuivi son soutien à l'établissement public de coopération culturelle « Livre au centre » en accordant à la structure une subvention de fonctionnement de 220 000 €. Cette subvention s'inscrit dans le cadre des missions confiées à Livre au Centre par la Région et l'Etat dans le cadre d'une convention triennale 2007-2009. Par ailleurs, Livre au Centre s'est aussi vu confier la gestion des dispositifs d'aides aux éditeurs de la région et aux résidences d'écriture.

Agence Culture O Centre

La convention pluriannuelle d'objectifs (2009-2011) entre la Région et Culture O Centre a été approuvée en juillet 2009. Elle détermine la politique de développement culturel conjointe des parties dans les domaines de l'observation de la vie culturelle, de l'information et du conseil auprès des acteurs culturels locaux et régionaux, et de la production artistique. Les crédits qui lui ont été accordés en 2009 pour son fonctionnement se sont élevés à 2 386 279 €.

⁽²⁾ Titres émis

^{(3) (}Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Agence Centre Images

Centre Images, assure, dans le domaine du cinéma et de l'audiovisuel, des missions d'instruction et de gestion directe des aides régionales à la création en faveur du cinéma et de la production audiovisuelle, le soutien à la diffusion qui doit permettre un meilleur accès du public à des œuvres diversifiées, la gestion des *Cinémobiles* et la mise en œuvre d'une politique diversifiée d'éducation à l'image et de formation aux pratiques audiovisuelles qui concerne, en particulier, le jeune public et les pratiques en amateur. Les crédits qui ont été accordés en 2009 pour fonctionnement de l'agence se sont élevés à 510 000 €.

Programme: Diffusion cinématographique et éducation

La réalisation des crédits de paiements

Za i cancation aco di carto ac parcinonio						
	DEPENSES				TTES	
	VOTE 2009 (1)	MANDATE 2009	RESTE A REALISER 2009	% (3)	VOTE 2009 (1)	REALISE 2009 (2)
Investissement	0,00	0,00	0,00	0%	0,00	0,00
Fonctionnement	920 000,00	920 000,00	0,00	100%	0,00	0,00
Total	920 000,00	920 000,00	0,00	100%	0,00	0,00

⁽¹⁾ Voté 2009 hors virements : BP + BS + DM(s)

Portées par Centre Images, ces missions s'attachent à mener une politique culturelle en faveur des œuvres, des publics et des pratiques artistiques.

En matière de diffusion, il s'agit :

- d'assurer à chacun des films soutenus par la Région Centre la meilleure visibilité sur le territoire ;
- de contribuer à la mise en place d'actions de programmation et de sensibilisation culturelles;
- d'apporter en milieu rural, à travers les Cinémobiles parcourant le territoire régional, une animation culturelle de qualité permettant à chacun de bénéficier du même droit d'accès aux films.

En matière d'éducation à l'image, le Pôle régional d'éducation et de formation à l'image a poursuivi son travail d'expertise, de conseil et de mise en œuvre d'actions d'éducation. 14 000 élèves ont bénéficié du dispositif Lycéens au cinéma en région Centre, soit plus de 10 % des lycéens de la région, la moyenne nationale étant de 7 %. Il s'agit du nombre d'inscrits le plus élevé depuis la création de l'opération.

⁽²⁾ Titres émis

^{(3) (}Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Programme : Soutien aux institutions et formations de rayonnement national et régional

La réalisation des AP/AE votées en 2009

AP/AE Annuelles

N° AP/AE	Libellés des enveloppes	Montant de l'AP/AE au 31/12/2009	Montant affecté au 31/12/2009
2009 -1124	Fonds d'investissement pour les musées et instituts d'arts plastiques	50 000,00	50 000,00
TOTAL		50 000,00	50 000,00

La réalisation des crédits de paiements

	DEPENSES			RECETT		TTES
	VOTE 2009 (1)	MANDATE 2009	RESTE A REALISER 2009	% (3)	VOTE 2009 (1)	REALISE 2009 (2)
Investissement	49 400,00	34 898,37	0,00	71%	0,00	0,00
Fonctionnement	8 042 877,50	6 156 728,83	1 814 363,25	99%	0,00	0,00
Total	8 092 277,50	6 191 627,20	1 814 363,25	99%	0,00	0,00

⁽¹⁾ Voté 2009 hors virements : BP + BS + DM(s)

La Région Centre propose des conventions aux compagnies et structures de création et de diffusion artistique qui visent à les accompagner dans l'accomplissement de missions relevant de sa politique des publics.

Spectacle vivant

L'intervention régionale permet à la fois d'apporter un soutien à des structures artistiques d'importance nationale (centres chorégraphiques, centres dramatiques, scènes nationales ou conventionnées, scènes de musique actuelle), mais aussi à des compagnies et à des ensembles musicaux installés et travaillant régulièrement en région Centre.

Les activités régionales de l'Orchestre Symphonique Région Centre-Tours sont portées par la Région qui lui a attribué une subvention de 1 103 100 € en 2009.

En 2009, la Région a accordé une aide au fonctionnement, dans le cadre d'un conventionnement, à dix-huit compagnies de théâtre, de danse, d'art de la rue, sept ensembles musicaux de rayonnement national et international et le réseau régional des acteurs des musiques amplifiées FRACAMA. La Région Centre a également apporté une aide à la diffusion à 5 compagnies régionales qui souhaitaient présenter une création au Festival « OFF » d'Avignon, à un projet programmé au Festival « Chalon dans la Rue » et à 4 projets programmés au Festival de Charleville Mézières, favorisant ainsi leur diffusion auprès d'un public de professionnels.

⁽²⁾ Titres émis

^{(3) (}Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Arts plastiques

Dans le domaine des arts plastiques, la Région a choisi d'établir un partenariat avec des structures qui accomplissent un travail de création, de diffusion et de sensibilisation à la création contemporaine. Il s'agit en 2009 du Musée de l'Objet à Blois, d'Emmetrop à Bourges, du Centre de Création Contemporaine de Tours, de l'Ecole des Beaux-Arts de Tours, de la Galerie La Box à Bourges et également du Centre International du Vitrail à Chartres et le Centre de création céramique de La Borne, deux pôles majeurs de ressources et de diffusions.

Programme : Soutien aux festivals et manifestations de rayonnement national et régional

La réalisation des crédits de paiements

	DEPENSES			REC		TTES
	VOTE 2009 (1)	MANDATE 2009	RESTE A REALISER 2009	% (3)	VOTE 2009 (1)	REALISE 2009 (2)
Investissement	0,00	0,00	0,00	0%	0,00	0,00
Fonctionnement	2 174 645,00	1 771 527,72	391 885,00	99%	0,00	0,00
Total	2 174 645,00	1 771 527,72	391 885,00	99%	0,00	0,00

⁽¹⁾ Voté 2009 hors virements : BP + BS + DM(s)

En 2009, la Région a soutenu vingt-trois festivals de rayonnement national et régional dans les domaines du spectacle vivant, de la littérature, de l'histoire et des arts plastiques. Parmi les plus importants, peuvent être cités le Printemps de Bourges, manifestation la plus emblématique de la région, qui attire le plus grand nombre de spectateurs (67 298 spectateurs en 2009), « les Rendez-vous de l'Histoire » de Blois, première manifestation nationale mêlant grand public et chercheurs sur des questions historiques, ou encore le festival BD Boum à Blois (41) qui est aujourd'hui le troisième plus important festival de BD en France.

La Région organise chaque année l'opération « A musées-vous en région Centre », en lien avec l'Association des Personnels Scientifiques des Musées de la région Centre (APSMRC). En 2009, cette manifestation gratuite s'est tenue dans 34 musées.

Excentrique

Le festival Excentrique, organisé par l'agence régionale « Culture O Centre » s'est déroulé du 16 mai au 28 juin 2009. Au cours de ces 33 jours de festival, près de 30 000 personnes ont assisté aux différents spectacles.

⁽²⁾ Titres émis

^{(3) (}Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Programme : Développement territorial de la culture

La réalisation des AP/AE votées en 2009

AP/AE Annuelles

N° AP/AE	Libellés des enveloppes	Montant de l'AP/AE au 31/12/2009	Montant affecté au 31/12/2009
2009 - 0006	Opérations de développement local	330 000,00	328 729,20
2009 - 0010	Création et rénovation des salles de cinéma	220 500,00	177 155,00
2009 - 0315	Aide à l'itinérance régionale	71 000,00	60 230,00
TOTAL		621 500,00	566 114,20

AP/AE Pluriannuelles

N° AP/AE	Libellés des enveloppes	Montant de l'AP/AE au 31/12/2009	Montant affecté au 31/12/2009
2009 - 28002	CG 28 - Valorisation du château de Maintenon	450 000,00	-
2009 - 36012	CG 36 - Aménagement du château de Valençay	1 900 000,00	566 152,00
TOTAL		2 350 000,00	566 152,00

AP/AE Abondées

N° AP/AE	Libellés des AP/AE	Abondement	Montant de l'AP/AE au 31/12/2009	Montant affecté au 31/12/2009
2008 - 36011	CG 36 - Enseignement musical de l'Indre	53 500,00	77 000,00	77 000,00
TOTAL		53 500,00	77 000,00	77 000,00

La réalisation des crédits de paiements

	VOTE 2009 MANDATE REAL				RECETTES	
			RESTE A REALISER 2009	% (3)	VOTE 2009 (1)	REALISE 2009 (2)
Investissement	1 262 963,00	1 877 270,95	0,00	149%	0,00	0,00
Fonctionnement	6 610 125,95	5 058 745,46	1 570 591,97	100%	0,00	0,00
Total	7 873 088,95	6 936 016,41	1 570 591,97	108%	0,00	0,00

⁽¹⁾ Voté 2009 hors virements : BP + BS + DM(s)

Théâtres de ville et Saisons culturelles

En 2009, six Contrat régionaux de Théâtre de Ville ont été soutenus. Trois de ces théâtres ont reçu le label de « Scène régionale » : L'Atelier à Spectacles de Vernouillet (28), le théâtre André Malraux de Joué les Tours (37) et l'AME de Montargis (45).

Par ailleurs, 8 nouvelles saisons culturelles ont été contractualisées en plus des 57 contrats conclus en 2007 ou 2008 pour une durée de 3 ans.

⁽²⁾ Titres émis

^{(3) (}Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Contrats territoriaux

Il s'agit d'opérations financées dans le cadre des conventions signées avec les six départements pour la période 2007-2013. En 2009, la Région a été notamment sollicitée pour les travaux de restauration urgente du château de Valençay, pour la scénographie de la forteresse de Chinon, pour le Centre Culturel de Rencontre de Noirlac, le Prieuré de Saint-Cosme et la restauration du musée de l'Hôtel Gouïn à Tours.

Livre et lecture

En plus de l'opération « Mille lectures d'hiver » confiée en gestion à l'Agence Livre au Centre, la Région a soutenu 16 manifestations littéraires en 2009.

Arts plastiques et musées

En 2009, la Région Centre a appuyé la politique de diffusion de 12 musées, pour vingt-cinq expositions, dont deux ont reçu le label « d'intérêt national ». Elle a également financé les activités de l'Association des Personnels Scientifiques de la Région Centre (APSMRC), notamment pour la réalisation de leur portail numérique dédié aux musées régionaux. Par ailleurs, la Région a développé sa politique de diffusion en matière d'arts plastiques en soutenant quinze associations, collectifs d'artistes ou centres d'art.

Cinéma

En 2009, quatre cinémas ont bénéficié d'une aide à la création et à la rénovation de salles mise en œuvre par la Région à destination des salles indépendantes de villes petites et moyennes, et aux établissements des grandes villes qui bénéficient du label « Art et Essai », délivré par le Centre national de la cinématographie.

Programme : Diffusion culturelle en faveur des jeunes

La réalisation des crédits de paiements

	DEPENSES VOTE 2009 MANDATE (1) 2009				RECETTES	
			RESTE A REALISER 2009	% (3)	VOTE 2009 (1)	REALISE 2009 (2)
Investissement	0,00	0,00	0,00	0%	0,00	0,00
Fonctionnement	1 877 215,13	1 302 301,60	425 708,45	92%	0,00	0,00
Total	1 877 215,13	1 302 301,60	425 708,45	92%	0,00	0,00

⁽¹⁾ Voté 2009 hors virements : BP + BS + DM(s)

Le chéquier culture « CLARC », mis en place pour la saison 2003-2004, a permis la diffusion au cours de la saison 2008-2009 de 55 500 chéquiers aux lycéens et apprentis contre 72 000 pour la saison 2007-2008. La saison 2008-2009 a également été marquée par une baisse du taux d'utilisation des chèques (33 % des valeurs faciales émises contre 42 % en 2007-2008).

Cette évolution résulte des mesures que la Région Centre a prises pour assurer une meilleure maîtrise financière de ce dispositif (individualisation d'un chèque cinéma à hauteur de $4 \in \text{contre}$ un potentiel d'utilisation de $30 \in \text{pour}$ le cinéma les saisons précédentes, dématérialisation des commandes de chéquiers).

⁽²⁾ Titres émis

^{(3) (}Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Programme: FRAC

La réalisation des AP/AE votées en 2009

AP/AE Annuelles

N° AP/AE	Libellés des enveloppes	Montant de l'AP/AE au 31/12/2009	Montant affecté au 31/12/2009
2009 - 0717	FRAC Acquisition	120 000,00	120 000,00
TOTAL		120 000,00	120 000,00

AP/AE Abondées

N° AP/AE	Libellés des AP/AE	Abondement	Montant de l'AP/AE au 31/12/2009	Montant affecté au 31/12/2009
2007 - 7117	GP - FRAC Construction	2 972 600,00	12 272 600,00	12 262 600,00
2008 - 7118	GP - FRAC Réserves	698 900,00	1 744 900,00	1 744 900,00
TOTAL		3 671 500,00	14 017 500,00	14 007 500,00

La réalisation des crédits de paiements

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2009 (1)	MANDATE 2009	RESTE A REALISER 2009	% (3)	VOTE 2009 (1)	REALISE 2009 (2)
Investissement	798 000,00	8 007 000,00	0,00	1003%	0,00	0,00
Fonctionnement	787 785,72	575 071,19	167 550,00	94%	0,00	18,84
Total	1 585 785,72	8 582 071,19	167 550,00	552%	0,00	18,84

⁽¹⁾ Voté 2009 hors virements : BP + BS + DM(s)

FRAC Transfert et FRAC réserves

En août 2008, une première consultation d'entreprises pour les marchés de travaux a été réalisée. Son résultat dépassait notablement les inscriptions budgétaires. Par conséquent, la Région a décidé de procéder à une réduction du programme de travaux et de réviser à la hausse le budget de l'opération. L'Assemblée plénière du 26 mars 2009 a ainsi procédé à un abondement de 2 962 600 € de l'autorisation de programme pour les travaux sur le site des Subsistances et à un abondement de 698 900 € de l'autorisation de programme pour l'aménagement des réserves. Le coût global du projet a, de ce fait, été porté à 14 777 327 € TTC.

L'année 2009 a été marquée par le lancement des procédures d'appel d'offres pour les travaux sur le site des Subsistances militaires à Orléans et le démarrage des travaux en septembre 2009. Ils doivent s'achever à l'été 2011, en vue d'une inauguration du nouveau FRAC début 2012.

Par ailleurs, concernant le projet d'aménagement des réserves au FRAC à Saint-Jean-de-Braye, l'année 2009 a été marquée par la préparation du programme des travaux, ceux-ci devant être réalisés en 2010.

FRAC : fonctionnement et acquisition

La Région a accru son soutien au fonctionnement du FRAC (542 000 €) afin lui permettre de procéder au recrutement d'un régisseur général dans la perspective de son installation sur le site des anciennes « Subsistances militaires » à Orléans au cours de l'année 2011.

⁽²⁾ Titres émis

^{(3) (}Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Domaine : Politiques des pratiques artistiques : filières professionnelles

Programme : Enseignement professionnel initial et professionnalisation

La réalisation des crédits de paiements

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2009 (1)	MANDATE 2009	RESTE A REALISER 2009	% (3)	VOTE 2009 (1)	REALISE 2009 (2)
Investissement	0,00	0,00	0,00	0%	0,00	0,00
Fonctionnement	614 728,75	424 073,04	160 883,75	95%	0,00	0,00
Total	614 728,75	424 073,04	160 883,75	95%	0,00	0,00

⁽¹⁾ Voté 2009 hors virements : BP + BS + DM(s)

La Région a poursuivi la politique destinée à soutenir la professionnalisation des jeunes artistes tels que des comédiens venant d'achever leur formation artistique initiale dans de grandes écoles d'art dramatique et des musiciens issus des établissements d'enseignement musical spécialisé.

Dans cette perspective, le dispositif le plus significatif (Jeune Théâtre en région Centre, Centre Dramatique Régional de Tours – CDRT), qui bénéficie dune subvention de 120 000 € en 2009, initié en 2005 en collaboration avec la DRAC Centre et le CDRT, s'adresse exclusivement à des jeunes venant d'achever leur formation artistique initiale dans de grandes écoles d'art dramatique. Les jeunes comédiens ainsi retenus dans le cadre de cette cellule d'insertion acquièrent, au terme de deux années d'apprentissage, une pratique de plateau et une véritable connaissance du milieu théâtral professionnel.

La Région Centre a souhaité également favoriser la professionnalisation de jeunes danseurs. Elle alloue à cet effet une subvention de 70 000 € à l'association « Europa danse », dirigée par Jean-Albert Cartier, ancien directeur du Théâtre Français de Nancy (Ballets de Lorraine).

Dans ce cadre, ont été également soutenues plusieurs structures musicales comme l'Orchestre Symphonique d'Orléans, l'Orchestre d'Harmonie de la Région Centre et l'Orchestre des Jeunes du Centre.

Programme : Développement des pratiques amateurs

La réalisation des AP/AE votées en 2009

AP/AE Annuelles

N° AP/AE	Libellés des enveloppes	Montant de l'AP/AE au 31/12/2009	Montant affecté au 31/12/2009
2009 - 0386	Acquisition d'instruments de musique	116 000,00	114 850,00
TOTAL		116 000,00	114 850,00

⁽²⁾ Titres émis

^{(3) (}Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

La réalisation des crédits de paiements

	DEPENSES				RECETTES				
	VOTE 2009 (1)	MANDATE 2009	RESTE A REALISER 2009	% (3)	VOTE 2009 (1)	REALISE 2009 (2)			
Investissement	125 000,00	103 383,63	0,00	83%	0,00	0,00			
Fonctionnement	1 524 844,80	871 839,10	901 828,80	116%	0,00	0,00			
Total	1 649 844,80	975 222,73	901 828,80	114%	0,00	0,00			

⁽¹⁾ Voté 2009 hors virements : BP + BS + DM(s)

Aux arts lycéens et apprentis

187 projets de sensibilisation des jeunes aux pratiques artistiques ont été soutenus en 2009 (contre 164 en 2008) dans le cadre de l'opération « Aux arts lycéens et apprentis! ». On note une augmentation régulière du nombre de projets financés depuis la création du dispositif en 2000 (90 projets).

Acquisition d'instruments de musique

En 2009, la Région a apporté des aides à 160 écoles de musique ou sociétés musicales pour l'achat d'instruments de musique pour un montant de 114 850 €.

Education artistique et pratiques amateurs des jeunes

En 2009, la Région Centre a soutenu des opérations destinées à développer les pratiques culturelles ou artistiques des jeunes. De plus, la Région a poursuivi sa collaboration, avec l'association « Danse au Cœur » pour l'éducation artistique et la pratique de la danse (subvention de 118 000 €).

Artistes amateurs: institutions, formations et manifestations

La Région apporte notamment son aide au CEPRAVOI qui remplit une mission de formation et d'information dans le domaine des musiques vocales et du chant choral. Ses actions s'adressent plus particulièrement aux publics amateurs et aux professionnels qui les encadrent ou qui les forment. A ce jour, plus de 300 chorales ou chœurs amateurs ont été recensés en région Centre.

La Région a souhaité également apporter son soutien à des associations artistiques accomplissant un travail atypique de formation auprès de « publics empêchés » (handicapés, personnes âgées, hospitalisées, administrations pénitentiaires, etc.). En 2009, neuf associations ont pu bénéficier de cette aide pour un total de 31 500 €.

⁽²⁾ Titres émis

^{(3) (}Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

SPORTS et JEUNESSE

BILAN

L'engagement de la Région Centre en faveur du sport se manifeste dans plusieurs de ses politiques, qu'il s'agisse, notamment, de l'aménagement du territoire (financement des équipements sportifs dans le cadre des contrats de pays et d'agglomération), de l'éducation (réalisation et rénovation de gymnases dans les lycées), du soutien au développement de l'emploi associatif (Cap Asso), ou encore de l'écotourisme (« La Loire à vélo »). Ce sont ainsi près de 20 M€ qui ont été consacrés au sport en 2009 au travers de ces différentes politiques.

Parallèlement, la Région a défini une politique spécifique en faveur du sport, à laquelle elle a consacré 6,34 M€ en 2009, et qui poursuit trois objectifs :

- favoriser le développement du mouvement sportif régional et des pratiques fédérales pour le plus grand nombre,
- favoriser l'accès au sport de haut niveau et accompagner les sportifs de haut niveau,
- renforcer et améliorer les infrastructures sportives.

Parmi les actions entreprises dans ses trois directions en 2009, il convient de mettre l'accent sur les actions suivantes :

1) Le développement du mouvement sportif régional :

La Région a poursuivi en 2009 le resserrement de ses liens avec les instances régionales du mouvement sportif, qu'il s'agisse du Comité régional olympique et sportif (CROS), dont la subvention régionale a été accrue, ou des structures fédérales régionales que sont les ligues et comités régionaux avec lesquels a été relancée et amplifiée, pour la durée de la nouvelle Olympiade (2009-2012), la politique de contractualisation pluriannuelle amorcée en 2005 et qui bénéficiera, durant cette olympiade, à une trentaine de disciplines sportives.

2) Le haut niveau:

Dans le cadre de sa politique en faveur de la jeunesse et pour permettre aux jeunes sportifs prometteurs dont la situation familiale ou personnelle s'est trouvée fragilisée du fait de la crise économique, la Région a mis en place un dispositif exceptionnel de soutien financier qui a bénéficié, en 2009, à 28 jeunes talents.

3) Infrastructures sportives:

Parallèlement à la gestion de son dispositif de droit commun, la Région a contribué, en partenariat avec l'Etat (DRJS) et le CROS, à établir une quarantaine de « schémas directeurs des équipements sportifs » permettant de disposer d'un état des lieux et des besoins par discipline sportive, sur la cinquantaine de schémas programmés.

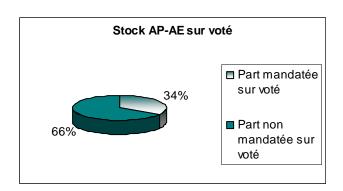
En outre, elle a dégagé des moyens exceptionnels, dans le cadre de son plan de soutien à l'économie régionale, pour financer trois projets de dimension régionale : l'extension et la rénovation du Stade de la Vallée du Cher à Tours, la réalisation d'un complexe footballistique à Vierzon et l'extension de la Maison départementale des sports à Châteauroux.

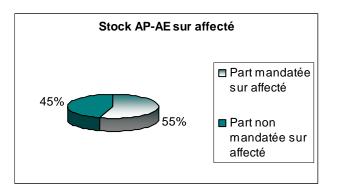
Enfin, la Région a accepté la proposition du Département du Cher de reprendre à son compte, avec le soutien de la Ville de Bourges, du Département et de l'Etat, la réalisation, d'ici au printemps 2012, d'un vélodrome couvert qui prendra place à proximité immédiate du CREPS, sera géré par cet établissement et permettra d'accueillir les compétitions nationales et internationales et les entraînements des meilleures équipes françaises et étrangères.

Le stock des AP/AE

	Montant des		Reste à		Reste à	Reste à
	AP-AE	Montant	affecter sur	Montant	mandater sur	mandater sur
	vivantes¹ au	affecté au	voté au	mandaté au	voté au	affecté au
	31/12/2009	31/12/2009	31/12/2009	31/12/2009	31/12/2009	31/12/2009
AP/AE	(1)	(2)	(3) = (1) - (2)	(4)	(5) = (1) - (4)	(6) = (2) - (4)
AP	38 660 325,00	23 468 878,00	15 191 447,00	13 308 861,00	25 351 464,00	10 160 017,00
AE	3 386 500,00	2 521 640,00	864 860,00	891 500,00	2 495 000,00	1 630 140,00

¹AP-AE qui font encore l'objet de mandatement.



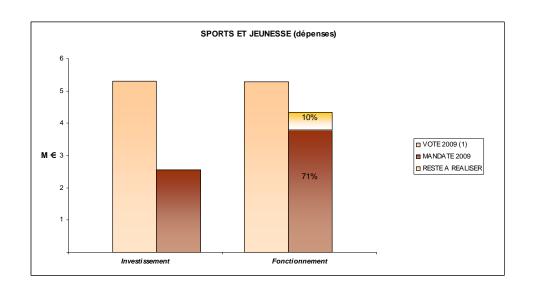


La réalisation globale des crédits de paiements

	DEPENSES				RECE	TTES
Sports et Jeunesse	VOTE 2009 (1)	MANDATE 2009	RESTE A REALISER 2009	% (3)	VOTE 2009 (1)	REALISE 2009 (2)
Investissement	5 312 150,00	2 549 429,62	0,00	48%	0,00	0,00
Fonctionnement	5 284 775,18	3 792 273,42	539 109,04	82%	65 817,82	0,00
Total	10 596 925,18	6 341 703,04	539 109,04	65%	65 817,82	0,00

⁽¹⁾ Voté 2009 hors virements : BP + BS + DM(s)

⁽²⁾ Titres émis (3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté



Programme : Soutien aux sports de haut niveau et à son accès

La réalisation des crédits de paiements

		DEPENSES		RECE	TTES	
	VOTE 2009 (1)	MANDATE 2009	RESTE A REALISER 2009	% (3)	VOTE 2009 (1)	REALISE 2009 (2)
Investissement	0,00	0,00	0,00	0%	0,00	0,00
Fonctionnement	2 374 790,00	1 827 903,55	314 138,00	90%	0,00	0,00
Total	2 374 790,00	1 827 903,55	314 138,00	90%	0,00	0,00

⁽¹⁾ Voté 2009 hors virements : BP + BS + DM(s)

ACCES AU HAUT NIVEAU:

En 2009, la Région a poursuivi son aide en direction des athlètes et des structures sportives en lien avec le haut niveau. Elle a ainsi soutenu 348 sportifs des catégories « jeunes » et « espoirs » ou en formation hors région.

Au sujet des filières sportives fédérales, la Région a maintenu son aide au fonctionnement des 20 pôles espoirs et 17 centres régionaux d'entraînement. Quant au partenariat établi avec 45 clubs de haut niveau, il permet à ces derniers de valoriser l'image de la Région (Bourges Basket, Berrichonne Football, Tours Volley Ball...) et d'organiser des animations en faveur des jeunes.

MESURE « JEUNES TALENTS »

En 2009, dans le cadre d'un ensemble de mesures destinées à soutenir les jeunes en période de crise économique, une aide spécifique aux jeunes talents a été mise en oeuvre.

Elle instaure une aide exceptionnelle et temporaire (saison 2009-2010) aux familles de jeunes en situation sociale difficile, en vue de compenser une partie des coûts de transport et d'hébergement liés à la formation sportive ou artistique suivie par ces jeunes.

Au total, 28 jeunes sportifs régionaux ont bénéficié d'une aide totale de 30 180 €.

Programme : Soutien au développement et à la structuration pratique sportive fédérale

La réalisation des AP/AE votées en 2009

AP/AE Annuelles

N° AP/AE	Libellés des enveloppes	Montant de l'AP/AE au 31/12/2009	Montant affecté au 31/12/2009		
2009 - 0458	Aide à l'équipement des clubs	1 129 000,00	1 120 660,00		
TOTAL		1 129 000,00	1 120 660,00		

⁽²⁾ Titres émis

^{(3) (}Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

AP/AE Pluriannuelles

N° AP/AE	Libellés des enveloppes	I.VD/VE 311	Montant affecté au 31/12/2009
2009 -0454	Plan de développement des ligues	2 400 000,00	1 535 140,00
TOTAL		2 400 000,00	1 535 140,00

La réalisation des crédits de paiements

		DEPENSES		RECE	TTES	
	VOTE 2009 (1)	MANDATE 2009	RESTE A REALISER 2009	% (3)	VOTE 2009 (1)	REALISE 2009 (2)
Investissement	980 000,00	1 112 738,89	0,00	0%	0,00	0,00
Fonctionnement	2 610 200,00	1 894 996,13	224 971,04	81%	0,00	0,00
Total	3 590 200,00	3 007 735,02	224 971,04	90%	0,00	0,00

⁽¹⁾ Voté 2009 hors virements : BP + BS + DM(s)

Ce programme d'actions regroupe les interventions de la Région, tant en fonctionnement qu'en investissement, en faveur du sport pour tous, à savoir :

- soutien à l'organisation de manifestations sportives et éducatives,
- soutien à l'équipement des clubs en matériel et en véhicules,
- soutien au Comité Régional Olympique et Sportif Centre,
- soutien aux ligues et comités régionaux via les contrats d'objectifs.

La Région a confirmé sa forte implication dans le soutien à l'organisation de manifestations sportives en mobilisant un budget de 1 482 700 €. Ce sont ainsi 320 manifestations qui ont été soutenues, parmi lesquelles figurent des manifestations du plus haut niveau national voire international telles que : la coupe nationale de gymnastique, le championnat de France féminin de vol à voile, le championnat de France de natation petit bassin, le championnat de France de tennis de table élite, la finale de la coupe d'Europe des clubs champions féminin de judo, etc.

Le soutien à l'équipement des clubs s'est traduit par l'affectation d'un budget de près de 1 200 000 € permettant ainsi d'accompagner 135 associations dans leur projet d'acquisition de véhicules et de matériel.

Le partenariat avec le CROS Centre a été confirmé : le concours financier apporté par la Région (143 000 €) lui permet notamment de courir ses charges locatives et de poursuivre les projets engagés sur le territoire régional (mise en place de conseils associatifs sportifs, diagnostic territorial sur les pratiques sportives et les équipements nécessaires).

Dans le cadre de la nouvelle Olympiade qui nous conduira aux Jeux de Londres, le dispositif de contractualisation avec les structures régionales est reconduit grâce à l'ouverture d'une autorisation d'engagement de 2 400 000 € pour les 4 années.

La contractualisation est adossée à des objectifs définis à partir de projets sportifs et d'un plan de développement pluriannuel soumis par les ligues à la Région. Les objectifs couvrent la totalité de l'Olympiade et sont déclinés en programmes d'actions annuels qui se structurent autour de trois axes : le développement de la filière d'accès au haut-niveau, l'augmentation du nombre de licenciés et la diversité des pratiques et de la formation des cadres et des dirigeants.

⁽²⁾ Titres émis

^{(3) (}Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Enfin des conventions ont été passées avec 24 ligues ou comités sportifs pour un montant total de subventions de 1 535 140 €.

Programme: Financement d'installations sportives

La réalisation des AP/AE votées en 2009

AP/AE Annuelles

N° AP/AE	Libellés des enveloppes	Montant de l'AP/AE au 31/12/2009	Montant affecté au 31/12/2009		
2009 - 0459	Financement d'installations sportives	1 571 000,00	1 571 000,00		
TOTAL		1 571 000.00	1 571 000.00		

AP/AE Pluriannuelles

N° AP/AE	Libellés des enveloppes	Montant de l'AP/AE au 31/12/2009	Montant affecté au 31/12/2009
2009 - 36014	CG 36 - Maison départementale	1 250 000,00	1 250 000,00
2009 - 1121	CREPS - Investissement	200 000,00	200 000,00
2009 - 7199	VT - Vélodrome de Bourges	16 480 880,00	6 000 000,00
2009 - 1119	Stade de la Vallée du Cher	3 000 000,00	0,00
2009 - 1120	Stade Omnisport de Vierzon	1 500 000,00	0,00
TOTAL		22 430 880,00	7 450 000,00

La réalisation des crédits de paiements

Ed l'edificition des credits de palements									
		DEPENSES		RECETTES					
	VOTE 2009 (1)	MANDATE 2009	RESTE A REALISER 2009	% (3)	VOTE 2009 (1)	REALISE 2009 (2)			
Investissement	4 332 150,00	1 436 690,73	0,00	33%	0,00	0,00			
Fonctionnement	299 785,18	69 373,74	0,00	23%	65 817,82	0,00			
Total	4 631 935,18	1 506 064,47	0,00	33%	65 817,82	0,00			

⁽¹⁾ Voté 2009 hors virements : BP + BS + DM(s)

INSTALLATIONS SPORTIVES

En 2009, la Région a finalisé la rédaction de 40 Schémas Directeurs d'Equipements Sportifs (SDE). Cette réalisation répondait à un double objectif :

- mettre en adéquation les besoins identifiés du mouvement sportif avec les projets d'équipements présentés par les différents maîtres d'ouvrages (communes, groupements de communes...),
- mettre à disposition un outil d'aide à la décision traduisant la volonté politique de développement des ligues en termes d'équipements, espaces et sites de pratique.

Ces S.D.E. résultent d'un travail partenarial entre les ligues sportives et comités régionaux, l'Etat (Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale), le Comité Régional Olympique et Sportif du Centre et le Conseil régional.

En 2009, sur la base de ces 40 S.D.E., la Région a poursuivi sa politique ambitieuse d'aide à la réalisation de nouveaux équipements sportifs d'intérêt régional homologables pour une

⁽²⁾ Titres émis

^{(3) (}Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

compétition régionale, voire nationale ou internationale et de soutien aux opérations de réhabilitation ou de modernisation d'équipements sportifs existants. 52 projets ont été soutenus, pour un montant global de 1 571 000 €.

Les communes ou Communautés de communes, le plus souvent propriétaires des équipements sportifs, sont principalement bénéficiaires de ce dispositif (38 dossiers sur 52 subventionnés) mais 12 associations sportives ont également émargé à ce programme.

LE PLAN DE RELANCE

Quatre projets ont été identifiés dans le cadre du Plan de relance. Les 3 premiers seront engagés en 2010 :

- stade de la Vallée du Cher à Tours ;
- complexe footballistique de Vierzon ;
- maison Départementale des Sports de Châteauroux ;
- <u>Vélodrome de Bourges</u>: Une première AP de 500 000 € a été ouverte en 2009 puis abondée en DM1 dans le cadre du Plan de relance à hauteur de 5 500 000 € et enfin en DM 3 à hauteur de 10 480 880 €. A ce jour, 123 000 € ont été versés. Cette somme correspond aux honoraires du mandataire (SEM TERRITORIA) en charge de l'avancement de l'opération. Ce dossier a fait l'objet d'un rapport en Commission permanente de septembre 2009 pour les opérations de transfert de maîtrise d'ouvrage du Département du Cherau profit de la Région.

CREPS DE LA REGION CENTRE A BOURGES

Pour rappel, une convention de mise à disposition du site a été adoptée par la Commission permanente du 14 novembre 2008 et signée le 18 février 2009. Cette convention définit les modalités de mise à disposition du CREPS, établissement public placé sous la responsabilité du ministère en charge des sports, à titre gratuit, d'un ensemble de bâtiments, d'installations et d'équipements, utilisés exclusivement pour des missions inscrites dans cette même convention.

La Région Centre assume quant à elle, l'ensemble des obligations du propriétaire pour les biens qu'elle a mis à disposition du CREPS, notamment les grosses réparations. Elle prend en charge l'acquisition d'équipements sportifs et techniques. L'ensemble de ces dépenses fait l'objet d'une programmation pluriannuelle, en liaison avec le CREPS, conformément à la convention précitée.

TERRITOIRES SOLIDAIRES

BILAN

La solidarité régionale envers les habitants de l'ensemble de la région Centre s'exprime essentiellement au travers du soutien à des projets structurants, capables de renforcer l'attractivité des territoires, du renforcement de l'offre de services à la population, ainsi qu'au travers de l'amélioration quantitative et qualitative de l'hébergement en direction des plus démunis.

C'est ainsi que le budget 2009 « Territoires solidaires » a mobilisé plus de 94,5 M€, dont 63,6 M€ dans le cadre des différents contrats territoriaux, privilégiés par la Région pour accompagner des projets élaborés au plus près des préoccupations locales, dans le cadre de dynamiques partagées de développement territorial.

La lecture transversale du budget « Territoires solidaires » permet de mettre en exergue les grands thèmes soutenus à ce titre par la Région :

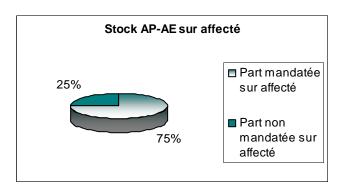
- L'Habitat a bénéficié de 20 M€, dont 3,8 M€ au profit de la qualité de vie dans les Etablissements d'Hébergement des Personnes Agées Dépendantes, et 0,35 M€ pour favoriser la constitution de réserves foncières à moyen et long termes. Le solde (15,7 M€) correspond essentiellement à la production ou à la réhabilitation du parc locatif social dans le cadre des Cœurs de Village, Contrats d'Agglomérations et conventions Région Département.
- Parallèlement, environ **17 M€** ont été mandatés en direction de projets d'aménagements **d'espaces urbains** ou de lieux d'animation locale.
- Les projets structurants, à caractère économique (zones d'activités et immobilier d'entreprises) ou touristique, représentent quant à eux plus de 15 M€, dont plus de la moitié au titre des Contrats territoriaux.
- Les services à la population ont été soutenus à hauteur de 6,3 M€, essentiellement dans le cadre des Contrats de Pays, les crédits du CPER n'ayant pas encore été mobilisés par la Région.
- Les équipements sportifs ou culturels ont bénéficié de 20 M€ (dont 14 M€ pour le sport et 6 M€ pour des salles de spectacles, bibliothèques, écoles de musique ...).
- Les projets de développement local captent l'essentiel des crédits restants, dont notamment 2 M€ pour l'agriculture (soutien à l'élevage, circuits courts de vente, agriculture biologique ...).
- Les quartiers d'habitat social, au-delà des crédits relevant du volet logement, bénéficient également de la solidarité régionale, avec encore 0,5 M€ versés au titre des Contrats de Ville 2000-2006, et les premiers engagements au titre de l'enveloppe de solidarité « Rénovation Urbaine ».

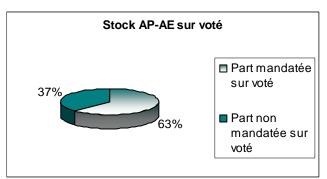
Les politiques d'aménagement du territoire s'inscrivent toutes dans une approche de développement durable privilégiant une élaboration participative des projets, une prise en compte des publics spécifiques (jeunes, personnes âgées, personnes en insertion, publics handicapés ...), une analyse économique des projets, en portant une attention soutenue aux questions environnementales (efficacité énergétique, mobilité durable, maîtrise de l'étalement urbain, préservation de la biodiversité ...).

Le stock des AP/AE

					Reste à	Reste à
	Montant des AP		Reste à affecter		mandater sur	mandater sur
	AE vivantes ¹	Montant affecté	sur voté au	Montant	voté au	affecté au
	au 31/12/2009	au 31/12/2009	31/12/2009	mandaté au	31/12/2009	31/12/2009
AP/AE	(1)	(2)	(3) = (1) - (2)	31/12/2009 (4)	(5) = (1) - (4)	(6) = (2) - (4)
AP	982 187 496,00	820 037 011,00	162 150 485,00	618 853 425,00	363 334 071,00	201 183 586,00
AE	4 713 000,00	2 655 724,00	2 057 276,00	557 494,00	4 155 506,00	2 098 230,00

¹AP-AE qui font encore l'objet de mandatement.



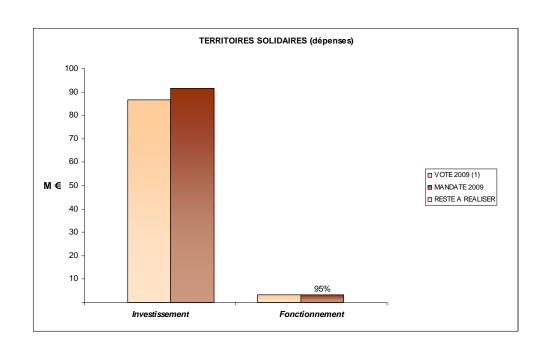


La réalisation globale des crédits de paiements

		DEPENSES		RECE	TTES	
Territoires Solidaires	VOTE 2009 (1)	MANDATE 2009	RESTE A REALISER 2009	% (3)	VOTE 2009 (1)	REALISE 2009 (2)
Investissement	86 647 000,00	91 445 369,37	0,00	106%	0,00	1 602,14
Fonctionnement	3 286 709,54	3 152 891,60	17 043,74	96%	0,00	0,00
Total	89 933 709,54	94 598 260,97	17 043,74	105%	0,00	1 602,14

⁽¹⁾ Voté 2009 hors virements : BP + BS + DM(s)

^{(3) (}Mandaté + Reste à réaliser)/Voté



⁽²⁾ Titres émis

Domaine: Contrats régionaux

							THE	MES							
Politiques	Agriculture	Communi	Culture	Economie	Environnemt	Habitat	Qualité de Vie	Services	Sport	Tourisme	TIC	Formation	BIO DIV	Transports	TOTAL
PAYS 1	49 075,75	10 296,11	255 730,00	721 797,76	40 612,66	75000,00	445 002,95	190 978,68	625 507,59	571 794,86	4 500,00				2 990 296,36
PAYS FS			70000							266 176,47					336 176,47
Total Pays1	49 075,75	10 296,11	325 730,00	721 797,76	40 612,66	75 000,00	445 002,95	190 978,68	625 507,59	837 971,33	4 500,00	0,00		0,00	3 326 472,83
Total Pays2	1 862 036,22		2 860 879,87	5 614 071,54	498 159,02	780 350,00	6 538 178,93	4 606 300,71	6 604 192,31	3 464 910,79	627 200,00	315 072,14		73 150,00	33 844 501,53
Total Pays3					11 750,00								34 900,00		46 650,00
Total Pays 1/2 et 3 G	1 911 111,97	10 296,11	3 186 609,87	6 335 869,30	550 521,68	855 350,00	6 983 181,88	4 797 279,39	7 229 699,90	4 302 882,12	631 700,00	315 072,14	34 900,00	73 150,00	37 217 624,36
Total aggl 1 (1997 0162)			0,00	30 999,39	59 186,80	182 061,89	25 200,00	0,00	0,00	0,00	874 278,00	0,00		0,00	1 171 726,08
total agglo2	48 900,00		2 562 879,44	1 783 495,43	1 334 161,25	4 323 599,09	2 326 948,58	944 263,38	6 389 099,10	231 100,00	250 800,00		769 969,51		20 965 215,78
Total agglo 1er 2eme génération			2 562 879,44	1 814 494,82	1 393 348,05	4 505 660,98	2 352 148,58	944 263,38	6 389 099,10	231 100,00	1 125 078,00	0,00		0,00	22 136 941,86
total agglo3 (2008-1700)				462 000,00					65 250,00						527 250,00
Total agglo 1/2/3 géné	48 900,00	0,00	2 562 879,44	2 276 494,82	1 393 348,05	4 505 660,98	2 352 148,58	944 263,38	6 454 349,10	231 100,00	1 125 078,00	0,00	769 969,51	0,00	22 664 191,86
total Villes Moyennes	0,00	0,00	118 500,00	0,00	0,00	100 000,00	415 259,00	618 000,00	525 711,86	0,00	0,00	0,00		0,00	1 777 470,86
TOTAL	1 960 011,97	10 296,11	5 867 989,31	8 612 364,12	1 943 869,73	5 461 010,98	9 750 589,46	6 359 542,77	14 209 760,86	4 533 982,12	1 756 778,00	315 072,14	804 869,51	73 150,00	61 659 287,08

Programme: Contrats d'agglomération

La réalisation des crédits de paiements

		DEPENSES		RECE	TTES	
	VOTE 2009 (1)	MANDATE 2009	RESTE A REALISER 2009	% (3)	VOTE 2009 (1)	REALISE 2009 (2)
Investissement	0,00	1 171 726,88	0,00	0%	0,00	0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0%	0,00	0,00
Total	0,00	1 171 726,88	0,00	0%	0,00	0,00

⁽¹⁾ Voté 2009 hors virements : BP + BS + DM(s)

Les Contrats d'Agglomération de **1**ère **génération** sont tous achevés : 1,17 M€ ont été mandatés en 2009 suite à des virements réalisés au cours de l'exercice, notamment sur l'agglomération de Châteauroux pour plus de 0,9 M€ (réaménagement du site SEITA).

Contrats (hors Fonds Sud)

AGGLOMERATION	VOTE	AFFECTE	ENGAGE	%	MANDATE TOTAL	ENGAGEMENT 2009	MANDATE 2009
BLOIS	9 872 598	5 494 896	5 509 366	55,80%	5 048 679	0,00	0
BOURGES	13 270 389	12 149 833	12 149 833	91,56%	11 995 644	0,00	25 200
CHATEAUROUX	10 195 028	9 229 633	9 229 633	90,53%	9 074 190	0,00	965 070
CHARTRES	12 096 829	10 991 502	10 991 502	90,86%	10 650 917	0,00	0
DREUX	7 226 292	7 012 388	7 012 388	97,04%	6 906 911	0,00	90 186
MONTARGIS	7 733 738	6 637 021	6 637 021	85,82%	5 815 413	0,00	0
ORLEANS	38 112 254	24 446 279	24 581 765	64,50%	24 303 703	0,00	91 270
TOURS	37 081 242	35 338 453	35 515 869	95,78%	35 294 374	0,00	0
TOTAL	135 588 372	111 300 006	111 627 378	82,33%	109 089 831	0,00	1 171 726

⁽²⁾ Titres émis (3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Programme: Contrats régionaux d'agglomération

La réalisation des AP/AE votées en 2009

AP/AE Abondées

N° AP/AE	Libellés des AP/AE	Abondement	Montant de l'AP/AE au 31/12/2009	Montant affecté au 31/12/2009
2008 - 1702	Contrat régional d'agglomération 3G	1 000 000,00	1 641 000,00	876 000,00
2007 - 0859	Contrat régional d'agglomération du Drouais 2G	- 40 000,00	8 010 000,00	6 512 080,00
2007 - 0860	Contrat régional d'agglomération de Montargis 2 G	- 1 200,00	8 181 500,00	5 649 280,00
TOTAL		958 800,00	17 832 500,00	13 037 360,00

La réalisation des crédits de paiements

	DEPENSES				RECETTES		
	VOTE 2009 (1)	MANDATE 2009	RESTE A REALISER 2009	% (3)	VOTE 2009 (1)	REALISE 2009 (2)	
Investissement	23 556 000,00	21 492 465,78	0,00	91%	0,00	0,00	
Fonctionnement	0,00	66 600,00	0,00	0%	0,00	0,00	
Total	23 556 000,00	21 559 065,78	0,00	92%	0,00	0,00	

⁽¹⁾ Voté 2009 hors virements : BP + BS + DM(s)

Contrats régionaux d'agglomération (2ème génération)

La situation au 31/12/2009 des contrats régionaux d'agglomération est la suivante :

AGGLOMERATION	VOTE	ENGAGE	DONT ENGAGE EN 2009	MANDATE	DONT MANDATE EN 2009
TOURS	38 700 000,00	34 262 600	0	30 894 016	6 073 068
ORLEANS	39 406 000,00	31 587 471	2 808 054	26 216 750	5 501 675
BOURGES	15 750 000,00	3 350 803	410 253	2 960 009	314 054
CHARTRES	12 459 800,00	3 167 136	357 870	2 905 692	265 148
MONTARGIS	8 182 700,00	3 509 880	977 180	2 271 730	1 378 320
CASTELROUSSIN	15 741 000,00	9 842 154	2 570 128	9 225 007	4 182 992
BLOIS	12 000 000,00	7 412 147	2 158 500	5 769 401	2 185 432
DREUX	8 050 000,00	1 534 328	672 700	1 064 528	1 064 528
TOTAL	150 289 500,00	94 666 519	9 954 685	81 307 133	20 965 216

Près de 21 M€ ont été payés en 2009 pour ces Contrats de 2ème génération, qui sont désormais mandatés à plus de 50%.

Les crédits ont été essentiellement mobilisés en faveur d'équipements sportifs (6,4 M \in), et culturels (2,6 M \in), du logement (4,5 M \in), et des aménagements urbains (2,3 M \in).

⁽²⁾ Titres émis

^{(3) (}Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Contrats régionaux d'agglomération (3ème génération)

Le principe d'une 3^{ème} génération de Contrats a été voté en décembre 2007. Ceux-ci permettent, dans le prolongement des précédents, d'accompagner le développement des 8 agglomérations structurant le territoire régional, avec une prise en compte accrue des priorités régionales de développement durable.

L'AE « Contrats régionaux d'agglomération 3G » a été abondée en 2009 (+ 1 M€) pour honorer la part fonctionnement des programmes d'actions des contrats, notamment celui d'Orléans approuvé par la Commission permanente de décembre 2009.

AGGLOMERATION	VOTE	AFFECTE	DONT AFFECTE EN 2009	ENGAGE	DONT ENGAGE EN 2009	MANDATE	DONT MANDATE EN 2009
TOURS	38 919 000	32 475 571	0	0	2 425 700	527 250	527 250

Programme : Contrats de villes moyennes

La réalisation des AP/AE votées en 2009

AP/AE Pluriannuelles

N° AP/AE	Libellés des enveloppes	Montant de l'AP/AE au 31/12/2009	Montant affecté au 31/12/2009
2009 - 1928	Contrat de ville moyenne de La Ferté St Aubin	446 000,00	442 700,00
2009 - 1931	Contrat de ville moyenne de Romorantin	1 156 000,00	1 119 000,00
2009 - 1932	Contrat de ville moeynne de Pithiviers	582 000,00	0,00
2009 - 1933	Contrat de ville moyenne de Beaugency	448 000,00	0,00
2009 - 1934	Contrat de ville moyenne d'Auneau	244 000,00	0,00
2009 - 1935	Contrat de ville moeynne de Mehun sur Yèvre	454 000,00	0,00
2009 - 1936	Contrat de ville moyenne de Nogent le Rotrou	726 000,00	0,00
2009 - 1929	Contrat de ville moyenne Vierzon	1 872 000,00	0,00
TOTAL		5 928 000,00	1 561 700,00

La réalisation des crédits de paiements

		DEPENSES			RECETTES		
	VOTE 2009 (1)	MANDATE 2009	RESTE A REALISER 2009	% (3)	VOTE 2009 (1)	REALISE 2009 (2)	
Investissement	1 200 000,00	1 777 470,86	0,00	148%	0,00	0,00	
Fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0%	0,00	0,00	
Total	1 200 000,00	1 777 470,86	0,00	148%	0,00	0,00	

⁽¹⁾ Voté 2009 hors virements : BP + BS + DM(s)

⁽²⁾ Titres émis

^{(3) (}Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Cette politique vise le renforcement des fonctions d'animation et d'organisation urbaines des villes moyennes, autour de 3 axes d'intervention : valorisation de l'espace urbain, amélioration de l'accueil des populations, amélioration de la qualité de vie.

Huit AP ont été ouvertes en 2009 pour un montant total de 5,93 M€ pour permettre la validation du 1^{er} Contrat au bénéfice de La Ferté-Saint-Aubin, ainsi que la possibilité pour Vierzon, Romorantin-Lanthenay, Pithiviers, Beaugency, Auneau, Mehun-sur-Yèvre et Nogent-le-Rotrou de signer un 2^{ème} Contrat Ville moyenne.

Les programmes relatifs aux contrats de La Ferté-Saint-Aubin, La Châtre et Romorantin-Lanthenay ont été approuvés en 2009.

Le total des mandats 2009 s'élève à 1,78 M€ dont 1,62 M€ pour les 1^{ers} contrats de Chateaudun, La Ferté-Saint-Aubin, Vierzon, Saint-Amand-Montrond, Pithiviers, Château-Renault, Auneau, et Vendôme, et 0,16 M€ pour le 2^{ème} contrat de Montlouis.

Programme : Contrats de pays

La réalisation des crédits de paiements

	DEPENSES				RECE	TTES
	VOTE 2009 (1)	MANDATE 2009	RESTE A REALISER 2009	% (3)	VOTE 2009 (1)	REALISE 2009 (2)
Investissement	3 386 000,00	3 326 472,83	0,00	98%	0,00	0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0%	0,00	0,00
Total	3 386 000,00	3 326 472,83	0,00	98%	0,00	0,00

⁽¹⁾ Voté 2009 hors virements : BP + BS + DM(s)

Les 31 Contrats de Pays de **1**ère **génération** sont tous achevés, et les derniers engagements ont eu lieu en 2008 pour un montant total de 162 M€.

Au 31 décembre 2009, le total des mandats représente 156,8 M€ (dont 2,99 M€ mandatés sur 2009), plus 0,336 M€ mandatés au titre du fonds sud contractualisé.

Enfin, le reste à mandater sur ces contrats s'élève à environ 1,9 M€.

Les crédits non mandatés ont été transférés vers les Contrats de 2ème génération.

Au 31 décembre 2009, le total des mandats sur ces contrats depuis leur ouverture représente 156,8 M€. Pour l'année 2009, les mandats s'élèvent à 2,99 M€ plus 0,336 M€ au titre du fonds sud contractualisé.

Enfin, le reste à mandater sur ces contrats représente environ 1,9 M€.

Les crédits non mandatés ont été transférés vers les Contrats de 2ème génération.

⁽²⁾ Titres émis

^{(3) (}Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Programme : Contrats régionaux de pays

La réalisation des AP/AE votées en 2009

AP/AE Pluriannuelles

N° AP/AE	Libellés des enveloppes	Montant de l'AP/AE au 31/12/2009	Montant affecté au 31/12/2009
2009 - 1835	Contrat de pays 3ème génération - Brenne	5 180 000,00	0,00
2009 - 1836	Contrat de pays de 3ème génération - Sancerre	6 070 000,00	0,00
2009 - 1837	Contrat de pays 3ème génération - Vendomois	6 460 000,00	0,00
2009 - 1840	Contrat régional de pays 3G	1 350 000,00	354 800,00
TOTAL		19 060 000,00	354 800,00

AP/AE Abondées

N° AP/AE	Libellés des AP/AE	Abondement	Montant de l'AP/AE au 31/12/2009	Montant affecté au 31/12/2009
2006 - 1811	Contrat régional de pays Giennois (Abondement)	468 000,00	5 737 000,00	4 846 800,00
2006 - 1806	Contrat régional de pays Beauce Val de Loire	- 323 000,00	4 061 000,00	3 435 466,89
TOTAL		145 000,00	9 798 000,00	8 282 266,89

La réalisation des crédits de paiements

	DEPENSES				RECE	TTES
	VOTE 2009 (1)	MANDATE 2009	RESTE A REALISER 2009	% (3)	VOTE 2009 (1)	REALISE 2009 (2)
Investissement	26 148 000,00	33 891 151,53	0,00	130%	0,00	0,00
Fonctionnement	1 923 682,98	1 889 138,50	16 224,48	99%	0,00	0,00
Total	28 071 682,98	35 780 290,03	16 224,48	128%	0,00	0,00

⁽¹⁾ Voté 2009 hors virements : BP + BS + DM(s)

La politique régionale définissant les Contrats Régionaux de Pays de2ème génération a été votée en décembre 2001.

Tous les Contrats de deuxième génération sont signés. Le Pays Castelroussin et le Pays des Châteaux relèvent du Contrat Agglo-Pays commun avec leur agglomération partenaire (Châteauroux et Blois).

Les Pays Drouais, Chartrain, Beauce et Gâtinais bénéficieront directement d'un Contrat de 3^{ème} génération.

⁽²⁾ Titres émis (3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Contrats régionaux de Pays (2ème génération) :

Situation au 31/12/2009

CONTRATS REGIONAUX DE PAYS	APG VOTE	ENGAGE	DONT ENGAGE 2009	MANDATE TOTAL	DONT MANDATE 2009
BEAUCE GATINAIS EN	4 440 000	E E 77 100	0	4.042.714	1 011 207
PITHIVERAIS (45)	6 440 000	5 577 100	0	4 942 716	1 911 397
BRENNE (36)	5 177 000	5 120 136	1 486 163	4 890 361	2 281 092
SANCERRE - SOLOGNE (18) ISSOUDUN ET CHAMPAGNE	6 074 000	5 851 435	2 176 289	5 222 135	2 619 984
BERRICHONNE (36)	6 006 000	5 889 400	138 800,	5 547 735	1 445 491
VENDOMOIS (41)	6 462 000	6 398 703	2 225 974	5 336 690	1 977 548
PERCHE (28)	5 700 000	5 116 800	2 432 200	3 504 657	1 492 774
VAL DE CREUSE VAL ANGLIN (36)	4 765 000	3 975 300	458 100	2 915 747	1 028 040
BERRY ST AMANDOIS (18)	7 369 000	5 241 131	1 514 000	4 745 636	2 470 553
LOIRE VAL D'AUBOIS (18)	3 939 000	3 974 762	515 262	3 536 045	479 399
SOLOGNE VAL SUD (45)	4 567 000	2 888 700	1 309 750	2 002 140	802 001
BOISCHAUT NORD (36)	5 317 000	2 549 540	868 440	2 041 811	964 665
LA CHATRE EN BERRY (36)	5 862 000	3 091 687	420 887	2 783 038	414 401
VALLEE DU CHER ET DU ROMORANTINAIS (41)	9 048 000	5 394 900	459 700	4 971 905	667 734
BEAUCE - VAL DE LOIRE (41)	4 384 000	3 319 300	717 900	2 801 677	648 767
LOIRE - BEAUCE (45)	5 609 000	1 799 100	460 700	1 275 014	432 790
LOIRE TOURAINE (37)	12 156 000	6 791 600	1 539 000,	5 474 700	2 420 023
DUNOIS (28)	5 269 000	2 993 900	830 800	2 491 565	985 082
GIENNOIS (45)	6 186 000	4 085 900	1 426 200	3 273 741	807 748
LOIRE NATURE (37)	4 468 000	3 565 900	277 100	2 853 014	1 310 116
FORÊT D'ORLEANS - VAL DE LOIRE (45)	5 262 000	1 863 380	8 800	1 680 031	186 081
TOURAINE COTE SUD (37)	7 498 000	2 560 844	457 839	2 409 649	1 008 176
VIERZON (18)	8 005 000	3 366 300	1 568 800	2 708 832	2 396 435
INDRE ET CHER	4 761 000	3 506 976	2 641 576	2 214 556	2 214 556
GRANDE SOLOGNE (41)	5 575 000	1 639 714,	1 090 814	819 801	461 601
CHINONAIS (37)	9 546 000	2 800 234	1 757 196	1 469 519	1 328 393
BOURGES (18)	7 081 000	3 079 195	914 795	2 804 333	1 089 653
TOTAUX	162 526 000	102 441 937	27 696 985	84 717 048	33 844 500

Les mandatements au 31 décembre 2009 (84,7 M€) dépassent les 50% des crédits réservés, et on observe une montée en puissance des paiements (plus de 33,8 M€ en 2009), liée aux nombreuses fins de contrats enregistrés en 2009, et ayant motivé l'octroi de crédits supplémentaires lors de la session de juin, ainsi que des transferts de crédits.

Contrats régionaux de Pays (3ème génération) :

Ces contrats sont toujours la traduction opérationnelle de la rencontre entre la stratégie régionale d'aménagement du territoire et le projet de territoire du pays, avec une prise en compte accrue des priorités régionales de développement durable. Ils s'inscrivent dans une démarche d'agenda 21.

3 AP ont été créées en 2009 afin de pouvoir envisager l'examen des contrats 3G de Brenne, Sancerre-Sologne et Vendômois pour un montant total de 17,71 M€. En 2009, seul le Contrat

du Pays de Beauce a été validé par la Commission Permanente régionale ; les autres Contrats (Brenne, Chartrain, Brenne, Sancerre-Sologne et Gâtinais) seront examinés début 2010.

Concernant le fonctionnement, l'année 2009 a permis de mandater 1,9 M€ correspondant essentiellement à l'animation des Pays.

Les crédits 2009 ont été mobilisés en faveur du Sport (7,2 M \in), des espaces publics et salles d'animation (6,9 M \in), des infrastructures d'accueil économique (6,3 M \in), des services à la population (4,8 M \in) et du tourisme (4,3 M \in).

Domaine : Cœurs de village

Programme : Cœurs de village

La réalisation des AP/AE votées en 2009

AP/AE Annuelles

N° AP/AE	Libellés des enveloppes	Montant de l'AP/AE au 31/12/2009	Montant affecté au 31/12/2009
2009 - 0154	Cœurs de village	15 960 200,00	15 799 191,95
TOTAL		15 960 200,00	15 799 191,95

La réalisation des crédits de paiements

	_	DEPENSES		RECE	TTES	
	VOTE 2009 (1)	MANDATE 2009	RESTE A REALISER 2009	-300%	VOTE 2009 (1)	REALISE 2009 (2)
Investissement	13 250 000,00	14 247 468,03	0,00	108%	0,00	0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0%	0,00	0,00
Total	13 250 000,00	14 247 468,03	0,00	108%	0,00	0,00

⁽¹⁾ Voté 2009 hors virements : BP + BS + DM(s)

L'AP 2009 a permis de financer 230 opérations pour un montant de subventions de 15,96 M€ ayant généré un marché de travaux de plus de 47,72 M€ TTC aux artisans, aux petites et moyennes entreprises du bâtiment et des travaux publics répartis sur l'ensemble du territoire régional.

En participant au financement (à hauteur de 15,96M€ pou l'année 2009) de 230 opérations d'un montant total de 47,72M€, la Région a soutenu le secteur du bâtiment et notamment les artisans, les petites et moyennes entreprises du bâtiment et des travaux publics répartis sur l'ensemble du territoire régional.

Attribuée au bénéfice de 21 EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale), 161 communes rurales, et 9 bénéficiaires divers, cette enveloppe est répartie comme suit :

- > 254 500 € pour les études,
- > 6 234 700 € pour l'acquisition-amélioration de 151 logements
- ≥ 2 440 100 € pour l'acquisition-viabilisation de terrains préalable à la construction de 156 logements,

⁽²⁾ Titres émis

^{(3) (}Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

- > 558 700 € pour les Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat,
- > 6 472 200 € pour l'aménagement d'espaces publics et les opérations de ravalement de façades.

Les crédits mandatés en 2009 représentent 14,2 M€. Le taux de consommation de 108% s'explique par le solde des dernières opérations générées par les AP de 2002 à 2006 pour plus d'1,7 M€, mais également par le paiement des mandats relatifs aux acomptes et soldes obligatoires avant le 30 novembre de chaque année pour les opérations issues des appels à projets 2007 à 2009.

Domaine: Villes et logements

Programme : Politique de la ville (CPER 2000 – 2006)

La réalisation des crédits de paiements

		DEPENSES		RECETTES		
	VOTE 2009 (1)	MANDATE 2009	RESTE A REALISER 2009	% (3)	VOTE 2009 (1)	REALISE 2009 (2)
Investissement	960 000,00	558 068,20	0,00	58%	0,00	950,00
Fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0%	0,00	0,00
Total	960 000,00	558 068,20	0,00	58%	0,00	950,00

⁽¹⁾ Voté 2009 hors virements : BP + BS + DM(s)

Les mandatements réalisés en 2009 concernent essentiellement des opérations financées dans le cadre des contrats de villes d'Orléans, Chartres, Montargis, Blois et Dreux au titre du contrat de plan 2000-2006.

Programme: Logements et services à la population

La réalisation des AP/AE votées en 2009

AP/AE Pluriannuelles

N° AP/AE	Libellés des enveloppes	Montant de l'AP/AE au 31/12/2009	Montant affecté au 31/12/2009
2009 - 7206	VT - Services à la population	2 000 000,00	112 228,00
2009 - 7207	VT - Maisons médicales	2 600 000,00	-
2009 - 7208	VT - Foncier	1 500 000,00	353 580,00
2009 - 1170	EHPAD de Montconseil	500 000,00	500 000,00
2009 - 1172	Rénovation urbaine: enveloppe de solidarité	6 271 000,00	-
TOTAL		12 871 000,00	965 808,00

⁽²⁾ Titres émis

^{(3) (}Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

AP/AE Abondées

N° AP/AE	Libellés des AP/AE	Abondement	Montant de l'AP/AE au 31/12/2009	Montant affecté au 31/12/2009
2008 - 37003	CG 37 - Hébergement des personnes âgées	2 970 000,00	4 045 000,00	3 370 000,00
2008 - 36003	CG 36 - Logement	97 000,00	147 000,00	147 000,00
TOTAL		3 067 000,00	4 192 000,00	3 517 000,00

La réalisation des crédits de paiements

	DEPENSES				RECETTES		
	VOTE 2009 (1)	MANDATE 2009	RESTE A REALISER 2009	% (3)	VOTE 2009 (1)	REALISE 2009 (2)	
Investissement	9 934 200,00	5 291 050,17	0,00	53%	0,00	0,00	
Fonctionnement	234 900,00	8 271,96	0,00	4%	0,00	0,00	
Total	10 169 100,00	5 299 322,13	0,00	52%	0,00	0,00	

⁽¹⁾ Voté 2009 hors virements : BP + BS + DM(s)

Ce programme d'actions regroupe les interventions régionales en faveur du logement social activées en dehors de la politique Cœurs de Village et en dehors des Contrats territoriaux :

Contrat de plan et conventions Région-Départements 2000-2006 :

- Opérations en faveur de l'amélioration du logement des jeunes, au titre de l'article 27-2 du CPER 2000-2006 : 180 000 € mandatés en 2009
- Volet logement de la convention Région Département d'Eure-et-Loir 2000-2006 : 367 403 € mandatés en 2009
- Hébergement pour personnes âgées dépendantes : 457 130 € ont été mandatés en 2009 au titre de l'article 28 du CPER (242 021 €) et au titre des conventions Région Département de l'Indre, du Loir-et-Cher, du Cher et du Loiret 2000-2006 (215 109 €).

Contrat de projets 2007-2013 :

L'année 2009 a été marquée par l'ouverture de 6,1 M€ d'AP pour la mise en œuvre du volet territorial du contrat de projets : les services à la population, les maisons médicales et le foncier. Jusqu'à fin 2009, la plupart des opérations sont engagées sur les crédits Etat, et les crédits Région seront mobilisés à compter de 2010.

Par ailleurs, l'année 2009 a permis de faire approuver les modalités d'intervention de la Région en matière de politique foncière qui se résument en deux points :

- participation au capital d'établissements publics fonciers (ou autres structures) : a été soutenu à ce titre l'Etablissement Public Foncier du Loiret à hauteur de 353 580 € pour lequel la Région a déjà versé 176 790 €.
- attribution de subventions destinées à diminuer les frais de portage liés à la charge des intérêts souscrits pour la constitution de réserves foncières.

⁽²⁾ Titres émis

^{(3) (}Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Le volet territorial du CPER 2007-2013 regroupe également :

- Le logement des jeunes : Les FJT (Foyers des Jeunes Travailleurs) « Moulin d'Habert » à Château Renault et FJT « Les Acacias » à Orléans ont été soutenus en 2009 pour 31 chambres mais n'ont pas fait l'objet de mandatement sur cet exercice
- Fonds Santé Solidarité : l'Etablissement d'Hébergement pour Personnes âgées de Levroux a été financé en 2009 et un 1^{er} acompte a été versé (105 000 €).

Conventions Région/Départements 2007-2013 :

Hébergement des personnes âgées :

Toutes les conventions comportent un volet de solidarité régionale envers les personnes âgées dépendantes et handicapées.

	Engagé 2009	Mandaté 2009
En M€	Hébergt PA	Hébergt PA
Cher	2	0,401
Eure-et-Loir	2	0,907
Indre	1,515	0,303
Indre-et-Loire	3,870	1,374
Loir-et-Cher	0	0
Loiret	0	0,298
TOTAL	9,385	3,283

L'AP de l'Indre-et-Loire a été abondée de 2,97 M€ pour la restructuration de l'EHPAD de Bléré, engagée en 2009 avec versement d'un acompte de 594 000 €.

Par ailleurs, la Région a participé à hauteur de 0,9 M€ (dont 0,5 M€ au titre du plan de relance) à la construction de l'EHPAD de Monconseil à Tours.

Au total, 8 opérations ont été engagées en 2009, pour un total de 560 lits restructurés ou créés. 3 projets (soit 186 lits) respectent l'exigence Haute Performance Energétique et 5 (soit 374 lits) l'exigence Très Haute Performance Energétique.

- <u>Logement</u>

La Région a défini le logement social comme un objectif prioritaire des Conventions Région – Départements 2007-2013. Ainsi, elle a conventionné avec les 6 départements pour un montant global de 10,530 M€.

	In	Investissement			vestissement		Fonction	nnement
	Engagé 2009			Mandaté 2009			Engagé 2009	Mandaté2009
	Logement	Résidences adaptées PA	Total 2009	Logement	Résidences adaptées PA	Total	Logement	
Cher	0	0	0	0,058	0	0,058	0	0,008
Eure-et- Loir	0,513	0	0,513	0,582	0	0,582	0	0
Indre	0,049		0,049	0,0005	0	0,0005	0,147	0
Indre-et- Loire	0,031	0	0,031	0	0	0	0	0
Loir-et- Cher	0,050	0	0,050	0,0125	0	0,0125	0	0
Loiret	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	0,643	0	0,643	0,653	0	0,653	0,147	0,008

Les volets logement des 6 conventions représentent 9,83 M€ en investissement et 1,15 M€ en fonctionnement.

En 2009, 643 000 € ont été affectés en investissement pour :

- l'acquisition-viabilisation de terrains pour la construction de 54 logements locatifs sociaux, et la démolition de 80 logements en Eure-et-Loir,
- l'adaptation de 64 logements pour personnes âgées ou handicapées dans l'Indre,
- la réhabilitation de 5 logements locatifs sociaux en Indre-et-Loire,
- la création de 5 logements locatifs sociaux adaptés dans le Loir-et-Cher.

En parallèle, 147 000 € ont été affectés en fonctionnement afin de participer à l'animation du Programme d'Intérêt Général (PIG) mené dans l'Indre.

Enveloppe de solidarité pour la rénovation urbaine

La convention cadre signée en mars 2007 par la Région, l'Etat et l'ANRU, détermine les engagements financiers de la Région et de l'ANRU pour permettre la réalisation du Programme National de Rénovation Urbaine en région Centre.

Les financements régionaux sont mobilisés pour l'essentiel dans le cadre des Contrats territoriaux. Toutefois, compte de l'importance de certains programmes de rénovation urbaine, il a été convenu qu'une enveloppe de solidarité spécifique serait activée pour un montant total d'environ 12,5 M€.

A ce titre, en 2009, une AP de 6,71 M€ a été créée pour honorer les premiers engagements en direction des PRU de Chateaudun et de Blois.

Domaine : Opérations d'aménagement du territoire

Programme : Aménagement du territoire

La réalisation des AP/AE votées en 2009

AP/AE Annuelles

N° AP/AE	Libellés des enveloppes	Montant de l'AP/AE au 31/12/2009	Montant affecté au 31/12/2009
2009 - 0702	Equipements structurants: Fonds Sud	2 700 000,00	2 472 235,00
TOTAL		2 700 000,00	2 472 235,00

AP/AE Pluriannuelles

N° AP/AE	Libellés des enveloppes	Montant de l'AP/AE au 31/12/2009	Montant affecté au 31/12/2009
2009 - 18015	CG 18 - Fonds immobilier	1 010 285,00	1 010 285,00
2009 - 45008	CG 45 - Grande Halle du château de Chamerolles	1 558 000,00	1 558 000,00
2009 - 1771	Vendôme - Immobilier Entreprise	200 000,00	200 000,00
2009 - 1773	Aéroport de Châteauroux	700 000,00	700 000,00
TOTAL		3 468 285,00	3 468 285,00

La réalisation des crédits de paiements

La realisation des creates de palements									
			RECETTES						
	VOTE 2009 (1)	MANDATE 2009	RESTE A REALISER 2009	% (3)	VOTE 2009 (1)	REALISE 2009 (2)			
Investissement	8 212 800,00	9 689 495,09	0,00	118%	0,00	652,14			
Fonctionnement	1 128 126,56	1 188 881,14	819,26	105%	0,00	0,00			
Total	9 340 926,56	10 878 376,23	819,26	116%	0,00	652,14			

⁽¹⁾ Voté 2009 hors virements : BP + BS + DM(s)

Contrat de plan 2000-2006:

En 2009, un peu plus de 2 M€ ont été mandatés dans le cadre du CPER 2000-2006, notamment pour solder des opérations aidées au titre des grands projets.

Fonds de Développement du Sud :

La création en 2009 d'une enveloppe de 2,7 M€ a permis d'engager 7 opérations dont une dans le cadre du plan régional de soutien économique et social.

⁽²⁾ Titres émis

^{(3) (}Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

<u>Contrat de projets 2007-2013 (volet territorial) et conventions Régions-Départements 2007-2013</u>

En 2009, le volume des engagements et des mandatements se décline de la manière suivante :

VT DU CPER 2007-	investis	sement	fonctionnement		commentaires
<u>2013</u>					
<u>En M€</u>	Engagé 2009	Mandaté 2009	Engagé 2009	Mandaté 2009	
Développement durable et attractivité des agglomérations et des villes moyennes	0	0			Les 3 projets retenus jusqu'à fin 2009 ont été financés par l'Etat. La Région prendra le relais à compter de 2010.
Frac territoire	0,167	0,084	0,319	0,162	Au total en 2009, 14 études ont été soutenues par la Région dont 6 en investissement et 8 en fonctionnement
Projets structurants	0,862	0,608			Sur 6 projets retenus, 2 ont été financés par la Région, dont le réseau métropolitain à haut débit de Tours pour un montant de 750 000 € dont les ¾ ont été mandatés la même année.
TOTAL	1,029	0,692	0,319	0,162	

Conventions Région / Départements 2007-2013	investisse	ement	commentaires
<u>En M€</u>	Engagé 2009	Mandaté 2009	
Cher	0,934	0,813	L'année 2009 a permis la poursuite en engagements et en paiements des travaux liés au pôle du cheval et de l'âne, ainsi que la participation régionale à hauteur de 1 M€ au capital de la SEM patrimoniale immobilier d'entreprises.
Eure-et-Loir	0,250	0,165	Deux opérations liées à l'immobilier d'entreprises à Chateaudun et Arrou ont été engagées en 2009
Indre	0	0	Les AP ouvertes en 2008 n'ont pas généré d'engagement en 2009, du fait notamment du décalage en 2010 du démarrage de l'opération « Europe Aviation » sur le site de l'aéroport de Châteauroux Déols.
Indre-et-Loire	0,532	0,532	1 opération liée à la création de la ZA Polaxis à Neuillé Pont Pierre est engagée et totalement payée sur 2009
Loir-et-Cher	0,625	0,117	Les opérations identifiées dans la convention (étude liée à la plateforme du Breuil et aménagement de la desserte fer pour la ZA Portes de Chambord à Mer) ont été engagées
Loiret	1,558	0,312	Le montant engagé concerne la réimplantation de l'ancienne halle de Bellegarde sur site du château de Chamerolles
TOTAL	3,899	<u>1,939</u>	

Agendas 21 locaux:

En 2009, les 126 000 € mandatés en fonctionnement correspondent à l'exécution du marché relatif aux Agendas 21 des pays et agglomérations pour la réalisation de l'étape 1 qui consiste à identifier pour chaque territoire les écarts entre ses pratiques et le référentiel national Agenda 21.

Aéroport de Châteauroux-Déols :

Une subvention de 0,9 M€ a été mandatée en fonctionnement en faveur de l'établissement public régional « Aéroport de Châteauroux Centre » pour assurer l'équilibre financier de la structure de gestion.

Par ailleurs, une subvention complémentaire de 0,7 M€ a été attribuée dans le cadre du plan régional de soutien économique et social pour financer des travaux sur le patrimoine de l'aéroport (principalement la rénovation de l'aérogare).

Enfin, la Région participe à hauteur de 0,88 M€ au capital de la SEM créée en 2009 dont la vocation est d'aménager une zone d'activité dans le domaine aéronautique et qui accueillera en premier lieu le nouvel hangar de maintenance d'Europe Aviation. La moitié de la somme a été libéré en 2009.

Accueil d'entreprises :

Dans le cadre du plan régional de soutien économique et social, une subvention de 0,2 M€ a été accordée à la Communauté de communes de Vendôme pour construire un bâtiment d'activités.

Enfin 0,7 M€ ont été mandatés au profit de la CCI de Tours pour financer un immeuble d'accueil d'entreprises dans l'ancien centre de tri postal de Tours.

TECHNOLOGIES D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

BILAN

L'année 2009 a été marquée par le déploiement de la Stratégie régionale TIC, partagée avec l'Etat, s'agissant de la couverture numérique de la région Centre et du développement de nouveaux usages. Dans ce cadre, les fonds européens FEDER pour les TIC, qui sont sous la responsabilité de la Région à travers la « subvention globale », ont été mobilisés à hauteur de 4,38 M€, et complètent l'effort Etat-Région inscrit dans le CPER.

La couverture numérique du territoire

Entre fin, 2008 et fin 2009, les Départements et les Communautés de Communes ont bénéficié d'une subvention de 357 € par ligne rendue éligible. En mobilisant le fonds TIC (Etat-Région-Europe), l'ouverture haut débit de plus de 12 000 lignes a été programmée et s'est concrétisée pour la moitié d'entre elles. A la fin de l'année 2010, 99% des foyers de la région Centre auront la possibilité de souscrire un accès internet haut débit (512 kbit minimum, 2 Mégabits dans la majorité des cas).

La question du très haut débit est actuellement étudiée sur l'ensemble de la Région, en associant les Départements et les Agglomérations, à travers la réalisation par le GIP RECIA d'un « Schéma Directeur des Infrastructures TIC ». Dans ce cadre, la Région a aussi participé au financement des études « Très haut débit » menées par les Départements du Loiret et de l'Eure-et-Loir.

Les nouveaux usages des TIC

Le GIP RECIA porte la mise en œuvre d'un certain nombre d'usages des TIC :

- → les Environnements Numériques de Travail ont été expérimentés sur une dizaine de lycées. Depuis la rentrée 2009, le déploiement sur une trentaine de lycées supplémentaires a été entamé;
- → le projet GéoCentre vise à mutualiser des données et des référentiels cartographiques entre les institutions publiques ;
- ightarrow un pont de visioconférence a été déployé au profit de l'ensemble des membres du GIP (Etat, Région...).

Par ailleurs, la Région a cofinancé différentes initiatives, comme celle de Centre Images qui vise à créer une chaîne du patrimoine numérique de la région Centre ou la mise en réseau des bibliothèques de l'Eure-et-Loir ou encore la numérisation du plan cadastral du Département de l'Indre.

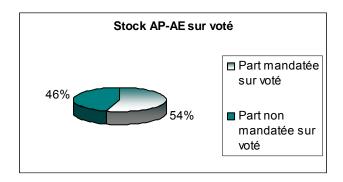
Comme on le voit, l'Etat et la Région s'appuient fortement sur le GIP RECIA pour conduire leurs politiques mutuelles concernant les TIC. Ils financent ainsi logiquement le fonctionnement du GIP à parité. Par ailleurs, la Région lui confie des missions spécifiques :

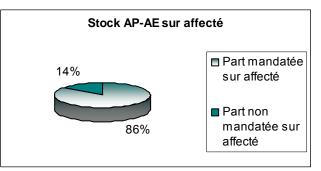
- → la maintenance informatique des lycées ;
- → l'ingénierie technique pour le câblage des CFA et l'équipement des IFSI ;
- \rightarrow la fourniture de prestation internet à travers un groupement de commandes.

Le stock des AP/AE

					Reste à	Reste à
			Reste à affecter	Montant	mandater sur	mandater sur
	Montant des AP-	Montant affecté	sur voté au	mandaté au	voté au	affecté au
	AE vivantes ¹ au	au 31/12/2009	31/12/2009 (3)	31/12/2009	31/12/2009	31/12/2009
AP/AE	31/12/2009 (1)	(2)	= (1) - (2)	(4)	(5) = (1) - (4)	(6) = (2) - (4)
AP	3 746 283,00	2 517 720,00	1 228 563,00	1 627 730,00	2 118 553,00	889 990,00
AE	14 084 500,00	8 802 400,00	5 282 100,00	8 070 615,00	6 013 885,00	731 785,00

¹AP-AE qui font encore l'objet de mandatement



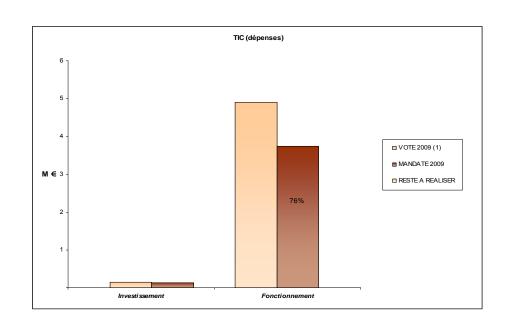


La réalisation globale des crédits de paiements

	DEPENSES				RECE	TTES
тіс	VOTE 2009 (1)	MANDATE 2009	RESTE A REALISER 2009	%	VOTE 2009 (1)	REALISE 2009 (2)
Investissement	450 000,00	128 427,91	0,00	29%	0,00	0,00
Fonctionnement	4 907 000,00	3 735 461,94	0,00	76%	0,00	0,00
Total	5 357 000,00	3 863 889,85	0,00	72%	0,00	0,00

⁽¹⁾ Voté 2009 hors virements : BP + BS + DM(s)

⁽²⁾ Titres émis (3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté



Programme: TIC Equipements et Services

La réalisation des AP/AE votées en 2009

AP/AE Pluriannuelles

N° AP/AE	Libellés des enveloppes	Montant de l'AP/AE au 31/12/2009	Montant affecté au 31/12/2009	
2009 - 7003	VT - Observatoire régional TIC	58 500,00	58 500,00	
2009 - 7053	VT - Observatoire régional TIC	291 500,00	0,00	
TOTAL		350 000,00	58 500,00	

AP/AE Abondées

N° AP/AE	Libellés des AP/AE	Abondement	Montant de l'AP/AE au 31/12/2009	Montant affecté au 31/12/2009
2006 - 2136	Réseau haut débit régional 2 (Abondement)	2 400 000,00	5 400 000,00	4 279 700,00
2008 - 7000	VT - Couverture téléphonie mobile haut débit (Abondement)	1 000 000,00	1 400 000,00	421 157,65
TOTAL	·	3 400 000,00	6 800 000,00	4 700 857,65

La réalisation des crédits de paiements

	DEPENSES				RECETTES		
	VOTE 2009 (1)	MANDATE 2009	RESTE A REALISER 2009	%	VOTE 2009 (1)	REALISE 2009 (2)	
Investissement	250 000,00	58 532,91	0,00	0%	0,00	0,00	
Fonctionnement	4 407 000,00	3 548 711,94	0,00	81%	0,00	0,00	
Total	4 657 000,00	3 607 244,85	0,00	77%	0,00	0,00	

⁽¹⁾ Voté 2009 hors virements : BP + BS + DM(s)

En 2009, le programme TIC "Equipements et services" a permis de prendre en charge les opérations suivantes :

- ➤ le coût de la télégestion informatique des lycées 1,41 M€.
- ▶ le réseau régional de seconde génération, par le biais d'un groupement de commandes coordonné par le GIP RECIA, permettant les liaisons des lycées publics et privés, des CFA et des établissements de formation sanitaire et sociale. Elles représentent un coût de 1,5 M€.
- ➤ la participation statutaire de la Région au fonctionnement du GIP RECIA pour 0,437 M€, dans le respect de la parité Etat – Région prévue au Contrat de Projets 2007-2013.

⁽²⁾ Titres émis

^{(3) (}Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

- des missions spécifiques confiées au GIP RECIA : dans le cadre du déploiement dans les Centres de Formation d'Apprentis (CFA) d'une architecture informatique homogène d'établissement, la Région a versé au GIP RECIA une subvention de 0,2 M€ correspondant à la fin de la deuxième tranche de neuf CFA et au lancement de la troisième tranche.
- La couverture téléphonie mobile et haut débit. En concertation avec l'Etat, une analyse complète du territoire régional a été effectuée. Elle a permis de préciser la liste des 26 communes en zone blanche selon le protocole ARCEP. Les conseils généraux maîtres d'ouvrage ont lancé la construction de pylônes en 2009. Le montant appelé au titre de 2009 est de 29 282 €.

Programme : TIC et Développement des Usages

La réalisation des AP/AE votées en 2009

AP/AE Pluriannuelles

N° AP/AE	Libellés des enveloppes	Montant de l'AP/AE au 31/12/2009	Montant affecté au 31/12/2009
2009 -7052	VT - Expérimentation	278 500,00	233 056,00
2009 - 7016	VT - Plateforme régionale	30 000,00	29 790,00
TOTAL		308 500,00	262 846,00

AP/AE Abondées

N° AP/AE	Libellés des AP/AE	Abondement	Montant de l'AP/AE au 31/12/2009	Montant affecté au 31/12/2009
2008 - 7005	VT - Environnement numéroque de travail (Abondement)	275 000,00	775 000,00	500 000,00
TOTAL		275 000,00	775 000,00	500 000,00

La réalisation des crédits de paiements

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2009 (1)	MANDATE 2009	RESTE A REALISER 2009	%	VOTE 2009 (1)	REALISE 2009 (2)
Investissement	200 000,00	69 895,00	0,00	35%	0,00	0,00
Fonctionnement	500 000,00	186 750,00	0,00	37%	0,00	0,00
Total	700 000,00	256 645,00	0,00	37%	0,00	0,00

⁽¹⁾ Voté 2009 hors virements : BP + BS + DM(s)

Le programme TIC "Développement des usages" regroupe notamment les opérations suivantes:

➤ Les Environnements Numériques de Travail sont des interfaces offertes aux lycéens, à leurs professeurs et à leurs parents afin de mettre en ligne des outils pédagogiques et des informations concernant la vie du lycée. Une expérimentation a été menée en 2008-2009 auprès de 7 lycées et 6 collèges sous l'égide du GIP RECIA et sera étendue à 30 lycées en 2009-2010.

S'agissant des ENT, la Région a versé 0,187 M€ au GIP RECIA.

⁽²⁾ Titres émis

^{(3) (}Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

➤ La plateforme régionale mutualisée a pour projet de mettre à disposition des adhérents du GIP RECIA des moyens informatiques très puissants pouvant porter des applications concernant les Environnements Numériques de Travail, la géomatique, la mise en ligne du patrimoine vidéo de Centre Images... Elle a été mise en œuvre en 2009 pour un montant de 0,07 M€.

ENVIRONNEMENT

BILAN

L'année 2009 a été marquée par le renforcement des actions sur la structuration de la filière Bâtiment : lancement de l'action collective avec les bureaux d'études thermiques et de l'association Envirobat Centre, formation « bâtiment basse consommation » pour les professionnels et formateurs,... Les plans d'actions sur les filières méthanisation, éolien et géothermie se sont poursuivis.

Le dispositif de prêt ISOLARIS Centre a poursuivi son développement malgré l'entrée en vigueur de l'éco-prêt au niveau national (2500 dossiers à fin 2009). Le nombre de projets de construction ou rénovation de bâtiment basse consommation dans le logement social soutenus par la Région a sensiblement progressé.

Au delà des actions de lutte contre le changement climatique évoquées précédemment, l'année 2009 a été résolument tournée vers l'éducation à l'environnement et la sensibilisation de tous aux gestes éco-citoyens.

Un nouveau dispositif de soutien à l'éducation à l'environnement a ainsi été conçu en partenariat avec les associations de protection de la nature et de l'environnement, tandis que l'Ecopôle devenait un établissement public, rassemblant 5 associations environnementales aux côtés de la collectivité régionale.

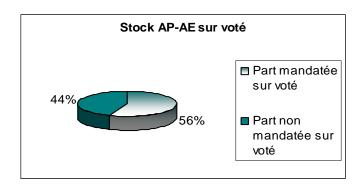
2009 a également été consacrée à l'élaboration de deux plans régionaux dont la collectivité a compétence depuis les lois de décentralisation de 2002 : le Plan Régional d'Elimination des Déchets Dangereux, et le Plan Régional pour la Qualité de l'Air.

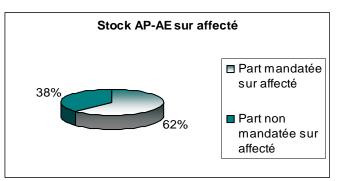
Enfin 2009 a vu l'adoption d'une programmation importante des crédits du Plan Loire et du Volet territorial du CPER relatifs à l'environnement qui permet de renforcer l'action régionale en faveur de la préservation de la biodiversité avec notamment l'adoption de six nouveaux contrats de bassin et le financement des études / animation préalables à l'émergence de 15 autres contrats.

Le stock des AP/AE

	Montant des		Reste à		Reste à	Reste à
	AP-AE	Montant	affecter sur	Montant	mandater sur	mandater sur
	vivantes¹ au	affecté au	voté au	mandaté au	affecté au	affecté au
	31/12/2009	31/12/2009	31/12/2009	31/12/2009	31/12/2009	31/12/2009
AP/AE	(1)	(2)	(3) = (1) - (2)	(4)	(5) = (1) - (4)	(6) = (2) - (4)
AP	57 987 445,00	53 202 126,00	4 785 319,00	33 118 408,00	24 869 037,00	20 083 718,00
AE	2 205 000,00	806 753,00	1 398 247,00	622 543,00	1 582 457,00	184 210,00

¹AP-AE qui font encore l'objet de mandatement



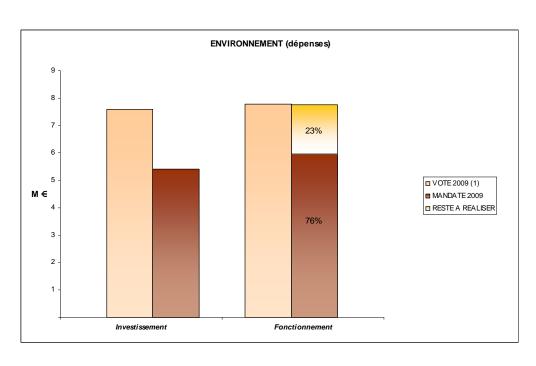


La réalisation globale des crédits de paiements

	DEPENSES				RECE	TTES
Environnement	VOTE 2009 (1)	MANDATE 2009	RESTE A REALISER 2009	% (3)	VOTE 2009 (1)	REALISE 2009 (2)
Investissement	7 579 400,00	5 406 774,79	0,00	71%	0,00	84,91
Fonctionnement	7 768 869,56	5 956 997,67	1 808 714,57	100%	37 500,00	7 141,36
Total	15 348 269,56	11 363 772,46	1 808 714,57	86%	37 500,00	7 226,27

⁽¹⁾ Voté 2009 hors virements : BP + BS + DM(s) (2) Titres émis

^{(3) (}Mandaté + Reste à réaliser)/Voté



Domaine : Pôle d'efficacité énergétique

Programme : PEE Usages en faveur de l'efficacité énergétique

La réalisation des AP/AE votées en 2009

AP/AF Pluriannuelles

N° AP/AE	Libellés des enveloppes	Montant de l'AP/AE au 31/12/2009	Montant affecté au 31/12/2009
2009 - 7300	GP - ADEME Energies renouvelables	1 015 000,00	903 377,87
2009 - 7301	GP - ADEME Bâtiments durables	840 000,00	822 055,00
2009 - 7302	GP - ADEME Emergence de la demande	140 000,00	85 045,00
TOTAL		1 995 000,00	1 810 477,87

La réalisation des crédits de paiements

	DEPENSES				RECE	TTES
	VOTE 2009 (1)	MANDATE 2009	RESTE A REALISER 2009	% (3)	VOTE 2009 (1)	REALISE 2009 (2)
Investissement	2 736 300,00	937 259,09	0,00	34%	0,00	0,00
Fonctionnement	1 665 063,15	797 560,27	715 412,85	91%	37 500,00	0,00
Total	4 401 363,15	1 734 819,36	715 412,85	56%	37 500,00	0,00

⁽¹⁾ Voté 2009 hors virements : BP + BS + DM(s)

Les 3 AP correspondent aux 3 domaines d'intervention prévus dans la convention Etat-ADEME-Région.

Le budget consacré au développement des énergies renouvelables a été engagé à hauteur de 89% : il a permis de soutenir:

- Des projets « bois-énergie », principalement des plate-formes d'approvisionnement, études de faisabilité et projets d'extension de réseau de chaleur ;
- •Les lauréats de l'appel à projet « photovoltaïque » (13 dossiers, soit 361,3 kWc et 2406 m²)
- Des installations de pompes à chaleur géothermiques (9 projets) et de chauffe-eau solaires (10).

Le budget consacré au thème « Bâtiments Durables » a été consommé à hauteur de 98% avec 2 principaux programmes d'actions :

- l'appel à projet « Efficacité énergétique dans les bâtiments » qui a connu un vif succès en 2009 : 15 projets lauréats (8 en construction neuve et 7 en rénovation) dont 8 dans le logement social ;
- le concours « Maisons Individuelles Basse Consommation » initié en 2009 : 17 lauréats et 136 000 € de subventions au total.

Le budget « Emergence de la demande » qui permet de financer les outils d'aide à la décision (audits multi-énergie, diagnostics thermiques,...) n'a été consommé qu'à hauteur de 60% du

⁽²⁾ Titres émis

^{(3) (}Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

fait d'une prise en charge plus importante par l'ADEME qui assure un suivi technique des audits.

Le budget de fonctionnement comprend principalement les prêts Isolaris Centre (2370 dossiers à fin novembre 2009 depuis le lancement du dispositif fin 2007) et les actions de soutien à la structuration des filières : démarche qualité GEOQUAL, formation « bâtiments à faible consommation d'énergie » (2 sessions en 2009, soit 440 personnes formées), association Envirobat Centre,...

La part mandatée atteint seulement 34% car les dossiers lauréats de l'appel à projet « Efficacité énergétique dans les bâtiments » et du concours « Maisons Individuelles Basse Consommation » ont été engagés au dernier trimestre 2009.

Domaine : Valorisation et protection de l'environnement

Programme: Gestion de l'eau

La réalisation des AP/AE votées en 2009

AP/AE Pluriannuelles

N° AP/AE	Libellés des enveloppes	Montant de l'AP/AE au 31/12/2009	Montant affecté au 31/12/2009
2009 - 7307	VT - Agence de l'eau - Appels à projets économie d'eau	500 000,00	398 974,00
TOTAL		500 000,00	398 974,00

AP/AE Abondées

N° AP/AE	Libellés des AP/AE	Abondement I'AP/AE au 31/12/2009		Montant affecté au 31/12/2009	
2008 - 7310	VT - Contrats eau Centre	2 250 000,00	2 820 000,00	2 611 951,00	
TOTAL		2 250 000,00	2 820 000,00	2 611 951,00	

La réalisation des crédits de paiements

La realisation a <u>es oreales de parements</u>								
	DEPENSES				RECETTES			
	VOTE 2009 MANDATE RESTE A % REALISER 2009 (3)		VOTE 2009 (1)	REALISE 2009 (2)				
Investissement	790 000,00	517 421,77	0,00	65%	0,00	0,00		
Fonctionnement	826 846,79	484 994,48	473 817,92	116%	0,00	141,36		
Total	1 616 846,79	1 002 416,25	473 817,92	91%	0,00	141,36		

⁽¹⁾ Voté 2009 hors virements : BP + BS + DM(s)

6 nouveaux Contrats de Bassin ont été adoptés en 2009, renforçant la couverture territoriale régionale en démarches concertées pour une gestion plus qualitative de l'eau. Pour ce faire, l'AP « Contrats Eau Centre » a été abondée de 2 250 000 € en 2009.

Les travaux engagés sur ces nouveaux Contrats, ainsi que sur les 3 autres Contrats signés en 2008, ont globalement pris du retard par rapport aux calendriers initiaux. Les mandatements envisagés n'ont donc pas pu se réaliser.

⁽²⁾ Titres émis

^{(3) (}Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

A côté de ces engagements contractuels, la Région a soutenu en 2009 l'émergence de 15 nouveaux Contrats de bassin en finançant les études préalables et les postes d'animateurs recrutés pour leur mise en œuvre. En complément, le soutien aux Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux s'est poursuivi : 12 SAGE sont aujourd'hui en cours.

Enfin, la Région a poursuivi son appel à projet « Eco l'Eau » qui vise à soutenir les initiatives portées par les collectivités, les entreprises et les associations dans leurs investissements permettant d'économiser la ressource en eau et de limiter l'usage de produits phytosanitaires. 26 projets ont été retenus pour un engagement total de 583 282 € en investissement.

Programme : Préservation de l'environnement

La réalisation des AP/AE votées en 2009

AP/AE Pluriannuelles

N° AP/AE	Libellés des enveloppes	Montant de l'AP/AE au 31/12/2009	Montant affecté au 31/12/2009
2009 - 7354	VT - ADEME Gestion des déchets	150 000,00	-
2009 - 7305	VT - ADEME Lig'Air	90 000,00	90 000,00
2009 - 0677	Conventions vertes 2010- 2011	210 000,00	188 920,00
TOTAL		450 000,00	278 920,00

La réalisation des crédits de paiements

	DEPENSES				RECETTES		
	VOTE 2009 (1)	MANDATE 2009	RESTE A REALISER 2009	% (3)	VOTE 2009 (1)	REALISE 2009 (2)	
Investissement	229 500,00	298 573,13	0,00	130%	0,00	0,00	
Fonctionnement	1 355 179,72	1 339 854,98	163 708,80	111%	0,00	0,00	
Total	1 584 679,72	1 638 428,11	163 708,80	114%	0,00	0,00	

⁽¹⁾ Voté 2009 hors virements : BP + BS + DM(s)

13 Conventions Vertes ont été adoptées en 2009 pour un montant total de 545 816 € en faveur des associations de protection de la nature et de l'environnement.

En parallèle, la Région a soutenu 6 collectivités dans la réalisation d'une Approche Environnementale de l'Urbanisme sur leurs documents d'urbanisme. Le soutien régional, dans le cadre de la Convention Région / ADEME, s'est également porté en faveur de 5 Plans de Déplacement d'Entreprises, et du site de covoiturage porté par le Pays Castelroussin. 86 143 € ont ainsi été engagés sur des crédits de fonctionnement, tandis que 120 000 € étaient mandatés en investissement en faveur de la Centrale de mobilité régionale JV-malin.fr.

Enfin, l'année 2009 a permis de clore l'accompagnement de 40 collectivités en vue de les sensibiliser aux démarches territoriales de développement durable. Par ailleurs, les Communes de Saint-Jean de la Ruelle, Olivet, Le Poinçonnet, Sainte-Maure de Touraine, Montlouis sur Loire et La Riche ont été soutenus dans l'élaboration de leurs agendas 21 : 146 753 € ont ainsi été engagés en leur faveur.

⁽²⁾ Titres émis

^{(3) (}Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Programme: Patrimoine naturel

La réalisation des AP/AE votées en 2009

AP/AE Annuelles

N° AP/AE	Libellés des enveloppes	Montant de l'AP/AE au 31/12/2009	Montant affecté au 31/12/2009
2009 - 1102	Boischaut Sud	20 000,00	20 000,00
2009 - 1108	RNR - Four à chaux 41	147 000,00	12 670,00
2009 - 1107	RNR - Bois des roches 36	147 000,00	21 000,00
2009 - 1106	RNR - La Morellière 37	147 000,00	-
TOTAL		461 000,00	53 670,00

AP/AE Abondées

N° AP/AE	Libellés des AP/AE	Abondement	Montant de l'AP/AE au 31/12/2009	Montant affecté au 31/12/2009
2008 - 45005	CG 45 - Arboretum des barres	34 000,00	200 000,00	200 000,00
TOTAL		34 000,00	200 000,00	200 000,00

La réalisation des crédits de paiements

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2009 (1)	MANDATE 2009	RESTE A REALISER 2009	% (3)	VOTE 2009 (1)	REALISE 2009 (2)
Investissement	479 700,00	428 456,79	0,00	89%	0,00	0,00
Fonctionnement	2 099 469,50	1 799 326,02	260 898,70	98%	0,00	7 000,00
Total	2 579 169,50	2 227 782,81	260 898,70	96%	0,00	7 000,00

⁽¹⁾ Voté 2009 hors virements : BP + BS + DM(s)

En 2009, l'accompagnement des 3 Parcs Naturels Régionaux s'est poursuivi : 1 450 798 € ont été engagés en fonctionnement et 239 321 € en investissement. Le Parc Naturel Régional de la Brenne a révisé sa Charte de Parc, tandis qu'un nouveau projet de Parc Naturel Régional a émergé, entre Cher et Nièvre, sur la Loire des îles.

La Région s'est également engagée en 2009 au profit de l'Arboretum des Barres, désormais géré par l'ONF, en attribuant une subvention de 200 000 € pour la rénovation de l'arboretum et des bâtiments d'accueil du public. Cet accompagnement s'inscrit dans le cadre de la Convention Région / Département du Loiret.

La labellisation des deux premières Réserves Naturelles Régionales a débuté en 2009, la Région ayant soutenu l'élaboration préalable à cette labellisation de 2 plans de gestion : l'un sur le site du Bois des Roches (36) et l'autre sur le site du Four à Chaux (41).

Enfin, grâce à l'appui de la Région Centre (engagement de 97 622 € en fonctionnement et 27 445 € en investissement dans le cadre du CPER), le Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Région Centre a pu poursuivre son action de préservation et de gestion des milieux naturels remarquables.

⁽²⁾ Titres émis

^{(3) (}Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Programme : Plan Loire grandeur nature

La réalisation des AP/AE votées en 2009

AP/AE Pluriannuelles

N° AP/AE	Libellés des enveloppes	Montant de l'AP/AE au 31/12/2009	Montant affecté au 31/12/2009
2009 - 7900	CPIER - Ouvrages domaniaux et sécurité civile - Programmation 2009	3 193 878,00	3 193 878,00
2009 - 7909	CPIER - 3 E -Déconstruction du barrage de Blois		390 000,00
2009 - 1104	Plan Seine	50 000,00	-
2009 - 7911	CPIER - Port de la Creusille	200 000,00	200 000,00
2009 - 7912	CPIER - Prévention des inondations - PAPI	70 000,00	27 722,00
TOTAL		3 903 878,00	3 811 600,00

La réalisation des crédits de paiements

	DEPENSES				RECETTES		
	VOTE 2009 (1)	MANDATE 2009	RESTE A REALISER 2009	% (3)	VOTE 2009 (1)	REALISE 2009 (2)	
Investissement	3 343 900,00	3 225 064,01	0,00	96%	0,00	84,91	
Fonctionnement	1 822 310,40	1 535 261,92	194 876,30	95%	0,00	0,00	
Total	5 166 210,40	4 760 325,93	194 876,30	96%	0,00	84,91	

⁽¹⁾ Voté 2009 hors virements : BP + BS + DM(s)

L'année 2009, 2ème véritable année de programmation du Plan Loire III, a permis l'engagement d'un programme de travaux ambitieux sur le lit et les levées de Loire. La Région a participé au financement de ce programme en engageant une subvention de 3,19 M€ € sur l'AP ouverte à cet effet. Près de 2,35 M€ ont été mandatés au titre de cette opération, sur les programmations 2002 à 2008.

La préservation des milieux naturels ligériens a également fait l'objet d'un soutien important : effacement du barrage de Blois (engagement de 390 000 \in , mandatés à hauteur de 321 568 \in), soutien au programme d'actions du Conservatoire du Patrimoine Naturel (engagement de 254 410 \in).

Dans le cadre du Plan de Relance, le projet d'aménagement du port de la Creusille à Blois a fait l'objet d'un engagement régional de 200 000 € en 2009, mandaté cette même année à hauteur de 160 000 €.

Enfin, le soutien aux projets de valorisation de la Loire s'est poursuivi : engagement de 630 000 € au profit de la Mission Val de Loire, engagement de 209 500 € au profit des 5 Maisons de Loire, engagement de 20 000 € pour la construction d'une Toue traditionnelle par les Bateliers ligériens.

Enfin, 967 749 € ont été engagés en faveur de la prévention des inondations, en soutenant les initiatives des collectivités ou de l'EP Loire, à travers le programme de réduction de la vulnérabilité des entreprises aux inondations, programme mobilisant d'importants fonds européens.

⁽²⁾ Titres émis

^{(3) (}Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS

BILAN

Avec un budget total de plus de 173 M€ en 2009, et un taux de réalisation supérieur à 99,9 %, la Région Centre réaffirme sa volonté de s'inscrire dans une démarche de mobilité durable :

1) La poursuite d'une démarche volontariste de contribution au développement de grandes infrastructures

La Région Centre poursuit sa participation à l'électrification de la transversale St Nazaire – Lyon avec celle du tronçon Bourges – Saincaize.

2009 marque également le démarrage des études préalables au débat public relatif à la ligne à grande vitesse Paris – Orléans – Clermont Ferrand – Lyon, ainsi que la signature de la convention relative aux études et travaux sur le barreau Massy-Valenton (interconnexion au réseau TGV) et le lancement des travaux de mise au gabarit relatifs à l'autoroute ferroviaire devant relier l'Espagne au nord de la France et de l'Europe.

2) Le train au service de l'aménagement du territoire régional

La Région poursuit le développement des liaisons entre les capitales régionales avec le lancement des travaux préalables à la réouverture au trafic voyageurs de Chartres – Voves, permettant de relier les préfectures d'Eure-et-Loir et d'Indre-et-Loire, 1^{ère} phase de la réouverture de la ligne Chartres – Orléans.

La Région renforce son action en faveur des trafics périurbains avec l'achèvement des études préliminaires du projet de réouverture au trafic voyageurs de la ligne Orléans – Châteauneuf, la poursuite des travaux de la commande centralisée sur l'axe Tours-Chinon permettant l'augmentation des circulations et la signature de la convention de modernisation de Tours – Château-Renault.

Le soutien de la Région à l'activité fret des entreprises régionales s'est traduit par le financement, avec l'Etat, d'études de remise en état de 4 lignes dédiées au transport de marchandises.

3) Le développement d'offres et de service aux voyageurs

L'intermodalité a été au cœur des préoccupations avec la mise en service de jv-malin.fr (centrale de mobilité regroupant dès le lancement 15 AOT partenaires de la Région), un nouveau cadre d'intervention sur les gares, plan TER+Vélo, la généralisation de la billettique sur l'ensemble du périmètre TER, l'étude avec les autres AOT des aménagements communs pour les personnes à mobilité réduite et le renforcement de la participation financière de la Région aux projets de TCSP d'Orléans et de Tours.

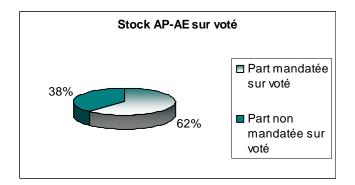
Cette politique porte ses fruits: les recettes du TER Centre ont progressé de près de 5 % en 2009, alors que celles de la plupart des autres régions diminuaient ou stagnaient. Cette vitalité se traduit également par la progression de l'utilisation des tarifications régionales, en hausse de 5,2 % entre 2008 et 2009.

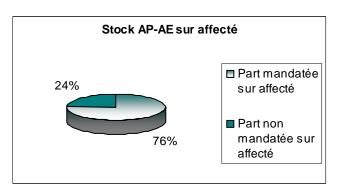
127 M€ ont été investis par la Région pour le TER en 2009, auxquels s'ajoute la commande de 14 nouvelles rames à deux niveaux pour Paris – Chartres – Le Mans, livrées à partir de mi-2013, pour un montant de 145 M€.

Le stock des AP/AE

					Reste à	Reste à
			Reste à affecter		mandater sur	mandater sur
	Montant des AP-	Montant affecté	sur voté au	Montant	voté au	affecté au
	AE vivantes¹ au	au 31/12/2009	31/12/2009	mandaté au	31/12/2009	31/12/2009
AP/AE	31/12/2009 (1)	(2)	(3) = (1) - (2)	31/12/2009 (4)	(5) = (1) - (4)	(6) = (2) - (4)
AP	613 166 746,00	503 978 663,00	109 188 083,00	386 429 128,00	226 737 618,00	117 549 535,00
AE	5 450 000,00	3 840 685,00	1 609 315,00	603 543,00	4 846 457,00	3 237 142,00

¹AP-AE qui font encore l'objet de mandatement



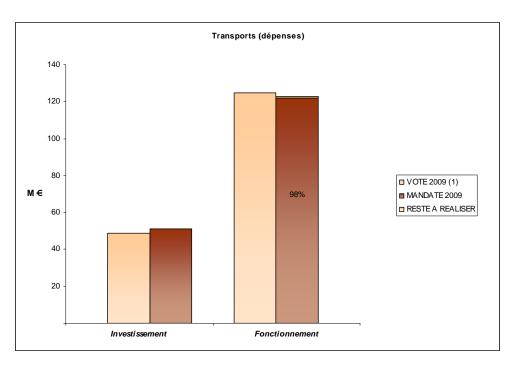


La réalisation globale des crédits de paiements

	DEPENSES				RECETTES		
Transports et Déplacements	VOTE 2009 (1)	MANDATE 2009	RESTE A REALISER 2009	% (3)	VOTE 2009 (1)	REALISE 2009 (2)	
Investissement	48 610 700,00	51 099 150,31	0,00	105%	1 506 000,00	1 474 504,40	
Fonctionnement	124 669 143,80	122 117 962,63	568 249,61	98%	128 000,00	62 496,04	
Total	173 279 843,80	173 217 112,94	568 249,61	100%	1 634 000,00	1 537 000,44	

⁽¹⁾ Voté 2009 hors virements : BP + BS + DM(s)

⁽²⁾ Titres émis (3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté



Programme: Routes

La réalisation des AP/AE votées en 2009

AP/AE Pluriannuelles

N° AP/AE	Libellés des AP/AE	Montant de l'AP/AE au 31/12/2009	Montant affecté au 31/12/2009	
2009 - 0518	Boulevard La Choisille à Tours	6 500 000,00	6 323 294,00	
TOTAL		6 500 000,00	6 323 294,00	

La réalisation des crédits de paiements

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2009 (1)	MANDATE 2009	RESTE A REALISER 2009	% (3)	VOTE 2009 (1)	REALISE 2009 (2)
Investissement	26 620 000,00	26 548 913,14	0,00	100%	1 273 000,00	1 272 949,30
Fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0%	0,00	0,00
Total	26 620 000,00	26 548 913,14	0,00	100%	1 273 000,00	1 272 949,30

⁽¹⁾ Voté 2009 hors virements : BP + BS + DM(s)

Au titre des routes nationales (CPER 2000-2006), 3 829 913 € ont été mandatés, en particulier sur les opérations de l'échangeur de Germainville/Raville ainsi que sur les déviations d'Ymonville et du Boullay-Mivoye.

Le reste des crédits, soit 22 719 000 €, a été versé aux Départements :

- 10 274 000 € au titre des échéances des conventions Région-Départements 2000-2006,
- 9 415 000 € au titre de la convention avec le Département d'Indre-et-Loire relative au Boulevard périphérique Nord Ouest de Tours, dit la Choisille ;
- 3 030 000 € au titre des échéances des conventions Région-Départements relatives aux routes nationales transférées,

Programme: Transports routiers de voyageurs

La réalisation des AP/AE votées en 2009

AP/AE Pluriannuelles

N° AP/AE	Libellés des enveloppes	Montant de l'AP/AE au 31/12/2009	Montant affecté au 31/12/2009
2009 - 36013	CG 36 - Service de transport à la demande	1 450 000,00	1 450 000,00
TOTAL		1 450 000,00	1 450 000,00

⁽²⁾ Titres émis

^{(3) (}Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

La réalisation des crédits de paiements

	DEPENSES				RECETTES		
	VOTE 2009 (1)	MANDATE 2009	RESTE A REALISER 2009	% (3)	VOTE 2009 (1)	REALISE 2009 (2)	
Investissement	0,00	0,00	0,00	0%	0,00	0,00	
Fonctionnement	842 415,15	719 474,25	39 176,46	90%	73 000,00	55 292,37	
Total	842 415,15	719 474,25	39 176,46	90%	73 000,00	55 292,37	

⁽¹⁾ Voté 2009 hors virements : BP + BS + DM(s)

Conventions Région-Départements

La Région soutient le déploiement des services de transport à la demande des départements de l'Indre et du Cher. Elle participe également au renforcement du cadencement de la ligne régulière départementale Argent/Sauldre-Aubigny /Nere-Bourges. Au total, 369 935 € ont été mandatés en 2009 dans le cadre des conventions Région - Départements.

Ligne Romorantin Vierzon

Au titre de ce marché, 374 229 € ont été mandatés pour cette ligne.

Programme : Compensation régionale des tarifications

La réalisation des crédits de paiements

	DEPENSES				RECETTES		
	VOTE 2009 (1)	MANDATE 2009	RESTE A REALISER 2009	% (3)	VOTE 2009 (1)	REALISE 2009 (2)	
Investissement	0,00	0,00	0,00	0%	0,00	0,00	
Fonctionnement	1 785 275,63	1 489 448,90	249 683,00	97%	0,00	0,00	
Total	1 785 275,63	1 489 448,90	249 683,00	97%	0,00	0,00	

⁽¹⁾ Voté 2009 hors virements : BP + BS + DM(s)

Les tarifications spécifiques mises en place par la Région pour faciliter l'accès aux transports collectifs ont, une nouvelle fois, connu des croissances significatives en 2009 :

- pour les étudiants et apprentis : + 4,5 % pour « TER BAC+ » et « TER Apprenti » ;
- pour les salariés : + 4,1 % pour les abonnements de travail à plus de 75 km ;
- pour les demandeurs d'emploi : + 11.9 % de voyages effectués avec le Chéquier pour l'emploi ;
- pour les participants à différentes manifestations pédagogiques, artistiques et culturelles (Journées du Patrimoine, Vitiloire, Portes ouvertes de l'Université de Tours, Amusées-vous en Région Centre...): +5,7 % du nombre de billets vendus au tarif spécial de 4 €.

⁽²⁾ Titres émis

^{(3) (}Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

⁽²⁾ Titres émis

^{(3) (}Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Au total, près de 1,5 M€ ont ainsi été versés en 2009 à la SNCF par la Région au titre de ces tarifs.

Programme: Acquisitions, renouvellement des matériels roulants

La réalisation des AP/AE votées en 2009

AP/AE Pluriannuelles

N° AP/AE	Libellés des AP/AE	Montant de l'AP/AE au 31/12/2009	Montant affecté au 31/12/2009	
2009 - 1413	Rénovation de matériel sur la ligne Paris - Nevers	3 600 000,00	3 600 000,00	
TOTAL		3 600 000,00	3 600 000,00	

La réalisation des crédits de paiements

	DEPENSES				RECE	ΓΤES
	VOTE 2009 (1)	MANDATE 2009	RESTE A REALISER 2009	% (3)	VOTE 2009 (1)	REALISE 2009 (2)
Investissement	1 800 000,00	7 553 416,40	0,00	420%	0,00	0,00
Fonctionnement	4 500 000,00	2 159 567,72	0,00	48%	0,00	0,00
Total	6 300 000,00	9 712 984,12	0,00	154%	0,00	0,00

⁽¹⁾ Voté 2009 hors virements : BP + BS + DM(s)

Afin d'améliorer le confort des usagers de la ligne Paris-Nevers, la Région finance la rénovation des voitures Corail utilisées sur cette ligne : une AP de 3,6 M€ a ainsi été ouverte en 2009 et un premier acompte d'1,8 M€ a été versé.

Les 6 rames ZGC et les 5 rames TER2Nng achetées en crédit-bail en 2005, circulant respectivement sur Tours – Bourges et sur Nogent – Chartres – Paris, ont donné lieu au versement des deux premières échéances, pour 2,16 M€.

La Région s'équipant également de matériels supplémentaires ZGC et X72500, leur acquisition s'est traduite par le versement en 2009 de 5,75 M€.

⁽²⁾ Titres émis

^{(3) (}Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Programme: Infrastructures ferroviaires

La réalisation des AP/AE votées en 2009

AP/AE Pluriannuelles

N° AP/AE	Libellés des enveloppes	Montant de l'AP/AE au 31/12/2009	Montant affecté au 31/12/2009
2009 - 7406	GP - Ligne de Fret de proximité Chartres - Orléans et autres lignes	13 500 000,00	5 054 000,00
2009 - 7407	GP - Autoroute ferroviaire - Etude	992 000,00	248 500,00
2009 - 7408	GP - Electrification Bourges - Saincaize	40 780 000,00	40 770 000,00
2009 - 7409	GP - Chartres - Orléans	28 000 000,00	0,00
2009 - 7410	GP - Modernisation de la ligne POLT (études)	5 500 000,00	212 500,00
2009 - 1408	Electrification Bourges - Saincaize (Hors CPER)	6 500 000,00	5 927 400,00
2009 - 1409	Chartres - Orléans	37 000 000,00	0,00
2009 - 1076	LGV Paris - Clermont Etudes et travaux	370 000,00	366 667,00
TOTAL		132 642 000,00	52 579 067,00

AP/AE Abondées

N° AP/AE	Libellés des AP/AE	Abondement	Montant de l'AP/AE au 31/12/2009	Montant affecté au 31/12/2009
2008 - 7401	GP - Modernisation de la ligne Dourdan - La Menbrolle: Etude pro (Abondement)	1 827 000,00	3 427 000,00	682 161,00
2008 - 7402	GP - Commande centralisée Tours - Chinon	-1 000 000,00	12 000 000,00	11 977 934,00
TOTAL		827 000,00	15 427 000,00	12 660 095,00

La réalisation des crédits de paiements

	DEPENSES				RECETTES		
	VOTE 2009 (1)	MANDATE 2009	RESTE A REALISER 2009	% (3)	VOTE 2009 (1)	REALISE 2009 (2)	
Investissement	15 669 700,00	13 732 159,89	0,00	88%	0,00	0,00	
Fonctionnement	1 055 000,00	1 055 000,00	0,00	100%	0,00	0,00	
Total	16 724 700,00	14 787 159,89	0,00	88%	0,00	0,00	

⁽¹⁾ Voté 2009 hors virements : BP + BS + DM(s)

Contrat de projet Etat-Région 2007-2013

Electrification de Bourges-Saincaize

Après l'électrification de Tours – Vierzon, la Région a signé en juillet 2009 la convention de réalisation des travaux d'électrification entre Bourges et Saincaize pour un coût de 82,3 M€ (dont 46,8 M€ financés par la Région). Mise en service : décembre 2011. L'électrification de la

⁽²⁾ Titres émis

^{(3) (}Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

transversale St Nazaire – Lyon, qui profitera à la fois aux trafics de voyageurs et de marchandises, sera alors achevée sur la Région Centre.

Etudes et travaux sur Chartres-Orléans

Le 8 septembre dernier, la convention de financement initiant une 1^{ère} phase de travaux sur la liaison ferroviaire Chartres-Voves a été signée pour un montant de 7,5 millions d'euros (financement à parité Etat et Région).

Ces premiers travaux, qui devraient s'achever début 2011, profiteront immédiatement au trafic de marchandises. Le tronçon traité sera réalisé aux normes compatibles avec une desserte voyageurs, dans la perspective de la prochaine réouverture de la ligne Chartres-Voves.

Fret ferroviaire de proximité

La Région soutient les entreprises régionales et leur activité fret et souhaite contribuer à la diminution du nombre de poids lourds sur les routes : le Conseil régional a financé, avec l'Etat, des études de remise à niveau de 4 lignes dédiées au transport de marchandises : Orléans – Sully, Orléans – Pithiviers, Châteauroux – Buzançais et Marseilles-Lès-Aubigny – La Guerche.

Autoroute ferroviaire

Contribuant également à la diminution du trafic routier de poids lourds, l'autoroute ferroviaire a fait l'objet d'une convention de financement, d'une part, pour des études et travaux pour la mise aux gabarits de son itinéraire alternatif (via Saintes et Niort) et, d'autre part, pour des études pour la mise au gabarit de l'itinéraire principal. Les axes concernés sur le territoire régional sont Paris-Orléans, Orléans-Tours et Tours-Poitiers.

Modernisation de la ligne POLT : traitement des passages à niveau

Afin de procéder à la réalisation d'études d'avant-projet pour la suppression de 6 passages à niveaux dans l'Indre sur la ligne Les Aubrais-Montauban, la Région s'est engagée à hauteur de 212 500 €.

Commande centralisée Tours-Chinon

Afin de faciliter le développement du trafic périurbain, la Région Centre finance la création d'une commande centralisée entre Joué-lès-Tours et Chinon. Un deuxième acompte à hauteur de 2,9 M€ a été versé en 2009.

Modernisation de la ligne Dourdan-La Membrolle

La convention de financement des études relatives à la modernisation de la section de ligne entre Château Renault et La Membrolle sur Choisille a été signée. La part de la Région s'élève à 596 140 € et un premier acompte de 40% a été versé en 2009.

Hors Contrat de plan

La convention de financement des études préalables au débat public en vue de la création d'une ligne à grande vitesse Paris/Orléans/Clermont-Ferrand/Lyon a été adoptée en 2009 pour un montant versé par la Région de 0,37 M€. Les crédits de paiement initialement prévus n'ont pu être mandatés compte tenu du retard pris dans la signature de la convention de financement par certains co-financeurs.

Programme : Aménagement, rénovation des quais et des gares

La réalisation des AP/AE votées en 2009

AP/AF Pluriannuelles

N° AP/AE	Libellés des enveloppes	Montant de l'AP/AE au 31/12/2009	Montant affecté au 31/12/2009
2009 - 1078	Accessibilité dans 25 gares	2 500 000,00	21 000,00
2009 - 1092	Abris vélos	20 000,00	-
TOTAL		2 520 000,00	21 000,00

La réalisation des crédits de paiements

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2009 (1)	MANDATE 2009	RESTE A REALISER 2009	% (3)	VOTE 2009 (1)	REALISE 2009 (2)
Investissement	1 744 600,00	1 078 079,68	0,00	62%	0,00	0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0%	0,00	0,00
Total	1 744 600,00	1 078 079,68	0,00	62%	0,00	0,00

⁽¹⁾ Voté 2009 hors virements : BP + BS + DM(s)

Après le vote du Schéma Directeur d'Accessibilité du service régional de transport en décembre 2008, pour lequel une AP de 2,5 M€ a été ouverte, une première étape de sa mise en œuvre s'est traduite par une convention de partenariat avec RFF pour étudier la mise en accessibilité de 5 gares : Nogent le Rotrou, Amboise, La Loupe, Toury et Sainte Maure-Noyant.

Les crédits mandatés en 2009 correspondent à des échéances de conventions signées sur les exercices antérieurs : achèvement des travaux de rehaussement des quais de Sologne et d'amélioration des conditions de stationnement dans 7 gares, mise en service du souterrain et des ascenseurs de Courville, poursuite des travaux du pôle d'échange d'Epernon, de mise en œuvre d'un éclairage de type « charte lumière » sur les quais de Sologne et de mise en accessibilité de 33 gares.

Programme: Service TER et Aqualys

La réalisation des AP/AE votées en 2009

AP/AE Pluriannuelles

N° AP/AE	Libellés des enveloppes	Montant de l'AP/AE au 31/12/2009	Montant affecté au 31/12/2009	
2009 - 6000	Contrôle qualité TER Centre	350 000,00	94 771,04	
TOTAL		350 000,00	94 771,04	

⁽²⁾ Titres émis

^{(3) (}Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

La réalisation des crédits de paiements

	DEPENSES				RECE	TTES
	VOTE 2009 (1)	MANDATE 2009	RESTE A REALISER 2009	% (3)	VOTE 2009 (1)	REALISE 2009 (2)
Investissement	0,00	0,00	0,00	0%	0,00	0,00
Fonctionnement	115 483 971,50	116 294 311,20	191 344,15	0%	0,00	0,00
Total	115 483 971,50	116 294 311,20	191 344,15	101%	0,00	0,00

⁽¹⁾ Voté 2009 hors virements : BP + BS + DM(s)

Convention TER

Le trafic TER Centre a progressé de près de 3 % en 2009. Cette vitalité se traduit par la progression de l'utilisation des tarifications régionales, en hausse de 5,2 % entre 2008 et 2009. La ponctualité a également progressé en un an de 0,67 point, passant de 90,7 % à 91,37 %.

La contribution versée au titre de l'année 2009 s'est élevée à 114 981 882 € dont 111 542 955 M€ prévus initialement au titre de la Convention TER 2007-2013, 2 052 790 € au titre de la compensation de la diminution des prestations trains versées par le Syndicat des Transports d'Ile-de-France, 380 000 € afin d'intégrer le fonctionnement de la billettique TER Centre et 45 000 € pour intégrer le système d'information en temps réel aux voyageurs TER Flash Trafic.

Agualys

Le montant de la contribution Aqualys s'est élevé à 785 069 €, avec un trafic en hausse 7,37 % en 2009.

Contrôle qualité TER Centre

Un marché a été passé avec la société EFFIA SYNERGIE pour la réalisation d'enquêtes et de contrôles sur la qualité des services offerts à la clientèle du TER Centre pour un montant total de 347 713 € dont 94 771 € affectés sur 2009 au titre de la tranche ferme. Les mesures effectuées depuis un an sur l'offre ferroviaire et routière font apparaître une progression sensible de la qualité sur les critères observés.

⁽²⁾ Titres émis

^{(3) (}Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Programme: Intermodalités et TCSP

La réalisation des AP/AE votées en 2009

AP/AE Pluriannuelles

N° AP/AE	Libellés des enveloppes	Montant de l'AP/AE au 31/12/2009	Montant affecté au 31/12/2009
2009 - 1232	Centrale de mobilité	230 000,00	182 707,60
2009 - 1095	Information des voyageurs info TER	100 000,00	-
2009 - 7411	GP - TCSP ORLEANS	10 000 000,00	10 000 000,00
2009 - 1411	TCSP ORLEANS (HORS CPER)	2 000 000,00	2 000 000,00
2009 - 7412	GP - TCSP TOURS	10 000 000,00	-
2009 - 1412	TCSP TOURS (HORS CPER)	2 000 000,00	-
2009 - 1132	Centrale de mobilité	750 000,00	545 914,20
TOTAL		25 080 000,00	12 728 621,80

La réalisation des crédits de paiements

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2009 (1)	MANDATE 2009	RESTE A REALISER 2009	% (3)	VOTE 2009 (1)	REALISE 2009 (2)
Investissement	2 776 400,00	2 186 581,20	0,00	0%	233 000,00	201 555,10
Fonctionnement	741 000,00	400 160,56	88 046,00	66%	55 000,00	7 203,67
Total	3 517 400,00	2 586 741,76	88 046,00	76%	288 000,00	208 758,77

⁽¹⁾ Voté 2009 hors virements : BP + BS + DM(s)

L'année 2009 a été marquée par la mise en place de la centrale d'information multimodale JV-MALIN qui associe 18 partenaires. Un marché a été passé avec la société CANAL TP pour la mise en place et l'exploitation de cette centrale, pour un coût de 846 621 € TTC. Une convention multipartenariale a été signée avec les autorités organisatrices engagées dans la démarche.

Soutenant activement les projets de transports en commun en site propre, la Région a voté en 2009 l'ouverture d'une AP de 10 M€ pour chacun des tramways d'Orléans et de Tours, dans le cadre du CPER 2007-2013, à laquelle s'ajoutent deux AP complémentaires hors CPER de 2 M€ chacune au titre du plan de soutien économique et social. Concernant le tramway d'Orléans, les travaux ayant commencé, 2M€ de CP ont d'ores et déjà été versés.

⁽²⁾ Titres émis

^{(3) (}Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

TOURISME

BILAN

La stratégie régionale de développement touristique repose sur des dispositifs et des politiques visant à créer les conditions favorables au développement d'un tourisme durable. La priorité de la Région est d'accompagner les projets structurants et de soutenir les professionnels afin d'offrir une destination en adéquation avec les attentes des clientèles. Conscient de la nécessité d'appuyer la stratégie de promotion sur une image touristique forte, puissante et durable, le Conseil Régional a confié en 2009 au Comité Régional du Tourisme la mise en oeuvre de la **nouvelle stratégie de marques** dont le principe consiste à cibler principalement les actions de promotion sur les 5 marques majeures que sont : le Val de Loire, la Loire à Vélo, les châteaux de la Loire, la Touraine, le Berry.

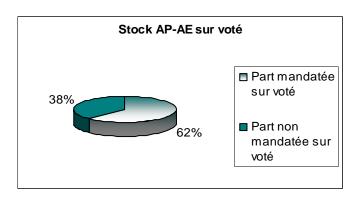
En 2009, l'investissement régional s'est concentré aussi sur :

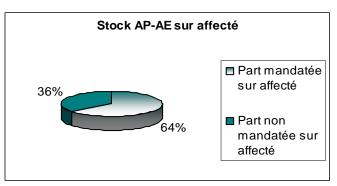
- la poursuite de l'itinéraire cyclable **Loire à Vélo** et sa promotion : 616 km ouverts aux touristes à vélo dont 400 km sur la Région Centre, 150 hébergements labellisés, 14 loueurs. La réalisation de la Loire à Vélo est en voie d'achèvement et les conventions avec les maîtres d'ouvrage devront être soldées en 2011. Toutefois, l'impact du projet sur l'activité touristique régionale est déjà concret et quantifiable ; la clientèle de touristes à vélo représente désormais un poids important dans la fréquentation touristique. En 2009, ce sont 300 000 utilisateurs et près de 5 M€ de retombées économiques estimées.
- la promotion et la valorisation de la Loire à Vélo notamment auprès du public régional ; une vaste campagne de communication régionale a été menée dans les principales villes de la région (affichage, sets de table, presse).
- le soutien à la création et à la modernisation des **hébergements touristiques** (gîtes, chambres d'hôtes, campings, hôtels) et la prise en compte de critères de modulation des aides afin de mieux répondre aux orientations stratégiques régionales en matière sociale et environnementale.
- le soutien à la création de **résidences de tourisme** associant hébergement de qualité, emploi et développement durable.
 - la formation des acteurs du tourisme et l'évaluation du dispositif Destination Centre.
- le soutien à **la démarche d'excellence des châteaux et grands sites** : le partenariat engagé en matière de promotion touristique s'est concrétisé en 2009 par le lancement du site internet www.loire-chateaux.org.

Le stock des AP/AE

	Montant des		Reste à		Reste à	Reste à
	AP-AE	Montant	affecter sur	Montant	mandater sur	mandater sur
	vivantes¹ au	affecté au	voté au	mandaté au	voté au	affecté au
	31/12/2009	31/12/2009	31/12/2009	31/12/2009	31/12/2009	31/12/2009
AP/AE	(1)	(2)	(3) = (1) - (2)	(4)	(5) = (1) - (4)	(6) = (2) - (4)
AP	36 201 724,00	34 934 411,00	1 267 313,00	22 530 260,00	13 671 464,00	12 404 151,00
AE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

¹AP-AE qui font encore l'objet de mandatement

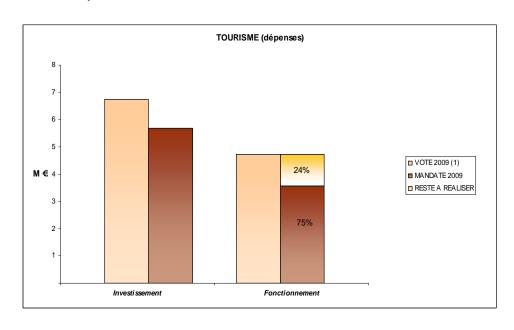




La réalisation globale des crédits de paiements

	DEPENSES				RECET	
Tourisme	VOTE 2009 (1)	MANDATE 2009	RESTE A REALISER 2009	% (3)	VOTE 2009 (1)	REALISE 2009 (2)
Investissement	6 751 700,00	5 691 115,34	0,00	84%	0,00	0,00
Fonctionnement	4 736 878,44	3 564 133,77	1 166 041,75	100%	0,00	0,00
Total	11 488 578,44	9 255 249,11	1 166 041,75	91%	0,00	0,00

⁽¹⁾ Voté 2009 hors virements : BP + BS + DM(s) (2) Titres émis (3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté



Programme : Loire à Vélo

La réalisation des AP/AE votées en 2009

AP/AF Pluriannuelles

N° AP/AE	Libellés des enveloppes	Montant de l'AP/AE au 31/12/2009	Montant affecté au 31/12/2009	
2009 - 7920	CPIER - Signalétique Loire à Vélo	303 000,00	300 000,00	
TOTAL		303 000,00	300 000,00	

AP/AE Abondées

N° AP/AE	Libellés des AP/AE	Abondement	Montant de l'AP/AE au 31/12/2009	Montant affecté au 31/12/2009	
2006 - 0070	Loire à Vélo	225 312,00	20 425 312,00	20 425 312,00	
TOTAL		225 312,00	20 425 312,00	20 425 312,00	

La réalisation des crédits de paiements

	DEPENSES				RECE	TTES
	VOTE 2009 (1)	MANDATE 2009	RESTE A REALISER 2009	% (3)	VOTE 2009 (1)	REALISE 2009 (2)
Investissement	3 696 260,00	3 746 942,19	0,00	0%	0,00	0,00
Fonctionnement	100 000,00	49 361,31	0,00	49%	0,00	0,00
Total	3 796 260,00	3 796 303,50	0,00	100%	0,00	0,00

⁽¹⁾ Voté 2009 hors virements : BP + BS + DM(s)

Dans le respect des conventions relatives au financement de « La Loire à Vélo » signées avec les maîtres d'ouvrage départementaux et d'agglomération, la Région a financé les opérations suivantes :

- Tours Plus: finalisation des sections situées sur la commune de Tours sur la rive nord de la Loire « pont de fil Marmoutier » et « Tours Saint Pierre des Corps » rive sud et le lancement de la tranche « pont de Fil Saint Cyr-sur-Loire »,
 - Département d'Indre-et-Loire : continuation de la tranche « Montlouis / Amboise »,
- Département du Loir-et-Cher : sections « Chaumont-sur-Loire Rilly », « Chaumont Chissay », antennes vers les gares ferroviaires de Mer et Onzain et sécurisation cyclable du pont de Muides,
 - Département du Loiret: première tranche de travaux sur l'Est du département,
- Département du Cher: lancement de la section Marseilles-les-Aubigny Apremont sur-Allier.

La création de la première série de fonds de décor destinés à l'équipement des panneaux **Relais Informations Touristiques** sur 50% du linéaire de « La Loire à Vélo ».

Le plan de communication touristique régional de « La Loire à Vélo ».

⁽²⁾ Titres émis

^{(3) (}Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Programme : Aménagement de canaux – Tourisme fluvial

La réalisation des crédits de paiements

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2009 (1)	MANDATE 2009	RESTE A REALISER 2009	% (3)	VOTE 2009 (1)	REALISE 2009 (2)
Investissement	102 940,00	43 975,10	0,00	43%	0,00	0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0%	0,00	0,00
Total	102 940,00	43 975,10	0,00	43%	0,00	0,00

⁽¹⁾ Voté 2009 hors virements : BP + BS + DM(s)

La Région a soldé trois engagements de 2002 envers Voies Navigables de France (VNF), concernant l'aménagement du canal latéral à la Loire, dans les sections du Cher et du Loiret, au titre du précédent « *Plan Loire Grandeur Nature* » (2000-2006).

Programme: Promotion et animation touristique

La réalisation des AP/AE votées en 2009

AP/AE Annuelles

N° AP/AE	Libellés des apveloppes	Montant de l'AP/AE	Montant affecté	
	Libellés des enveloppes	au 31/12/2009	au 31/12/2009	
2009 - 0078	Itinéraire de randonnées	10 000,00	10 000,00	
TOTAL		10 000,00	10 000,00	

AP/AE Pluriannuelles

N° AP/AE	Libellés des enveloppes	Montant de l'AP/AE au 31/12/2009	Montant affecté au 31/12/2009	
2009 - 41015	Fonds d'aménagement et équipement accessibilité Couffy	175 000,00	175 000,00	
TOTAL	-	175 000,00	175 000,00	

La réalisation des crédits de paiements

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2009 (1)	MANDATE 2009	RESTE A REALISER 2009	% (3)	VOTE 2009 (1)	REALISE 2009 (2)
Investissement	507 500,00	262 876,66	0,00	52%	0,00	0,00
Fonctionnement	4 636 878,44	3 514 772,46	1 166 041,75	101%	0,00	0,00
Total	5 144 378,44	3 777 649,12	1 166 041,75	96%	0,00	0,00

⁽¹⁾ Voté 2009 hors virements : BP + BS + DM(s)

Ce programme a permis d'accompagner principalement le Comité Régional du Tourisme (subvention de 3 702 000 €) pour la définition et la mise en œuvre de la nouvelle stratégie de marques touristiques régionales, et la démarche d'excellence des Grands Sites du Val de Loire.

⁽²⁾ Titres émis

^{(3) (}Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

⁽²⁾ Titres émis

^{(3) (}Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

La FROTSI (Fédération Régionales des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative) a été soutenue (subvention de 349 530 €) pour réaliser son programme concernant l'animation et la professionnalisation du réseau régional des OTSI (Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative), et la mise en œuvre opérationnelle de **DESTINATION CENTRE** (dispositif de formation continue de tous les acteurs du tourisme régional).

Des soutiens ont également été apportés à différentes structures dont notamment :

- le Comité Régional de Randonnée Pédestre, (19 350 €) pour des actions d'animation, de promotion et de formation auprès des licenciés et du grand public ainsi que pour des études sur la requalification du réseau d'itinéraires et du matériel pour les formations de guides-accompagnateurs,
- I'Union Nationale des Associations de Tourisme Centre (45 000 €) pour son programme d'action axé sur le développement du « Tourisme pour Tous »,
- la Mission Val de Loire pour la gestion de la marque La Loire à Vélo et la démarche d'excellence des Grands Sites,

Les **conventions avec les Départements** ont permis à la Région de s'associer à plusieurs programmes majeurs en faveur du développement touristique :

- avec **l'Indre-et-Loire**, sur l'accessibilité des sites touristiques aux personnes à mobilité réduite, le Plan Qualité Tourisme, et la Plateforme Internet.
- avec **le Loir-et-Cher**, en faveur de la Ville de Couffy pour l'aménagement de l'accessibilité à la Résidence de Tourisme du « Colombier ».
- avec **le Loiret**, sur le schéma directeur cyclable afin de soutenir le développement des circulations cyclotouristiques.

Programme : Renforcer l'offre d'hébergement

La réalisation des AP/AE votées en 2009

AP/AF Annuelles

N° AP/AE	Libellés des enveloppes Montant de l'AP/AE au 31/12/2009		Montant affecté au 31/12/2009	
2009 - 0068	CAP Hébergements	1 600 000,00	1 539 142,50	
2009 - 0984	CAP Hébergements structurants	900 000,00	500 000,00	
TOTAL		2 500 000,00	2 039 142,50	

La réalisation des crédits de paiements

La realisation des credits de palements						
	DEPENSES				RECE	TTES
	VOTE 2009 (1)	MANDATE 2009	RESTE A REALISER 2009	% (3)	VOTE 2009 (1)	REALISE 2009 (2)
Investissement	2 445 000,00	1 637 321,39	0,00	67%	0,00	0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0%	0,00	0,00
Total	2 445 000,00	1 637 321,39	0,00	67%	0,00	0,00

⁽¹⁾ Voté 2009 hors virements : BP + BS + DM(s)

Le dispositif a permis en 2009 de financer 57 projets d'hébergements labellisés (708 500 €), 19 établissements hôteliers (657 398 €) et 5 campings (173 244 €).

⁽²⁾ Titres émis

^{(3) (}Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

ECONOMIE - INNOVATION

BILAN

La région Centre n'a pas été épargnée par la crise économique et financière qui a fortement l'ensemble des secteurs de notre économie en 2009.

Afin d'aider les artisans et les PME-PMI à faire face aux conséquences de cette crise, la Région a mis en place un vaste plan de soutien pour :

- faciliter l'accès au crédit bancaire et notamment au crédit de trésorerie à travers le renforcement et l'élargissement des fonds de garantie mis en place avec Oséo et la SIAGI (Société Interprofessionnelle Artisanale de Garantie d'Investissement).
- renforcer les fonds propres des entreprises à travers Centre Capital Développement.
- aider les entreprises à boucler leur plan d'investissements.
- accompagner les plans de formation mis en place pour éviter la mise au chômage partiel des salariés.
- appuyer les projets en matière d'innovation ou de développement international que ce soit directement à travers les contrats d'appui au projet (CAP') ou à travers des actions collectives portées notamment par l'ARITT (Agence Régionale pour l'Innovation et le Transfert des Technologies) pour l'innovation ou Centreco pour l'international.

Elle a également renforcé son soutien à toutes les démarches de coopération des entreprises que ce soit à travers les démarches filières dans l'artisanat ou d'appui aux pôles ou clusters dans les domaines de l'industrie et des services.

Parallèlement, elle a poursuivi son soutien à la création et transmission d'entreprises à travers des aides directes ou via des structures d'accompagnement. On notera dans ce cadre l'installation en 2009, dans notre région, de l'Union régionale des sociétés coopératives (URSCOP).

Ce sont ainsi plus de 23 M€ qui ont été mobilisés pour soutenir directement les artisans et entreprises de notre région.

Dans le domaine agricole, la Région a poursuivi sa politique de contrats avec les filières en portant à 12 le nombre de filières accompagnées et a été amenée à en réviser certains à mi parcours pour tenir compte de la crise agricole.

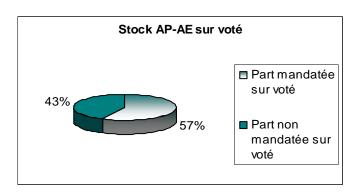
Un accent particulier a été mis sur l'agriculture biologique à travers l'adoption d'une stratégie régionale visant plus spécifiquement à favoriser la conversion des exploitations vers l'agriculture biologique et à favoriser la consommation de produits bio dans les restaurants scolaires.

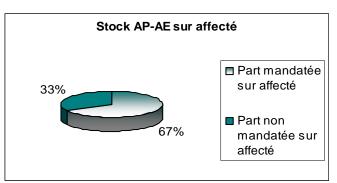
Enfin, la Région a apporté (à travers CAP'Asso notamment) un soutien significatif à l'économie sociale et solidaire et à l'ensemble des secteurs associatifs qui jouent un rôle particulièrement important en termes d'emploi et de services dans cette période de crise.

Le stock des AP/AE

	Montant des		Reste à		Reste à	Reste à
	AP-AE	Montant	affecter sur	Montant	mandater sur	mandater sur
	vivantes¹ au	affecté au	voté au	mandaté au	voté au	affecté au
	31/12/2009	31/12/2009	31/12/2009	31/12/2009	31/12/2009	31/12/2009
AP/AE	(1)	(2)	(3) = (1) - (2)	(4)	(5) = (1) - (4)	(6) = (2) - (4)
AP	131 115 900,00	111 674 948,00	19 440 952,00	76 816 200,00	54 299 700,00	34 858 748,00
AE	64 752 593,00	55 792 422,00	8 960 171,00	35 388 126,00	29 364 467,00	20 404 296,00

¹AP-AE qui font encore l'objet de mandatement



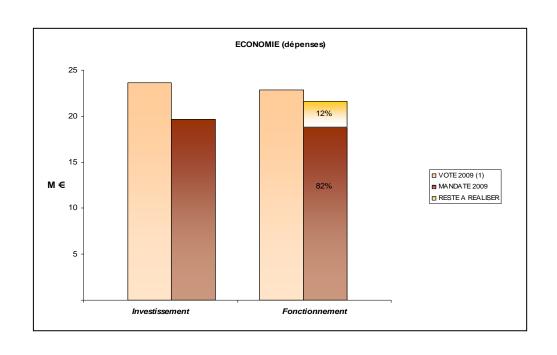


La réalisation globale des crédits de paiements

]	DEPENSES				RECETTES		
Economie Innovation	VOTE 2009 (1)	MANDATE 2009	RESTE A REALISER 2009	% (3)	VOTE 2009 (1)	REALISE 2009 (2)	
Investissement	23 659 000,00	19 676 460,20	0,00	83%	8 141 600,00	8 836 014,21	
Fonctionnement	22 864 223,36	18 833 382,06	2 757 932,26	94%	86 500,00	84 932,34	
Total	46 523 223,36	38 509 842,26	2 757 932,26	89%	8 228 100,00	8 920 946,55	

⁽¹⁾ Voté 2009 hors virements : BP + BS + DM(s)

^{(3) (}Mandaté + Reste à réaliser)/Voté



⁽²⁾ Titres émis

Domaine: Artisanat

Programme : Création et reprise d'entreprises artisanales

La réalisation des AP/AE votées en 2009

AP/AE Annuelles

N° AP/AE	Libellés des enveloppes	Montant de l'AP/AE au 31/12/2009	Montant affecté au 31/12/2009
2009 - 0769	CREATEM	8 220 000,00	
2009 - 0791	PFIL	800 000,00	800 000,00
2009 - 0830	Fonds régional de garantie Artisanat	500 000,00	500 000,00
TOTAL		9 520 000,00	9 519 636,00

La réalisation des crédits de paiements

		DEPENSES			RECETTES		
	VOTE 2009 (1)	I PEALISED I		VOTE 2009 (1)	REALISE 2009 (2)		
Investissement	6 530 000,00	7 386 774,00	0,00	113%	2 582 000,00	3 030 326,74	
Fonctionnement	555 591,45	343 219,06	178 447,09	94%	0,00	0,00	
Total	7 085 591,45	7 729 993,06	178 447,09	112%	2 582 000,00	3 030 326,74	

⁽¹⁾ Voté 2009 hors virements : BP + BS + DM(s)

L'aide **CREATEM** (Création et Reprise d'Entreprises Artisanales), accordée sous forme d'avances remboursables et de subventions vise à renforcer la capacité financière des entreprises en création ou en reprise. En 2009, 408 entreprises (271 en 2008) ont bénéficié d'un CREATEM pour un montant total affecté de 8,22 M€.

Le Contrat d'Accompagnement propose aux créateurs et repreneurs d'entreprises artisanales ou commerciales de la région un accompagnement post installation, personnalisé, d'une durée de 24 mois. Au titre de l'année 2009, 90 contrats d'accompagnement ont été effectués par la chambre régionale de Métiers et 5 par la Chambre régionale de Commerce et d'Industrie.

La Région a décidé en 2009 **l'extension de la Garantie TPE Reprise** à la garantie des crédits court terme et d'abonder financièrement le Fonds régional de Garantie mis en œuvre avec la SIAGI à hauteur de 500 000 €.

La Région finance par ailleurs une **opération régionale de transmission – reprise** d'entreprise portée par la Chambre Régionale de Commerce et d'Industrie (CRCI) et la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat (CRMA) pour un montant de 130 110 €.

⁽²⁾ Titres émis

^{(3) (}Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Enfin, elle a apporté une aide au fonctionnement des Huit **Plates-Formes d'Initiative Locale** (PFIL) pour un total de 204 000 € et a contribué à la dotation de leurs fonds de prêts d'honneur à hauteur de 800 000 €.

Programme : Développement et adaptation des entreprises artisanales

La réalisation des AP/AE votées en 2009

AP/AE Annuelles

N° AP/AE	Libellés des enveloppes	Montant de l'AP/AE au 31/12/2009	Montant affecté au 31/12/2009
2009 - 0759	FREMA	1 000 000,00	838 646,00
2009 -0944	Aide au conseil	80 000,00	17 200,00
TOTAL		1 080 000,00	855 846,00

La réalisation des crédits de paiements

Za i cancation accordance de paremente							
	DEPENSES				RECETTES		
	VOTE 2009 (1)	MANDATE 2009	RESTE A REALISER 2009	% (3)	VOTE 2009 (1)	REALISE 2009 (2)	
Investissement	945 000,00	872 154,00	0,00	92%	827 600,00	767 312,46	
Fonctionnement	333 584,18	173 946,08	109 774,07	85%	0,00	0,00	
Total	1 278 584,18	1 046 100,08	109 774,07	90%	827 600,00	767 312,46	

⁽¹⁾ Voté 2009 hors virements : BP + BS + DM(s)

Le FREMA (Fonds Régional de Modernisation de l'Artisanat), dispositif d'avances remboursables à taux zéro, a pour objectif de soutenir les entreprises artisanales dans leur démarche de mise aux normes et de modernisation. 55 entreprises (52 en 2008) ont bénéficié d'un FREMA pour un montant global affecté de 838 646 €.

Le diagnostic technique est une aide devant permettre l'identification des points faibles occasionnés par l'activité des entreprises éligibles au FREMA et par là même favoriser leur mise aux normes. Au titre de l'année 2009, 170 diagnostics ont été financés.

Enfin, la Région a poursuivit son aide au financement des programmes régionaux portées par le réseau des Chambres de Métiers et la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat sur l'Environnement et Développement Durable pour un montant de 54 999 € et sur la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences pour un montant de 46 013 €.

⁽²⁾ Titres émis

^{(3) (}Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Programme: Promotion de l'artisanat

La réalisation des AP/AE votées en 2009

AP/AE Pluriannuelles

N° AP/AE	Libellés des enveloppes	Montant de l'AP/AE au 31/12/2009	Montant affecté au 31/12/2009
2009 - 1701	Aménagement des locaux CRMA	50 000,00	-
TOTAL		50 000,00	0,00

La réalisation des crédits de paiements

		DEPENSES			RECE	TTES
	VOTE 2009 (1)	MANDATE 2009	RESTE A REALISER 2009	% (3)	VOTE 2009 (1)	REALISE 2009 (2)
Investissement	50 000,00	0,00	0,00	0%	0,00	0,00
Fonctionnement	534 736,00	404 997,36	114 864,50	97%	0,00	0,00
Total	584 736,00	404 997,36	114 864,50	89%	0,00	0,00

⁽¹⁾ Voté 2009 hors virements : BP + BS + DM(s)

Dans le cadre du **Contrat de Promotion de l'Artisanat**, 118 entreprises ont pu bénéficier du soutien de la Région à titre individuel pour un montant de 121 200 €. Parallèlement, 13 opérations collectives ont également été financées (Salon du Patrimoine, Foire de Tours, Salon de la gastronomie...) pour un total de 109 568 €.

La Région a également participé au financement **de 4 opérations de valorisation** du secteur pour un montant total de 72 735 €, dont notamment la Semaine de l'Artisanat (20 000 €) et les Artisanales de Chartres (45 735 €).

Enfin, pour assurer la mise en oeuvre des différents outils qui composent la politique régionale de l'artisanat, la Région participe au financement de **l'animation économique** de la Chambre régionale de Métiers et de l'Artisanat et des six Chambres départementales de Métiers et de l'Artisanat pour un montant de 18 285 € par chambre.

Programme : Démarche filière

La réalisation des crédits de paiements

		DEPENSES			RECE	ΓΤΕS
	VOTE 2009 (1)	MANDATE 2009	RESTE A REALISER 2009	% (3)	VOTE 2009 (1)	REALISE 2009 (2)
Investissement	0,00	0,00	0,00	0%	0,00	0,00
Fonctionnement	617 708,14	362 879,25	223 462,38	95%	20 100,00	20 400,00
Total	617 708,14	362 879,25	223 462,38	95%	20 100,00	20 400,00

⁽¹⁾ Voté 2009 hors virements : BP + BS + DM(s)

⁽²⁾ Titres émis

^{(3) (}Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

⁽²⁾ Titres émis

^{(3) (}Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

En 2009, la Région a voté une ligne budgétaire « Démarche de Filière » afin d'accompagner la structuration de filières dans le secteur de l'artisanat et permettre ainsi d'apporter une réponse à des problématiques et besoins liés aux spécificités des métiers qui le composent.

Les programmes, portés par le réseau des chambres de métiers, intitulés **« Modernisation et développement du secteur alimentaire » et « Programme régional pour le développement des entreprises du secteur des Métiers d'art »** ont ainsi été financés par la Région respectivement à hauteur de 50 465 € et 41 306 €.

Au titre de son action en faveur des **Métiers d'art**, la Région a organisé pour la septième édition le salon régional dédié aux métiers d'art.

Deux études thématiques, l'une sur **l'emploi salarié dans l'artisanat**, l'autre sur **le secteur de la production**, financées au global à hauteur de 17 410 € devront permettre de disposer de données fiables pour la construction de programmes futurs.

Domaine : Vie associative et économie sociale et solidaire

Programme: Economie sociale et solidaire

La réalisation des AP/AE votées en 2009

AP/AE Annuelles

N° AP/AE	Libellés des enveloppes	Montant de l'AP/AE au 31/12/2009	Montant affecté au 31/12/2009	
2009 - 0929	CAP Solidaire	250 000,00	38 000,00	
TOTAL		250 000,00	38 000,00	

La réalisation des crédits de paiements

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2009 (1)	MANDATE 2009	RESTE A REALISER 2009	% (3)	VOTE 2009 (1)	REALISE 2009 (2)
Investissement	230 000,00	38 000,00	0,00	17%	27 800,00	51 800,00
Fonctionnement	1 309 405,31	1 002 378,42	265 150,00	97%	0,00	
Total	1 539 405,31	1 040 378,42	265 150,00	85%	27 800,00	51 800,00

⁽¹⁾ Voté 2009 hors virements : BP + BS + DM(s)

La Région contribue au financement des programmes d'action des principales têtes de réseaux régionales associatives de l'Economie Sociale et Solidaire dont notamment : la Conférence Permanente des Coordinations Associatives (CPCA) à hauteur de 330 000 €, la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire Centre – CRESS Centre (119 400 €), l'association régionale Centr'Actif, fonds territorial de France Active (168 000 €).

Le dispositif dénommé CAP'Solidaire est destiné à renforcer les fonds propres des porteurs de projet créateurs de micro entreprises. En 2009, 38 Cap'Solidaire ont été accordés.

S'appuyant sur les orientations retenues par le Schéma Régional de Développement Economique et Social (SRDES), la Région a souhaité soutenir le mouvement coopératif et

⁽²⁾ Titres émis

^{(3) (}Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

favorisé par conséquent l'implantation territoriale de l'Union régionale des entreprises coopératives (URSCOP), par le financement à hauteur de 50 000 € d'une antenne régionale.

En 2009, 26 opérations ont été soutenues par la Région Centre dans le cadre du dispositif Lutte contre les exclusions pour un montant total accordé de 130 800 €.

Programme: CAP'ASSO

La réalisation des AP/AE votées en 2009

AP/AE Annuelles

N° AP/AE	Libellés des enveloppes	Montant de l'AP/AE au 31/12/2009	Montant affecté au 31/12/2009
2009 - 0584	CAP ASSO Centre	16 000 000,00	11 790 900,00
TOTAL		16 000 000,00	11 790 900,00

La réalisation des crédits de paiements

			RECE	TTES		
	VOTE 2009 (1)	MANDATE 2009	RESTE A REALISER 2009	% (3)	VOTE 2009 (1)	REALISE 2009 (2)
Investissement	0,00	0,00	0,00	0%	0,00	0,00
Fonctionnement	10 400 000,00	9 635 801,19	0,00	93%	0,00	0,00
Total	10 400 000,00	9 635 801,19	0,00	93%	0,00	0,00

⁽¹⁾ Voté 2009 hors virements : BP + BS + DM(s)

Mesure phare de la mandature 2004 – 2010, le dispositif CAP'ASSO CENTRE est une aide au projet d'activité mis en place par les associations dans l'objectif de favoriser la création et/ou la consolidation d'emplois durables (CDI).

La durée de l'aide est de 3 ans maximum, éventuellement renouvelable.

CAP'ASSO CENTRE a permis d'aider en 2009 :

- 381 projets, dont 173 renouvellements
- 484 postes représentant 433 équivalent temps plein (ETP) répartis comme suit :
 - 182 postes en création (161 ETP),
 - 302 postes en consolidation (272 ETP), dont 242 renouvellements (218 ETP).

⁽²⁾ Titres émis (3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Domaine : Entreprises industrielles et de services

Programme : Création et reprise d'entreprises industrielles et de services

La réalisation des AP/AE votées en 2009

AP/AE Annuelles

N° AP/AE	Libellée des envelonnes	Montant de l'AP/AE	Montant affecté	
	Libellés des enveloppes	au 31/12/2009	au 31/12/2009	
2009 - 4000	CAP Création Centre	1 000 000,00	721 880,00	
TOTAL		1 000 000,00	721 880,00	

La réalisation des crédits de paiements

	DEPENSES				RECE	TTES		
	VOTE 2009 (1)	MANDATE 2009	RESTE A REALISER 2009	% (3)	VOTE 2009 (1)	REALISE 2009 (2)		
Investissement	1 000 000,00	685 880,00	0,00	69%	307 200,00	343 464,01		
Fonctionnement	195 072,98	94 508,27	72 106,52	85%	0,00	0,00		
Total	1 195 072,98	780 388,27	72 106,52	71%	307 200,00	343 464,01		

⁽¹⁾ Voté 2009 hors virements : BP + BS + DM(s)

Le Contrat d'Appui aux Projets de création des entreprises permet de renforcer la capacité financière des entreprises en création. Pour l'exercice 2009, 20 entreprises ont bénéficié de ce dispositif pour un montant total de 722 K€, dont 39% sous forme de subventions et 61% sous forme d'avances remboursables.

Le Fonds Régional de Garantie Centre, mis en place en collaboration avec OSEO Garantie, dont le but est de faciliter l'accès aux concours bancaires des créateurs et repreneurs d'entreprise, a été abondé en 2009 de 2 M€ de fonds FEDER. Doté au total de 8 M€, le fonds régional a permis d'accompagner 57 projets d'entreprises en 2009.

L'activité totale du fonds est sur 2009 en hausse de 133% par rapport à 2008, le volume total de garanties accordées atteignant 7.8 M€ contre 3.3 M€ en 2008. Les opérations de renforcement de trésorerie, de création récente en réponse aux besoins des entreprises dans un contexte de crise financière, représentent en 2009 26% du volume total d'activité du Fonds.

Le concours « Graine de Boîte », lancé en 2002, financé entièrement par la Région et organisé en partenariat avec le Rectorat, a pour objectif de sensibiliser les jeunes à la création d'entreprise. En 2008-2009, 300 élèves ont participé à cette édition, provenant de 21 établissements de la Région.

⁽²⁾ Titres émis

^{(3) (}Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Programme : Développement et adaptation des entreprises industrielles et de services

La réalisation des AP/AE votées en 2009

AP/AE Annuelles

N° AP/AE	Libellés des enveloppes	Montant de l'AP/AE au 31/12/2009	Montant affecté au 31/12/2009
2009 - 0827	Délégation de gestion des aides DRIRE	199 500,00	45 000,00
2009 - 4001	CAP Développement Centre	7 500 000,00	4 737 125,25
TOTAL		7 699 500,00	4 782 125,25

AP/AE Pluriannuelles

N° AP/AE	Libellés des enveloppes	Montant de l'AP/AE au 31/12/2009	Montant affecté au 31/12/2009
2009 - 0719	Centreco	40 000,00	40 000,00
2009 - 1256	AEROFUND	1 000 000,00	1 000 000,00
2009 - 1257	DRIS	500 000,00	-
TOTAL		1 540 000,00	1 040 000,00

La réalisation des crédits de paiements

La realisation des creates de palements								
	DEPENSES				RECE	TTES		
	VOTE 2009 (1)	MANDATE 2009	RESTE A REALISER 2009	% (3)	VOTE 2009 (1)	REALISE 2009 (2)		
Investissement	8 667 000,00	6 032 725,19	0,00	70%	4 397 000,00	4 643 111,00		
Fonctionnement	4 271 744,90	3 574 383,86	1 043 070,87	108%	66 400,00	64 532,34		
Total	12 938 744,90	9 607 109,05	1 043 070,87	82%	4 463 400,00	4 707 643,34		

⁽¹⁾ Voté 2009 hors virements : BP + BS + DM(s)

158 contrats d'appui aux projets ont été attribués pendant l'année 2009. Pour tenir compte de la crise, la Région a mis en place des conditions de paiement adaptées auprès des entreprises : examen des situations au cas par cas avec allongement des délais, assouplissement des réalisations d'investissement et des conditions de remboursement.

Compte tenu du poids du secteur aéronautique et des besoins des entreprises de la région Centre (notamment de l'intérêt porté par AEROFUND II sur la stratégie industrielle développée par l'Aéroport de Châteauroux), la Région a souscrit 1 M€ dans ce fonds de capital investissement.

Afin de renforcer sa capacité d'expertise sur des projets majeurs de reprise ou d'implantation d'entreprises, la Région s'est dotée d'un nouveau dispositif, le DRIS (Dispositif régional d'intervention stratégique).

En 2009, au titre du Contrat de Projets Etat – Région 2007/2013, treize opérations ont été soutenues à hauteur de 976 386 \in , contre neuf opérations en 2008 pour un montant de subventions de 561 811 \in , traduisant tout particulièrement la structuration des filières en pôles et clusters.

⁽²⁾ Titres émis

^{(3) (}Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

A noter également en 2009, la mise en œuvre d'opérations départementales de sensibilisation des entreprises à l'innovation, dans les départements de l'Indre, du Cher et de l'Eure-et-Loir conformément à la stratégie régionale de l'innovation adoptée en juin 2009.

Au titre du Fonds Sud, la Région a financé, cette année, 9 opérations. On notera tout particulièrement : le congrès du CNER (Congrès national des économies régionales) organisé à Bourges en 2009 et l'organisation d'un meeting aérien à Châteauroux.

Domaine : Mutations économiques et appui à la formation des salariés

Programme : Fonds régional pour l'emploi et la formation

La réalisation des AP/AE votées en 2009

AP/AE Annuelles

N° AP/AE	Libellés des enveloppes	Montant de l'AP/AE au 31/12/2009	31/12/2009	
2009 - 4002	CAP Emploi Centre	3 000 000,00	2 218 600,00	
2009 - 4003	CAP Formation Centre	1 000 000,00	526 019,00	
TOTAL		4 000 000,00	2 744 619,00	

La réalisation des crédits de paiements

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2009 (1)	MANDATE 2009	RESTE A REALISER 2009	% (3)	VOTE 2009 (1)	REALISE 2009 (2)
Investissement	2 505 000,00	1 157 250,00	0,00	46%	0,00	0,00
Fonctionnement	1 363 345,00	706 597,80	0,00	52%	0,00	0,00
Total	3 868 345,00	1 863 847,80	0,00	48%	0,00	0,00

⁽¹⁾ Voté 2009 hors virements : BP + BS + DM(s)

La Région met en œuvre plusieurs dispositifs pour accompagner les projets des entreprises:

- une aide directe à l'emploi (CAP'Emploi Centre)
- une aide directe à la formation (CAP'Formation Centre)
- un soutien au fonctionnement de l'ARACT (Association Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail) et d'ARDAN Centre (Association Régionale pour le Développement d'Activités Nouvelles).

En 2009, 15 entreprises ont bénéficié d'un CAP'EMPLOI CENTRE pour un montant total de 2,19 M€, correspondant à 940 emplois créés ou repris. Le nombre de dossiers aidés est inférieur à 2008 (37 dossiers pour 1 068 emplois créés ou repris), traduisant ainsi les effets de la crise sur notre territoire.

On peut, toutefois, noter l'accroissement du nombre de subventions CAP'FORMATION octroyées en 2009 bénéficiant principalement à des PME (7 dossiers pour un montant de 526 019 €), qui ont privilégié la formation de leurs salariés à des périodes de chômage.

⁽²⁾ Titres émis

^{(3) (}Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

En 2009, la Région a renouvelé son soutien au fonctionnement de l'Agence Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail (ARACT) à hauteur de 185 000 €.

Domaine: Agriculture

Programme : Organisation et développement des filières

La réalisation des crédits de paiements

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2009 (1)	MANDATE 2009	RESTE A REALISER 2009	% (3)	VOTE 2009 (1)	REALISE 2009 (2)
Investissement	562 000,00	529 133,83	0,00	94%	0,00	0,00
Fonctionnement	10 000,00	0,00	0,00	0%	0,00	0,00
Total	572 000,00	529 133,83	0,00	93%	0,00	0,00

⁽¹⁾ Voté 2009 hors virements : BP + BS + DM(s)

Ce programme, issu de l'ancien CPER 2000-2006, a permis de financer des opérations engagées depuis plusieurs années et qui sont en cours d'achèvement ; il concerne notamment des actions d'expérimentation et de développement de la filière champignon.

Programme : Promotion des produits agricoles et de l'agriculture

La réalisation des crédits de paiements

	DEPENSES				RECETTES			
	VOTE 2009 (1)	MANDATE 2009	RESTE A REALISER 2009	% (3)	VOTE 2009 (1)	REALISE 2009 (2)		
Investissement	0,00	0,00	0,00	0%	0,00	0,00		
Fonctionnement	909 116,00	656 850,38	379 674,00	114%	0,00	0,00		
Total	909 116,00	656 850,38	379 674,00	114%	0,00	0,00		

⁽¹⁾ Voté 2009 hors virements : BP + BS + DM(s)

L'année 2009 a marqué un tournant dans les efforts de la collectivité pour la promotion des produits de la région avec à la fois des opérations mises en place au travers des CAP filières mais également deux nouvelles opérations importantes pour le territoire.

Il s'agit tout d'abord du lancement de l'inventaire du patrimoine alimentaire de la région réalisé par l'Institut Européen de Culture et d'Histoire Alimentaire. A terme, cet instrument constituera un réel outil de référence pour tous les acteurs de la filière alimentaire.

L'année 2009 est également l'année du premier salon européen Eurogusto qui s'est tenu à Tours en novembre. A travers les ateliers du goût, la présence de producteurs des

⁽²⁾ Titres émis

^{(3) (}Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

⁽²⁾ Titres émis

^{(3) (}Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

différents pays d'Europe, l'accueil de délégations de jeunes européens, c'est un véritable projet d'éducation à l'alimentation et d'ouverture aux cultures alimentaires européennes.

Programme: Installation (CPER 2007 - 2013)

La réalisation des crédits de paiements

	DEPENSES				RECE	TTES
	VOTE 2009 (1)	MANDATE 2009	RESTE A REALISER 2009	% (3)	VOTE 2009 (1)	REALISE 2009 (2)
Investissement	0,00	0,00	0,00	0%	0,00	0,00
Fonctionnement	657 866,50	644 427,87	83 508,08	111%	0,00	0,00
Total	657 866,50	644 427,87	83 508,08	111%	0,00	0,00

⁽¹⁾ Voté 2009 hors virements : BP + BS + DM(s)

L'année 2009 a vu la poursuite des actions en faveur de l'accompagnement des jeunes agriculteurs ou des porteurs de projets innovants. Elle a permis le déploiement d'une démarche de gestion des ressources humaines sur les exploitations. Cette démarche a pour but d'accompagner les entreprises agricoles sur le renouvellement des compétences (installation de chefs d'exploitation, recrutement de salariés) mais aussi dans des réflexions collectives autour de l'organisation du travail, de l'accueil et du management sur l'exploitation.

Programme : Développement de l'agriculture biologique

La réalisation des crédits de paiements

	DEPENSES				RECET	TES
	VOTE 2009 (1)	MANDATE 2009	RESTE A REALISER 2009	% (3)	VOTE 2009 (1)	REALISE 2009 (2)
Investissement	0,00	0,00	0,00	0%	0,00	0,00
Fonctionnement	684 264,40	546 058,47	142 442,00	101%	0,00	0,00
Total	684 264,40	546 058,47	142 442,00	101%	0,00	0,00

⁽¹⁾ Voté 2009 hors virements : BP + BS + DM(s)

L'année 2009 a été l'occasion d'un soutien fort à l'émergence de la Société Coopérative d'Intérêt Collectif SelfBio Centre dont l'objet est de proposer des produits issus de l'Agriculture Biologique régionale aux restaurants scolaires de la région et de la mise en place d'une stratégie régionale visant tout particulièrement la conversion des exploitations à l'agriculture biologique.

⁽²⁾ Titres émis

^{(3) (}Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

⁽²⁾ Titres émis

^{(3) (}Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Programme : CAP Filières

La réalisation des AP/AE votées en 2009

AP/AE Pluriannuelles

N° AP/AE	Libellés des enveloppes	Montant de l'AP/AE au 31/12/2009	Montant affecté au 31/12/2009
2009 - 36015	CG 36 - CAP Filières	1 000 000,00	-
TOTAL		1 000 000,00	0,00

AP/AE Abondées

N° AP/AE	Libellés des AP/AE	Abondement	Montant de l'AP/AE au 31/12/2009	Montant affecté au 31/12/2009
2007 - 7700	CP - CAP Filières	1 000 000,00	3 000 000,00	2 540 485,00
2007 - 7701	CP - CAP Filières	3 350 000,00	12 900 000,00	11 052 251,00
TOTAL		4 350 000,00	15 900 000,00	13 592 736,00

La réalisation des crédits de paiements

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2009 (1)	MANDATE 2009	RESTE A REALISER 2009	% (3)	VOTE 2009 (1)	REALISE 2009 (2)
Investissement	2 770 000,00	2 852 759,88	0,00	103%	0,00	0,00
Fonctionnement	944 928,50	663 733,69	71 332,75	78%	0,00	0,00
Total	3 714 928,50	3 516 493,57	71 332,75	97%	0,00	0,00

⁽¹⁾ Voté 2009 hors virements : BP + BS + DM(s)

L'année 2009 marque l'arrivée en régime de croisière de cette politique avec la signature de nouveaux CAP essentiels pour l'économie agricole régionale, le CAP viticulture et le CAP Bovin lait, portant à 12 le nombre de filières régionales accompagnées par la Région. Mais cette année aura aussi été l'occasion d'évaluer les premiers résultats de cette politique à travers la révision à mi parcours des CAP Bovin viande, Equin et Arboriculture. Enfin pour faire face à la crise traversée par la filière ovine, la Région a dès la fin de la première année du CAP renforcé son intervention à travers une mesure d'appui au renouvellement du cheptel.

L'année 2009 a été l'occasion d'évènements forts dans certains CAP Filières, avec notamment la journée spéciale organisée sur la station expérimentale des Bordes à Jeu les Bois (36), dans le cadre du CAP bovin viande et réunissant plus de 700 éleveurs et techniciens, ou encore la journée technique caprine à l'INRA de Bourges.

⁽²⁾ Titres émis

^{(3) (}Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Domaine : Pôle d'efficacité énergétique

Programme : PPE valorisation de la biomasse agricole

La réalisation des crédits de paiements

	DEPENSES				RECETTES		
	VOTE 2009 (1)	MANDATE RESTE A REALISER 2009 2009		% (3)	VOTE 2009 (1)	REALISE 2009 (2)	
Investissement	400 000,00	121 783,30	0,00	30%	0,00	0,00	
Fonctionnement	76 860,00	23 600,36	74 100,00	0%	0,00	0,00	
Total	476 860,00	145 383,66	74 100,00	46%	0,00	0,00	

⁽¹⁾ Voté 2009 hors virements : BP + BS + DM(s)

L'année 2009 a vu la poursuite des projets menés dans le cadre de Valbiom 2007 et 2008. Des retards dans l'avancée de ces projets, mais aussi dans ceux relatifs à la méthanisation n'ont pas permis de consommer la totalité des crédits programmés.

⁽²⁾ Titres émis

^{(3) (}Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

L'EUROPE ET COOPERATION DECENTRALISEE

BILAN

L'action internationale de la Région Centre se déploie dans le cadre de la construction européenne d'une part, de la coopération décentralisée d'autre part. Cette action s'inscrit dans la transversalité et mobilise l'ensemble des directions de la Collectivité.

Europe

L'échelle régionale s'affirme dans la construction européenne. La Région Centre s'investit à la fois dans l'information des acteurs relais, dans la mobilisation des professionnels directement impliqués dans le montage de projets européens, dans l'accompagnement de ces derniers et dans la gestion des fonds structurels.

La Région animatrice

En 2009, le réseau « Europe O Centre » qui réunit à l'initiative de la Région une centaine de structures, a été particulièrement actif. 3 Matins de l'Europe ont été organisés.

L'intervention du Conseil régional vise également à soutenir des actions et des initiatives permettant le rapprochement entre l'Europe et ses citoyens à travers le programme d'actions des Relais « Europe Direct » sur le territoire régional

L'Antenne de Bruxelles, commune avec les Régions Auvergne et Limousin, a été le support d'un ensemble d'actions de mise en relation entre les acteurs régionaux et les institutions européennes, et a édité régulièrement sa lettre d'information numérique.

Gestion des fonds structurels

En 2009, tous les dossiers concernant la période 2000-2006 ont été soldés et un Comité de suivi a permis de clôturer le programme, dans de bonnes conditions.

S'agissant de la période 2007-2013, la Région a la responsabilité d'environ 40% des fonds structurels FEDER et FSE. Au total, 427 dossiers ont été programmés par la Région en 2009, mobilisant 23 millions d'euros de crédits européens.

Coopération décentralisée

Les actions de coopération décentralisée de la Région Centre s'appuient sur des accords avec nos 9 régions partenaires.

Avec nos trois régions partenaires en Europe (Saxe Anhalt en Allemagne, Pardubice en Pologne, Cracovie en République Tchèque), nous avons le projet de contribuer à la construction européenne, qu'il s'agisse d'échanger sur nos organisations, de faciliter les jumelages, de soutenir des partenariats culturels ou scientifiques, de favoriser la mobilité des jeunes ou d'élaborer des programmes européens ensemble.

L'ouverture sur les deux nouvelles puissances économiques et culturelles mondiales que sont la Chine et l'Inde comporte un fort volet économique tout en s'appuyant sur des partenariats culturels, scientifiques et de formation.

L'accord signé en mars 2009 avec la région de Meknès-Tafilalet au Maroc a donné lieu à des initiatives importantes dans le domaine de l'agriculture, de la gestion de l'eau et du tourisme.

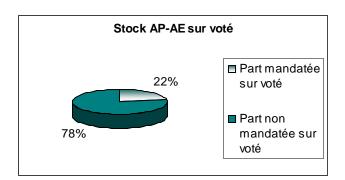
Les valeurs de solidarité sont prépondérantes dans nos coopérations avec le Laos (région du Luang Prabang), le Mali (région du Mopti), la Mauritanie (région du Gorgol). Là encore, l'échange d'expérience sur l'organisation locale, la question de la gestion de l'eau ou de la valorisation touristique donnent lieu à des projets mobilisateurs.

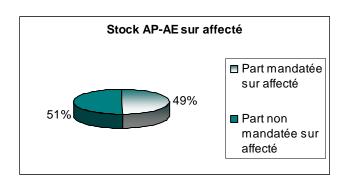
La Région Centre accompagne de nombreuses associations qui œuvrent dans le domaine de la solidarité internationale. La plupart d'entre-elles sont fédérées au sein de l'association Centraider dont le travail d'information, de coordination et d'échange est soutenu à la fois par l'Etat et par la Région.

Le stock des AP/AE

					Reste à	Reste à
			Reste à affecter		mandater sur	mandater sur
	Montant des AP-	Montant affecté	sur voté au	Montant	voté au	affecté au
	AE vivantes ¹ au	au 31/12/2009	31/12/2009 (3)	mandaté au	31/12/2009 (5)	31/12/2009 (6)
AP/AE	31/12/2009 (1)	(2)	= (1) - (2)	31/12/2009 (4)	= (1) - (4)	= (2) - (4)
AP	108 148 216,00	50 979 994,00	57 168 222,00	32 374 442,00	75 773 774,00	18 605 552,00
AE	60 779 574,00	25 645 555,00	35 134 019,00	5 476 825,00	55 302 749,00	20 168 730,00

¹AP-AE qui font encore l'objet de mandatement

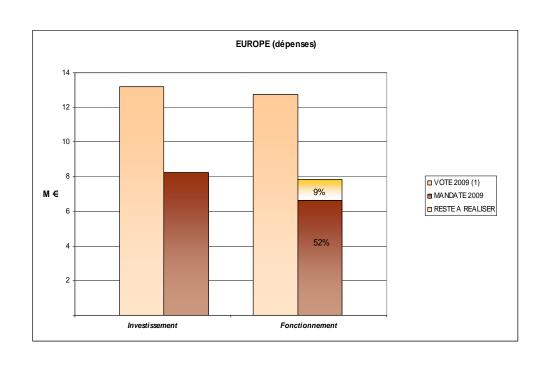




La réalisation globale des crédits de paiements

_	DEPENSES				RECE	TTES
Europe	VOTE 2009 (1)	MANDATE 2009	RESTE A REALISER 2009	%	VOTE 2009 (1)	REALISE 2009 (2)
Investissement	13 212 300,00	8 260 828,83	0,00	63%	13 152 300,00	12 703 998,22
Fonctionnement	12 739 183,33	6 632 622,56	1 192 270,28	61%	13 657 300,00	11 306 877,24
Total	25 951 483,33	14 893 451,39	1 192 270,28	62%	26 809 600,00	24 010 875,46

- (1) Voté 2009 hors virements : BP + BS + DM(s)
- (2) Titres émis (3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté



Domaine : Développer la dimension européenne

Programme : Programmes communautaires européens

La réalisation des AP/AE votées en 2009

AP/AE Pluriannuelles

N° AP/AE	Libellés des enveloppes	I I'AD/AF all	Montant affecté au 31/12/2009
2009 - 1601	INTERREG IV C - EURANEC - U.E	210 000,00	0,00
2009 - 1602	INTERREG IV C - EURANEC - C.R	584 000,00	0,00
TOTAL		794 000,00	0,00

La réalisation des crédits de paiements

		DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2009 (1)	MANDATE 2009	RESTE A REALISER 2009	%	VOTE 2009 (1)	REALISE 2009 (2)	
Investissement	13 152 300,00	8 206 828,83	0,00	62%	13 152 300,00	12 703 998,22	
Fonctionnement	9 948 608,50	4 921 899,46	196 686,36	51%	13 597 300,00	11 246 877,24	
Total	23 100 908,50	13 128 728,29	196 686,36	58%	26 749 600,00	23 950 875,46	

⁽¹⁾ Voté 2009 hors virements : BP + BS + DM(s)

La réalisation des AP/AE votées en 2009

Le vote en 2009, des AE/AP est lié à la candidature de la collectivité au programme de coopération communautaire INTERREG IV C. Cette autorisation d'engagement portait à la fois sur les crédits du Conseil régional et sur la participation de l'union européenne à la réalisation de ce projet.

EURANEC (The EURopean network of regions for the ANticipation of Economic Changes) est un réseau créé depuis 2007 dont la vocation est de permettre l'échange d'expériences et le partage de pratiques entre différentes régions européennes autour du thème de l'anticipation des mutations économiques. Même si ce réseau est piloté au niveau de la collectivité par la Direction Générale Formation et Education, la possibilité de bénéficier d'un soutien communautaire fait que l'autorisation d'engagement est rattachée au budget de la Direction de l'Action Publique Européenne.

Toutefois, le projet n'ayant pas été retenu par la Commission européenne cette AE n'a fait l'objet d'aucune affectation en 2009. Le partenariat avec les autres régions européennes est néanmoins prolongé sur ce thème.

⁽²⁾ Titres émis

^{(3) (}Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

La réalisation des crédits de paiements 2009

Les crédits de paiement votés en 2009 relèvent de différentes autorisations d'engagements et de programmes.

• Les programmes de coopération

Les programmes de coopération Interreg IIIB Euroveloroute et Interreg IIIC Perspectives 2007-2013 sont dorénavant clos et ne feront plus l'objet ni d'affectation ni de paiement.

Les programmes communautaires gérés en subventions globales

Le programme objectif 2 (2000-2006) a fait l'objet d'affectation jusqu'en juin 2009 et de mandatement tout au long de l'année. Les crédits de paiements ont été votés sur la base des montants de subventions globales gérées par la collectivité, le programme étant clos à la fin de l'année. Toutefois le total mandaté est inférieur au total de crédits de paiements votés soit du fait de sous réalisation sur d'importants projets (en particulier le Grand Projet d'électrification de la ligne Tours-Vierzon qui a été réalisé sur un budget moins important), soit par l'abandon par les bénéficiaires de leur projet. Les restes à mandater correspondent à des opérations sous réalisées.

Le programme Compétitivité régionale et Emploi (2007-2013) connait également un niveau de mandatement inférieur aux prévisions. Le vote des crédits de paiements, basé sur les prévisions des différentes directions assurant la mise en œuvre du Programme, reste inférieur aux montants effectivement payés. Toutefois, la mise en œuvre tardive du programme explique ce niveau d'affectation. Ces engagements ont néanmoins permis de répondre aux obligations de la collectivité en terme de justification de dépenses et d'éviter de subir un dégagement d'office tant sur le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) que sur le Fonds Social Européen (FSE).

Ainsi, en 2009, il a été programmé 136 dossiers représentants un montant FEDER de 15 768 411,73 € affecté au titre des autorisations de programme dont 8,2M€ ont été mandatés et 286 opérations pour un montant FSE de 7 616 870,56 € affecté au titre des autorisations d'engagement, dont 4,9M€ ont été mandatés.

Les recettes, à hauteur de 23,9M€, permettent le financement de projets sur les deux périodes (2000-2006 et 2007-2013), sachant que l'Etat reste débiteur.

Domaine : Coopération décentralisée et solidarité internationale

Programme : Développer la coopération décentralisée

La réalisation des crédits de paiements

	DEPENSES				RECETTES		
	VOTE 2009 MANDATE RESTE A REALISER 2009		%	VOTE 2009 (1)	REALISE 2009 (2)		
Investissement	60 000,00	54 000,00	0,00	90%	0,00	0,00	
Fonctionnement	2 790 574,83	1 710 723,10	995 583,92	97%	60 000,00	60 000,00	
Total	2 850 574,83	1 764 723,10	995 583,92	97%	60 000,00	60 000,00	

⁽¹⁾ Voté 2009 hors virements : BP + BS + DM(s)

⁽²⁾ Titres émis

^{(3) (}Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

La Région Centre a poursuivi en 2009 son action internationale en intensifiant, notamment, sa politique de coopération décentralisée en direction de plusieurs zones prioritaires : la Région de Mopti au Mali, la Région du Gorgol en Mauritanie, la Province de Luang-Prabang au Laos, le Land de Saxe-Anhalt en Allemagne, la Région de Pardubice en République tchèque, la Région de Cracovie en Pologne, la Province du Hunan en Chine, l'Etat du Tamil-Nadu en Inde et, plus récemment, la Région de Meknès-Tafilalet au Maroc. La thématique phare des « grands fleuves » s'est confirmée comme étant un axe stratégique privilégié (création d'une maison du fleuve au Mali et au Laos).

La part consacrée à l'action conduite par la Région dans ses zones prioritaires de coopération représente environ 48 % du budget total. Parmi les projets conduits à ce titre au cours de l'année 2009 :

- les échanges de savoir-faire et d'expérience sur la question de la gouvernance (création d'un centre régional d'appui aux collectivités locales en Mauritanie) et sur la question du développement local (consolidation d'une filière de production agricole au Maroc).
- les échanges de « société à société » s'appuyant sur une mobilisation active des associations de développement, des établissements scolaires, des universités, des centres de recherche mais aussi des acteurs culturels et économiques de notre territoire (coopération inter-universitaire avec la Chine et l'Inde).
- un programme en faveur de l'accès à l'eau potable en Mauritanie, au Laos et au Mali (correspondant à l'AP de 60 000 € relayée par l'appui financier de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne).

Par ailleurs, la Région Centre a poursuivi son partenariat avec l'association France Volontaire pour la mobilisation de 10 jeunes chargés de suivre les programmes de coopération conduits en Afrique et en Asie (pour un engagement total d'environ 256 000 €).

S'agissant des liens tissés avec des régions de l'espace intracommunautaire, l'année 2009 a été notamment consacrée à l'élaboration du projet Aqua Nova visant à la mise en valeur artistique et culturelle des corridors fluviaux.

Parallèlement à cet engagement, la Région Centre a soutenu des initiatives portées par les acteurs régionaux de la coopération internationale de son territoire. En 2009, elle a été amenée à apporter un concours financier à 74 projets de développement conduits en dehors de ses zones prioritaires de coopération décentralisée et à une trentaine de jumelages européens (pour une part représentant 35,5 % du budget total). Centraider a poursuivi avec des moyens accrus accordés par la Région Centre et le ministère des Affaires étrangères et européennes (MAEE), ses missions qui consistent à accompagner et mettre en réseau les acteurs régionaux (pour un total de 146 000 € dont 60 000 € accordés par MAEE).

Par ailleurs, dans l'objectif de promouvoir en région Centre, les valeurs de la solidarité internationale, il a été organisé en 2009 la 9ème édition des Rencontres régionales de la coopération sur thème de l'engagement des jeunes à l'international (pour un cout total de 70 000 €).

B - Moyens généraux

Les moyens généraux regroupent l'ensemble des dépenses directes de l'institution (frais de personnel, frais de fonctionnement des services, annuité de la dette) ainsi que les recettes non affectées strictement à la réalisation de politiques publiques (fiscalité, dotation, emprunt).

Les moyens généraux sont présentés en quatre secteurs d'activités :

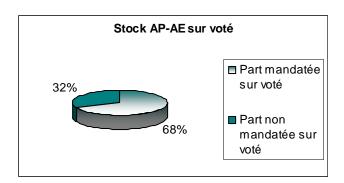
- Les moyens généraux de l'administration,
- La communication,
- Les moyens généraux financiers,
- La gestion des ressources humaines.

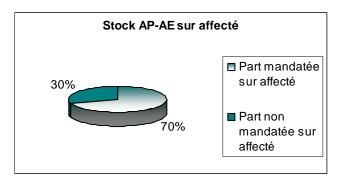
TOTAL MOYENS GENERAUX dont charge de la dette	Rappel CA 2008 Réalisé	Voté BP + DM(s) 2009	Mandaté 2009	restes à réaliser au 31/12/2009	Réalisé 2009
DEPENSES	301 052 280,48	318 407 713,56	179 987 618,97	4 045 328,28	184 032 947,25
investissement	227 762 664,14	239 926 218,25	110 865 903,91	1 048 344,59	111 914 248,50
fonctionnement	73 289 616,34	78 481 495,31	69 121 715,06	2 996 983,69	72 118 698,75
COMMUNICATION	5 052 253,21	5 741 964,01	5 200 807,35	675 572,69	5 876 380,04
Investissement	15 103,55	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonctionnement	5 037 149,66	5 741 964,01	5 200 807,35	675 572,69	5 876 380,04
MOYENS GENERAUX DE L'ADMINISTRATION	15 093 109,36	19 374 814,97	15 098 301,26	2 801 655,95	17 899 957,21
Investissement	2 259 954,37	3 726 218,25	2 574 247,71	1 048 344,59	3 622 592,30
Fonctionnement	12 833 154,99	15 648 596,72	12 524 053,55	1 753 311,36	14 277 364,91
MOYENS GENERAUX FINANCIERS	249 245 363,88	258 008 500,00	125 671 868,23	3 761,10	125 675 629,33
Investissement	225 487 606,22	236 200 000,00	108 291 656,20	0,00	108 291 656,20
Fonctionnement	23 757 757,66	21 808 500,00	17 380 212,03	3 761,10	17 383 973,13
GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	31 661 554,03	35 282 434,58	34 016 642,13	564 338,54	34 580 980,67
Investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonctionnement	31 661 554,03	35 282 434,58	34 016 642,13	564 338,54	34 580 980,67

Le stock des AP/AE

	Montant des		Reste à		Reste à	Reste à
	AP-AE	Montant	affecter sur	Montant	mandater sur	mandater sur
	vivantes¹ au	affecté au	voté au	mandaté au	voté au	affecté au
	31/12/2009	31/12/2009	31/12/2009	31/12/2009	31/12/2009	31/12/2009
AP/AE	(1)	(2)	(3) = (1) - (2)	(4)	(5) = (1) - (4)	(6) = (2) - (4)
AP	3 311 100,00	3 311 100,00	0,00	2 390 529,00	920 571,00	920 571,00
AE	418 600,00	418 600,00	0,00	208 762,00	209 838,00	209 838,00

¹AP-AE qui font encore l'objet de mandatement



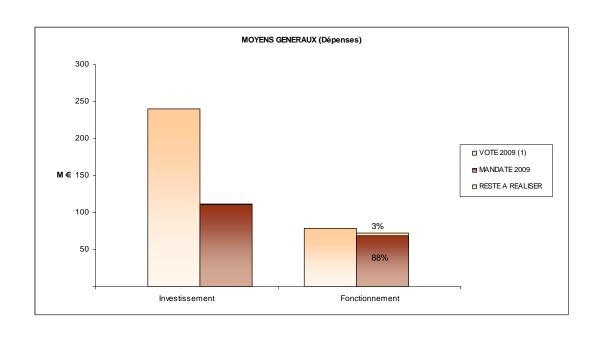


La réalisation globale des crédits de paiements

	DEPENSES				RECE	TTES
Moyens généraux	(1) 2009		RESTE A REALISER 2009	% (3)	VOTE 2009 (1)	REALISE 2009 (2)
Investissement	239 926 218,25	110 865 903,92	1 048 344,59	47%	376 958 000,00	187 136 348,43
Fonctionnement	78 481 495,31	69 121 715,07	1 753 311,36	90%	779 723 927,00	789 268 573,62
Total	318 407 713,56	179 987 618,99	2 801 655,95	57%	1 156 681 927,00	976 404 922,05

⁽¹⁾ Voté 2009 hors virements : BP + BS + DM(s)

⁽²⁾ Titres émis (3) (Mandaté + Reste à réaliser)/Voté



Domaine : Moyens généraux de l'administration

Programme: Bâtiments

La réalisation des crédits de paiements

	DEPENSES				RECE	TTES
	VOTE 2009 (1)	I REALISER I		% (3)	VOTE 2009 (1)	REALISE 2009 (2)
Investissement	976 260,97	759 799,53	269 124,47	105%	0,00	0,00
Fonctionnement	3 146 712,72	2 564 021,43	523 877,02	98%	57 000,00	40 922,34
Total	4 122 973,69	3 323 820,96	793 001,49	100%	57 000,00	40 922,34

⁽¹⁾ Voté 2009 hors virements : BP + BS + DM(s)

En matière de travaux, les crédits ouverts en 2009 pour ce programme ont notamment permis de réaliser l'aménagement du nouvel Espace Région Centre de Blois, la rénovation et l'aménagement de bureaux et de procéder à la réfection des réseaux d'eau du bâtiment Lentin.

Parmi les autres actions conduites, il convient de souligner la réalisation d'une thermographie des bâtiments, la poursuite de la réalisation de travaux électriques liés au paramétrage de l'outil de Gestion Technique du Bâtiment (GTB), ainsi que les vérifications techniques obligatoires et travaux subséquents pour l'ensemble des bâtiments administratifs du Conseil régional situés à Orléans et dans les structures territorialisées.

Programme: Matériel, Mobilier

La réalisation des crédits de paiements

		DEPENSES		RECE	TTES	
	VOTE 2009 (1)	MANDATE 2009	RESTE A NDATE 2009 REALISER 2009		VOTE 2009 (1)	REALISE 2009 (2)
Investissement	662 438,71	458 656,36	105 943,45	85%	0,00	0,00
Fonctionnement	513 644,63	472 153,25	69 052,31	105%	0,00	0,00
Total	1 176 083,34	930 809,61	174 995,76	94%	0,00	0,00

⁽¹⁾ Voté 2009 hors virements : BP + BS + DM(s)

Les travaux engagés en 2009 au titre de ce programme ont concerné le changement du groupe de production de la climatisation de l'hémicycle, l'installation de dispositifs de sonorisation des salles de réunion ayant vocation à héberger des visio conférences, le renouvellement d'équipements de vidéo – projection ainsi que la mise en place de robinets à économie d'eau.

Outre le renouvellement de mobilier de bureau, d'autres opérations ont par ailleurs été réalisées : acquisition de défibrillateurs, vérifications obligatoires des équipements et matériels suivies de la mise en œuvre des actions correctives, réfection d'armoires électriques, mise en place de dispositifs de gestion des accès aux bâtiments.

⁽²⁾ Titres émis

^{(3) (}Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

⁽²⁾ Titres émis

^{(3) (}Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Programme: Systèmes d'information

La réalisation des AP/AE votées en 2009

AP/AE Abondées sur l'exercice 2009

N° AP/AE	Libellés des AP/AE	Abondement	Montant de l'AP/AE au 31/12/2009	Montant affecté au 31/12/2009
2008 - 1100	Plan directeur des systèmes d'information	130 000,00	1 011 100,00	1 011 100,00
TOTAL		130 000,00	1 011 100,00	1 011 100,00

La réalisation des crédits de paiements

	DEPENSES				RECE	TTES
	VOTE 2009 (1)	I REALISER I		% (3)	VOTE 2009 (1)	REALISE 2009 (2)
Investissement	1 755 076,01	1 269 538,04	503 592,04	101%	0,00	0,00
Fonctionnement	2 261 904,94	1 551 318,89	402 760,56	86%	0,00	36,99
Total	4 016 980,95	2 820 856,93	906 352,60	93%	0,00	36,99

⁽¹⁾ Voté 2009 hors virements : BP + BS + DM(s)

L'année 2009 a permis le financement de plusieurs projets d'infrastructures significatifs (visioconférence, centre de stockage de données, Portail Xnet) et la mise en place de plusieurs applications structurantes (le projet Lynet de refonte du système d'information de gestion des lycées, le projet Cyclades d'outil de travail collaboratif et gestion de documents, ...).

Le glissement de certains projets du fait de la charge des maîtrises d'ouvrage et maîtrises d'œuvre (Coriolis-Progos web, Icare) ou bien du temps de mise au point des spécifications (le système décisionnel Magellan, projet « Perspectives budgétaires des Lycées ») explique le taux de réalisation de 72% du budget d'investissement.

Programme: Véhicules

La réalisation des crédits de paiements

			RECE	ΓΤΕS		
	VOTE 2009 (1)	MANDATE 2009 REALISER 2009		% (3)	VOTE 2009 (1)	REALISE 2009 (2)
Investissement	332 442,56	86 028,78	169 234,63	0%	0,00	0,00
Fonctionnement	647 039,56	625 207,50	43 756,09	103%	0,00	0,00
Total	979 482,12	711 236,28	212 990,72	94%	0,00	0,00

⁽¹⁾ Voté 2009 hors virements : BP + BS + DM(s)

Les crédits affectés à ce programme ont permis de procéder au renouvellement de 15 véhicules et d'assurer le fonctionnement du parc automobile dans le cadre notamment du marché de fourniture de carburant mis en place en 2008.

⁽²⁾ Titres émis

^{(3) (}Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

⁽²⁾ Titres émis

^{(3) (}Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Programme: Frais d'assemblée

La réalisation des crédits de paiements

	DEPENSES				RECE	TTES
	VOTE 2009 (1)	MANDATE RESTE A REALISER 2009 2009		% (3)	VOTE 2009 (1)	REALISE 2009 (2)
Investissement	0,00	0,00	0,00	0%	0,00	0,00
Fonctionnement	5 238 040,39	4 852 337,32	72 574,56	94%	0,00	0,00
Total	5 238 040,39	4 852 337,32	72 574,56	94%	0,00	0,00

⁽¹⁾ Voté 2009 hors virements : BP + BS + DM(s)

Les crédits affectés à ce programme ont été consacrés à la prise en charge des indemnités, des frais de formation et de déplacement des conseillers régionaux et des membres du Conseil Economique et Social Régional ainsi que des frais de représentation des deux assemblées.

Programme: Frais d'administration

La réalisation des crédits de paiements

	DEPENSES				RECE	TTES
	RESTE A					
	VOTE 2009 MANDATE REALISER 9		%	VOTE 2009	REALISE	
	(1)	2009	2009	(3)	(1)	2009 (2)
Investissement	0,00	225,00	450,00	0%	0,00	1 500,00
Fonctionnement	2 647 567,83	1 973 682,14	257 868,82	84%	0,00	39 204,20
Total	2 647 567,83	1 973 907,14	258 318,82	84%	0,00	40 704,20

⁽¹⁾ Voté 2009 hors virements : BP + BS + DM(s)

Le montant des crédits inscrit au titre de ce programme d'actions a été affecté au fonctionnement administratif de l'institution régionale.

Programme: Etudes

La réalisation des crédits de paiements

	DEPENSES				RECE	TTES
	VOTE 2009 (1)	MANDATE 2009	RESTE A REALISER 2009	% (3)	VOTE 2009 (1)	REALISE 2009 (2)
Investissement	0,00	0,00	0,00	0%	0,00	0,00
Fonctionnement	1 193 686,65	485 333,02	383 422,00	73%	0,00	0,00
Total	1 193 686,65	485 333,02	383 422,00	73%	0,00	0,00

⁽¹⁾ Voté 2009 hors virements : BP + BS + DM(s)

⁽²⁾ Titres émis

^{(3) (}Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

⁽²⁾ Titres émis

^{(3) (}Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

⁽²⁾ Titres émis

^{(3) (}Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Les études réalisées concernent tous les domaines d'intervention de la Région. Pour 2009, les principales études ou audits lancés ont été : la mission d'assistance juridique et financière pour la mise en place d'un crédit bail pour le financement de TER, l'étude de cadencement des dessertes TER en Région Centre, l'étude de prospection des utilisateurs du TER zone périurbaine de Tours, le partenariat avec la Région des Pays de la Loire pour la réalisation d'une étude pertinence Cluster Paysage, une mission de définition d'une méthode pour l'anticipation des mutations économiques.

Domaine: Communication

La réalisation des crédits de paiements

		DEPENSES						RECETTES		
	VOTE 2009 (1)	REPORTS 2009	TOTAL MANDATE RESTE A REALISER 2009 (2) 2009				VOTE 2009 (1)	REALISE 2009 (3)		
Investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0%	0,00	0,00		
Fonctionnement	4 800 000,00	941 964,01	5 741 964,01	5 200 807,35	675 572,69	102%	0,00	0,00		
Total	4 800 000,00	941 964,01	5 741 964,01	5 200 807,35	675 572,69	102%	0,00	0,00		

⁽¹⁾ Voté 2009 hors virements : BP + DM(s)

Campagnes de pub. et études :

Amusées-vous en Région Centre, Egalité des Chances, Campagne sur « Les Jeunes face à la Crise », Forums et Salons d'orientation, Salon des Métiers d'Art, Festival Excentrique, Festival des scénaristes, Eurogusto, Loire à Vélo, Guide Nature, Guide de l'Apprentissage, achats d'espaces divers...

Edition / Web:

Diverses plaquettes et lettres, Guide TER, cartons d'invitations, cartes de vœux, agendas, reportages photos, Journal Interlignes, Magazine O'Centre, Mois des Parcs, Isolaris, Ademe, Newsletters, JeunesOCentre, site internet...

Evénementiel et Relations publiques:

Car Podium, Semaine de la Formation tout au long de la vie et de l'Emploi, Semaine de la Recherche et de l'Innovation, Semaine de la Nature, Semaine de l'Entreprenariat, Printemps de Bourges, RV Patrimoine mondial, RV de la Mobilité, Les Assises de la Culture, Fête du sport, Salon de l'Etudiant, Artisanales de Chartres, Fête de l'Humanité, Stand Festival d'Avignon, Festival du court-métrage à Vendôme, Exposition « Femmes en résistance », Montgolfière Chaumont S/ Loire, Réseau Forum des Droits Humains, partenariats avec les grands clubs sportifs de la Région, Open d'Orléans, panneaux de chantier, signalétiques diverses, communication par l'objet...

Presse:

Argus de la Presse, Relations presse...

⁽²⁾ Voté 2009 + reports 2009

⁽³⁾ Titres émis

^{(4) (}Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Domaine : Moyens généraux financiers

Programme: Fiscalité directe

La réalisation des crédits de paiements

		DEPENSES			RECE	TTES
	VOTE 2009 (1)	MANDATE 2009	RESTE A REALISER 2009	%	VOTE 2009 (1)	REALISE 2009 (2)
Investissement	0,00	0,00	0,00	0%	0,00	0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0%	201 362 307,00	204 051 462,30
Total	0,00	0,00	0,00	0%	201 362 307,00	204 051 462,30

⁽¹⁾ Voté 2009 hors virements : BP + BS + DM(s)

^{(3) (}Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Fiscalité directe	Voté 2009	Réalisé 2009	Taux de réalisation
Total	201 362 307	204 051 462	101,3%

• <u>Évolution</u>

La part régionale des taxes directes locales concourt à hauteur de 204,05 M€ au financement du budget 2009.

Cette hausse s'explique intégralement par un relatif dynamisme des bases de la taxe sur le foncier bâti et des bases de taxe professionnelle, compte tenu de la stabilité des taux en 2009.

Néanmoins, le produit de la taxe professionnelle a été marqué par la mise en place du « ticket modérateur ». L'année 2009 a été la troisième année de l'application de la participation au titre du plafonnement à la valeur ajoutée qui s'est traduite par un reversement de 8 031 509 € en 2009 (contre 7 913 551 € en 2008).

Réalisation

Le produit définitif est supérieur aux prévisions budgétaires, avec un taux de réalisation de 101,3%. Les rôles supplémentaires perçus cette année (2,69 M--) sont en baisse de 50% par rapport à $2008 \ (5,45 \text{ M}\text{--})$.

Programme : Fiscalité indirecte

La réalisation des crédits de paiements

La realisation des di carts de palements								
		DEPENSES			RECE	TTES		
	VOTE 2009 (1)	I REALISER I		%	VOTE 2009 (1)	REALISE 2009 (2)		
Investissement	0,00	0,00	0,00	0%	0,00	0,00		
Fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0%	91 194 000,00	97 078 983,50		
Total	0,00	0,00	0,00	0%	91 194 000,00	97 078 983,50		

⁽¹⁾ Voté 2009 hors virements : BP + BS + DM(s)

⁽²⁾ Titres émis

⁽²⁾ Titres émis

^{(3) (}Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Fiscalité indirecte	Voté 2009	Réalisé 2009	Taux de réalisation	
Cartes grises	64 884 000	70 722 356,78	109%	
Taxe additionnelle apprentissage	26 310 000	26 356 541,00	100,2%	

• Évolution et réalisation

La réalisation des recettes provenant des cartes grises est supérieure à la prévision budgétaire (+5,8 M€). Le produit global est équivalent à celui de 2008.

Cette relative stabilité s'explique en grande partie par l'effet positif de la prime à la casse qui a fortement soutenu le marché automobile en 2009. Malgré ce dispositif et la hausse limitée à l'inflation prévisionnelle pour 2009 (+1,8%) du tarif de la carte grise, le produit est quasi stable par rapport à 2008, du fait que les véhicules immatriculés en 2009 sont de plus petite cylindrée (effet bonus malus écologique).

Concernant, la taxe additionnelle à la taxe d'apprentissage, dont la Région perçoit 0,18%, le produit est conforme aux prévisions budgétaires.

La Région n'a aucune marge sur la fixation du tarif et de l'assiette.

• Structure

Compte tenu de la gratuité du permis de conduire, le produit des cartes grises et le produit de la taxe additionnelle à la taxe d'apprentissage représentent la totalité de la fiscalité indirecte.

Programme: Participations / Dotations Etat

La réalisation des crédits de paiements

	DEPENSES				RECETTES			
	VOTE 2009 (1)	MANDATE 2009	RESTE A REALISER 2009	%	VOTE 2009 (1)	REALISE 2009 (2)		
Investissement	0,00	0,00	0,00	0%	55 703 000,00	55 629 099,95		
Fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0%	485 160 120,00	485 029 937,80		
Total	0,00	0,00	0,00	0%	540 863 120,00	540 659 037,75		

⁽¹⁾ Voté 2009 hors virements : BP + BS + DM(s)

1 – Les dotations de compensation fiscales

Compensations des exonérations de fiscalité directe	Voté 2009	Réalisé 2009	Taux de réalisation
Total	11 593 756	11 593 756	100%

Le produit des dotations des compensations fiscales est conforme aux prévisions. Il est néanmoins en baisse de 9,2% par rapport au produit 2008 (12 768 153 €).

2 - Les dotations incluses dans la DGF des Régions

La DGF perçue en 2009 est conforme aux prévisions budgétaires de la Région (100% de taux de réalisation).

La perception de la DGD résiduelle a été légèrement supérieure aux prévisions (0,2 M€).

⁽²⁾ Titres émis

^{(3) (}Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Dotations de décentralisation (en €)	on Voté 2009 Réalisé 2009		Taux de réalisation
DGF Part forfaitaire	242 158 698	242 158 698	100%
DGD Résiduelle	18 511 000	18 696 798	101%
Total	260 669 698	260 855 496	100%

Depuis l'année de mise en place de la réforme (2004), **le déficit cumulé** de recettes pour la Région Centre s'élève à **20 M€**. En effet, la Région Centre ne bénéficie plus que de la part forfaitaire et ne perçoit donc plus que 84% de l'évolution de la DGF alors qu'elle en percevait 100 % précédemment. Elle est par ailleurs devenue contributrice à la part péréquation.

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
DGF	1,93%	3,29%	2,73%	2,50%	2,08%	2,00%
Part	1,70%	2 ,90%	2,40%	2,20%	1,75%	1,68%
Forfaitaire						
Ecart	- 0,49 M€	- 1,37 M€	- 2,1 M€	-2,9 M€	-6,2 M€	-7,1 M€

3 - <u>Les dotations de décentralisation au titre de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage</u>

Dotations de décentralisation (en €)	Voté 2009 Réalisé 2009		Taux de réalisation
Dotation Formation Professionnelle des Jeunes	13 556 000	13 555 948	100%
Dotation Formation Professionnelle – Actions Préparatoires	18 875 000	18 875 454	100%
Dotation revalorisation rémunération des stagiaires	464 000	464 636	100%
Indemnité compensatrice forfaitaire pour les apprentis	39 401 666	39 401 666	100 %
Total	72 296 666	72 297 704	100%

Les recettes relatives aux dotations liées à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage sont conformes aux prévisions budgétaires.

4 - Les dotations d'investissement

Dotations investissement (en €)	Voté 2009	Réalisé 2009	Taux de réalisation	
DRES	22 785 661	22 785 661	100%	
FCTVA	32 843 438	32 843 438	100%	
Total	55 629 099	55 629 099	100%	

- Le versement au titre du Fonds de compensation de la TVA est calculé sur les dépenses d'investissement propres réalisées par la Région au cours des exercices 2007 et 2008.
 - Les 32,84 M€ reçus en 2009 correspondent donc aux dépenses d'investissement éligibles et comptabilisées aux comptes administratifs 2007 et 2008, puisque, dans le cadre du plan de relance, et à titre exceptionnel, la Région a perçu une avance du FCTVA sur les dépenses d'investissement de 2008.
- La DRES est restée stable par rapport à 2008, en raison de son gel par la loi de finances 2009.

5 - La dotation TIPP

Dotations TIPP (en €)	Voté 2009	Réalisé 2009	Taux de réalisation	
TIPP	140 600 900	140 282 980	99,58 %	

Elle constitue la ressource transférée par l'Etat pour compenser les compétences désormais dévolues aux régions au titre de la loi du 13 août 2004.

Elle se compose de deux éléments :

- une part « dotation » correspondant théoriquement au montant voté (parfois non définitif) pour les compétences transférées : l'Etat applique alors une fraction de tarif de TIPP à la consommation de carburant constatée sur le territoire régional en n-2.
- une part « modulation », utilisée par 20 régions en 2009, très limitée : 0,0115 €/l pour le gazole et 0,0177 €/l pour le super

Le montant des droits à compensation pour l'année 2009 pour la Région Centre s'est élevé à 113,039 M€, la part de modulation est à 30,829 M€.

Les fractions de tarif correspondantes votés en LFR 2009 ont été de :

- 4,24 €/hl pour le Gazole (au lieu de 4,25 en LFI 2009)
- 5,99 €/hl pour le supercarburant et (au lieu de 6 en LFI 2009).

Le produit de TIPP constaté en 2009, 140 282 980 €, se décompose de la manière suivante :

- 5 493 245 € au titre des régularisations de 2008,
- 131 175 218 € au titre des encaissements de janvier à novembre 2009,
- 3 614 517 € au titre de régularisations de 2009.

Le produit de la TIPP correspondant au mois de décembre n'a pas été perçu en 2009. Ainsi 11 M€ ont fait l'objet d'un report sur l'exercice 2010.

Les consommations de supercarburants (SP 95 et 98 + E10) ont baissé de 3,60% entre 2008 et 2009 et les consommations de gazole ont augmenté de 0,30 %.

Programme: Autres recettes

La réalisation des crédits de paiements

La realisation des creates de palements									
	DEPENSES				RECETTES				
	VOTE 2009 (1)	I REALISER		%	VOTE 2009 (1)	REALISE 2009 (2)			
Investissement	0,00	0,00	0,00	0%	0,00	1 190 175,18			
Fonctionnement	0,00	9 182,00	3 761,10	0%	0,00	1 180 788,05			
Total	0,00	9 182,00	3 761,10	0%	0,00	2 370 963,23			

⁽¹⁾ Voté 2009 hors virements : BP + BS + DM(s)

Les autres recettes sont constituées des trop-perçus, en investissement comme en fonctionnement.

Programme: Dette

La réalisation des crédits de paiements

	DEPENSES				RECETTES		
	VOTE 2009 (1)	MANDATE 2009	RESTE A REALISER 2009	%	VOTE 2009 (1)	REALISE 2009 (2)	
Investissement	236 200 000,00	108 291 656,20	0,00	46%	309 225 000,00	130 315 573,30	
Fonctionnement	19 900 000,00	15 931 950,85	0,00	80%	0,00	0,00	
Total	256 100 000,00	124 223 607,05	0,00	49%	309 225 000,00	130 315 573,30	

⁽¹⁾ Voté 2009 hors virements : BP + BS + DM(s)

En 2009, le taux de réalisation des intérêts de la dette a été inférieur aux prévisions compte tenu de la forte détente des taux. Le taux moyen de la dette régionale est ainsi passé de 3,58 % fin 2008 à 2,51% fin 2009.

Outre l'avantage lié à la baisse des taux, ce taux performant résulte de choix stratégiques payants de la collectivité : pas de produit dit « toxique » dans la dette, une répartition volontairement tournée vers l'ensemble des partenaires financiers pour obtenir les meilleurs taux, et une indexation entre taux fixe et taux variable équilibrée.

Aussi en 2009, la Région a profité de la baisse des taux longs pour figer une partie de son encours sur taux fixe, sécurisant ainsi le montant des intérêts à payer sur les prochains budgets.

⁽²⁾ Titres émis

^{(3) (}Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

⁽²⁾ Titres émis

^{(3) (}Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Domaine: Gestion des ressources humaines

Programme: Masse salariale

La réalisation des crédits de paiements

	DEPENSES				RECETTES	
	VOTE 2009 (1)	MANDATE 2009	RESTE A REALISER 2009	% (3)	VOTE 2009 (1)	REALISE 2009 (2)
Investissement	0,00	0,00	0,00	0%	0,00	0,00
Fonctionnement	29 094 675,41	28 708 792,47	205 010,87	99%	257 900,00	393 114,64
Total	29 094 675,41	28 708 792,47	205 010,87	99%	257 900,00	393 114,64

⁽¹⁾ Voté 2009 hors virements : BP + BS + DM(s)

La masse salariale se compose des rémunérations et des charges :

- de l'ensemble des agents rémunérés par la collectivité (agents titulaires, agents contractuels (contrat de 3 ans et CDI),
- du remboursement des frais de personnel des agents mis à disposition de la collectivité (SNCF et SDIS), agents non titulaires (besoins occasionnels, remplaçants et saisonniers),
- des experts,
- des indemnités versées au payeur régional,
- des agents du CESR,
- des assistants des groupes politiques,
- des collaborateurs de cabinet et apprentis.

Cette masse salariale comporte également les rémunérations et charges des personnels liées aux transferts de compétences hors lycées : service régional de l'inventaire, secteur sanitaire et social, et emplois supports pour la gestion des agents des lycées.

Les recettes se composent :

- des loyers des logements de fonction,
- des remboursements des salaires et charges,
- des indemnités journalières de sécurité sociale pour les non titulaires perçues par le Conseil régional dans le cadre de la subrogation,
- des remboursements des salaires et charges des agents mis à disposition d'autres structures par la Région (Antenne de Bruxelles, Aéroport de Châteauroux-Déols et ARF)
- des remboursements des salaires et charges des agents travaillant sur les projets européens.

⁽²⁾ Titres émis

^{(3) (}Mandaté + Reste à réaliser)/Voté

Programme : Autres dépenses de personnel

La réalisation des crédits de paiements

La realisation a <u>es creatts de palements</u>								
	DEPENSES				RECE	TTES		
	VOTE 2009 (1)	MANDATE 2009	RESTE A REALISER 2009	% (3)	VOTE 2009 (1)	REALISE 2009 (2)		
Investissement	0,00	0,00	0,00	0%	0,00	0,00		
Fonctionnement	6 187 759,17	5 307 849,66	359 327,67	92%	854 600,00	1 098 939,73		
Total	6 187 759,17	5 307 849,66	359 327,67	92%	854 600,00	1 098 939,73		

⁽¹⁾ Voté 2009 hors virements : BP + BS + DM(s)

Ce programme globalise les dépenses pour l'ensemble des agents de la collectivité (y compris les agents des lycées) au titre :

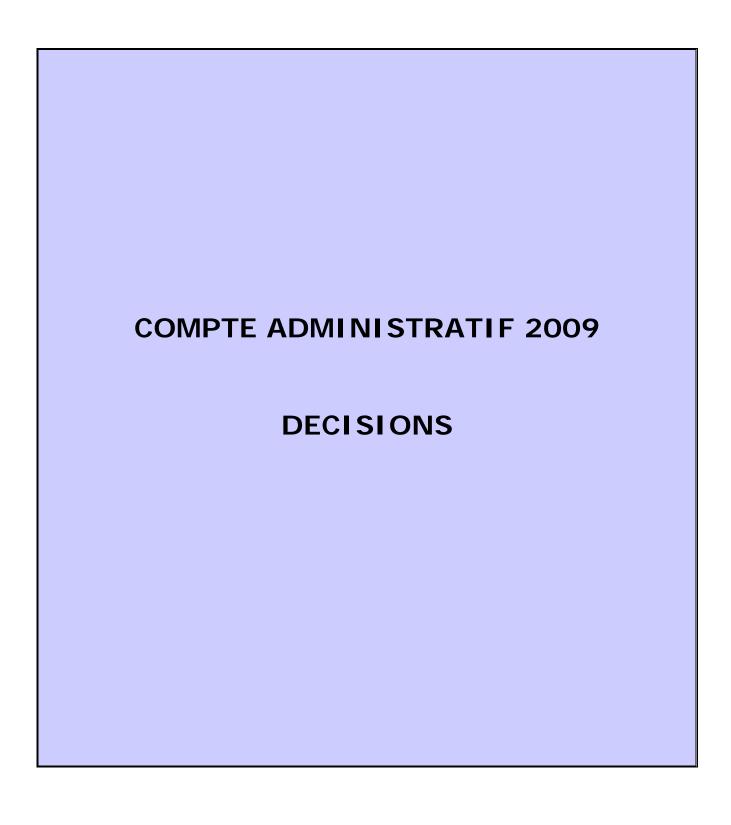
- des avantages sociaux (Fonds National d'Action Sanitaire et Sociale, mutuelles subventionnées, Titres Restaurant, Chèques Emploi Service Universel, remboursement des titres transport domicile-travail, chèques cadeau pour les enfants du personnel),
- des frais de déplacement (professionnels et de formation),
- de la formation (formation, séminaires et colloques),
- de la subvention au Comité des Œuvres Sociales,
- des autres frais (assurances du personnel responsabilité civile, risques statutaires et protection juridique des agents médecine du travail, assistance sociale, rémunération des fournisseurs TR et CESU, rachat de concours, annonces et cabinets de recrutement, dotations vêtements).

La partie « recettes » des autres frais de personnel, se compose :

- de la part restant à charge des agents pour les Titres Restaurant (50% de la valeur faciale).
- de la part restant à charge des agents pour les Chèques Emploi Service Universel (60 à 50% de la valeur faciale selon le revenu fiscal),
- des remboursements au titre de l'assurance « risques statutaires des agents affiliés à la CNRACL et des agents détachés ».

⁽²⁾ Titres émis

^{(3) (}Mandaté + Reste à réaliser)/Voté



A - L'APPROBATION DU COMPTE DE GESTION

Le compte de gestion établi par le payeur régional doit également être soumis au vote de l'Assemblée lors de cette même session.

Les résultats de l'exercice 2009 sont identiques à ceux du compte administratif.

B – L'APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF

Il vous est proposé d'approuver le compte administratif 2009 selon la balance générale au chapitre présentée ci-après, dont il ressort :

- le montant total des dépenses réalisées s'établit à 1 205 830 177,09 €, dont 504 883 150,85 € en investissement et 700 947 026,24€ en fonctionnement,
- le montant total des recettes réalisées s'établit à 1 383 196 008,50 €, dont 537 096 337.03 € en investissement et 846 099 671.47 € en fonctionnement,
- Le résultat de la section de fonctionnement est de + 157 853 649,78 €.
- Le solde d'exécution de la section d'investissement fait ressortir un besoin de financement 146 647 678,50 €.
- l'arrêté des comptes présente un excédent global de clôture d'un montant de 11 205 971,28 €,
- les restes à réaliser s'établissent à 39 708 186,15 € en dépenses et à 39 001 476 € en recettes.

Le compte administratif est présenté en conformité avec le compte de gestion présenté par le payeur régional. Il est adopté en totalité.

BALANCE GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2009 / CREDITS DE PAIEMENT

		CREDITS DE PAIEMENT					
	Chap. Libellé		DEPENSES			RECETTES	
	SECTION D'INVESTISSEMENT	Crédits votés (BP+DM+RAR n-1)	Réalisé	Reste à réaliser au 31/12/2009	Crédits votés (BP+DM+RAR n-1)	Réalisé	Reste à réaliser au 31/12/2009
		572 866 941,57	443 137 428,38	1 050 259,98	409 753 096,00	399 884 247,13	28 000 000,00
	90 Opérations ventilées	336 666 941,57	334 845 772,18	1 050 259,98	55 580 445,00	57 864 370,20	0,00
	900 Services généraux	16 938 518,25	10 835 076,54	1 048 344,59	13 152 300,00	12 705 498,22	0,00
S	901 Formation professionnelle/apprentissage	13 200 000,00	11 405 200,03	0,00	9 103 000,00	9 103 000,00	0,00
=	902 Enseignement 903 Culture, sports et Loisirs	102 341 373,32 14 023 150,00	111 693 455,52 16 760 373,50	1 915,39 0,00	23 270 885,00 406 660,00	24 296 526,75 303 654,00	0,00 0,00
ré	904 Santé et action sociale	0.00	0,00	0,00	406 660,00	0,00	0,00
ns	905 Aménagement des territoires	87 097 000.00	91 573 797.28	0,00	0,00	331 130.43	0,00
Ę.	907 Environnement	7 579 400,00	5 406 774,79	0,00	0,00	2 234,87	0,00
- a	908 Transports	48 610 700,00	51 099 150,31	0,00	1 506 000,00	1 474 504,40	0,00
Opérations réelles	909 Action économique	46 876 800,00	36 071 944,21	0,00	8 141 600,00	9 647 821,53	0,00
U	92 Opérations non ventilées	236 200 000,00	108 291 656,20	0,00	354 172 651,00	342 019 876,93	28 000 000,00
	921 Taxes non affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	922 Dotations et participations non affectées	0,00	0,00	0,00	32 917 651,00	32 843 438,95	0,00
	923 Dettes et autres opérations financières	236 200 000,00	108 291 656,20	0,00	321 225 000,00	130 315 573,30	28 000 000,00
	954 Produits des cessions d'immob	0,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00
	1 068 Excédent de fonctionnement capitalisé	0,00	0,00	0,00	0,00	178 860 864,68	0,00
sus		277 920 864,68	61 745 722,47	0,00	262 173 845,57	137 212 089,90	0,00
d tio	925 Opérations patrimoniales	88 320 000,00	51 058 174,71	0,00	88 320 000,00	51 058 174,71	0,00
éra 'or	926 Transferts entre sections 95 Chapitre de prévision sans réalisation	10 740 000,00 0,00	10 687 547,76 0.00	0,00 <i>0,00</i>	85 920 000,00 <i>87 933 845,57</i>	86 153 915,19 <i>0,00</i>	0,00 <i>0,00</i>
o p	951 Virement de la section fonctionnement	0,00	0,00	0.00	87 933 845,57	0,00	0.00
	950 Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0.00	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution reporté	178 860 864,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1 1	TOTAL SECTION D'INVESTISSEMENT	850 787 806,25	504 883 150,85	1 050 259,98	671 926 941,57	537 096 337,03	28 000 000,00
	SECTION DE FONCTIONNEMENT	679 003 938.80	614 793 111,05	38 657 926,17	842 117 784,37	835 412 123.71	11 001 476,00
	93 Opérations ventilées	656 448 045,73	596 795 744,19	38 644 380,80	82 702 018,82	79 910 870,57	0,00
						17 710 010,31	0,00
	930 Services généraux	68 664 785,57	57 759 088,09	4 175 708,60	15 664 800,00	13 114 724,15	0,00
	930 Services généraux 931 Formation professionnelle/apprentissage			•	· ·	· ·	0,00
		68 664 785,57	57 759 088,09 215 857 694,04 131 114 333,12	4 175 708,60 15 677 439,27 4 371 447,71	15 664 800,00 64 576 166,00 2 023 235,00	13 114 724,15	0,00 0,00 0,00
es	931 Formation professionnelle/apprentissage 932 Enseignement 933 Culture, sports et Loisirs	68 664 785,57 235 913 251,49 138 049 182,94 35 857 484,03	57 759 088,09 215 857 694,04	4 175 708,60 15 677 439,27 4 371 447,71 6 983 806,89	15 664 800,00 64 576 166,00 2 023 235,00 65 817,82	13 114 724,15 63 376 561,50 2 988 609,54 41 472,87	0,00 0,00 0,00 0,00
elles	931 Formation professionnelle/apprentissage 932 Enseignement 933 Culture, sports et Loisirs 934 Santé et action sociale	68 664 785,57 235 913 251,49 138 049 182,94 35 857 484,03 0,00	57 759 088,09 215 857 694,04 131 114 333,12 27 847 913,13 0,00	4 175 708,60 15 677 439,27 4 371 447,71 6 983 806,89 0,00	15 664 800,00 64 576 166,00 2 023 235,00 65 817,82 0,00	13 114 724,15 63 376 561,50 2 988 609,54 41 472,87 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00
réelles	931 Formation professionnelle/apprentissage 932 Enseignement 933 Culture, sports et Loisirs 934 Santé et action sociale 935 Aménagement des territoires	68 664 785,57 235 913 251,49 138 049 182,94 35 857 484,03 0,00 8 193 709,54	57 759 088,09 215 857 694,04 131 114 333,12 27 847 913,13 0,00 6 888 353,54	4 175 708,60 15 677 439,27 4 371 447,71 6 983 806,89 0,00 17 063,74	15 664 800,00 64 576 166,00 2 023 235,00 65 817,82 0,00 0,00	13 114 724,15 63 376 561,50 2 988 609,54 41 472,87 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00
ons réelles	931 Formation professionnelle/apprentissage 932 Enseignement 933 Culture, sports et Loisirs 934 Santé et action sociale 935 Aménagement des territoires 937 Environnement	68 664 785,57 235 913 251,49 138 049 182,94 35 857 484,03 0,00 8 193 709,54 7 768 869,56	57 759 088,09 215 857 694,04 131 114 333,12 27 847 913,13 0,00 6 888 353,54 5 956 997,67	4 175 708,60 15 677 439,27 4 371 447,71 6 983 806,89 0,00 17 063,74 1 808 714,57	15 664 800,00 64 576 166,00 2 023 235,00 65 817,82 0,00 0,00 37 500,00	13 114 724,15 63 376 561,50 2 988 609,54 41 472,87 0,00 0,00 7 141,36	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00
ıtions réelles	931 Formation professionnelle/apprentissage 932 Enseignement 933 Culture, sports et Loisirs 934 Santé et action sociale 935 Aménagement des territoires 937 Environnement 938 Transports	68 664 785,57 235 913 251,49 138 049 182,94 35 857 484,03 0,00 8 193 709,54 7 768 869,56 124 669 143,80	57 759 088,09 215 857 694,04 131 114 333,12 27 847 913,13 0,00 6 888 353,54 5 956 997,67 122 117 962,63	4 175 708,60 15 677 439,27 4 371 447,71 6 983 806,89 0,00 17 063,74 1 808 714,57 568 249,61	15 664 800,00 64 576 166,00 2 023 235,00 65 817,82 0,00 0,00 37 500,00 128 000,00	13 114 724,15 63 376 561,50 2 988 609,54 41 472,87 0,00 0,00 7 141,36 62 496,04	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,0
érations réelles	931 Formation professionnelle/apprentissage 932 Enseignement 933 Culture, sports et Loisirs 934 Santé et action sociale 935 Aménagement des territoires 937 Environnement 938 Transports 939 Action économique	68 664 785,57 235 913 251,49 138 049 182,94 35 857 484,03 0,00 8 193 709,54 7 768 869,56 124 669 143,80 37 331 618,80	57 759 088,09 215 857 694,04 131 114 333,12 27 847 913,13 0,00 6 888 353,54 5 956 997,67 122 117 962,63 29 253 401,97	4 175 708.60 15 677 439,27 4 371 447,71 6 983 806.89 0,00 17 063,74 1 808 714,57 568 249,61 5 041 950,41	15 664 800,00 64 576 166,00 2 023 235,00 65 817,82 0,00 0,00 37 500,00 128 000,00 206 500,00	13 114 724,15 63 376 561,50 2 988 609,54 41 472,87 0,00 0,00 7 141,36 62 496,04 319 865,11	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,0
Opérations réelles	931 Formation professionnelle/apprentissage 932 Enseignement 933 Culture, sports et Loisirs 934 Santé et action sociale 935 Aménagement des territoires 937 Environnement 938 Transports 939 Action économique 94 Opérations non ventilées	68 664 785,57 235 913 251,49 138 049 182,94 35 857 484,03 0,00 8 193 709,54 7 768 869,56 124 669 143,80 37 331 618,80 22 555 893,07	57 759 088,09 215 857 694,04 131 114 333,12 27 847 913,13 0,00 6 888 353,54 5 956 997,67 122 117 962,63 29 253 401,97	4 175 708,60 15 677 439,27 4 371 447,71 6 983 806,89 0,00 17 063,74 1 808 714,57 568 249,61 5 041 950,41	15 664 800,00 64 576 166,00 2 023 235,00 65 817,82 0,00 0,00 37 500,00 128 000,00 206 500,00 746 714 761,00	13 114 724,15 63 376 561,50 2 988 609,54 41 472,87 0,00 0,00 7 141,36 62 496,04 319 865,11	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,0
Opérations réelles	931 Formation professionnelle/apprentissage 932 Enseignement 933 Culture, sports et Loisirs 934 Santé et action sociale 935 Aménagement des territoires 937 Environnement 938 Transports 939 Action économique 94 Opérations non ventilées 940 Impositions directes	68 664 785,57 235 913 251,49 138 049 182,94 35 857 484,03 0,00 8 193 709,54 7 768 869,56 124 669 143,80 37 331 618,80 22 555 893,07	57 759 088,09 215 857 694,04 131 114 333,12 27 847 913,13 0,00 6 888 353,54 5 956 997,67 122 117 962,63 29 253 401,97 17 997 366,86	4 175 708,60 15 677 439,27 4 371 447,71 6 983 806,89 0,00 17 063,74 1 808 714,57 568 249,61 5 041 950,41 13 364,37 0,00	15 664 800,00 64 576 166,00 2 023 235,00 65 817,82 0,00 0,00 37 500,00 128 000,00 206 500,00 746 714 761,00 201 362 307,00	13 114 724,15 63 376 561,50 2 988 609,54 41 472,87 0,00 0,00 7 141,36 62 496,04 319 865,11 755 501 253,14 204 051 462,25	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,0
Opérations réelles	931 Formation professionnelle/apprentissage 932 Enseignement 933 Culture, sports et Loisirs 934 Santé et action sociale 935 Aménagement des territoires 937 Environnement 938 Transports 939 Action économique 94 Opérations non ventilées 940 Impositions directes 941 Autres impôts et taxes	68 664 785,57 235 913 251,49 138 049 182,94 35 857 484,03 0,00 8 193 709,54 7 768 869,56 124 669 143,80 37 331 618,80 22 555 893,07 0,00 0,00	57 759 088,09 215 857 694,04 131 114 333,12 27 847 913,13 0,00 6 888 353,54 5 956 997,67 122 117 962,63 29 253 401,97 17 997 366,86 0,00 0,00	4 175 708,60 15 677 439,27 4 371 447,71 6 983 806,89 0,00 17 063,74 1 808 714,57 568 249,61 5 041 950,41 13 545,37 0,00 0,00	15 664 800,00 64 576 166,00 2 023 235,00 65 817,82 0,00 0,00 37 500,00 128 000,00 206 500,00 746 714 761,00 201 362 307,00 231 794 000,00	13 114 724,15 63 376 561,50 2 988 609,54 41 472,87 0,00 0,00 7 141,36 62 496,04 319 865,11 755 501 253,14 204 051 462,25 237 361 963,50	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,0
Opérations réelles	931 Formation professionnelle/apprentissage 932 Enseignement 933 Culture, sports et Loisirs 934 Santé et action sociale 935 Aménagement des territoires 937 Environnement 938 Transports 939 Action économique 94 Opérations non ventilées 940 Impositions directes	68 664 785,57 235 913 251,49 138 049 182,94 35 857 484,03 0,00 8 193 709,54 7 768 869,56 124 669 143,80 37 331 618,80 22 555 893,07	57 759 088,09 215 857 694,04 131 114 333,12 27 847 913,13 0,00 6 888 353,54 5 956 997,67 122 117 962,63 29 253 401,97 17 997 366,86	4 175 708,60 15 677 439,27 4 371 447,71 6 983 806,89 0,00 17 063,74 1 808 714,57 568 249,61 5 041 950,41 13 364,37 0,00	15 664 800,00 64 576 166,00 2 023 235,00 65 817,82 0,00 0,00 37 500,00 128 000,00 206 500,00 746 714 761,00 201 362 307,00	13 114 724,15 63 376 561,50 2 988 609,54 41 472,87 0,00 0,00 7 141,36 62 496,04 319 865,11 755 501 253,14 204 051 462,25	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,0
Opérations réelles	931 Formation professionnelle/apprentissage 932 Enseignement 933 Culture, sports et Loisirs 934 Santé et action sociale 935 Aménagement des territoires 937 Environnement 938 Transports 939 Action économique 94 Opérations non ventilées 940 Impositions directes 941 Autres impôts et taxes 942 Dotations et participations non affectées	68 664 785,57 235 913 251,49 138 049 182,94 35 857 484,03 0,00 8 193 709,54 7 768 869,56 124 669 143,80 37 331 618,80 22 555 893,07 0,00 0,00 0,00	57 759 088,09 215 857 694,04 131 114 333,12 27 847 913,13 0,00 6 888 353,54 5 956 997,67 122 117 962,63 29 253 401,97 17 997 366,86 0,00 0,00	4 175 708.60 15 677 439,27 4 371 447,71 6 983 806.89 0,00 17 063,74 1 808 714,57 568 249,61 5 041 950,41 13 545,37 0,00 0,00	15 664 800,00 64 576 166,00 2 023 235,00 65 817,82 0,00 37 500,00 128 000,00 206 500,00 746 714 761,00 201 362 307,00 231 794 000,00 313 558 454,00	13 114 724,15 63 376 561,50 2 988 609,54 41 472,87 0,00 0,00 7 141,36 62 496,04 319 865,11 755 501 253,14 204 051 462,25 237 361 963,50 313 518 406,62	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,0
Opérations réelles	931 Formation professionnelle/apprentissage 932 Enseignement 933 Culture, sports et Loisirs 934 Santé et action sociale 935 Aménagement des territoires 937 Environnement 938 Transports 939 Action économique 94 Opérations non ventilées 940 Impositions directes 941 Autres impôts et taxes 942 Dotations et participations non affectées 943 Opérations financières 944 Frais de fonctionnement groupes d'élus 945 Dotations aux provisions	68 664 785,57 235 913 251,49 138 049 182,94 35 857 484,03 0,00 8 193 709,54 7 768 869,56 124 669 143,80 37 331 618,80 22 555 893,07 0,00 0,00 0,00 21 808 500,00 747 393,07 0,00	57 759 088,09 215 857 694,04 131 114 333,12 27 847 913,13 0,00 6 888 353,54 5 956 997,67 122 117 962,63 29 253 401,97 17 997 366,86 0,00 0,00 0,00 17 365 890,46 631 476,40	4 175 708,60 15 677 439,27 4 371 447,71 6 983 806,89 0,00 17 063,74 1 808 714,57 568 249,61 5 041 950,41 13 364,37 0,00 0,00 0,00 0,00 200,00 13 345,37 0,00	15 664 800,00 64 576 166,00 2 023 235,00 65 817,82 0,00 0,00 37 500,00 128 000,00 206 500,00 746 714 761,00 201 362 307,00 231 794 000,00 313 558 454,00 0,00 0,00 0,00	13 114 724,15 63 376 561,50 2 988 609,54 41 472,87 0,00 0,00 7 141,36 62 496,04 319 865,11 755 501 253,14 204 051 462,25 237 361 963,50 313 518 406,62 569 419,98 0,00 0,79	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,0
	931 Formation professionnelle/apprentissage 932 Enseignement 933 Culture, sports et Loisirs 934 Santé et action sociale 935 Aménagement des territoires 937 Environnement 938 Transports 939 Action économique 94 Opérations non ventilées 940 Impositions directes 941 Autres impôts et taxes 942 Dotations et participations non affectées 943 Opérations financières 944 Frais de fonctionnement groupes d'élus	68 664 785,57 235 913 251,49 138 049 182,94 35 857 484,03 0,00 8 193 709,54 7 768 869,56 124 669 143,80 37 331 618,80 22 555 893,07 0,00 0,00 0,00 21 808 500,00 747 393,07 0,00	57 759 088,09 215 857 694,04 131 114 333,12 27 847 913,13 0,00 6 888 353,54 5 956 997,67 122 117 962,63 29 253 401,97 17 997 366,86 0,00 0,00 17 365 890,46 631 476,40 0,00	4 175 708,60 15 677 439,27 4 371 447,71 6 983 806,89 0,00 17 063,74 1 808 714,57 568 249,61 5 041 950,41 13 545,37 0,00 0,00 200,00 13 345,37 0,00	15 664 800,00 64 576 166,00 2 023 235,00 65 817,82 0,00 0,00 37 500,00 128 000,00 206 500,00 746 714 761,00 201 362 307,00 231 794 000,00 313 558 454,00 0,00 0,00 0,00 12 701 004,55	13 114 724,15 63 376 561,50 2 988 609,54 41 472,87 0,00 0,00 7 141,36 62 496,04 319 865,11 755 501 253,14 204 051 462,25 237 361 963,50 313 518 406,62 569 419,98 0,00 0,79 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,0
	931 Formation professionnelle/apprentissage 932 Enseignement 933 Culture, sports et Loisirs 934 Santé et action sociale 935 Aménagement des territoires 937 Environnement 938 Transports 939 Action économique 94 Opérations non ventilées 940 Impositions directes 941 Autres impôts et taxes 942 Dotations et participations non affectées 943 Opérations financières 944 Frais de fonctionnement groupes d'élus 945 Dotations aux provisions 8002 Solde de fonctionnement reporté	68 664 785,57 235 913 251,49 138 049 182,94 35 857 484,03 0,00 8 193 709,54 7 768 869,56 124 669 143,80 37 331 618,80 22 555 893,07 0,00 0,00 0,00 21 808 500,00 747 393,07 0,00 0,00	57 759 088,09 215 857 694,04 131 114 333,12 27 847 913,13 0,00 6 888 353,54 5 956 997,67 122 117 962,63 29 253 401,97 17 997 366,86 0,00 0,00 17 365 890,46 631 476,40 0,00 866 153 915,19	4 175 708,60 15 677 439,27 4 371 447,71 6 983 806,89 0,00 17 063,74 1 808 714,57 568 249,61 5 041 950,41 13 545,37 0,00 0,00 200,00 13 345,37 0,00	15 664 800,00 64 576 166,00 2 023 235,00 65 817,82 0,00 0,00 37 500,00 128 000,00 206 500,00 746 714 761,00 201 362 307,00 231 794 000,00 313 558 454,00 0,00 0,00 0,00 12 701 004,55	13 114 724,15 63 376 561,50 2 988 609,54 41 472,87 0,00 0,00 7 141,36 62 496,04 319 855,11 755 501 253,14 204 051 462,25 237 361 963,50 313 518 406,62 569 419,98 0,00 0,79 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 11 001 476,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00
	931 Formation professionnelle/apprentissage 932 Enseignement 933 Culture, sports et Loisirs 934 Santé et action sociale 935 Aménagement des territoires 937 Environnement 938 Transports 939 Action économique 94 Opérations non ventilées 940 Impositions directes 941 Autres impôts et taxes 942 Dotations et participations non affectées 943 Opérations financières 944 Frais de fonctionnement groupes d'élus 945 Dotations aux provisions 8002 Solde de fonctionnement reporté	68 664 785,57 235 913 251,49 138 049 182,94 35 857 484,03 0,00 8 193 709,54 7 768 869,56 124 669 143,80 22 555 893,07 0,00 0,00 0,00 21 808 500,00 747 393,07 0,00 0,00 173 853 845,57 85 920 000,00	57 759 088,09 215 857 694,04 131 114 333,12 27 847 913,13 0,00 6 888 353,54 5 956 997,67 122 117 962,63 29 253 401,97 17 997 366,86 0,00 0,00 17 365 890,46 631 476,40 0,00 86 153 915,19	4 175 708,60 15 677 439,27 4 371 447,71 6 983 806,89 0,00 17 063,74 1 808 714,57 568 249,61 5 041 950,41 13 545,37 0,00 0,00 200,00 13 345,37 0,00	15 664 800,00 64 576 166,00 2 023 235,00 65 817,82 0,00 0,00 37 500,00 128 000,00 206 500,00 746 714 761,00 201 362 307,00 231 794 000,00 0,00 0,00 0,00 12 701 004,55	13 114 724,15 63 376 561,50 2 988 609,54 41 472,87 0,00 0,00 7 141,36 62 496,04 319 865,11 755 501 253,14 204 051 462,25 237 361 963,50 313 518 406,62 569 419,98 0,00 0,79 0,00 10 687 547,76	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,0
	931 Formation professionnelle/apprentissage 932 Enseignement 933 Culture, sports et Loisirs 934 Santé et action sociale 935 Aménagement des territoires 937 Environnement 938 Transports 939 Action économique 94 Opérations non ventilées 940 Impositions directes 941 Autres impôts et taxes 942 Dotations et participations non affectées 943 Opérations financières 944 Frais de fonctionnement groupes d'élus 945 Dotations aux provisions solde de fonctionnement reporté 946 Opér. d'ordre de transferts entre section 95 Chapitre de prévision sans réalisation	68 664 785,57 235 913 251,49 138 049 182,94 35 857 484,03 0,00 8 193 709,54 7 768 869,56 124 669 143,80 37 331 618,80 22 555 893,07 0,00 0,00 21 808 500,00 747 393,07 0,00 21 87 873 845,57	57 759 088,09 215 857 694,04 131 114 333,12 27 847 913,13 0,00 6 888 353,54 5 956 997,67 122 117 962,63 29 253 401,97 17 997 366,86 0,00 0,00 17 365 890,46 631 476,40 0,00 86 153 915,19 86 153 915,19	4 175 708,60 15 677 439,27 4 371 447,71 6 983 806,89 0,00 17 063,74 1 808 714,57 568 249,61 5 041 950,41 13 545,37 0,00 0,00 200,00 13 345,37 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0	15 664 800,00 64 576 166,00 2 023 235,00 65 817,82 0,00 0,00 37 500,00 128 000,00 206 500,00 746 714 761,00 231 794 000,00 313 558 454,00 0,00 0,00 0,00 12 701 004,55 10 740 000,00 10 740 000,00	13 114 724,15 63 376 561,50 2 988 609,54 41 472,87 0,00 0,00 7 141,36 62 496,04 319 865,11 755 501 253,14 204 051 462,25 237 361 963,50 313 518 406,62 569 419,98 0,00 0,79 0,00 10 687 547,76 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 11 001 476,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00
Opérations d'ordre	931 Formation professionnelle/apprentissage 932 Enseignement 933 Culture, sports et Loisirs 934 Santé et action sociale 935 Aménagement des territoires 937 Environnement 938 Transports 939 Action économique 94 Opérations non ventilées 940 Impositions directes 941 Autres impôts et taxes 942 Dotations et participations non affectées 943 Opérations financières 944 Frais de fonctionnement groupes d'élus 945 Dotations aux provisions solde de fonctionnement reporté 946 Opér. d'ordre de transferts entre section 95 Chapitre de prévision sans réalisation	68 664 785,57 235 913 251,49 138 049 182,94 35 857 484,03 0,00 8 193 709,54 7 768 869,56 124 669 143,80 37 331 618,80 22 555 893,07 0,00 0,00 0,00 21 808 500,00 747 393,07 0,00 27 853 845,57 85 920 000,00 87 933 845,57	57 759 088,09 215 857 694,04 131 114 333,12 27 847 913,13 0,00 6 888 353,54 5 956 997,67 122 117 962,63 29 253 401,97 17 997 366,86 0,00 0,00 17 365 890,46 631 476,40 0,00 866 153 915,19 86 153 915,19 0,00	4 175 708,60 15 677 439,27 4 371 447,71 6 983 806,89 0,00 17 063,74 1 808 714,57 568 249,61 5 041 950,41 13 545,37 0,00 0,00 200,00 13 345,37 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0	15 664 800,00 64 576 166,00 2 023 235,00 65 817,82 0,00 0,00 37 500,00 128 000,00 206 500,00 746 714 761,00 201 362 307,00 0,00 231 794 000,00 0,00 0,00 0,00 12 701 004,55 10 740 000,00 0,00 0,00	13 114 724,15 63 376 561,50 2 988 609,54 41 472,87 0,00 0,00 7 141,36 62 496,04 319 865,11 755 501 253,14 204 051 462,25 237 361 963,50 313 518 406,62 569 419,98 0,00 0,79 0,00 10 687 547,76 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,0
Opérations d'ordre	931 Formation professionnelle/apprentissage 932 Enseignement 933 Culture, sports et Loisirs 934 Santé et action sociale 935 Aménagement des territoires 937 Environnement 938 Transports 939 Action économique 94 Opérations non ventilées 940 Impositions directes 941 Autres impôts et taxes 942 Dotations et participations non affectées 943 Opérations financières 944 Frais de fonctionnement groupes d'élus 945 Dotations aux provisions solde de fonctionnement reporté 946 Opér. d'ordre de transferts entre section 95 Chapitre de prévision sans réalisation	68 664 785,57 235 913 251,49 138 049 182,94 35 857 484,03 0,00 8 193 709,54 7 768 869,56 124 669 143,80 37 331 618,80 22 555 893,07 0,00 0,00 21 808 500,00 747 393,07 0,00 21 87 873 845,57	57 759 088,09 215 857 694,04 131 114 333,12 27 847 913,13 0,00 6 888 353,54 5 956 997,67 122 117 962,63 29 253 401,97 17 997 366,86 0,00 0,00 17 365 890,46 631 476,40 0,00 86 153 915,19 86 153 915,19	4 175 708,60 15 677 439,27 4 371 447,71 6 983 806,89 0,00 17 063,74 1 808 714,57 568 249,61 5 041 950,41 13 545,37 0,00 0,00 200,00 13 345,37 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0	15 664 800,00 64 576 166,00 2 023 235,00 65 817,82 0,00 0,00 37 500,00 128 000,00 206 500,00 746 714 761,00 231 794 000,00 313 558 454,00 0,00 0,00 0,00 12 701 004,55 10 740 000,00 10 740 000,00	13 114 724,15 63 376 561,50 2 988 609,54 41 472,87 0,00 0,00 7 141,36 62 496,04 319 865,11 755 501 253,14 204 051 462,25 237 361 963,50 313 518 406,62 569 419,98 0,00 0,79 0,00 10 687 547,76 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,0
Opérations d'ordre	931 Formation professionnelle/apprentissage 932 Enseignement 933 Culture, sports et Loisirs 934 Santé et action sociale 935 Aménagement des territoires 937 Environnement 938 Transports 939 Action économique 94 Opérations non ventilées 940 Impositions directes 941 Autres impôts et taxes 942 Dotations et participations non affectées 943 Opérations financières 944 Frais de fonctionnement groupes d'élus 945 Dotations aux provisions solde de fonctionnement reporté 946 Opér. d'ordre de transferts entre section 95 Chapitre de prévision sans réalisation	68 664 785,57 235 913 251,49 138 049 182,94 35 857 484,03 0,00 8 193 709,54 7 768 869,56 124 669 143,80 37 331 618,80 22 555 893,07 0,00 0,00 0,00 21 808 500,00 747 393,07 0,00 27 853 845,57 85 920 000,00 87 933 845,57	57 759 088,09 215 857 694,04 131 114 333,12 27 847 913,13 0,00 6 888 353,54 5 956 997,67 122 117 962,63 29 253 401,97 17 997 366,86 0,00 0,00 17 365 890,46 631 476,40 0,00 866 153 915,19 86 153 915,19 0,00	4 175 708,60 15 677 439,27 4 371 447,71 6 983 806,89 0,00 17 063,74 1 808 714,57 568 249,61 5 041 950,41 13 545,37 0,00 0,00 200,00 13 345,37 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0	15 664 800,00 64 576 166,00 2 023 235,00 65 817,82 0,00 0,00 37 500,00 128 000,00 206 500,00 746 714 761,00 201 362 307,00 0,00 231 794 000,00 0,00 0,00 0,00 12 701 004,55 10 740 000,00 0,00 0,00	13 114 724,15 63 376 561,50 2 988 609,54 41 472,87 0,00 0,00 7 141,36 62 496,04 319 865,11 755 501 253,14 204 051 462,25 237 361 963,50 313 518 406,62 569 419,98 0,00 0,79 0,00 10 687 547,76 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 11 001 476,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00
Opérations d'ordre	931 Formation professionnelle/apprentissage 932 Enseignement 933 Culture, sports et Loisirs 934 Santé et action sociale 935 Aménagement des territoires 937 Environnement 938 Transports 939 Action économique 94 Opérations non ventilées 940 Impositions directes 941 Autres impôts et taxes 942 Dotations et participations non affectées 943 Opérations financières 944 Frais de fonctionnement groupes d'élus 945 Dotations aux provisions 2002 Solde de fonctionnement reporté 946 Opér. d'ordre de transferts entre section 95 Chapitre de prévision sans réalisation 953 Virement à la section d'investissement	68 664 785,57 235 913 251,49 138 049 182,94 35 857 484,03 0,00 8 193 709,54 7 768 869,56 124 669 143,80 22 555 893,07 0,00 0,00 0,00 21 808 500,00 747 393,07 0,00 21 87 853 845,57 85 920 000,00 87 933 845,57	57 759 088,09 215 857 694,04 131 114 333,12 27 847 913,13 0,00 6 888 353,54 5 956 997,67 122 117 962,63 29 253 401,97 17 997 366,86 0,00 0,00 17 365 890,46 631 476,40 0,00 86 153 915,19 86 153 915,19 0,00 700 947 026,24	4 175 708,60 15 677 439,27 4 371 447,71 6 983 806,89 0,00 17 063,74 1 808 714,57 568 249,61 5 041 950,41 13 545,37 0,00 200,00 210,00 13 345,37 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0	15 664 800,00 64 576 166,00 2 023 235,00 65 817,82 0,00 0,00 37 500,00 128 000,00 206 500,00 746 714 761,00 201 362 307,00 231 794 000,00 0,00 0,00 0,00 12 701 004,55 10 740 000,00 0,00 0,00 0,00 0,00 852 857 784,37	13 114 724,15 63 376 561,50 2 988 609,54 41 472,87 0,00 0,00 7 141,36 62 496,04 319 865,11 755 501 253,14 204 051 462,25 237 361 963,50 313 518 406,62 569 419,98 0,00 0,79 0,00 10 687 547,76 10 687 547,76 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 11 001 476,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00
Opérations d'ordre	931 Formation professionnelle/apprentissage 932 Enseignement 933 Culture, sports et Loisirs 934 Santé et action sociale 935 Aménagement des territoires 937 Environnement 938 Transports 939 Action économique 94 Opérations non ventilées 940 Impositions directes 941 Autres impôts et taxes 942 Dotations et participations non affectées 943 Opérations financières 944 Frais de fonctionnement groupes d'élus 945 Dotations aux provisions 002 Solde de fonctionnement reporté 946 Opér. d'ordre de transferts entre section 95 Chapitre de prévision sans réalisation 953 Virement à la section d'investissement TOTAL SECTION DE FONCTIONNEMENT	68 664 785,57 235 913 251,49 138 049 182,94 35 857 484,03 0,00 8 193 709,54 7 768 869,56 124 669 143,80 37 331 618,80 22 555 893,07 0,00 0,00 21 808 500,00 747 393,07 0,00 21 808 500,00 747 393,07 0,00 87 933 845,57 85 920 000,00 87 933 845,57 85 933 845,57	57 759 088,09 215 857 694,04 131 114 333,12 27 847 913,13 0,00 6 888 353,54 5 956 997,67 122 117 962,63 29 253 401,97 17 997 366,86 0,00 0,00 17 365 890,46 631 476,40 0,00 86 153 915,19 86 153 915,19 86 153 915,19 1205 830 177,09	4 175 708,60 15 677 439,27 4 371 447,71 6 983 806,89 0,00 17 063,74 1 808 714,57 568 249,61 5 041 950,41 13 545,37 0,00 200,00 13 345,37 0,00 0,00 0,00 13 345,37 0,00 0,00 38 657 926,17	15 664 800,00 64 576 166,00 2 023 235,00 65 817,82 0,00 0,00 37 500,00 128 000,00 206 500,00 746 714 761,00 201 362 307,00 231 794 000,00 0,00 12 701 004,55 10 740 000,00 10 740 000,00 0,00 10 740 000,00 0,00 852 857 784,37	13 114 724,15 63 376 561,50 2 988 609,54 41 472,87 0,00 0,00 7 141,36 62 496,04 319 865,11 755 501 253,14 204 051 462,25 237 361 963,50 313 518 406,62 569 419,98 0,00 0,79 0,00 10 687 547,76 10 687 547,76 10 687 547,76 10 687 547,76	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,0

C - L'arrêté des comptes 2009

L'arrêté des comptes permet de dégager le résultat de la section de fonctionnement, le solde d'exécution de la section d'investissement et les restes à réaliser des deux sections.

Le résultat de la section de fonctionnement intègre le résultat reporté de l'année précédente et le résultat de l'exercice (titres émis moins mandats émis). Pour 2009, ce résultat s'élève à 157,853 M€.

	(A)	(B)	(A)+(B)
	` '	Résultat de	(, (,
		l'exercice (titres	
Résultat de fonctionnement	Résultat N-1	moins mandats)	Résultat à affecter
Recettes (réelles + ordre)	12 701 004,55	846 099 671,47	858 800 676,02
Dépenses (réelles + ordre)		700 947 026,24	700 947 026,24
Total	12 701 004,55	145 152 645,23	157 853 649,78

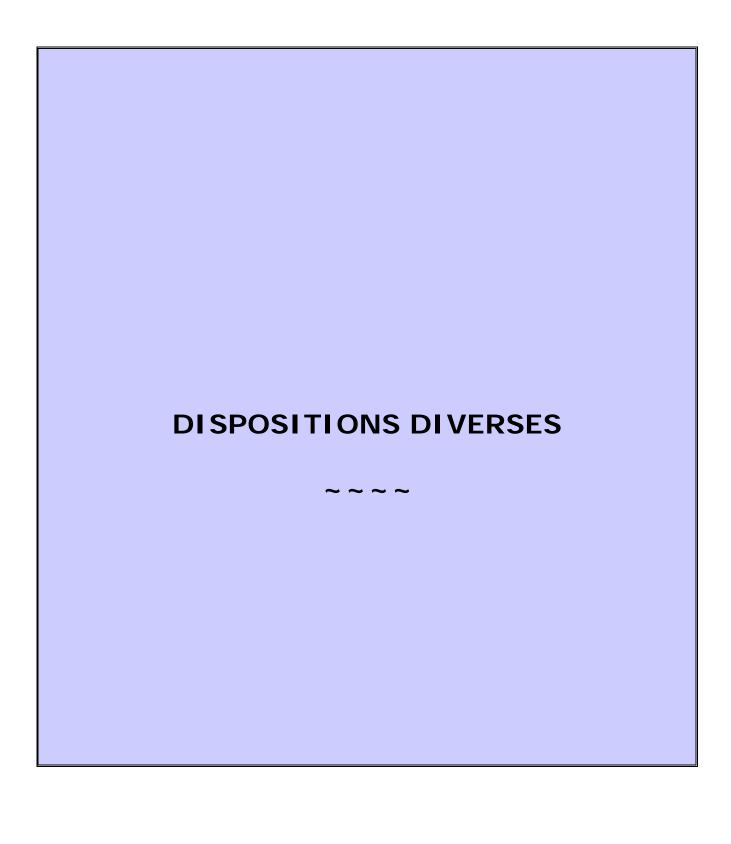
Le solde d'exécution de la section d'investissement est calculé compte tenu du résultat reporté de l'année précédente et du résultat de l'exercice (titres émis moins mandats émis). Pour 2009, le besoin de financement de la section d'investissement s'élève à 146,647 M€.

	(A)	(B) Résultat de l'exercice (titres	résultat de la section
Résultat d'investissement	` '	moins mandats)	
Recettes (réelles + ordre)		537 096 337,03	537 096 337,03
Dépenses (réelles + ordre)	178 860 864,68	504 883 150,85	683 744 015,53
Total	178 860 864,68	32 213 186,18	-146 647 678,50

L'arrêté des comptes, toutes sections confondues fait ressortir un résultat de 11 205 971,28 € (157 853 649,78 € – 146 647 678,50 €).

Les restes à réaliser s'élèvent à 39,708 M€ en dépenses, dont 38,657 M€ au titre des dépenses de fonctionnement et 1,050 M€ au titre des dépenses d'investissement.

Les restes à réaliser de recettes s'élèvent à 39,001 M€, soit 28 M€ en investissement et 11,001 M€ en fonctionnement.



Rapport annuel de la dette 2009

Le « rapport annuel de la dette » retrace le contexte économique et financier de l'année écoulée, le suivi de l'évolution du niveau et de la structure de la dette, les différentes actions de gestion active de la dette et de la trésorerie menées en 2009, accompagnés d'un lexique des termes utilisés.

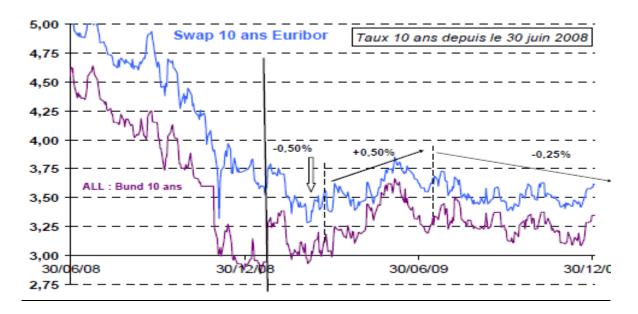
Les actions de gestion active ont permis de réduire les frais financiers et de ramener le taux moyen pondéré (TMP) de la dette en-deçà de 3% en 2009 : avec un TMP de 2,51 % ; la Région Centre se situe en-deçà de la moyenne des régions (2,55 %) et des collectivité (3,01 %).

Dans le même temps, la maîtrise du recours à l'emprunt a permis de stabiliser la capacité de désendettement à 2,5 ans, à un niveau là encore inférieur à la moyenne des régions.

Le rapport annuel de la dette est également complété par l'ensemble des annexes budgétaires normalisées et obligatoires du compte administratif à savoir :

- L'encours de dette par prêteur
- L'encours de dette par indice
- L'état des instruments de couverture du risque financier
- Le bilan de l'utilisation des ouvertures de crédit de trésorerie pour l'année écoulée.

I] L'IMPACT DE L'EVOLUTION DES MARCHES SUR LES CHOIX DE GESTION DE LA DETTE REGIONALE



Conditions de financement

Dans la poursuite de 2008 marquée par un début de contagion de l'économie réelle suite à la crise financière, l'année 2009 est clairement celle de la récession économique et des plans de relance massifs. Dans un contexte économique difficile, les États ont conjugué leurs efforts afin d'enrayer le dérapage de l'économie réelle.

Ainsi, la Banque Centrale des Etats-Unis, qui avait, en 2008, opéré une baisse record de 425 points de base de son taux directeur le fixant à 0,00 %, n'a plus de marge de manœuvre en la matière et l'a maintenu à ce niveau sur l'ensemble de l'année.

En zone Euro, l'année 2009 est marquée par 4 baisses successives du principal taux directeur. En date du 15 janvier, celui-ci est abaissé d'un demi-point et s'établit à 2,00 %. La BCE marque une pause jusqu'à début mars, date à laquelle il est à nouveau décidé de le réduire d'un demi-point (1,50 %). Sur les mois d'avril et mai, ce sont deux baisses successives d'un quart de point qui sont effectuées, le taux s'établissant à 1,00 %, niveau qui est maintenu jusqu'au 31/12/2009.

Les **taux courts** du marché monétaire ont poursuivi sur l'année 2009 la tendance baissière engagée fin 2008. Dans ce contexte, l'EONIA qui fixait, au 1^{er} janvier 2009, à 2,35 % finit l'année à 0,32 %, l'EURIBOR 12 mois passant dans le même temps de 3,04 % à 1,24 %.

Au niveau des **taux longs**, la volatilité a encore une fois été forte avec parfois des variations de quelques dizaines de points de base d'une semaine sur l'autre. Ainsi, les taux obligataires à 10 ans ont atteint un point haut début juin (4,04 %) avant de fluctuer dans une fourchette resserrée comprise entre 3,40 % et 3,70 % sur le second semestre (3,59 % au 31/12/2009).

Marchés financiers : rétrospective

Si **la fin 2008** a été marquée par l'adoption de plans de sauvetage massifs du système financier et économique, **le premier trimestre 2009** est celui de la prise de conscience que, malgré ceux-ci, l'économie mondiale s'enlise. Tous les indicateurs économiques sont dans le rouge : le recul du PIB (- 5 % en zone Euro et – 3 % aux Etats-Unis) s'accompagne de destructions massives d'emploi et d'une chute de la consommation des ménages. Le secteur bancaire peine à se redresser suite à la crise financière et parait toujours fragile face à la crise économique.

D'avril à juillet 2009, on observe une certaine stabilisation de l'économie et du secteur financier. Du fait de la montée en puissance des plans de relance, les premiers signaux positifs datent d'avril avec une remontée des indices de confiance. Les perspectives économiques restent néanmoins très contrastées avec des pays toujours en récession (Etats-Unis, zone EURO) et des reprises un peu plus nettes au Japon et dans les pays émergents.

Dans le même temps, les marchés financiers connaissent un premier rebond mais le crédit bancaire reste toujours serré. Toujours dans l'optique de redresser l'économie mondiale, les banques centrales agissent (achat d'obligations, prêts à court terme...) afin de débloquer des liquidités.

D'août à décembre 2009, confirmation d'une reprise qui reste néanmoins fragile. En effet, sur la fin de l'été, les signes de reprise semblent enfin s'affirmer : + 0,6 % pour les Etats-Unis et + 0,4 % en Europe. On note toutefois une reprise inégale, les pays les plus touchés par la crise immobilière restant en récession (Royaume-Uni, Espagne..). Néanmoins, le retour à la croissance a un prix, celui de la dérive massive des déficits publics observée à la fois en zone Euro et aux Etats-Unis.

Le secteur bancaire se redresse, renforcé par une liquidité retrouvée, les conditions de crédit s'assouplissent et les marges toujours élevées en 2009 confirment leur décrue (l'euribor étant offert jusqu'à 100 pbs début 2009 et entre 35 et 50 pbs en fin d'année).

II] LE NIVEAU ET LA STRUCTURE DE LA DETTE

1) La mobilisation de l'emprunt :

L'inscription d'emprunt au BP depuis 2005 est comprise entre 80 et 90 M€. Le montant finalement réalisé dépend du taux de réalisation du budget, tant en dépenses qu'en recettes. L'année 2009 a de nouveau été marquée par une forte consommation des crédits (93,72%).

En M€	2005	2006	2007	2008	2009
Emprunts inscrits au BP	79,8	87,7	85	82,8	80,5
DM1	30,65 (emprunt reporté)	36 (emprunt reporté)	27,40 (emprunt reporté)	35,5 M€ (emprunt reporté)	40,0 M€ (emprunt reporté)
DM2					
Total	110,45	123,7	112,4	118,3	120,5
Emprunts mobilisés	46,469	54,5	58,620	59,7	65
% mobilisation /total inscrit	42,1%	44,06 %	52,15 %	50,46 %	48,30 %
Variation nette de l'encours	21,96	30,57	29,37	26,2	22,02

La plus faible mobilisation d'emprunt constatée depuis 2003 est liée à la volonté de ne plus mobiliser prématurément l'emprunt pour financer les reports. Ainsi les reports de crédits sont couverts par de l'emprunt lui-même reporté.

Compte tenu des emprunts ainsi réalisés, l'encours de la dette s'élève à 529,358 M€ au 31 décembre 2009.

2) La structure de la dette régionale :

a) La répartition de la dette entre taux fixe et taux variable :

Cette analyse permet de mesurer l'exposition de la collectivité au risque de taux, étant entendu qu'une majorité de taux fixes signifie une exposition à la baisse des taux, alors qu'une majorité de taux variables revient à une exposition à la hausse des taux.

La répartition de la dette a évolué comme suit depuis 2004 (y compris revolving):

	31/12/04	31/12/05	31/12/06	31/12/07	31/12/08	31/12/09
% taux fixe	44%	49%	50%	52%	52 %	69 %
% taux variable	56%	51%	50%	48 %	48 %	31 %

Compte tenu du niveau exceptionnellement bas des taux longs, la Région Centre a poursuivi, en 2009, son objectif de sécurisation de l'encours. L'objectif principal est de répartir au mieux le risque de taux en fonction des marchés et de maintenir autour d'une fourchette 60/40 la répartition d'encours entre taux fixe et taux variable.

A l'instar des opérations menées en 2005, la Région Centre a tiré le meilleur parti de la courbe des taux en captant de très bons taux fixes, cette stratégie lui permettant de disposer à l'heure actuelle d'un taux fixe moyen toujours très en deçà du marché (2,51 % fin 2009).

Ainsi, sur les 65 M€ mobilisés en fin d'année dont 6,8 M€ au titre du réaménagement de la dette, 35 M€ ont été positionnés sur taux fixe, le reste étant indexé sur EURIBOR 3 mois et 12 mois à des taux préfixés très attractifs (< 1,40 %) laissant la possibilité d'arbitrer, en 2010, sur taux fixe en cas d'opportunités :

- DEXIA Convention 2007:

Consolidation le 31/07/2009 de 20 M€ sur un module **Taux fixe 5 ans à 2,95 %** sur une durée totale 20 ans

Consolidation le 31/07/2009 de 20 M€ sur EURIBOR 12 mois + marge 0,00 %

- SOCIETE GENERALE prêt Evolution 2007 :

Consolidation le 02/03/2009 pour un montant total de 10 M€ sur un taux fixe à 3,175 % sur 10 ans.

- CAISSE d'ÉPARGNE/Crédit Foncier Convention multi index 2008 :

Tirage le 28/12/2008 de 15 M€ sur **EURIBOR 3 mois + 0,10 %**.

Ainsi, les consolidations et les arbitrages réalisés en cours d'année ont permis à la Région de renforcer la part de son encours à taux fixe (+105 M€) par rapport au 31/12/2008.

Les nouvelles conventions souscrites en 2009 :

Une consultation bancaire élargie a été lancée en mars. Six établissements ont répondu en proposant des conventions multi-index. La quasi-totalité de ceux-ci proposait des marges sur index avoisinant les 100 pbs ; la banque la mieux disante, aussi bien sur la phase de mobilisation que sur la phase de consolidation, était la BNP. Pour autant, la Région a choisi de ne retenir la BNP qu'à hauteur de 40 M€ sur les 80 M€ initialement demandés afin d'ajuster au plus près le niveau d'emprunt nécessaire.

Dans cet esprit, il a été décidé, fin 2009, de proroger d'un an la phase de mobilisation du contrat Caisse d'Epargne Crédit Foncier signé en 2008. Celle-ci a donc été portée au 31/12/2010, le solde de cette convention, soit 58 300 000 €, pouvant donc être mobilisé sur 2010 à des marges sur index renégociées avoisinant les 0,25 % (alors qu'au même moment celles-ci étaient offertes autour de 0,70 %).

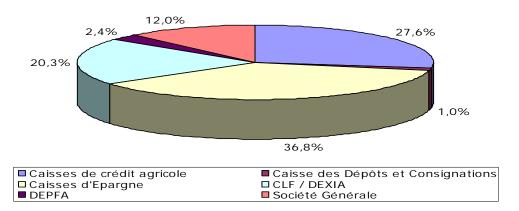
Prêteur	Montant	Date limite de consolidation	Conditions financières	Durée
BNP PARIBAS	40 000 000 €	31/12/2010	Euribor +0,80% sur 15 ans Euribor + 0,86 % sur 20 ans	15, 20 ans
TOTAL	40 000 000 €	:		

b) La répartition de la dette entre les divers prêteurs :

A ce jour, 6 établissements se partagent l'encours de la dette régionale.

La concurrence forte entre les divers prêteurs, ainsi qu'une consultation annuelle pour les emprunts long terme a permis depuis plusieurs années un rééquilibrage de l'encours de la dette entre les banques.

Répartition de l'encours de dette par prêteurs au 31/12/2009



Le groupe Caisse d'Épargne (Caisse régionale d'Épargne, Crédit Foncier) est aujourd'hui le premier prêteur de la Région avec 36,8 % de son encours. Suivent le Groupe Crédit Agricole (Caisses de Crédit Agricole, BFT, CALYON) avec 27,6 % et DEXIA avec 20,3 %. La Société Générale se positionne à 12 % en 2009.

3) L'évolution de la charge de la dette :

Un maintien du coût de la dette à un niveau très bas

L'indicateur retenu pour mesurer le niveau des frais financiers générés par la dette est le **taux moyen pondéré** (TMP). Il est égal au rapport entre les intérêts acquittés et le capital restant dû à chaque fin de mois.

Cet indicateur poursuit sa baisse en 2009, puisqu'il ressort à **2,51** % contre 3,58 % en 2008 pour l'ensemble de la dette régionale, cette baisse résultant à la fois de la forte détente des taux courts et des arbitrages opérés en cours d'année.

On remarque que le taux moyen de la dette de la Région Centre demeure l'un des plus performants par rapport à la moyenne des régions (2,55%) et des collectivités (3,01 %) (Source Finance Active Enquête 2009).

Taux de réalisation des crédits liés à la charge de la dette en 2009 :

En 2009, les intérêts payés ont représenté 2,40 % des dépenses de fonctionnement.

	BP En M€	DM1 En M€	DM3 En M€	Total crédits inscrits En M€	Réalisation En M€	Taux réalisation /BP	Taux réalisation crédits inscrits
Capital	36	0	+ 0,200	36,2	36,178	100,49 %	99,94 %
Réaménagement de la dette	200	0	0	200	72,113	36,06 %	36,06 %
Intérêts	20,1	0	-0,200	19,9	14,728	73,29%	74,01 %
Annuité (capital + intérêts)	56,1	0	-0,200	56,10	50,906	90,75%	90,74%

La capacité de désendettement de la Région :

Le ratio sur la capacité de désendettement correspond au rapport entre l'encours de la dette et l'épargne brute (excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement constaté au compte administratif).

La capacité de désendettement de la Région Centre au 31/12/2009 est de **deux ans et 5 mois**. Cela signifie que la Région a besoin de l'équivalent de 2 ans et 5 mois d'épargne brute pour rembourser la totalité de l'encours de sa dette.

III] LA GESTION ACTIVE DE LA DETTE ET DE LA TRESORERIE

Tout comme en 2008, la gestion active de la dette et de la trésorerie a permis à la Région de poursuivre ses objectifs de trésorerie zéro et d'optimisation des frais financiers par le biais d'arbitrages sur ses lignes amortissables.

1) Les opérations menées sur l'encours de dette long terme

a) Bilan du SWAP (instrument de couverture du risque financier):

En 2005, la Région Centre avait, dans un objectif de poursuite du maintien de la performance financière du coût de sa dette, contracté un contrat de swap pour le prêt à taux fixe alors le plus cher de son encours (prêt de 5,55%). Cette opération avait été menée sur un encours réduit (4 M€ en 2005) et sur un produit de pente alors identifié comme peu risqué.

Dans le swap réalisé, la région payait 5,55% et recevait une formule basée sur une stratégie de pente (Euribor 12 mois post + 5,92% - 4 x (CMS 15 - CMS 2)) sur une durée de 10 ans.

Les trois premiers flux annuels, jusqu'à 2008, ont été défavorables à la Région notamment du fait de l'aplatissement de la courbe des taux. Le quatrième flux annuel de cette opération a été favorable à la Région qui a reçu un montant de 124 150,98 € sur l'échéance du 1er février 2009.

Profitant d'une bonne conjoncture de marché et considérant que l'opération risquait de redevenir défavorable en 2010, la Région a procédé, le 1^{er} avril 2009, à l'annulation de ce swap et a reçu une soulte positive de 90 000 €. La réception successive de 124 K€ et de 90 K€ a ainsi permis de compenser largement la perte observée sur les trois premières échéances (29 000 €).

b) L'optimisation du coût de la dette par les arbitrages d'index :

La Région a profité, en 2009, de bonnes opportunités sur les marchés pour sécuriser une grosse partie de sa dette vers taux fixe. Poursuivant l'objectif d'optimiser la part variable de celle-ci, des arbitrages entre index ont également été réalisés.

Les prêts suivants ont fait l'objet d'un arbitrage au cours de l'année 2009 :

- ARBITRAGE vers EURIBOR 12 mois :

- Un prêt Crédit agricole a été arbitré de TAM vers EURIBOR 12 mois + 0,05% en date d'échéance du 20 mars 2009 pour un capital restant dû de 6 484 830,91 €.
- Un prêt Crédit agricole a été arbitré de TAM vers EURIBOR 12 mois + 0,05% en date d'échéance du 20 mars 2009 pour un capital restant dû de 3 890 898,57 €.
- Un prêt Caisse d'Epargne a été arbitré de TAG 3 mois vers EURIBOR 12 mois + 0,01899% en date d'échéance du 02 juin 2009 pour un capital restant dû de 19 333 333,33 €.
- Un prêt Caisse d'Epargne a été arbitré de TAG 3 mois vers EURIBOR 12 mois + 0,0045% en date d'échéance du 30 avril 2009 pour un capital restant dû de 14 790 418,27 €.

- ARBITRAGE vers EURIBOR 3 mois :

- Un prêt Caisse d'Epargne est passé de taux fixe vers EURIBOR 3 mois + 0,04% en date d'échéance du 25 juillet 2009 pour un capital restant dû de 1 969 856,23 €.

- ARBITRAGE vers TAG 3 mois :

- Deux prêt BFT sont passés de taux fixe vers TAG 3 mois + 0,06% en date d'échéance du 15 juin 2009 pour un capital restant dû chacun de 6 700 000 €.

- ARBITRAGE TAUX FIXES :

En sus des contrats relevant de l'emprunt d'équilibre 2009 consolidés pour partie vers taux fixe, les contrats suivants ont été arbitrés début juin 2009 vers taux fixe sur leur durée résiduelle ou sur un module taux fixe 5 ans. L'objectif poursuivi était de faire baisser drastiquement le taux fixe moyen de l'encours. Cette sécurisation massive a permis de faire passer le taux fixe moyen de l'encours de 3,86 % à 3,54 %.

Sur la durée résiduelle :

N° contrat	Prêteur	Capital restant dû	Durée résiduelle	Index	Marge	taux fixe capté
03	03 Dexia 3 768 137,61 €		7,10	Tag 03 M	0,0455%	2,98 %
26	Dexia	5 893 575,41 €	5,68	Tag 06 M	0,1800%	2,95 %
41	B.F.T.	7 333 130,00 €	4,64	Tag 03 M	0,1500%	2,82 %
42	B.F.T.	2 713 259,00 €	4,64	Tag 03 M	0,1500%	2,82 %
84	CEP	9 610 273,69 €	18,52	Tag 03 M	0,0190%	3,83 %

Sur un module taux fixe 5 ans :

N° contrat	Prêteur	Capital restant dû	Durée résiduelle	Index	Marge	Taux fixe capté
87	Calyon	15 000 000,00 €	Consolidation	Eonia	0,0500%	3,05 %
62	B.F.T.	15 274 730,00 €	12,10	TAM	0,0700%	2,92 %
93	CEP	16 700 000,00 €	Consolidation	Euribor 01 M	0,1000%	2,95 %
45	B.F.T.	12 016 000,00 €	10,14	TAM	0,0900%	2,94 %
90	Calyon	5 923 076,92 €	19,06	Euribor 03 M	0,0050%	2,78 %
82	Dexia	22 042 341,22 €	18,60	Tag 03 M	0.0055%	2,86 %

c) Les remboursements anticipés liés à l'optimisation de la trésorerie :

Comme en 2008, la gestion de la dette long terme et celle de la trésorerie ont été fortement liées. Des crédits avaient été prévus dès le budget primitif sur la ligne « réaménagement de la dette » pour 200 M€. Ils ont permis de rembourser dès le début de l'année 2009 les emprunts revolving mobilisés en fin d'année 2008.

Dans le but de réduire au maximum ses excédents de trésorerie, la Région a donc utilisé les leviers dont elle disposait :

- Le remboursement temporaire des crédits revolving :

Les quatre emprunts revolving, détenus auprès de DEXIA et de la Société Générale qui avaient été mobilisés en fin d'année 2008, ont été remboursés en début d'année 2009 pour un montant de 23,952 M€ (32,592 M€ en 2008).

Ces opérations ont non seulement permis à la Région d'atteindre l'objectif d'une **« trésorerie zéro »** mais aussi de **diminuer le coût de la dette** pour l'année 2009 : ces remboursements ont engendré une économie totale d'intérêts de **0,217 M€** (1,319 M€ en 2008). Ce montant correspond aux intérêts qu'aurait dû acquitter la Région entre la date du remboursement et la nouvelle date de tirage aux taux du marché.

De plus, la Région a pu rembourser temporairement deux lignes de l'encours BFT sur deux périodes successives :

- Du 23/11/2009 au 7/12/2009 : remboursement de 24 823 000 €, économie d'intérêts chiffrée sur la période : 28 269,28 €
- Du 9/12/2009 au 16/12/2009 : remboursement de 21 075 000 €, économie d'intérêts chiffrée sur la période : 12 006,61 €

Au total, en tenant compte des opérations sur le swap, la gestion dynamique de la dette à long terme a permis de dégager des économies d'intérêts de plus de 0,471 M€ pour l'année 2009

2) L'optimisation de la gestion de la trésorerie :

La Région Centre contracte chaque année des lignes de trésorerie pour couvrir ses besoins de financement à court terme. Le recours à ces instruments financiers permet de retarder le plus possible dans l'année la mobilisation d'emprunts long terme et engendre ainsi des gains substantiels.

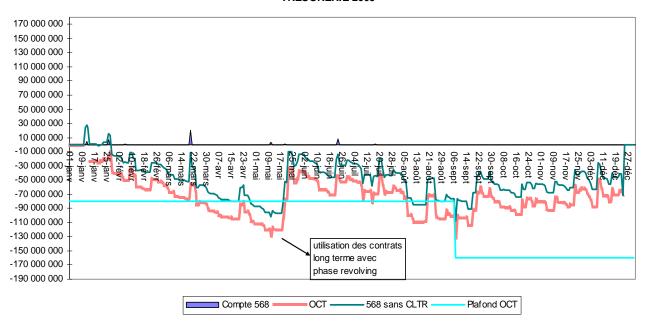
Jusqu'en 2004 les lignes étaient contractées pour un montant total de 130 M€. Celles-ci ont depuis été portées en 2009 à 160 M€ pour faire face à des besoins de trésorerie importants en raison de l'accélération du rythme de mandatement, mais aussi d'un versement plus tardif dans l'année des dotations de l'État (DGF mensualisée, dotations relatives à la formation professionnelle et à l'apprentissage et taxe d'apprentissage).

En 2009, la Région Centre a décidé de retenir deux établissements : le Crédit Foncier Groupe Caisse d'Épargne et DEXIA

Prêteur	Montant	Conditions financières	Périodicité
Crédit Foncier Groupe Caisse D'Épargne	80 000 000 €	EURIBOR 7 J +0,55 %	Mensuelle
DEXIA	80 000 000 €	EONIA +0,90 % EURIBOR 1 mois + 0,80 %	Mensuelle
TOTAL	160 000 000 €		

Le suivi quotidien du niveau de trésorerie :

TRESORERIE 2009



Comme le montre le graphique, la Région a poursuivi activement son objectif de trésorerie zéro.

Éléments d'explication des légendes du graphique :

- le « compte 568 » (en grisé) retrace le montant quotidien du niveau de trésorerie sur le compte de la Région. Ce niveau doit être le plus proche possible de zéro puisque les collectivités ne peuvent pas placer leurs fonds (possibilité offerte depuis le 1^{er} janvier 2005 mais sous des conditions très spécifiques) et qu'elles n'ont par ailleurs pas le droit d'être en déficit. En 2009, le niveau de trésorerie a constamment été à zéro.
- le « OCT » retrace nos besoins de trésorerie. Lorsque cette ligne dépasse le montant du plafond OCT, cela signifie que la Région a du recourir aux crédits revolving pour faire face à ses besoins de financement.
- le « 568 sans CLTR » indique ce que serait quotidiennement le niveau de notre compte si nous n'avions pas recours aux emprunts revolving : excédent de trésorerie en début d'année, déficit en fin d'année.
- le « plafond OCT » correspond au droit de tirage maximal de la Région sur les lignes de trésorerie (80 M€ puis 160 M€ à partir de septembre).

b) Indicateurs d'utilisation des deux lignes :

En 2009, la Région a mobilisé les lignes de crédit de trésorerie pendant 348 jours pour un encours moyen par jour de mobilisation de 35,085 M€ contre 50,794 M€ en 2008.

Le montant cumulé des 175 tirages effectués en 2009 s'élève à 742,220 M€ (617,787 M€ en 2008). Le montant des intérêts payés pour l'utilisation de ces lignes est de 0,398 M€ (contre 2,212 M€ en 2008).

La baisse faciale des frais financiers et de l'encours moyen journalier s'explique, comme en 2008, par l'utilisation des phases de mobilisation revolving des conventions long terme sur la période mars/décembre 2009 et par la chute du niveau des taux court terme.

En effet, la Région possédait encore dans son stock de dette, des conventions long terme dont l'utilisation en court terme des phases de mobilisation revolving pouvait améliorer les marges constatées sur les lignes. Ainsi, la substitution, au gré des besoins, de ces conventions aux lignes de trésorerie stricto sensu a permis de faire des économies en termes de marge de près 31 centimes se traduisant en frais financiers par **un gain de plus de 113 000 €**.

Pour autant, en retraitant l'utilisation des phases de mobilisation des emprunts long terme, les indicateurs en termes d'encours moyen et de frais financiers sont respectivement de 70,9 M€ et 0,507 M€ mettant en lumière le rôle toujours plus important que prend la gestion liée à la trésorerie au fil des années.

LEXIQUE DES TERMES FINANCIERS UTILISES :

Taux d'intérêt : INDEX (fixe ou variable, long ou court) + MARGE BANCAIRE

<u>Marge</u>: elle correspond à la rémunération de la banque. Cette marge dépend de la solvabilité de l'emprunteur, c'est-à-dire qu'elle est fonction du risque qu'estime prendre le prêteur. Les collectivités françaises sont considérées comme très peu risquées par les établissements bancaires.

<u>Banque Centrale Européenne (BCE)</u>: elle définit la politique monétaire de la zone euro avec pour objectif principal la stabilité des prix. Sur cette base, c'est elle qui définit le taux directeur, c'est-à-dire le taux auquel se refinancent les banques et qui influe sur les conditions de crédit proposées aux emprunteurs.

Gestion de trésorerie: La trésorerie est le solde quotidien du compte de la Région. La règle principale est le dépôt obligatoire et non rémunéré de la trésorerie des collectivités au Trésor Public. Cette contrainte est justifiée par les avances que fait l'Etat aux collectivités en leur versant les impôts locaux par douzième. Cette règle signifie que les collectivités ne peuvent ouvrir un compte dans une banque, ni placer leur trésorerie. Financièrement, avoir une trésorerie positive représente un coût fictif puisque c'est de l'argent qui dort. Ainsi tout € sur le compte est un € qui aurait pu servir à rembourser de la dette et donc à économiser des frais financiers.

<u>L'EURIBOR</u>: taux du marché monétaire européen. Il est égal à la moyenne arithmétique des taux offerts sur le marché bancaire européen pour une échéance déterminée (entre 1 semaine et 12 mois). Il est publié par la Banque centrale européenne à partir de cotations fournies quotidiennement par 64 banques européennes.

<u>Swap</u>: un swap de taux d'intérêt est un échange de conditions de taux d'intérêt portant sur des montants de capitaux identiques (exemple : la Région échange le taux fixe d'un de ses emprunts contre un taux variable pendant une période donnée.)

<u>Taux variable</u>: A contrario des taux fixe donc l'échéancier est connu à l'avance, les échéances en taux variable se révisent en fonction de l'évolution des index monétaires. Cela permet d'arbitrer à chaque échéance le taux d'intérêt que l'on souhaite voir appliquer à l'emprunt, cela permet aussi d'avoir des possibilités régulières de rembourser sans pénalité. Ce choix permet aussi d'engranger les baisses de taux d'intérêt (ex : entre janvier 2008 et décembre 2009, le taux d'intérêt à 3 mois est passé de 4,68 % à 0,70 %). A contrario, si les taux augmentent, la charge de la dette sera alourdie. Pour une collectivité, l'inconvénient principal est l'incertitude sur le niveau des frais financiers pour les années à venir.

<u>Taux fixe</u>: si ce taux a longtemps été privilégié, c'est pour la simplicité de gestion et de prévision qu'il induit, puisque la charge de la dette pour l'emprunteur est connue dès le départ et pour toute la durée de vie du prêt. L'emprunteur prend alors un risque en cas de baisse des taux d'intérêt, son positionnement sur un taux fixe cher venant surenchérir le coût de sa dette. (Exemple : des emprunts à taux fixes contractés en 2000 entre 5 et 6%, qui aujourd'hui sont à un niveau compris entre 2,50% et 3,30% suivant les maturités). De plus, si l'emprunteur souhaite se débarrasser de ce prêt pour se refinancer moins cher, il aura à payer une indemnité à la banque.

1 - Le CPER 2000-2006 et 2007-2013 (bilan au 31/12/2009)

Le contrat de plan Etat Région 2000 - 2006

ART.	LIBELLE	VOTE	CUMUL ENGAGE	CUMUL MANDATE
10	PME - PMI	48,66	34 959 220	30 325 232
11	RESTRUCTURATION - DEFENSE	6,10	5 819 149	5 103 895
12	AGRICULTURE	39,88	31 420 277	26 738 477
13	FORETS ET BOIS	7,79	5 602 460	5 189 003
14	COMMERCE ET ARTISANAT - FRAC	2,28	1 396 936	1 305 698
15	TOURISME	3,05	2 333 025	2 004 035
16	EXTENSION ET REDEPLOIEMENT SITE D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	24,04	13 000 756	12 965 601
17	CONDITIONS DE VIE DES ETUDIANTS	11,73	9 494 300	9 047 636
18	DVPT APPAREIL DE RECHERCHE UNIVERSITAIRE	12,54	8 401 112	8 282 067
19	FORMATION PROFESSIONNELLE	22,77	23 658 640	23 067 803
20	EMPLOI - ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS DE DEVELOPPEMENT D'ACTIVITES	4,63	3 710 416	3 470 654
21	INFRASTRUCTURES ROUTIERES	102,48	99 225 837	80 538 500
22	INFRASTRUCTURES ROUTIERES - VOLET INTERREGIONAL	3,26	1 199 520	1 726 955
23	INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES	101,41	68 633 029	66 674 697
24	POLT	1,00	442 102	80 345
25	TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION	19,13	15 734 988	17 230 687
26	DEVELOPPEMENT LOCAL	30,47	25 056 003	21 937 459
27	POLITIQUE DE LA VILLE	46,14	38 265 844	35 430 250
28	ACCUEIL DES PERSONNES AGEES	14,43	14 326 188	13 322 504
29	COOPERATION DECENTRALISEE	1,06	676 904	660 374
30	ENVIRONNEMENT	23,61	16 205 736	16 339 433
31	PLAN LOIRE GRANDEUR NATURE	33,84	18 886 210	17 482 898
32	CULTURE	9,90	7 476 454	5 427 784
33	JEUNESSE ET SPORT	6,85	6 133 858	6 092 386

TOTAL	577,05	452 058 962	410 444 372
-------	--------	-------------	-------------

Taux d'engagé sur	Taux de mandaté sur
affecté	engagé
78,3%	90,8%

Le contrat de projet Etat Région 2007 – 2013

	M ontant Total Engagé au 31/12/2009	Montant Total Mandaté au 31/12/2009
Article 1 : GP - Pôles de développement et d'excellence de la Recherche	12 324 462	8 880 827
RECHERCHE, TECHNOLOGIE ET INNOVATION	9 555 781	6 939 136
Investissement	5 535 586	3 110 981
Fonctionnement	4 020 195	3 828 155
E C O N O M IE - IN N O V A T IO N In vestissem en t	2 768 681	1 941 691
Fonctionnement	2 768 681	1 941 691
Article 2 : GP - Pôle d'efficacité économique	16 443 639	9 467 622
RECHERCHE, TECHNOLOGIE ET INNOVATION	9 499 524	6 540 782
Investissement	9 499 524	6 540 782
Fonctionnement ENVIRONNEMENT	5 989 545	2 323 211
Investissement	5 289 026	1 918 554
Fonctionnement	700 519	404 657
ECONOMIE-INNOVATION	954 570	603 629
Investissement	419 743	195 606
Fonctionnement	534 827	408 023
Article 3 : GP - Pôle de recherche et de l'enseignement supérieur	13 492 084	9 051 233
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	11 158 000	7 483 000
Investissement	11 158 000	7 483 000
Fonctionnement	-	-
RECHERCHE, TECHNOLOGIE ET INNOVATION	2 334 084	1 568 233
Investissement Fonctionnement	1 749 254 584 830	1 072 186 496 046
ronctionnement	304 030	490 040
Article 4 : GP - Compétitivité des filières agricoles et forestières	13 399 662	9 593 842
ECONOMIE-INNOVATION	13 399 662	9 593 842
Investissement	8 975 911	6 053 922
Fonctionnement	4 423 752	3 539 919
Article 5 : GP - Grands sites culturels	7 603 531	5 607 814
CULTURE	7 603 531	5 607 814
Investissement	7 603 531	5 607 814
Fonctionnement	-	-
Article 6 : GP - Mutations économiques et		
développement de l'emploi	5 859 005	5 416 890
FORMATION PROFESSIONNELLE Investissement	4 826 805 800 000	4 518 495 633 450
Fonctionnement	4 026 805	3 885 045
E C O N O M IE-IN N O V A T IO N	1 032 200	898 395
Investissement		_
Fonctionnement	1 032 200	898 395
Article 7 : GP - Déplacements de voyageurs	23 652 595	8 746 829
TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS	23 652 595	8 746 829
Investissement	23 652 595	8 746 829
Fonctionnement	-	-
Article 8 : GP - Développement du FRET ferroviaire	46 202 500	7 385 875
TRANSPORTS ET DEPLACEMENTS	46 202 500	7 385 875
Investissement	46 202 500	7 385 875
Fonctionnement		-

Article 9: VT - FRAC Territoires 1 200 979 742 967 TERRITOIRES SOLIDAIRES 739 226 379 175 Investissement 216 320 88 210 Fonctionnement 522 908 280 965 ENVIRONNEMENT 46 1753 363 793 Investissement 46 1753 363 793 Fonctionnement 46 1753 363 793 Fonctionnement 46 1753 363 793 Article 10: VT - Fonds TIC 2 535 530 1 959 006 TECHNOLOGIE D'INFORMATION ET DE 2 535 530 1 959 006 TECHNOLOGIE D'INFORMATION ET DE 2 535 530 1 959 006 TECHNOLOGIE D'INFORMATION ET DE 2 535 530 1 959 006 TECHNOLOGIE D'INFORMATION ET DE 2 535 530 1 959 006 TECHNOLOGIE D'INFORMATION ET DE 2 535 530 1 959 006 TECHNOLOGIE D'INFORMATION ET DE 2 535 530 1 959 006 TECHNOLOGIE D'INFORMATION ET DE 2 535 530 1 959 006 TECHNOLOGIE D'INFORMATION ET DE 2 535 530 1 959 006 TECHNOLOGIE D'INFORMATION ET DE 2 535 530 1 959 006 TECHNOLOGIE D'INFORMATION ET DE 2 535 530 1 959 006 TECHNOLOGIE D'INFORMATION ET DE 2 535 530 1 959 006 TECHNOLOGIE D'INFORMATION ET DE 2 535 530 1 959 006 TECHNOLOGIE D'INFORMATION ET DE 2 535 530 1 959 006 TERRITOIRES SOLIDAIRES 525 000 105 000 Investissement 525 000 105 000 Investissement 525 000 105 000 TERRITOIRES SOLIDAIRES 770 554 623 240 ENVIRONNEMENT 770 554 623 240 ENVIRONNEMENT 770 554 623 240 ENVIRONNEMENT 608 025 TERRITOIRES SOLIDAIRES 861 978 608 025 TERRITOIRES SOLIDAIRES 961 978 770 524 770 524 874 132 TERRITOIRES SOLIDAIRES 961 978 978 1418 979 1418		Montant Total Engagé au	Montant Total Mandaté au
TERRITO IRES SOLIDAIRES 739 226 379 175 Investissement 216 320 98 210 Investissement 522 906 280 965 ENVIRONNEMENT 461 753 363 793 Article 10 : VT - Fonds TIC 2 535 530 1 959 006 TEGHNOLOGIE D'INFORMATION ET DE 2 535 530 1 959 006 TEGHNOLOGIE D'INFORMATION ET DE 2 535 530 1 959 006 Investissement 787 180 2 10 556 Fonctionnement 778 180 2 10 556 Territo IRES SOLIDAIRES 525 000 105 000 Investissement 770 554 623 240 ENVIRONNEMENT 74 542 Fonctionnement 620 984 548 693 Article 13 : VT - Projets structurants 861 978 608 025 Investissement 861 978 608 025 Investissement 861 978 608 025 Investissement 861 978 608 025 ENVIRONNEMENT 770 554 623 240 ENVIRONNEMENT 770 554 638 255 Fonctionnement 770 575 770 575 Fonctionnement 770 575 770 575 ENVIRONNEMENT 770 575			
Investissement	Article 9 : VT - FRAC Territoires	1 200 979	742 967
Encitionnement	TERRITOIRES SOLIDAIRES	739 226	379 175
ENVIRO NNEWENT			
Investissement			
Article 10 : VT - Fonds TIC		_	_
TECHNOLOGIE D'INFORMATION ET DE 2 535 530		461 753	363 793
COMMUNICATION 2535530 1959006 10746350 1748350 175500 105 000	Article 10 : VT - Fonds TIC	2 535 530	1 959 006
Article 11 : VT - Fonds Santé Solidarité 525 000		2 535 530	1 959 006
Article 11 : VT - Fonds Santé Solidarité TERRITOIRES SOLIDAIRES 525 000 105 000 Investissement 525 000 105 000 Investissement 525 000 Article 12 : VT - Fonds Espaces Naturels ENVIRONNEMENT 770 554 623 240 ENVIRONNEMENT 770 554 623 240 Environnement 40 570 74 542 Fonctionnement 861 978 608 025 TERRITOIRES SOLIDAIRES Investissement 861 978 608 025 Investissement 770 554 Article 14 : VT - Préservation de l'environnement 6718 306 400 408 ENVIRONNEMENT 6718 306 400 408 Investissement 770 554 623 240 628 240 608 025 Fonctionnement 6718 306 400 408 ENVIRONNEMENT 6718 306 400 408 Investissement 770 554 623 240 608 025 Fonctionnement 6718 306 400 408 ENVIRONNEMENT 6718 306 400 408 ENVIRONNEMENT 6718 306 400 408 Investissement 770 554 608 025 607 808 025 608			
TERRITOIRES SOLIDAIRES 525 000	Fonctionnement	1 748 350	1 748 350
Investissement	Article 11 : VT - Fonds Santé Solidarité	525 000	105 000
Article 12 : VT - Fonds Espaces Naturels	TERRITOIRES SOLIDAIRES	525 000	105 000
Article 12: VT - Fonds Espaces Naturels ENVIRONNEMENT 770 554 623 240 Investissement 140 570 74 542 Fonctionnement 629 984 548 699 Article 13: VT - Projets structurants 861 978 608 025 TERRITOIRES SOLIDAIRES 861 978 608 025 Investissement 861 978 608 025 Investissement 861 978 608 025 Investissement 6718 306 4400 408 ENVIRONNEMENT 6718 306 4400 408 ENVIRONNEMENT 6718 306 4400 408 Investissement 72 745 220 1526 276 Fonctionnement 72 745 220 1526 276 Fonctionnement 74 212 228 56 114 Investissement 75 212 228 56 114 Investissement 76 718 306 77 2874 132 Article 15: VT - Développement des services à la population 75 212 228 76 114 Investissement 76 70 554 623 240 623 240 623 240 623 240 623 240 623 240 623 240 624 240 625 246 623 240 624 246 623 240 624 246 623 240 624 246 623 240 624 246 623 240 624 246 623 240 624 246 623 240 624 246 623 240 624 246 623 240 624 246 623 240 624 246 623 240 624 246 623 240 624 246 623 240 624 246 623 240 624 246 623 240 624 246 623 240 624 246 623 240 624 246 623 240 624 246	Investissement	525 000	105 000
ENVIRONNEMENT	Fonctionnement	-	-
Investissement	Article 12: VT - Fonds Espaces Naturels	770 554	623 240
Article 13 : VT - Projets structurants	ENVIRONNEMENT	770 554	623 240
Article 13 : VT - Projets structurants	Investissement	140 570	74 542
TERRITOIRES SOLIDAIRES 861 978 608 025	Fonctionnement	629 984	548 699
TERRITOIRES SOLIDAIRES 861 978 608 025			
Investissement	Article 13: VT - Projets structurants	861 978	608 025
Article 14 : VT - Préservation de l'environnement 6718 306	TERRITOIRES SOLIDAIRES	861 978	608 025
Article 14 : VT - Préservation de l'environnement 6 718 306		861 978	608 025
ENVIRONNEMENT 6 718 306 4 400 408 Investissement 2 745 220 1 526 276 Fonctionnement 3 973 087 2 874 132 Article 15: VT - Développement des services à la population TERRITOIRES SOLIDAIRES 212 228 56 114 Investissement 212 228 56 114 Fonctionnement 212 228 56 114 Fonctionnement 212 228 56 114 Fonctionnement 3 176 790 Investissement 4 884 118 176 790 Investissement 8 84 118 176 790 Investissement 8 84 118 176 790 Investissement 8 84 118 176 790 Investissement 9 884 118 176 790 Investissement 1 884 118 176 790 Investissement 1 884 118 176 790 Fonctionnement 1 152 686 172 72 822 483 Part engagée au 31/12/2009 sur le montant total des crédits CPER 2007-2013 (hors avenant) Part mandatée au 31/12/2009 sur les crédits engagés.	Fonctionnement	-	-
Nestissement 2 745 220	Article 14 : VT - Préservation de l'environnement	6 718 306	4 400 408
Article 15 : VT - Développement des services à la population	ENVIRONNEMENT	6 718 306	4 400 408
Article 15 : VT - Développement des services à la population 212 228 56 114 TERRITOIRES SOLIDAIRES 212 228 56 114 Investissement 212 228 56 114 Fonctionnement Article 16 : VT - Développement durable et attractivité des agglomérations et des villes moyennes 884 118 176 790 SPORTS 884 118 176 790 Investissement 884 118 176 790 Fonctionnement TOTAL GENERAL DES CREDITS ENGAGES ET MANDATES AU 31/12/2009 DANS LE CADRE DU 152 686 172 72 822 483 CPER 2007-2013 Part engagée au 31/12/2009 sur le montant total des crédits CPER 2007-2013 (hors avenant) Part mandatée au 31/12/2009 sur les crédits CPER 2007-2013 (hors avenant)	Investissement	2 745 220	1 526 276
Description	Fonctionnement	3 973 087	2 874 132
Investissement Fonctionnement Article 16: VT - Développement durable et attractivité des agglomérations et des villes moyennes SPORTS		212 228	56 114
Fonctionnement Article 16: VT - Développement durable et attractivité des agglomérations et des villes moyennes SPORTS Investissement Fonctionnement TOTAL GENERAL DES CREDITS ENGAGES ET MANDATES AU 31/12/2009 DANS LE CADRE DU CPER 2007-2013 Part engagée au 31/12/2009 sur le montant total des crédits CPER 2007-2013 (hors avenant) Part mandatée au 31/12/2009 sur les crédits CPER 2007-2013 (hors avenant)	TERRITOIRES SOLIDAIRES	212 228	56 114
Article 16: VT - Développement durable et attractivité des agglomérations et des villes moyennes SPORTS Investissement Fonctionnement TOTAL GENERAL DES CREDITS ENGAGES ET MANDATES AU 31/12/2009 DANS LE CADRE DU CPER 2007-2013 Part engagée au 31/12/2009 sur le montant total des crédits CPER 2007- 2013 (hors avenant) Part mandatée au 31/12/2009 sur les crédits engagés.	Investissement	212 228	56 114
SPORTS 884 118 176 790	Fonctionnement	-	-
Investissement 884 118 176 790 Fonctionnement		884 118	176 790
TOTAL GENERAL DES CREDITS ENGAGES ET MANDATES AU 31/12/2009 DANS LE CADRE DU CPER 2007-2013 Part engagée au 31/12/2009 sur le montant total des crédits CPER 2007- 2013 (hors avenant) Part mandatée au 31/12/2009 sur les crédits engagés.			
TOTAL GENERAL DES CREDITS ENGAGES ET MANDATES AU 31/12/2009 DANS LE CADRE DU CPER 2007-2013 Part engagée au 31/12/2009 sur le montant total des crédits CPER 2007- 2013 (hors avenant) Part mandatée au 31/12/2009 sur les crédits engagés.		884 118	176 790
MANDATES AU 31/12/2009 DANS LE CADRE DU 152 686 172 72 822 483	Fonctionnement	-	-
MANDATES AU 31/12/2009 DANS LE CADRE DU 152 686 172 72 822 483			
31/12/2009 sur le montant total des crédits CPER 2007-2013 (hors avenant) Part mandatée au 31/12/2009 sur les crédits engagés.	MANDATES AU 31/12/2009 DANS LE CADRE DU	152 686 172	72 822 483
31/12/2009 sur le montant total des crédits CPER 2007-2013 (hors avenant) Part mandatée au 31/12/2009 sur les crédits engagés.	-		
montant total des crédits CPER 2007-2013 (hors avenant)			Part mandatée au
2013 (hors avenant)		montant total des	31/12/2009 sur les
			creans engages.
		40%	48%

2 - Le CPIER 2007-2013 (bilan au 31/12/2009)

	Montant Total Engagé au 31/12/2009	Montant Total Mandaté au 31/12/2009
Article 2 : GP - Prévention des inondations	1 355 916	956 891
ENVIRONNEMENT	1 355 916	956 891
Investissement	633 513	451 397
Fonctionnement	722 403	505 494
Article 3 : GP - Ouvrages domaniaux de l'Etat et sécurité civile	5 175 940	1 574 855
ENVIRONNEMENT	5 175 940	1 574 855
Investissement	5 175 940	1 574 855
Fonctionnement	-	-
Article 4 : GP - Eau, espaces, espèces	735 117	475 251
ENVIRONNEMENT	735 117	475 251
Investissement	426 604	208 890
Fonctionnement	308 513	266 361
Article 5 : GP - Valorisation du patrimoine et développement durable	10 549 879	3 744 944
ENVIRONNEMENT	870 879	763 057
Investissement	314 468	239 879
Fonctionnement	556 411	523 177
TOURISME	9 599 000	2 901 887
Investissement	9 500 000	2 802 887
Fonctionnement	99 000	99 000
CULTURE	80 000	80 000
Investissement	-	-
Fonctionnement	80 000	80 000
Tout article confondu : EP LOIRE	621 324	621 324
ENVIRONNEMENT	621 324	621 324
Investissement	-	-
Fonctionnement	621 324	621 324
TOTAL GENERAL DES CREDITS ENGAGES ET MANDATES AU 31/12/2009 DANS LE CADRE DU CPIER 2007-2013	18 438 176 Part engagée au	7 373 264
	31/12/2009 sur le montant total des crédits CPIER 2007- 2013	Part mandatée au 31/12/2009 sur les crédits engagés.
	47%	40%

<u>3 – Les conventions Région/Départements 2000 – 2006 et 2007 – 2013 (bilan du 31/12/2009)</u>

Les conventions Région/Départements 2000 - 2006

Conventions départementales 2000-2006	Prévu	Total Engagé au 31/12/2009	Total Mandaté au 31/12/2009
CHER	34 023 924,00	28 096 329,53	26 184 088,25
EURE ET LOIR	19 113 225,00	16 634 143,44	9 901 651,71
INDRE	31 207 310,00	28 600 066,83	28 298 788,83
INDRE ET LOIRE	55 861 280,00	52 080 341,23	50 711 455,24
LOIR ET CHER	19 760 030,00	18 874 889,31	17 775 400,30
LOIRET	49 754 397,00	48 350 576,43	41 213 554,04

TOTAL GENERAL	209 720 166,00	192 636 346,77	174 084 938,37

Taux d'engagement sur prévu	Taux de mandatement sur engagé
	engage
92%	90%

Les conventions Région/Départements 2007 - 2013

sur le prévu sur l'engagé

34%

sur le prévu sur l'engagé

23%

sur le prévu

17%

sur l'engagé

Investissement et Fonctionnement confondu

		CG 18			CG 28			CG 36			CG 37			CG 41			CG 45		1	OTAL GENERAL	_
Secteur d'activité	Prévu	Total engagé au 31/12/2009	Total mandaté au 31/12/2009	Prévu	Total engagé au 31/12/2009	Total mandaté au 31/12/2009	Prévu	Total engagé au 31/12/2009	Total mandaté au 31/12/2009	Prévu	Total engagé au 31/12/2009		Prévu	Total engagé au 31/12/2009	Total mandaté au 31/12/2009	Prévu	Total engagé au 31/12/2009	Total mandaté au 31/12/2009	Prévu	Total engagé au 31/12/2009	Total mandaté au 31/12/2009
Formations professionnelles	-	-	-										250 000	117 517	56 517	-			250 000	117 517	56 517
Enseignement supérieur	-	-	-	25 000	-	-	10 000	-		-	-	-	85 000	73 000	36 500		-		120 000	73 000	36 500
Recherche, technologie et innovation	140 000	60 000	60 000	-	-	-	-	-	-	500 000	100 000	75 000	1 140 000	-	-	-	-	-	1 780 000	160 000	135 000
Culture	2 487 000	349 000	214 800	2 275 000	130 000	96 845	3 589 000	1 102 732	969 757	3 643 913	1 855 000	527 050	-	-	-	518 000	192 666	169 032	12 512 913	3 629 398	1 977 484
Sports	-	-	-	-	-	-	1 250 000	-	-	-	-	-	-	-	-	869 000	-	-	2 119 000	-	-
Territoires solidaires	17 267 000	5 291 569	1 625 730	11 915 000	3 099 879	1 654 064	16 391 000	1 710 225	303 342	7 994 000	4 203 300	1 676 000	9 790 000	1 399 760	141 660	12 523 000	1 984 000	609 800	75 880 000	17 688 733	6 010 596
Technologie d'Information et de Communication	-	-	-							350 000	-	-	-			,			350 000	-	-
Environnement	-	-	-	260 000	-	-	1 200 000	-	-		-	-	-	-	-	166 000	200 000	100 000	1 626 000	200 000	100 000
Transports et déplacements	2 586 000	1 750 000	321 782	75 000	47 679	23 908	1 950 000	1 450 000	250 000	600 000	-	-	200 000	-	-	413 000	88 046		5 824 000	3 335 725	595 690
Tourisme	1 020 000	598 549	514 839	60 000	41 763	36 968	-	-	-	5 124 727	685 306	122 868	838 000	-	-	95 000	43 000	38 700	7 137 727	1 368 618	713 375
Economie - Innovation	-			-			2 000 000	291 476	291 449	-			450 000	300 000	224 576	-			2 450 000	591 476	516 025
TOTAL GENERAL par convention Région/Départements	23 500 000	8 049 118	2 737 151	14 610 000	3 319 321	1 811 784	26 390 000	4 554 433	1 814 547	18 212 640	6 843 606	2 400 918	12 753 000	1 890 277	459 253	14 584 000	2 507 712	917 532	110 049 640	27 164 467	10 141 186
		Taux d'engagement	Taux de mandatement		Taux d'engagement	Taux de mandatement		Taux d'engagement	Taux de mandatement		Taux d'engagemen	Taux de mandatement		Taux d'engagement	Taux de mandatement		Taux d'engagement	Taux de mandatement		Taux d'engagement	Taux de mandatement

sur le prévu sur l'engagé 38% 35%

sur le prévu sur l'engagé

sur le prévu sur l'engagé 17% 37%

17%

sur le prévu sur l'engagé

25% 37%

1	\sim	_
_	()	(

RAPPORT SUR LA GESTION PLURIANNUELLE

ANNEXE BUDGETAIRE NORMALISEE ET RATIO DE COUVETURE AP-AE/CP

La Région Centre dispose d'une procédure de gestion pluriannuelle des dépenses d'investissement depuis 1993 (autorisations de programme : AP) et des dépenses de fonctionnement depuis 2005 (autorisations d'engagement : AE).

Les autorisations de programme sont définies comme « la limite supérieure des dépenses qui peuvent être engagées pour le financement des investissements. Elles demeurent valables sans limitation de durée jusqu'à ce qu'il soit procédé à leur annulation. Elles peuvent être révisées » (article L 4311-3 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT)

La loi n° 2003-132 du 19 février 2003 portant réforme des règles budgétaires et comptables a introduit la possibilité pour les régions de gérer certaines dépenses de fonctionnement de façon pluriannuelle grâce au mécanisme des AE/CP.

Le CGCT, dans son article L 3312-4 II, définit les autorisations d'engagement comme « la limite supérieure des dépenses qui peuvent être engagées pour le financement des dépenses visées à l'alinéa suivant*. Elles demeurent valables sans limitation de durée jusqu'à ce qu'il soit procédé à leur annulation. Elles peuvent être révisées ».

* La faculté d'ouvrir des AE est réservée « aux seules dépenses résultant de conventions, de délibérations ou de décisions au titre desquelles la Région s'engage, au-delà d'un exercice budgétaire, dans le cadre de l'exercice de ses compétences, à verser une subvention, une participation ou une rémunération à un tiers à l'exclusion de ses frais de personnel ».

La pratique de la pluriannualité est assez peu contrainte réglementairement pour les régions. Le législateur leur laisse ainsi le soin de définir elles-mêmes, à l'intérieur d'un cadre minimum, les modalités de gestion et de suivi de leurs engagements pluriannuels.

Leurs obligations sont les suivantes :

- adopter un règlement budgétaire et financier (DAP n°10.03.04 adopté le 25/06/2010),
- présenter au Compte Administratif un rapport retraçant les engagements pluriannuels, une annexe normalisée retraçant la situation des autorisations de programmes - autorisations d'engagement, et crédits de paiement,
- produire également au Compte Administratif, dans une logique prudentielle et de lisibilité, un ratio informatif rendant compte de la gestion des AP et AE.

Le présent rapport répond à ces obligations.

Vous sont ainsi présentées :

- une analyse de la situation des autorisations de programme, des autorisations d'engagement et des crédits de paiement,
- l'annexe budgétaire normalisée, permettant le calcul du ratio de couverture des AP et AE/CP, accompagnée d'un glossaire des termes utilisés.

I - ANALYSE DE LA SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME (AP) / CREDITS DE PAIEMENT (CP)

Pour l'année 2009, la section d'investissement est gérée à 89,4 % en AP/CP.

1. Analyse du stock d'AP : reste à réaliser sur le voté

Le stock d'AP correspond aux sommes restant à mandater sur ces enveloppes. Ce stock varie selon les flux d'entrée et de sortie.

Le stock au 01/01/2009

Le montant cumulé des AP « vivantes » au **01/01/2009** est de 4,533 milliards d'euros. Les sommes restant à mandater sur ces autorisations, qui constituent le stock, s'élèvent à **938,9** M€.

Les mouvements au cours de l'exercice 2009

Flux d'entrée

Les flux d'entrée sont constitués des AP votées en 2009 lors du budget primitif (BP), du budget supplémentaire (BS) et des décisions modificatives (DM) mais aussi des abondements d'AP votées antérieurement à 2009.

Pour 2009, 149 AP ont été votées pour un montant global de 418,6 M€. Les abondements d'AP dont le millésime est antérieur à 2009 s'élèvent à 39,3 M€ soit au global un volume d'AP votées en 2009 à hauteur de 457,9 M€.

Ce volume d'AP a diminué par rapport à l'année précédente (- 49,5 M€) du fait notamment de l'ouverture en 2008 de la totalité des AP Fonds européens et une partie des AP Conventions Région/Départements pour la période 2007-2013.

Un volume de 165,6 M€ d'AP a été voté en 2009 au titre du CPER 2007-2013.

	2008	2009
Montant total ouverture AP Flux d'entrée	510 472 600,00	457 925 304,00
dont Fonds européens 07-13	79 810 000,00	-
dont Fonds ediopeens 07-13	16%	0%
dont CPER 07-13	79 314 400,00	165 659 380,00
dont of ER 07-13	16%	36%
dont CPIER 07-13	6 094 000,00	4 156 878,00
dont of lett 07-13	510 472 600,00 457 925 304,00 79 810 000,00 - 16% 09 79 314 400,00 165 659 380,00 16% 369 6 094 000,00 4 156 878,00 1% 19 45 592 000,00 6 493 500,00	
dont Conventions départementales 07-13	45 592 000,00	6 493 500,00
dont Conventions departementales 07-15	9%	1%
TOTAL Contractualisations 2007-2013	210 810 400,00	176 309 758,00
TOTAL CONTRACTIONS 2007-2013	41%	39%

Flux de sortie

Le flux de sortie peut correspondre :

→ soit à des annulations d'AP. En effet, les AP devenues sans objet et les restes à affecter qui ne seront jamais consommés sont annulés.

En 2009, 25,164 M€ dont 22,1 M€ d'AP ont été ajustés lors d'un travail de « nettoyage » réalisé au BS.

→ soit à des clôtures d'AP suite à leur exécution complète (mandatées intégralement ou au prorata). Dans ce cas, les montants votés, affectés et mandatés de ces AP ont été retirés des calculs.

Pour 2009, environ 350 AP ont été clôturées pour un volume de 1,653 milliards d'euros.

Le stock au 31/12/2009

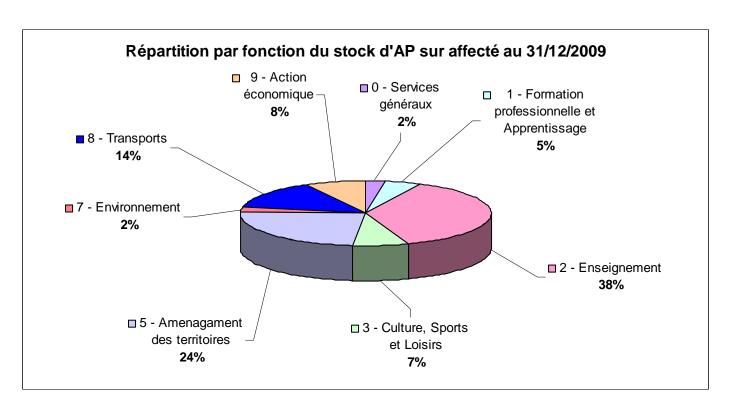
En intégrant les flux d'entrée et de sortie, le montant cumulé des autorisations de programme vivantes au **31/12/2009** s'élève à 3,312 milliards d'euros, soit une baisse de 26,9 %.

En fin d'année 2009, 661 autorisations de programme « vivantes » constituent le stock, pour un montant global de reste à mandater sur voté de 1,199 milliards d'€ (soit + 260 M€ entre le 31/12/2008 et le 31/12/2009).

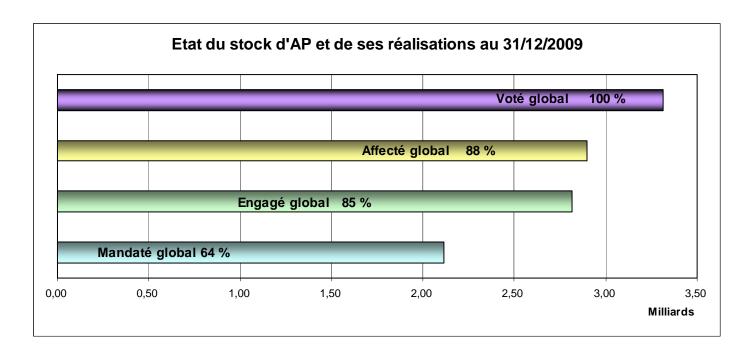
2. Le reste à réaliser sur l'affecté

Au 31/12/2009, le volume du reste à réaliser (mandater) sur l'affecté s'élève à 819,4 M€ et représente 2,2 fois l'effort d'investissement annuel de la Région.

En établissant une répartition par fonction (selon la M71) du stock d'AP sur l'affecté, il est constaté que les compétences obligatoires et les priorités régionales (fonctions 1, 2, 5, 8 et 9) représentent 89 % du stock total.



3. Représentation graphique des stocks au 31/12/2009



4. Le ratio de couverture des AP affectées

Le ratio de couverture AP/CP traduit une capacité de couverture des engagements pluriannuels de la région. Il donne le **nombre d'années** de crédits de paiement nécessaire pour financer le stock d'AP.

Cet indicateur est purement informatif.

Le ratio qui doit être produit à l'occasion du compte administratif est celui portant sur les AP affectées (Cf. infra - III). Celui-ci constitue une fourchette médiane de l'engagement régional dans la mesure où l'affectation correspond à une réservation de crédits (passage en CPR) destinée à la réalisation d'une opération identifiée et évaluée.

Au 31/12/2009, **2,46 années de crédits de paiement sont nécessaires pour financer le stock**, à volume de mandatement constant et sans inscrire de nouvelles AP. Ce ratio s'élevait à 2,58 en 2008 et 2,53 en 2007.

La diminution de ce ratio s'explique essentiellement par le travail important de clôture des AP réalisé au cours de l'année 2009 qui a permis d'apurer le stock d'AP.

<u>II - ANALYSE DE LA SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT (AE) / CREDITS DE PAIEMENT (CP)</u>

Pour l'année 2008, la section de fonctionnement est gérée à 12,2 % en AE/CP.

1. Analyse du stock d'AE: reste à réaliser sur le voté

Le stock au 01/01/2009

Le stock du reste à mandater sur AE votées s'élèvent à 203,4 M€.

Les mouvements au cours de l'exercice 2009

Flux d'entrée

En 2009, 20 AE ont été ouvertes lors des différentes étapes budgétaires pour un montant global de 89,5 M€. Si on prend en compte les abondements d'AE votées antérieurement à 2009, ce montant s'élève à **93,7 M€**.

Ce volume d'AE votées est constitué principalement par l'ouverture d'AE :

- Actions de formations (48,9 M€)
- Bourses sanitaires et sociales (9,5 M€)
- Bourses doctorales (3,5 M€)
- CAP'ASSO (16 M€)
- Au titre du CPER (0,5 M€) et des conventions Région/Départements (1,5 M€)

	2008	2009
Montant total ouverture AE Flux d'entrée	149 059 600,00	93 772 500,00
dont Fondo auronágos 07.12	61 859 000,00	-
dont Fonds européens 07-13	41%	0%
dont CPER 07-13	4 030 000,00	566 500,00
dont CPER 07-13	3%	1%
dont CPIER 07-13	1 335 000,00	-
dont of lett 07-13	1%	0%
dont Conventions départementales 07-13	3 475 000,00	1 547 000,00
dont Conventions departementales 07-13	2%	2%
TOTAL Contractualisations 2007-2013	70 699 000,00	2 113 500,00
TOTAL Contractualisations 2007-2013	47%	2%

Flux de sortie

Au cours de l'année 2009, 11,5 M€ d'AE ont été annulés dans le cadre du nettoyage effectué au BS.

Par ailleurs, au même titre que les AP, environ 15 AE ont été clôturées pour 124 M€.

Le stock au 31/12/2009

Intégration faite des flux d'entrée et de sortie, le montant cumulé des autorisations d'engagement « vivantes » s'élève à 427,7 M€.

Au 31/12/2009, le stock d'AE restant à mandater sur le voté se monte à 211,3 M€ soit + 3,8 % par rapport au 01/01/2009.

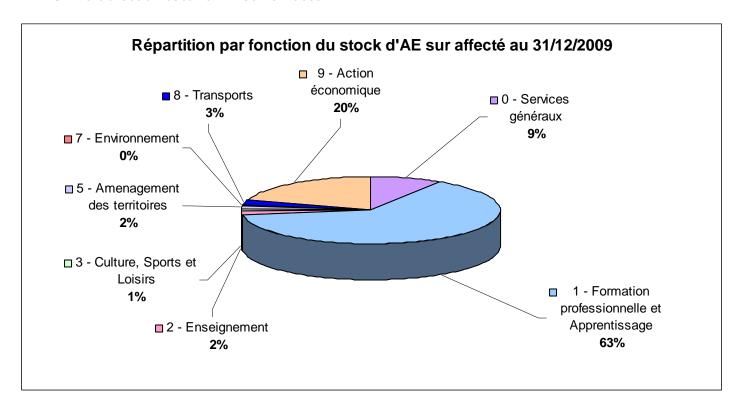
2. Le reste à réaliser sur l'affecté

Le volume d'AE affectées et non mandatées est de 132,6 M€.

Au global, sur les 427,7 M€ de volume d'AE ouvert, 353,7 M€ sont affectés, ce qui représente un taux d'affectation de l'ordre de 82,6 %. Le taux de mandatement sur affecté est de 61,1%.

50,5 % des AE votées ont d'ores et déjà fait l'objet d'un mandatement.

Pour la section de fonctionnement, les fonctions 1 et 9 représentatives des compétences obligatoires et des priorités de la Région contribuent à hauteur de 82 % au stock total d'AE sur affecté.

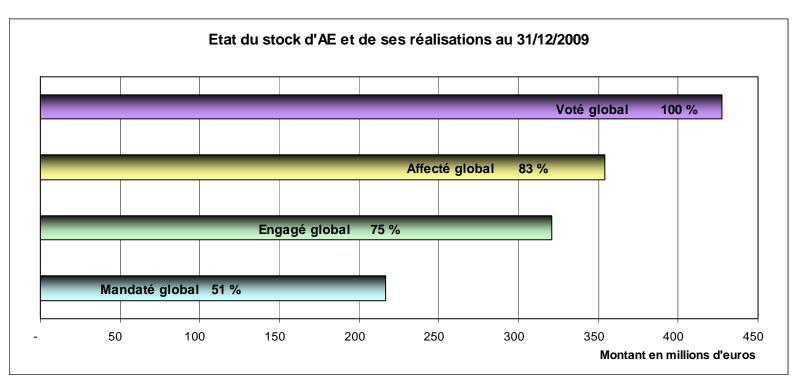


3. Le ratio de couverture des AE affectées

Le ratio de couverture des AE affectées est de 1,76 années (cf. infra - III), ce qui signifie que la collectivité est en capacité d'honorer ses engagements en 1 an et 7 mois.

Ce ratio augmente progressivement depuis 2005 compte tenu de la montée en puissance de certains dispositifs récurrents et de l'élargissement du périmètre d'ouverture des AE aux contractualisations 2007-2013.

4. Représentation graphique des stocks au 31/12/2009



III – L'ANNEXE BUDGETAIRE NORMALISEE DU COMPTE ADMINISTRATIF ET LE CALCUL DU RATIO DE COUVERTURE AP-AE/CP EN APPLICATION DE L'INSTRUCTION BUDGETAIRE ET COMPTABLE M 71

L'évolution de la gestion pluriannuelle est retracée au sein des deux tableaux présentés ci-après, constituant l'annexe budgétaire normalisée.

Le premier tableau recense toutes les autorisations de programme (AP) et crédits de paiement d'investissement afférents ; le second recense les autorisations d'engagement (AE) et crédits de paiement de fonctionnement.

La présentation reprend l'architecture fonctionnelle régionale ; les AP et AE vous sont donc présentées par secteur d'activité.

L'annexe permet par ailleurs de calculer le ratio de suivi des engagements pluriannuels. Ce ratio est calculé par secteur d'activité puis globalement.

1. <u>Définition des termes utilisés</u>

AE: autorisations d'engagement AP: autorisations de programme

CP : crédits de paiement

- → *le stock d'AP/AE votées disponibles à l'affectation* : il s'agit du reste à affecter sur le voté des AP/AE non clôturées au 31/12/2007. Ce solde permet de mesurer pour une AP ou une AE donnée ce qu'il reste effectivement à affecter au 01/01/2008.
- → *les AP votées dans l'année* : cette donnée correspond à l'ensemble des AP/AE votées par le conseil régional au cours des différentes étapes budgétaires (BP, DM1, DM2) de l'année 2008.
- → les AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/2008 : il s'agit du reste à mandater sur le total affecté au 01/01/2008. Cette colonne permet de mesurer pour une AP ou une AE affectées ce qu'il reste à mandater au 01/01/2008 pour son exécution complète.
- → *Ie flux d'AP/AE affectées dans l'année* : tient compte à la fois des affectations et des abondements votés par la commission permanente au cours de l'année 2008.
- → *les AP/AE affectées annulées* : correspond aux affectations qui ont fait l'objet d'annulation en commission permanente.
- → *Ie stock d'AP/AE affectés restant à financer* : il s'agit pour une AP/AE donnée (antérieure ou non à 2008) du reste à mandater avant tout paiement 2008.
- → *CP mandatés au budget de l'année N* : correspond à l'ensemble des mandats de l'année 2008.
- → AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/2008 : il s'agit du reste à mandater sur le total affecté au 31/12/2008. Ce solde donne une situation du stock du reste à réaliser sur l'affecté au 31/12/2008.
- → Ratio de couverture des AP/AE affectées: ce ratio AP-AE/CP correspond au rapport entre la part du stock d'AP ou AE affectées qui reste à financer et le montant des crédits de paiement d'investissement et de fonctionnement réalisé en exercice N. On obtient ainsi le nombre d'années minimum de crédits de paiement nécessaire pour financer le stock.

2. L'annexe budgétaire normalisée

(cf tableaux ci-après).

IV - ANNEXES

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

	1			1	1			T		I	T 7	
Libellé de l'AP	Année AF	Code AP	Chapitre	Stock AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année (y compris abondements et minorations)	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/09 (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectée restan à financer (4) = (1) + (2) + (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/2009 (6) = (4) - (5)	
					EUROPE ET C	COOPERATION	DECENTRALISI	EE				
MISE EN ŒUVRE DES ACCORDS DE COOPERATION	2008	0255	900	100 000,00		46 000,00	30 000,00		76 000,00	54 000,00	22 000,00	j
MESURE 3 OBJECTIF 2	2005	0710	900	405 826,76		1 769 865,99	-		1 769 865,99	853 935,68	915 930,34	4
MESURE 7	2005	0713	900			1 836 931,01	57 272,65		1 894 203,66	1 867 607,60	26 596,06	â
MESURE 12 FEDER 2007-2013	2008	8020	900	7 034 513,04		1 258 642,38	971 459,00		2 230 101,38	1 038 787,1	1 191 314,27	7
MESURE 14 FEDER 2007-2013	2008	8021	900	8 954 698,03		1 697 565,05	4 993 122,89		6 690 687,94	2 851 313,1	3 839 374,83	3
MESURE 16 FEDER 2007-2013	2008	8022	900	15 332 022,00		2 506 019,42	4 559 858,75		7 065 878,17	904 313,24	6 161 564,93	3
MESURE 17 FEDER 2007-2013	2008	8023	900	10 000 000,00		-	569 072,72		569 072,72	119 755,2	7 449 317,45	5
MESURE 211 FEDER 2007-2013	2008	8024	900	10 500 000,00		-	-			-	1	
MESURE 212 FEDER 2007-2013	2008	8025	900	7 500 000,00		-	583 125,00		583 125,00		- 583 125,00	a a
MESURE 22 FEDER 2007-2013	2008	8026	900	7 741 975,86		549 646,89	4 770 160,32		5 319 807,2	507 267,94	4 812 539,27	1
MESURE 33 FEDER 2007-2013	2008	8027	900	4 996 330,19		313 669,81	268 997,11		582 666,92	63 848,9	518 818,01	1
			TOTAL	. 72 565 365,88		9 978 340,55	16 803 068,44		26 781 408,99	8 260 828,83	3 18 520 580,16	ā
					IV.	IOYENS GENE	RAUX					-
TRAVAUX ET AMENAGEMENT DES BATIMENTS DU CONSEIL REGIONAL	2005	0985	900			281 306,94			281 306,94	23 591,08	8 257 715,86	ā
PLAN DIRECTEUR DES SYSTEMES D'INFORMATION	2008	1100	900	11 300,00	130 000,00	720 368,93	257 000,00		977 368,93	421 630,19	9 555 738,74	4
DEPENSES IMPREVUES	2009	1001	900		1 000 000,00	-						
RELOCALISATION DES BATIMENTS ERC	2007	1044	900	-		756 154,42		-	756 154,42	638 538,07	117 616,35	5
			TOTAL	. 11 300,00	1 130 000,00	1 757 830,29	257 000,00		2 014 830,29	1 083 759,34	931 070,95	5
						APPRENTISSA	AGE					
PLAN ANNUEL D'EQUIPEMENTS DES CFA	2008	0180	901	110,00		360 987,19			360 987,19	332 936,99	28 050,20	0
PLAN ANNUEL D'EQUIPEMENTS DES CFA	2009	0180	901		2 000 000,00	-	1 969 829,00		1 969 829,00	1 483 810,16	486 018,84	4
RESTRUCTURATION DU CFA INTERPROFESSIONNEL DE CHARTRES (28)	2004	0456	901		200 000,00	2 272 000,00			2 272 000,00	550 000,00	1 722 000,00	a
CONTRAT D'OBJECTIFS ET DE MOYENS 2006	2006	0957	901			297 400,00			297 400,00		297 400,00	a
CFA AFP TOURS	2006	0987	901			946 400,00	-		946 400,00		946 400,00	a
CONVENTION AVEC LE DEPARTEMENT DU LOIRET	2000	1045	901			12 518 374,11			12 518 374,1	1	12 518 374,11	1
EQUIPEMENTS TIC	2008	1550	901	53 643,50		394 645,03			394 645,03	366 169,23	28 475,80	a
EQUIPEMENTS TIC	2009	1550	901		800 000,00	-	588 083,00		588 083,00	399 565,60	188 517,40	a
MISE AUX NORMES DU SELF DU CFA DE LA CM 36	2008	1553	901	-		300 000,00	1		300 000,00	-	300 000,00	a
AFORPROBA 37 - RESTRUCTURATION DUPOLE ADMINISTRATIF	2009	1554	901		900 000,00	-	900 000,00		900 000,00	300 000,00	600 000,00	a
ADMINISTRATIF AFORPROBA 45 - RESTRUCTURATION ATELIERS ET CRAF	2009	1555	901		1 100 000,00	-	1 100 000,00		1 100 000,00	-	1 100 000,00	d
CRAF CFSA DE L'AFTEC: AGRANDISSEMENT DU CFA	2009	1556	901		1 200 000,00	-	1 200 000,00		1 200 000,00	300 000,00	900 000,00	4
CCI INDRE - CONSTRUCTION D'UNE ECOLE D'INGENIEURS	2009	1557	901		6 500 000,00	-				-		
D'INGENIEURS CM 37 TRANCHE 1	2008	1986	901	-		11 070 000,00			11 070 000,00	2 639 500,00	8 430 500,00	d
CM 37 TRANCHE 1	2009	2986	901		9 624 000,00	-	9 624 000,00		9 624 000,00	2 668 400,00	6 955 600,00	d
					0 02 . 000,00			1	0 02 . 000,00	_ 000 .00,00	0 000 000,00	1

Libellé de l'AP Ani	nnée AP	Code AP	Chapitre		AP votées dans l'année (y compris abondements et minorations)	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/09 (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectée restant à financer (4) = (1) + (2) + (3)	de l'année N	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/2009 (6) = (4) - (5)	Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)
					FORMAT	IONS PROFES	SIONNELLES					
31 AMELIORATION QUALITE FORMATION 2	2005	0179	901			45 405,05			45 405,05	-	45 405,05	
32 EQUIPEMENT FP ET AOIA 2	2006	0179	901			32 133,64			32 133,64	27 237,00	4 896,64	
33 EQUIPEMENTS DES CENTRES DE FP ET AIOA 2	2007	0179	901			37 503,50			37 503,50		37 503,50	
EQUIPEMENTS DES CENTRES DE FORMATIONS PROFESSIONNELLES	2008	0179	901	50 000,00		122 180,13			122 180,13	115 223,03	6 957,10	
EQUIDEMENTS DES CENTRES DE EQUIATIONS	2009	0179	901		150 000,00	-	87 568,00		87 568,00	38 110,00	49 458,00	
AMELIORATION DE LA QUALITE DE LA FORMATION (CPER)	2000	2001	901			63 391,31			63 391,31	-	63 391,31	
37 EQUIPEMENTS AFPA 2	2008	7800	901			150 000,00			150 000,00	150 000,00	-	
38 GP - EQUIPEMENTS AFPA 2	2009	7800	901		300 000,00	-	300 000,00		300,000,00	150 000,00	150 000,00	
			TOTAL	50 000,00	450 000,00	450 613,63	387 568,00	-	838 181,63	480 570,03	357 611,60	0,74

FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES												
39 PPI SANITAIRE ET SOCIAL	2008	1010	901	8 914 997,40		246 892,25	6 780 531,50		7 027 423,75	1 674 491,45	5 352 932,30	
40 EXTENSION IFPM ORLEANS	2007	3013	901	-		619 652,02			619 652,02	209 756,57	409 895,45	
TOTAL				8 914 997,40		866 544,27	6 780 531,50	-	7 647 075,77	1 884 248,02	5 762 827,75	3,06

ENSEIGNEMENT - LYCEES												
11 CONSTRUCTIONS NEUVES	2000	0002	902	575 311,36		28 661 234,28	-		28 661 234,28	16 406 539,49	12 254 694,79	
42 GROS TRAVAUX ET SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	1995	0004	902			776 888,17			776 888,17	35 339,16	741 549,01	
43 GROS TRAVAUX	2000	0004	902			383 038,16		- 107 110,34	275 927,82	7 532,96	268 394,86	
44 EQUIPEMENTS	2003	0007	902	406 837,22		400 734,16	-		400 734,16	136 154,00	264 580,16	
45 EQUIPEMENTS	2004	0007	902	198 469,16		625 632,80			625 632,80	189 150,65	436 482,15	
46 ACQUISITIONS DE BIENS MEUBLES	2005	0007	902	252 812,63		548 608,58			548 608,58	82 231,03	466 377,55	
47 ACQUISITION DE BIENS MEUBLES	2006	0007	902	127 484,97		1 080 398,85			1 080 398,85	408 903,88	671 494,97	
ACQUISITION ET RENOUVELLEMENT DE BIENS MEUBLES	2007	0007	902	19 902,39		3 610 296,56			3 610 296,56	2 248 455,04	1 361 841,52	
ACQUISITION ET RENOUVELLEMENT DE BIENS MEUBLES	2008	0007	902	68 070,47		8 020 903,76			8 020 903,76	5 477 415,61	2 543 488,15	
ACQUISITIONS, RENOUVELLEMENT, REPARATIONS	2009	0007	902		16 500 000,00	-	16 500 000,00		16 500 000,00	7 298 763,42	9 201 236,58	
51 ENSEIGNEMENT PRIVE SOUS CONTRAT	2007	0012	902			1 084 877,55			1 084 877,55	849 443,90	235 433,65	
52 ENSEIGNEMENT PRIVE SOUS CONTRAT	2008	0012	902	28 071,00		2 027 663,26			2 027 663,26	1 591 285,04	436 378,22	
AIE A L'INVESTISSEMENT DANS L'ENSIEGNEMENT PRIVE	2009	0012	902		5 000 000,00	-	4 995 639,00		4 995 639,00	2 327 371,28	2 668 267,72	
MAINTENANCE	1999	0013	902	228 387,68		199 319,28			199 319,28	4 103,12	195 216,16	
55 MAINTENANCE	2000	0013	902	949 787,98		165 119,71			165 119,71		165 119,71	
56 MAINTENANCE	2001	0013	902	61 639,08		294 580,58			294 580,58	98 224,29	196 356,29	
57 MAINTENANCE	2003	0013	902	226 857,47		787 923,70			787 923,70	32 812,15	755 111,55	
58 MAINTENANCE	2004	0013	902	227 983,54		1 174 019,57			1 174 019,57	563 277,16	610 742,41	
ENTRETIEN/MAINTENANCE DU PATRIMOINE ET MISE EN CONFORMITE	2005	0013	902	193 664,10	500 000,00	2 959 094,96			2 959 094,96	1 064 956,72	1 894 138,24	
ENTRETIEN ET MAINTENANCE DU PATRIMOINE ET MISE EN CONFORMITE	2006	0013	902	164 465,89		4 597 603,32			4 597 603,32	1 846 840,12	2 750 763,20	
51 ENTRETIEN, MAINTENANCE ET MISE EN CONFORMITE	2007	0013	902		320 000,00	11 931 315,70			11 931 315,70	4 191 011,99	7 740 303,71	
62 ENTRETIEN, MAINTENANCE ET MISE EN CONFORMITE	2008	0013	902			17 651 051,48			17 651 051,48	2 726 466,79	14 924 584,69	
63 ENTRETIEN, MAINTENANCE ET CADRE DE VIE	2009	0013	902		4 800 000,00	-	4 786 370,67		4 786 370,67	1 432 639,13	3 353 731,54	
64 EXTENSIONS	1997	0014	902			525 181,05	-		525 181,05	51 593,49	473 587,56	

Libellé de l'AP	Année AP	Code AP	Chapitre	Stock AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année (y compris abondements et minorations)	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/09 (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectée restant à financer (4) = (1) + (2) + (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/2009 (6) = (4) - (5)	Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)
65 EXTENSIONS, MAITRISES D'OUVRAGE DELEGUEES	1998	0014	902	568 637,08		362 830,84		- 305 326,50	57 504,34		57 504,34	
66 EXTENSIONS, MAITRISES D'OUVRAGE DELEGUEES	1999	0014	902			2 083 658,47		- 279 654,40	1 804 004,07	1 750 441,39	53 562,68	
67 EXTENSIONS ET RESTRUCTURATIONS	2000	0014	902	870 882,45		2 768 830,18		- 870 882,45	1 897 947,73	5 916,95	1 892 030,78	
68 EXTENSIONS ET RESTRUCTURATIONS	2001	0014	902	18 379,11		1 963 703,76			1 963 703,76	828 337,96	1 135 365,80	
69 EXTENSIONS ET RESTRUCTURATIONS	2002	0014	902	320 628,64		3 937 096,31			3 937 096,31	1 889 224,74	2 047 871,57	
100 EXTENSIONS, RESTRUCTURATIONS	2003	0014	902	205 830,98		2 389 105,10			2 389 105,10	1 666 412,35	722 692,75	
101 EXTENSIONS, RESTRUCTURATIONS	2004	0014	902	-	11 200 000,00	43 245 048,30			43 245 048,30	4 801 406,05	38 443 642,25	
102 EXTENSIONS RESTRUCTURATIONS REHABILITATION	2005	0014	902	73 359,44		19 905 061,66			19 905 061,66	3 325 992,27	16 579 069,39	
103 EXTENSIONS ET RESTRUCTURATIONS	2006	0014	902	-	3 500 000,00	48 397 495,97			48 397 495,97	13 670 193,97	34 727 302,00	
104 EXTENSIONS ET RESTRUCTURATIONS	2007	0014	902			22 796 542,31			22 796 542,31	3 139 295,45	19 657 246,86	
105 EXTENSIONS ET RESTRUCTURATIONS	2008	0014	902		3 100 000,00	40 745 383,43			40 745 383,43	699 530,04	40 045 853,39	
106 EXTENSIONS ET RESTRUCTURATIONS	2009	0014	902		18 765 000,00	-	18 765 000,00		18 765 000,00	1 488 087,19	17 276 912,81	
107 AUTRES INVESTISSEMENTS	2000	0017	902	342 116,15		600 984,86			600 984,86	7 578,06	593 406,80	
108 AUTRES INVESTISSEMENTS	2003	0017	902	136 665,68		267 412,42			267 412,42	22 937,64	244 474,78	
109 AUTRES INVESTISSEMENTS	2004	0017	902	60 320,99		2 520 026,82			2 520 026,82	1 361 527,46	1 158 499,36	
110 PROGRAMMES GYMNASES	2001	0725	902	65 072,00		720 933,93			720 933,93		720 933,93	
111 PROGRAMMES GYMNASES	2003	0725	902	27 259,83		1 952 974,62			1 952 974,62	524 739,19	1 428 235,43	
112 DEVELOPPEMENT DE LA POLITIQUE SPORTIVE	2004	0725	902	102 770,49		1 707 717,63			1 707 717,63	1 136 017,42	571 700,21	
113 EPS DANS LES LYCEES	2005	0725	902	400 000,00		3 936 762,92			3 936 762,92	112 910,36	3 823 852,56	
114 EPS DANS LES LYCEES	2006	0725	902			1 246 891,70			1 246 891,70	847 331,40	399 560,30	
115 EPS DANS LES LYCEES	2007	0725	902		400 000,00	6 225 126,26			6 225 126,26	23 349,13	6 201 777,13	
116 GROSSES REPARATIONS	2002	0726	902	843 044,52		2 909 672,46			2 909 672,46	4 964,77	2 904 707,69	
117 GROSSES REPARATIONS	2003	0726	902	60 308,76		691 009,64			691 009,64	379 528,46	311 481,18	
118 SECURITE	2003	0728	902	94 279,66		247 621,14			247 621,14	21 460,71	226 160,43	
119 SECURITE	2004	0728	902			1 618 996,23			1 618 996,23	50 228,11	1 568 768,12	
120 MISE EN CONFORMITE	2005	0728	902	229 845,42		1 069 008,82			1 069 008,82	503 131,78	565 877,04	
121 MISE EN CONFORMITE	2006	0728	902	63 491,52		523 556,34			523 556,34	178 222,20	345 334,14	
122 CABLAGE VOIX DONNEES IMAGES	2003	0729	902	60 813,23		330 630,64			330 630,64		330 630,64	
123 CABLAGE, VOIES DONNEES IMAGES	2004	0729	902			26 438,80			26 438,80	3 424,71	23 014,09	
124 CABLAGE DES LYCEES	2007	0729	902			6 202,11			6 202,11		6 202,11	
125 CABLAGE DES LYCEES	2008	0729	902	1 372,73		239 068,03			239 068,03	219 955,60	19 112,43	
126 RECONSTRUCTION DU LP VICTOR LALOUX A TOURS	2003	0730	902		1 500 000,00	17 564 159,17			17 564 159,17	8 923 940,51	8 640 218,66	
127 ACCOMPAGNEMENT DES OPERATIONS	2005	0933	902	57 590,35		5 121,28			5 121,28	5 121,27	0,01	
128 ACCOMPAGNEMENTS DES OPERATIONS	2006	0933	902	386 294,91		361 663,91			361 663,91	128 134,27	233 529,64	
129 ETUDES PREALABLES A LA DECISION ET ACCOMPAGNEMT DES OPERATIONS	2007	0933	902	100 088,73		670 040,76			670 040,76	408 338,93	261 701,83	
ETUDES PREALABLES A LA DECISION ET ACCOMPAGNEMT DES OPERATIONS	2008	0933	902	962,41		284 388,47			284 388,47	222 314,99	62 073,48	
131 ETUDES PREALABLES ET FONCIERES	2009	0933	902		1 800 000,00	-	1 160 000,00		1 160 000,00	52 560,68	1 107 439,32	
132 CONSTRUCTIONS ET EQUIPEMENTS NEUFS	2005	0934	902			6 878 832,78			6 878 832,78	5 831 078,56	1 047 754,22	
133 CONSTRUCTIONS ET EQUIPEMENTS NEUFS	2007	0934	902	-		2 488 094,78			2 488 094,78	551,36	2 487 543,42	
134 ETUDES PREABLABLES A LA DECISION	2005	0935	902	10 115,46		325 691,26			325 691,26	42 977,68	282 713,58	

	Libellé de l'AP	Année AP	Code AP	Chapitre	Stock AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année (y compris abondements et minorations)		Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectée restant à financer (4) = (1) + (2) + (3)	de l'année N	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/2009 (6) = (4) - (5)	
135	RESTAURATION : ETUDE LOGICIEL	2008	1015	902	292,80		17 270,46			17 270,46	17 270,46	-	
136	GROSSES REPARATIONS ET GROS ENTRETIENS (GRGE)	2009	1214	902		27 615 000,00	-	27 615 000,00		27 615 000,00	1 589 128,22	26 025 871,78	
ſ				TOTAL	8 830 168,28	95 000 000,00	331 536 540,05	73 822 009,67	- 1 562 973,69	403 795 576,03	104 954 072,71	298 841 503,32	2,85

					ENSE	IGNEMENT SU	PERIEUR				
137 UNIVERSITE NUMERIQUE EN REGION	2006	0460	902	-		56 500,00		56 500,0	56 500,00	-	
138 UNIVERSITE NUMERIQUE EN REGION	2007	0460	902			55 000,00		55 000,0	31 337,28	23 662,72	
139 UNIVERSITE NUMERIQUE EN REGION	2008	0460	902			125 000,00		125 000,0	125 000,00	-	
140 UNIVERSITE NUMERIQUE	2009	0460	902		250 000,00	-	33 927,00	33 927,0	29 286,45	4 640,55	
141 EQUIPEMENT BU DE DROIT	2008	1230	902			70 000,00		70 000,0	d .	70 000,00	
142 EQUIPEMENT DE LA MAISON DE L'ETUDIANT	2009	1400	902		150 000,00		150 000,00	150 000,0	150 000,00	-	
143 FOURNITURES D'ORDINATEURS PORTABLES	2008	1475	902	667 316,89		423 645,75		423 645,7	129 542,90	294 102,85	
144 FOURNITURES D'ORDINATEURS PORTABLES	2009	1475	902		2 200 000,00	-	2 201 794,09	2 201 794,0	1 456 966,48	744 827,61	
145 SALLE LIBRE SERVICES CROUS	2008	1575	902	17 878,00		91 061,00		91 061,0	d ·	91 061,00	
146 ENIVL (hors CPER 07-13)	2007	1604	902			1 280 000,00		1 280 000,0	538 404,22	741 595,78	
147 HEBERGEMENT, RESTAURATION (CPER)	2000	2037	902			189 103,82		189 103,8	168 000,00	21 103,82	
148 FOURNITURES D'ORDINATEURS FIXES	2009	2475	902		1 200 000,00	-	500 000,00	500 000,0	d ·	500 000,00	
GP - AMENAGEMENT DE LA FACULTE DE DROIT DE BOURGES	2008	7602	902			780 000,00		780 000,0	605 000,00	175 000,00	
150 GP - BU MEDECINE DE TOURS	2008	7603	902	-		600 000,00		600 000,0	600 000,00	-	
151 GP - IUT ORLEANS PHASE 2	2008	7605	902	3 180 000,00		-	3 180 000,00	3 180 000,0	680 000,00	2 500 000,00	
152 GP - CAMPUS EN VILLE DUPANLOUP ORLEANS	2008	7606	902	5 820 000,00		-			-		
153 GP - EXTENSION FAC DE MEDECINE PHASE 1	2008	7607	902	8 250 000,00		-	1 000 000,00	1 000 000,0	1 000 000,00	-	
154 GP - RU DE CHARTRES	2008	7608	902			340 000,00		340 000,0	340 000,00	-	
155 GP - LABO PLASMA ORLEANS	2008	7609	902			350 000,00		350 000,0	350 000,00	_	
156 GP - IUT BOURGES LABO DE RECHERCHE	2008	7610	902			350 000,00		350 000,0	350 000,00	_	
157 GP - REHABILITATION BRETONNEAU A TOURS	2009	7612	902		1 000 000,00	-	1 000 000,00	1 000 000,0		1 000 000,00	
158 GP - EXTENSION MEDECINE 2EME PHASE	2009	7617	902		2 250 000,00	-			-		
159 CG 41 - INSTALLATION WIFI	G 41 - INSTALLATION WIFI 2008 41000 90					-	•		-		
160 GP 41 - ENSNP	2009	41014	902		73 000,00	-	73 000,00	73 000,0	36 500,00	36 500,00	
			TOTAL	17 947 194,89	7 123 000,00	4 653 810,57	8 138 721,09	- 12 792 531,66	6 646 537,33	6 202 494,33	0,93

							CULTURE						
161	CONTRAT DE PLAN ETAT REGION 94-98	1994	0003	903	18 293,88		143 115,20			143 115,20	-	143 115,20	
162	INSTITUTIONS ARTS PLASTIQUES	2008	0005	903	250,00		29 600,00			29 600,00	20 898,37	8 701,63	
163	OPERATIONS DEVELOPPEMENT LOCAL	2006	0006	903			34 515,97			34 515,97	29 912,00	4 603,97	
164	OPERATIONS DEVELOPPEMENT LOCAL	2007	006	903			3 501,98			3 501,98	1 200,00	2 301,98	
165	OPERATIONS DE DEVELOPPEMENT LOCAL	2008	0006	903	4 934,00		684 846,99			684 846,99	319 865,86	364 981,13	
166	OPERATIONS DE DEVELOPPEMENT LOCAL	2009	0006	903		330 000,00	-	328 729,20	ı	328 729,20	257 429,20	71 300,00	
167	PATRIMOINE	2004	8000	903	108 095,50		147 652,91			147 652,91	-	147 652,91	
168	PATRIMOINE	2005	8000	903			100 245,61			100 245,61	22 414,43	77 831,18	
169	AIDES DIRECTES A LA RESTAURATION	2006	0008	903			87 553,44			87 553,44	13 717,28	73 836,16	
	·						212						

Libellé de l'AP	Année AP	Code AP	Chapitre	Stock AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année (y compris abondements et minorations)	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/09 (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectée restan à financer (4) = (1) + (2) + (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/2009 (6) = (4) - (5)	Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)
200 SOUTIEN AUX LIEUX DE DIFFUSION CINEMATOGRAPHIQUE	2003	0010	903	31 624,00		35 013,41			35 013,4	1 -	35 013,41	
CINEMATOGRAPHIQUE 201 CINEMATOGRAPHIQUE CINEMATOGRAPHIQUE	2004	0010	903	21 695,00		9 626,00			9 626,0	-	9 626,00	
202 CREATION RENOVATION DES SALLES DE CINEMA	2007	0010	903			3 885,00			3 885,0	d -	3 885,00	
203 CREATION RENOVATION DES SALLES DE CINEMA	2008	0010	903	14 884,00		82 500,00			82 500,0	82 500,00	-	
204 CREATION RENOVATION DES SALLES DE CINEMA	2009	0010	903		220 500,00	-	177 155,00		177 155,0	86 541,00	90 614,00	
205 FRAR	2007	0057	903			3 254,00		-	3 254,0	2 099,00	1 155,00	
206 FRAR	2008	0057	903	2 457,00		32 132,00		-	32 132,0	25 232,75	6 899,25	
207 FRAR	2009	0057	903		40 000,00	-		-		-	-	
208 FRRAB	2007	0293	903			6 751,00		-	6 751,0	1 320,00	5 431,00	
209 FRRAB	2008	0293	903	11 257,00		11 868,00		-	11 868,0	7 329,00	4 539,00	
210 FRRAB	2009	0293	903		20 000,00		10 331,00		10 331,0	508,00	9 823,00	
211 AIDE A L'ITINERANCE REGIONALE	2008	0315	903	20 792,00		2 622,00			2 622,0	-	2 622,00	
212 AIDE A L'ITINERANCE REGIONALE	2009	0315	903		71 000,00	-	60 230,00		60 230,0	27 924,00	32 306,00	
213 FRAM	2009	0368	903		105 700,00		102 630,00		102 630,0	101 970,71	659,29	
214 AIDE A L'ACQUISITION D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE	2008	0386	903			62 408,40			62 408,4	47 945,52	14 462,88	
215 AIDE A L'ACQUISITION D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE	2009	0386	903		116 000,00	-	114 850,00		114 850,0	47 815,61	67 034,39	
216 FRAC ACQUISITIONS	2008	0717	903			33 000,00			33 000,0	33 000,00	-	
217 FRAC ACQUISITIONS	2009	0717	903		120 000,00		120 000,00		120 000,0	84 000,00	36 000,00	
218 FONDATION DU PATRIMOINE	2006	0793	903			12 000,00			12 000,0	1 020,00	10 980,00	
219 FONDATION DU PATRIMOINE	2009	0793	903		120 000,00		40 000,00		40 000,0	28 000,00	12 000,00	
220 MISE EN VALEUR DES PARCS ET JARDINS	2007	0880	903			33 543,00			33 543,0	29 313,50	4 229,50	
221 AIDES DIRECTES PARCS ET JARDINS	2008	0880	903			62 300,00			62 300,0	33 200,00	29 100,00	
222 AIDES DIRECTES PARCS ET JARDINS	2009	0880	903		80 000,00		78 547,00		78 547,0	29 907,50	48 639,50	
FRECC (FONDS REGIONAL D'ENRICHISSEMENT DES COLLECTIONS DE CHAUMONT	2008	1123	903	79 065,00			3 979,40		3 979,4	3 979,40	-	
FONDS D'INVESTISSEMENT POUR LES MUSEES ET INSTITUTS D'ARTS PLASTIQUES	2009	1124	903		50 000,00	-	50 000,00		50 000,0	14 000,00	36 000,00	
225 BIBLIOTHEQUE DE TOURS - LA CENTRALE	2009	1125	903		750 000,00	-	602 481,00		602 481,0	301 240,50	301 240,50	
226 MUSIQUE CONV DEPT	2000	1237	903			15 245,00			15 245,0	7 622,50	7 622,50	
227 CENTRE IMAGE	2008	1446	903			18 000,00			18 000,0	18 000,00	-	
228 CENTRE IMAGE	2009	1446	903		60 000,00	-	60 000,00		60 000,0	-	60 000,00	
229 CULTURE AU CENTRE	2008	1447	903			9 000,00		-	9 000,0	g -	9 000,00	
230 CULTURE AU CENTRE	2009	1447	903		30 000,00		21 000,00	:	21 000,0		21 000,00	
231 LIVRE AU CENTRE	2009	1448	903		30 000,00		30 000,00	:	30 000,0	22 500,00	7 500,00	
PROXIMITE PATRIMOINE CULTUREL DE PROXIMITE	2008	1888	903			105 000,00			105 000,0	105 000,00	-	
233 FONDS REGIONAL PATRIMOINE CULTUREL DE PROXIMITE	2009	1888	903		997 500,00		332 500,00		332 500,0	232 750,00	99 750,00	
234 CINEMA ET AUDIOVISUEL : AGENCE	2006	1899	903			225 350,00			225 350,0	131 646,00	93 704,00	
235 CREATION CINEMA ET AUDIOVISUEL	2007	1899	903			555 000,00			555 000,0	359 500,00	195 500,00	
236 FONDS DE SOUTIEN A LA CREATION CINEMA AUDIOVISUEL	2008	1899	903			652 500,00			652 500,0	435 000,00	217 500,00	
237 FONDS DE SOUTIEN A LA CREATION CINEMA AUDIOVISUEL	2009	1899	903		1 620 000,00		1 620 000,00		1 620 000,0	1 134 000,00	486 000,00	
238 TRANSFERT DU FRAC	2004	2117	903			251 829,69			251 829,6	-	251 829,69	
239 AGENCE CENTRE IMAGE: PATRIMOINE	2009	2899	903		10 000,00		10 000,00		10 000,0		10 000,00	
240 EQUIPEMENT TECHNIQUE INVENTAIRE	2009	3004	903		25 000,00	-	25 000,00		25 000,0	17 281,66	7 718,34	

	Libellé de l'AP	Année AP	Code AP	Chapitre	Stock AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année (y compris abondements et minorations)	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/09 (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectée restant à financer (4) = (1) + (2) + (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/2009 (6) = (4) - (5)	Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)
241	PLAN DE NUMERISATION DE L'INVENTAIRE	2007	3104	903			111 210,94			111 210,94	95 998,3	15 212,63	3
242	CHAUMONT INVESTISSEMENT	2008	3108	903			24 000,00			24 000,00	9 000,00	15 000,00	
243	CHAUMONT INVESTISSEMENT	2009	3108	903		50 000,00	-	50 000,00		50 000,00	35 000,00	15 000,00	
244	CHAUMONT RESTAURATION	2007	3109	903		- 3 082 251,00	95 733,12			95 733,12	70 174,09	25 559,03	3
245	COMMANDE ARTISTIQUE 1	2007	7100	903	37 667,80		0,01	452,09		452,10	452,09	0,01	1
246	GP - ETUDE ET RESTRUCTURATION DU DOMAINE DE CHAUMONT	2008	7101	903	10 914 471,79	3 082 251,00	136 008,00	13 996 723,16		14 132 731,16	567 955,43	13 564 775,73	3
247	GP - EDIFICES PATRIMONIAUX BONNEVAL (28)	2009	7102	903		166 000,00	-						-
248	GP - EDIFICES PATRIMONIAUX LEVROUX(36)	2009	7103	903		166 000,00	-	166 000,00		166 000,00	83 000,00	83 000,00	
249	GP - EDIFICES PATRIMONIAUX CANDE SAINT MARTIN 37)	2009	7104	903		167 000,00	-						-
250	GP - EDIFICES PATIMONIAUX SAINT SATUR (18)	2008	7106	903	167 000,00		-	166 700,00		166 700,00	c ·	166 700,00	
251	GP - EDIFICES PATIMONIAUX CLERY SAINT ANDRE (45)	2008	7107	903	166 000,00		-	165 700,00		165 700,00	82 850,00	82 850,00	
252	GP - ARCHEOLOGIE GRANDS SITES	2008	7108	903	526 900,00		79 480,00	138 000,00		217 480,00	50 050,00	167 430,00	0
253	GP - ABBAYE DE NOIRLAC	2009	7109	903		1 580 000,00	-						-
	GP - CIMAC : ETUDE COMPLEMENTAIRE DE PROGRAMMATION	2008	7110	903	30 ,000		27 807,00			27 807,00	27 807,00		-
	GP - CIMAC - CONCOURS, TRAVAUX, EQUIPEMENT	2009	7110	903		11 465 000,00	-	11 315 111,76		11 315 111,76	26 174,28	11 288 937,48	8
256	GP - EDIFICES PATRIMONIAUX VENDOME (41)	2009	7111	903		166 000,00	-	166 000,00		166 000,00	83 000,00	83 000,00	
257	GP - VALORISATION DE LA CATHEDRALE DE CHARTRES	2009	7112	903		2 000 000,00	-	531 000,00		531 000,00	c ·	531 000,00	0
	GP - ARCHEOLOGIE VALORISATION	2009	7113	903		417 000,00	-						-
259	GP - FRAC CONSTRUCTION	2007	7117	903		2 972 600,00	11 767 600,00			11 767 600,00	7 060 000,00	4 707 600,00	0
260	GP - FRAC RESERVES	2008	7118	903		698 900,00	1 001 473,34			1 001 473,34	830 000,00	171 473,34	4
	CG 18 - CENTRE CULTUREL DE RENCONTRE DE NOIRLAC	2008	18001	903	1 662 000,00		-	264 000,00		264 000,00	184 800,00	79 200,00	0
262	CG 18 - MUSEE DE LA RESISTANCE TRANCHE 2	2008	18002	903	125 000,00		-						-
263	CG 28 - CENTRE D'ART DE DREUX	2008	28000	903	500 000,00		-						-
264	CG 28 - VALORISATION DU PAR CET DU CHÂTEAU DE LA FERTE VIDAME	2008	28001	903	825 000,00		-						-
265	CG 28 - VALORISATION SU CHÂTEAU DE MAINTENON	2009	28002	903		450 000,00	-						-
266	CG 36 - ODASE ACQUISITION MATERIEL SCENIQUE	2008	36010	903	102 000,00		4 250,00	17 000,00		21 250,00	17 000,00	4 250,00	
267	CG 36 - ENSEIGNEMENT MUSICAL DE L'INDRE	2008	36011	903	7 765,35	53 500,00	3 028,44	6 056,47		9 084,91	1 4 441,07	4 643,84	4
268	CG 36 - AMENAGEMENT DU CHÂTEAU DE VALENCAY	2009	36012	903		1 900 000,00	-	566 152,00		566 152,00	490 657,82	75 494,18	8
269	CG 37 - FORTERESSE ROYALE DE CHINON	2008	37001	903	850 000,00		-	850 000,00		850 000,00	d	850 000,00	0
270	CG 37 - VALORISATION DE LA DEMEURE DE RONSARD AU PRIEURE DE ST COSME	2008	37002	903	1 130 000,00		-	1 130 000,00		1 130 000,00	d ·	1 130 000,00	0
271	CG 37 - MUSEE DE L'HÔTEL GOUÏN DE TOURS	2008	37006	903	750 000,00		-	750 000,00		750 000,00	375 000,00	375 000,00	0
Ī				TOTAL	18 107 152,32	27 047 700,00	16 704 450,45	34 066 328,08	-	50 770 778,53	14 210 943,88	36 559 834,65	2,57

							SPORTS					
272	EQUIPEMENT DES CLUBS	2005	0458	903	-		47 492,60		47 492,60	-	47 492,60	
	AIDE A L'EQUIPEMENT DES CLUBS	2006	0458	903			131 393,42		131 393,42	9 881,00	121 512,42	
274	DEVELOPPEMENT DES PRATIQUES SPORTIVES FEDERALES	2007	0458	903	•		117 279,39		117 279,39	15 216,17	102 063,22	
275	AIDE A L'EQUIPEMENT DES CLUBS	2008	0458	903			491 332,94	-	491 332,94	323 176,15	168 156,79	
276	AIDE A L'EQUIPEMENT DES CLUBS	2009	0458	903		1 200 000,00	_	1 127 899,00	1 127 899,00	764 465,57	363 433,43	
277	NSTALLATIONS SPORTIVES	2003	0459	903	5 702,00		59 102,59		59 102,59	32 814,00	26 288,59	
278	NSTALLATION SPORTIVES	2004	0459	903			191 991,08		191 991,08	-	191 991,08	

	Libellé de l'AP	Année AP	Code AP	Chapitre	Stock AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année (y compris abondements et minorations)	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/09 (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectée restant à financer (4) = (1) + (2) + (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/2009 (6) = (4) - (5)	Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)
279	ISTALLATIONS SPORTIVES	2005	0459	903	68 700,00		171 884,21			171 884,21	80 000,00	91 884,21	1
280 C	ONSTRUCTION D'INSTALLATIONS SPORTIVES	2006	0459	903			58 340,27			58 340,27	57 050,00	1 290,27	
281 C	ONSTRUCTIONS D'INSTALLATIONS SPORTIVES	2007	0459	903	54 403,00		101 010,88			101 010,88	53 330,86	47 680,02	1
282 C	ONSTRUCTIONS D'INSTALLATIONS SPORTIVES	2008	0459	903	2,00		797 997,95			797 997,95	586 537,95	211 460,00	1
283 F	INANCEMENT D'INSTALLATIONS SPORTIVES	2009	0459	903		1 500 000,00	-	1 571 000,00		1 571 000,00	495 352,70	1 075 647,30	1
284 S	TADE DE LA VALLEE DU CHER	2009	1119	903		3 000 000,00	-]
285 S	TADE OMNISPORT DE VIERZON	2009	1120	903		1 500 000,00	-]
286 C	REPS - INVESTISSEMENT	2009	1121	903		200 000,00	-	200 000,00		200 000,00	8 605,22	191 394,78	i
287 E	NTRETIEN CREPS	2008	1122	903	90 000,00		-	71 698,00		71 698,00		- 71 698,00]
288 C	ENTRES D'ACCUEIL DES JEUNES (CPER)	2000	2123	903	86 361,00		39 812,93			39 812,93		. 39 812,93]
289 C	RJS (CPER)	2003	2125	903	0,01		281 211,17			281 211,17		- 281 211,17	
290 V	T - VELODROME DE BOURGES	2009	7199	903		16 480 880,00	-	16 480 480,00		16 480 480,00	123 000,00	16 357 480,00]
	G 36 - MAISON DEPARTEMENTALE DES SPORTS A HATEAUROUX	2009	36014	903		1 250 000,00	-	1 250 000,00		1 250 000,00		1 250 000,00	
				TOTAL	305 168,01	25 130 880,00	2 488 849,43	20 701 077,00		23 189 926,43	2 549 429,62	20 640 496,81	8,10

					TECH	INOLOGIE D'IN	FORMATION E	ET DE COMMUN	ICATION				
292	RACCORDEMENT AU RESEAU REGIONAL	2001	0622	905			60 970,40			60 970,40		60 970,40	
	CONVENTION AVEC LE DEPARTEMENT DE L'INDRE	2000	1036	905	713 363,08		2 306 811,72			2 306 811,72	-	2 306 811,72	
294	ESPACES PUBLICS NUMERIQUES (EPN) ET USAGES (CPER)	2001	2135	905	16 655,65		63 996,82			63 996,82		63 996,82	
295	VT - COUVERTURE TELEPHONIE MOBILE	2008	7000	905	400 000,00	1 000 000,00	-	458 925,11		458 925,11	29 282,91	429 642,20	
296	VT - OBSERVATOIRE REGIONAL TIC	2009	7003	905		58 500,00		58 500,00		58 500,00	29 250,00	29 250,00	
297	VT - PLATEFORME REGIONALE MUTUALISEE	2009	7016	905		30 000,00	-	29 790,00		29 790,00	14 895,00	14 895,00	
298	VT - EXPERIMENTATION	2009	7052	905		611 500,00		233 056,00		233 056,00	55 000,00	178 056,00	
299	ESPACES PUBLICS NUMERIQUES	7135	905	204 065,94		13 706,28			13 706,28	-	13 706,28		
I				TOTAL	1 334 084,67	1 700 000,00	2 445 485,22	780 271,11	-	3 225 756,33	128 427,91	3 097 328,42	24,12

						TER	RITOIRES SOL	IDAIRES				
300	CONTRATS DE PAYS	1996	0098	905			7 579 740,54	-	7 579 740,54	2 738 185,57	4 841 554,97	
301	CONTRATS DE PAYS	1999	0098	905			269 633,21		269 633,21	266 176,47	3 456,74	
302	CONTRAT DE PAYS	2000	0098	905			83 160,83		83 160,83	70 000,00	13 160,83	
303	COEURS DE VILLAGES	2002	0154	905			688 661,81		688 661,81	16 658,00	672 003,81	
304	COEURS DE VILLAGE	2003	0154	905			739 507,90		739 507,90	52 843,34	686 664,56	
305	COEURS DE VILLAGE	2004	0154	905			809 302,77		809 302,77	169 499,42	639 803,35	
306	COEURS DE VILLAGE	2005	0154	905			622 514,33		622 514,33	258 736,60	363 777,73	
307	COEURS DE VILLAGE	2006	0154	905	29 471,12		2 085 781,02		2 085 781,02	1 227 751,11	858 029,91	
308	COEURS DE VILLAGE	2007	0154	905	803 865,68		5 030 567,06	-	5 030 567,06	3 445 197,50	1 585 369,56	
309	COEURS DE VILLAGE	2008	0154	905	871 967,66		8 358 029,23		8 358 029,23	4 570 070,11	3 787 959,12	
310	CŒURS DE VILLAGE	2009	0154	905		15 960 200,00	-	15 779 376,63	15 779 376,63	4 506 711,95	11 272 664,68	
	CONTRATS D'AGGLOMERATION	1997	0162	905			3 401 840,68		3 401 840,68	1 171 726,88	2 230 113,80	
312	CONTRATS REGIONAUX D'AGGLOMERATION DE FOURS	2004	0162	905	499 520,78		13 379 531,21		13 379 531,21	6 073 067,70	7 306 463,51	·
	/ILLES MOYENNES	2001	0442	905			3 711 706,61		3 711 706,61	938 120,86	2 773 585,75	

		ertes par des CP isés au 01/01/09 (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectée restant à financer (4) = (1) + (2) + (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/2009 (6) = (4) - (5)	Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)
5 248 221,2	€	15 784 639,32	841 936,65		16 626 575,97	5 501 674,62	11 124 901,35	
5		1 025 385,83			1 025 385,83	252 110,79	773 275,04	
5 183 419,7	6	3 225 261,18			3 225 261,18	1 911 397,16	1 313 864,02	
5		67 246,68			67 246,68	45 349,80	21 896,88	
5		602 356,00			602 356,00	530 000,00	72 356,00	
5		805 100,00			805 100,00	225 500,00	579 600,00	
5 475 437,5	6	1 979 516,44			1 979 516,44	1 064 784,94	914 731,50	
5	2 700 000,00		2 472 235,00		2 472 235,00	895 565,20	1 576 669,80	
5 942 776,8	d	2 523 072,91	794 326,75		3 317 399,66	2 619 984,24	697 415,42	
5 718 427,5	2	1 756 603,48	680 163,13		2 436 766,61	2 281 092,44	155 674,17	
5 140 400,0	d	1 763 356,52	23 800,00		1 787 156,52	1 445 491,52	341 665,00	
5 298 848,2	1	2 578 445,15	133 000,00		2 711 445,15	1 028 040,25	1 683 404,90	
5 132 840,5	6	2 963 717,44	75 039,09		3 038 756,53	1 977 548,04	1 061 208,49	
5 4 321 338,0	d	8 782 706,96	1 185 484,56		9 968 191,52	314 053,80	9 654 137,72	
5 6 021 339,3	3	520 168,07	312 470,00		832 638,07	265 147,71	567 490,36	
5 1 537 920,0	d - 40 000,00	6 512 080,00			6 512 080,00	1 064 528,00	5 447 552,00	
5 2 730 600,0	0 - 1 200,00	4 558 690,00	197 180,00		4 755 870,00	1 378 320,00	3 377 550,00	
5 5 070 625,7	5	3 170 055,05	967 000,00		4 137 055,05	2 185 431,59	1 951 623,46	
5		163 000,00			163 000,00	97 800,00	65 200,00	
5 11 475,6	g	1 034 349,82			1 034 349,82	367 402,89	666 946,93	
5		2 306 811,72			2 306 811,72		2 306 811,72	
5		2 402 615,08			2 402 615,08	197 899,94	2 204 715,14	
5		3 981 126,97			3 981 126,97		3 981 126,97	
5		104 961,20			104 961,20	104 961,20	_	
5		61 378,80			61 378,80		61 378,80	
5 6 443 429,0	d	32 475 571,00			32 475 571,00	527 250,00	31 948 321,00	
5	500 000,00		500 000,00		500 000,00	500 000,00	-	
5	200 000,00		200 000,00		200 000,00	200 000,00	_	
5	2 850 000,00							
5	700 000,00		700 000,00		700 000,00	700 000,00		
5			883 000,00		883 000,00	442 000,00	441 000,00	
5 989 490,4	g	4 206 293,16	408 037,49		4 614 330,65	2 470 552,61	2 143 778,04	
5 4 477 067,6		2 460 184,90	716 185,11		3 176 370,01	1 492 773,80	1 683 596,21	
5 3 412 492,4		2 359 947,00	563 455,51		2 923 402,51	964 665,29	1 958 737,22	
5 3 887 786,1		828 939,84	125 453,67		954 393,51	479 398,86	474 994,65	
-								
)	3 660 471,9 5 2 070 438,0 5 1 516 114,7 5 5 097 228,0 6 1 380 293,1	3 660 471,92 2 070 438,04 15 1 516 114,77 - 323 000,00 15 5 097 228,09 15 1 380 293,14	2 468 133,37 2 2 468 133,37 2 2 707 438,04 2 3 23 390,91 2 5 1 5 16 114,77 - 323 000,00 708 275,58 2 5 5 097 228,09 2 728 590,83 2 728 590,83	2 468 133,37 109 091,72 2 105 2 2 468 133,37 109 091,72 2 105 2 2 700 438,04 2 323 390,91 906 224,62 105 1 516 114,77 - 323 000,00 708 275,59 576 800,00 105 5 097 228,09 2 728 590,83 165 585,48 105 1 380 293,14 9 251 280,14 86 752,00	2 468 133,37 109 091,72 105 2 070 438,04 2 323 390,91 906 224,62 105 1 516 114,77 - 323 000,00 708 275,5\$ 576 800,00 105 5 097 228,0\$ 2 728 590,83 165 585,4\$ 1380 293,14 9 251 280,14 86 752,00 105 830 955,43 2 094 146,4\$ 616 300,00	2 468 133,37 109 091,72 25,09 2 2 770 225,09 2 2 770 438,04 2 323 390,91 906 224,62 3 229 615,63 3 5 1 5 16 114,77 - 323 000,00 708 275,59 576 800,00 1 285 075,59 5 5 097 228,09 2 728 590,83 165 585,48 2 894 176,31 5 1 380 293,14 9 251 280,14 86 752,00 9 338 032,14 5 830 955,43 2 094 146,46 616 300,00 2 710 446,45	2 468 133,37 109 091,72 25,05 802 001,46 25 2 070 438,04 2 323 390,91 906 224,62 3 229 615,63 667 733,39 25 1516 114,77 - 323 000,00 708 275,55 576 800,00 1 285 075,55 648 766,85 2 5097 228,05 2 728 590,83 165 585,45 2 894 176,31 414 400,85 2 1380 293,14 9 251 280,14 86 752,00 9 338 032,14 4 182 992,36 2 830 955,43 2 094 146,45 616 300,00 2 710 446,45 1 310 116,08	2 468 133,37 109 091,72 25,08 802 001,46 1 775 223,63 2 070 438,04 2 323 390,91 906 224,62 3 229 615,52 667 733,38 2 561 882,14 15 1516 114,77 - 323 000,00 708 275,58 576 800,00 1 285 075,58 648 766,88 636 308,70 15 5 097 228,08 2 728 590,83 165 585,48 2 894 176,31 414 400,88 2 479 775,46 15 1380 293,14 9 251 280,14 86 752,00 9 338 032,14 4 182 992,36 5 155 039,78 15 830 955,43 2 094 146,48 616 300,00 2 710 446,48 1 310 116,08 1 400 330,37

	Libellé de l'AP	Année AP	Code AP	Chapitre	Stock AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année (y compris abondements et minorations)	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/09 (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectée restan à financer (4) = (1) + (2) + (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/2009 (6) = (4) - (5)	Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)
355	CR DE PAYS GRANDE SOLOGNE	2007	1810	905	2 955 747,78		2 261 052,22	1 086 018,12		3 347 070,34	461 601,03	2 885 469,31	
356	CONTRAT REGIONAL DE PAYS GIENNOIS	2006	1811	905	1 175 100,00	468 000,00	1 627 906,94	751 900,00		2 379 806,94	807 748,33	1 572 058,61	
357	CR DE PAYS DE VIERZON	2007	1812	905	4 110 765,14		3 796 837,31	281 116,01		4 077 953,32	2 396 434,86	1 681 518,46	
358	CR DE PAYS DE LA FORET D'ORLEANS	2007	1814	905	3 997 624,00		2 466 226,00	678 300,00		3 144 526,00	186 080,78	2 958 445,22	
359	CONTRAT REGIONAL DE PAYS LOIRE BEAUCE	2006	1815	905	2 859 950,00		1 821 825,57	395 300,00		2 217 125,5	432 790,00	1 784 335,57	
360	CR DE PAYS DE BOURGES	2007	1816	905	4 213 295,13		2 498 615,13	118 938,34		2 617 553,47	1 089 653,47	1 527 900,00	
361	CRP INDRE ET CHER	2007	1817	905	2 642 247,24		2 118 752,76	1 612 612,70		3 731 365,46	2 214 556,08	1 516 809,38	
362	CONTRAT REGIONAL DU PAYS LOIRE TOURAINE	2006	1819	905	4 182 800,00		4 919 723,50	1 532 500,00		6 452 223,50	2 420 023,23	4 032 200,27	
363	CR DE PAYS TOURAINE COTE SUD	2007	1820	905	5 389 611,53		4 273 138,78	175 704,07		4 448 842,85	1 008 175,98	3 440 666,87	
364	CR DE PAYS DU CHINONAIS	2007	1822	905	3 524 233,54		5 680 640,74	346 812,30		6 027 453,04	1 328 393,18	4 699 059,86	
365	CONTRAT REGIONAL DE PAYS DUNOIS	2006	1823	905	1 852 776,52		1 909 739,64	1 521 015,29		3 430 754,93	985 081,65	2 445 673,28	
366	CRP BEAUCE GATINAIS EN PITHIVERAIS 3G	2008	1828	905	6 310 000,00		-						
367	CRP GATINAIS 3G	2008	1829	905	6 130 000,00								
368	CRP CHARTRAIN 3G	2008	1830	905	10 320 000,00								
369	CRP BEAUCE 3G	2008	1831	905	3 690 000,00			54 500,00		54 500,00		54 500,00	
370	CRP ISSOUDUN 3G	2008	1833	905	6 010 000,00		-	224 800,00		224 800,00	46 650,00	178 150,00	
371	CRP DROUAIS 3G	2008	1834	905	4 430 000,00		-	-				-	
372	CRP BRENNE 3G	2009	1835	905		5 180 000,00	-					-	
373	CRP SANCERRE SOLOGNE	2009	1836	905		6 070 000,00	-	-				-	
374	CRP VENDOME 3G	2009	1837	905		6 460 000,00	-					-	
375	CVM LAMOTTE BEUVRON	2007	1902	905	268 000,00		-	-				-	
376	CVM DE GIEN	2007	1903	905			966 000,00	-		966 000,00	-	966 000,00	
377	CVM LA CHÂTRE	2008	1922	905	286 500,00		-	277 000,00		277 000,00		277 000,00	
378	CVM BLERE	2008	1923	905	288 300,00		-					-	
379	CVM LOCHES	2008	1924	905	399 000,00		-	-				-	
380	CVM CHINON	2008	1925	905	549 000,00		-	-				-	
381	CVM CHATEAUDUN	2008	1926	905			916 000,00	-		916 000,00	458 000,00	458 000,00	
382	CVM MONTLOUIS	2008	1927	905			699 000,00			699 000,00	160 000,00	539 000,00	
383	CVM LA FERTE SAINT AUBIN	2009	1928	905		446 000,00	-	442 700,00		442 700,00	221 350,00	221 350,00	
384	CVM VIERZON	2009	1929	905		1 872 000,00	-					-	
385	CVM ROMORANTIN	2009	1931	905		1 156 000,00	-	1 119 000,00		1 119 000,00		1 119 000,00	
386	CVM PITHIVIERS	2009	1932	905		582 000,00	-					-	
387	CVM BEAUGENCY	2009	1933	905		448 000,00	-					-	
388	CVM AUNEAU	2009	1934	905		244 000,00	-	-				-	
389	CVM MEHUN SUR YEVRE	2009	1935	905		454 000,00	-	-				-	
390	CVM NOGENT LE ROTROU	2009	1936	905		726 000,00	-	-				-	
391	OGEMENTS JEUNES (CPER)	2000	2147	905			828 827,52	-		828 827,52	180 000,00	648 827,52	
392	MAINTIEN A DOMICILE DES PERSONNES AGEES	2000	2148	905			257 920,25	-		257 920,25	-	257 920,25	
393	PLAN D'URGENCE EN FAVEUR DES PERSONNES AGEES - CPER	2004	2149	905			510 739,40	-		510 739,40		510 739,40	
204	PROGRAMME SPECIFIQUE "FRANGES FRANCILIENNES" (CPER)	2000	2150	905	59 370,00		488 000,75	-		488 000,75		488 000,75	
205	GRANS PROJETS D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE CPER)	2000	2151	905	566 287,97		4 297 186,24	503 778,97		4 800 965,2	2 010 187,21	2 790 778,00	

	Libellé de l'AP	Année AP	Code AP	Chapitre	Stock AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année (y compris abondements et minorations)	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/09 (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectée restant à financer (4) = (1) + (2) + (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/2009 (6) = (4) - (5)	Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)
396 FRAC	C TERRITOIRES (CPER)	2000	2152	905	277 967,00		267 332,36			267 332,36	48 253,00	219 079,36	ā
397 CON	TRATS DE VILLE (CPER)	2000	2153	905			2 120 883,54			2 120 883,54	558 068,20	1 562 815,34	4
398 DEM	OLITIONS CPER	2000	2154	905	339 074,00		54 486,68			54 486,68		54 486,68	8
399 STRL	JCTURES D'ACCUEIL DES PERSONNES AGEES R)	2000	2155	905	2 382 533,84		1 661 269,60			1 661 269,60	242 020,80	1 419 248,80	3
	FONDS SANTE SOLIDARITE	2008	7200	905	5 000 000,00		-	525 000,00		525 000,00	105 000,00	420 000,00	3
401 VT - L	LOGEMENT DES JEUNES	2008	7201	905	420 691,67		309 308,33	221 230,00		530 538,33		530 538,33	3
402 VT - N	MAINTIEN A DOMICILE DES PERSONNES ÂGEES	2008	7202	905	400 000,00		-						
403 VT - F	FRAC TERRITOIRES	2008	7203	905	701 080,00		34 480,00	167 400,00		201 880,00	83 770,00	118 110,00	3
404 VT - F	PROJETS STRUCTURANTS	2008	7204	905	4 818 871,00		-	861 978,00		861 978,00	608 025,00	253 953,00	a
	ATTRACTIVITE DES AGGLOMERATIONS ET VILLES ENNES	2008	7205	905	4 000 000,00		-					-	
	SERVICES A LA POPULATION	2009	7206	905		2 000 000,00		112 228,00		112 228,00	56 114,00	56 114,00	a
407 VT - N	MAISONS MEDICALES	2009	7207	905		2 600 000,00	-					-	-
408 VT - F	FONCIER	2009	7208	905		1 500 000,00	-	353 580,00		353 580,00	176 790,00	176 790,00	a
409 CG 18	8 - HEBERGEMENT DES PERSONNES ÂGEES	2008	18003	905	3 804 745,00		756 204,00	2 004 625,00		2 760 829,00	400 925,00	2 359 904,00	a
410 CG 18	8 - LOGEMENT	2008	18004	905	890 311,00		99 689,00		-	99 689,00	58 082,50	41 606,50	d
411 CG 18	8 - ECO-QUARTIERS BAUDENS	2008	18006	905	700 000,00		-					-	
412 CG 18	8 - MAISONS DE SOLIDARITE	2008	18007	905	450 000,00		-					-	
413 CG 18	8 - PÔLE DU CHEVAL	2008	18008	905	990 500,00		626 000,00	934 500,00		1 560 500,00	812 900,00	747 600,00	d
414 CG 18	8 - FONDS IMMOBILIERS D'ENTREPRISE	2009	18015	905		1 010 285,00	-	1 010 285,00		1 010 285,00		1 010 285,00	d
415 CG 28	8 - HEBERGEMENT DES PERSONNES ÂGEES	2008	28003	905	3 330 000,00		-	2 002 500,00		2 002 500,00	906 750,00	1 095 750,00	d
416 CG 28	8 - LOGEMENT	2008	28004	905	1 165 500,00		334 500,00	512 879,00		847 379,00	582 313,58	265 065,42	2
417 ÂGEE	8 -RESIDENCES ADAPTEES DES PERSONNES	2008	28005	905	150 000,00		-					-	
	8 - FONDS ZA	2008	28009	905	1 000 000,00		-	250 000,00		250 000,00	165 000,00	85 000,00	d
419 CG 36	6 - LOGEMENT	2008	36002	905	750 000,00		-	48 433,58		48 433,58	406,60	48 026,98	8
	6 - HEBERGEMENT DES PERSONNES ÄGEES ET DICAPEES	2008	36004	905	5 650 000,00			1 514 675,00		1 514 675,00	302 935,00	1 211 740,00	d
	6 - MAISON DEPARTEMENTALE DU HANDICAP	2008	36005	905	425 000,00		-	,					
422 CG 36	6 - ETUDE PREALABLE LAC D'EGUZON	2008	36006	905	66 000,00		-					-	
	6 - FONDS IMMOBILIER ENTREPRISES ET ELOPPEMENT ECO CHATEAUROUX-DEOLS	2008	36007	905	3 000 000,00		-	,					
	7 - HEBERGEMENT DES PERSONNES ÂGEES	2008	37003	905	400 000,00	2 970 000,00	-	3 370 000,00		3 370 000,00	874 000,00	2 496 000,00	d
425 CG 3	7 - LOGEMENT	2008	37004	905	500 000,00		-	31 300,00		31 300,00		31 300,00	d
426 CG 3	7 - FONDS ZA	2008	37009	905	2 000 000,00		-	532 000,00		532 000,00	532 000,00	-	1
427 CG 4	1 - HEBERGEMENT DES PERSONNES ÂGEES	2008	41003	905	2 617 500,00		-					-	
428 CG 4	1 - LOGEMENT	2008	41004	905	575 000,00		25 000,00	50 000,00		75 000,00	25 000,00	50 000,00	d
429 CG 4	1 - FONDS ZA	2008	41009	905	300,000,00		700 000,00			700 000,00		700 000,00	d
430 CG 4	1 - GIAT SALBRIS	2008	41010	905	500 000,00		-						1
431 CG 4	1 - PLATE FORME DU BREUIL	2008	41011	905	350 000,00		-	41 460,00		41 460,00		41 460,00	d
432 CG 4	1 - FONDS ZAC DE MER "PORTES DE CHAMBORD"	2008	41013	905	1 060 000,00		-	583 300,00		583 300,00	116 660,00	466 640,00	d
433 CG 4	5 - LOGEMENT	2008	45003	905	500 000,00		-						1
434 CG 4	5 - HEBERGEMENT DES PERSONNES ÂGEES	2008	45004	905	1 089 000,00		426 000,00			426 000,00	298 200,00	127 800,00	d
	5 - GRANDE HALLE DU CHĂTEAU DE MEROLLES	2009	45008	905		1 558 000,00		1 558 000,00		1 558 000,00	311 600,00	1 246 400,00	d
CHAI	VICTOLLES			TOTAL	185 618 645,27	58 290 285,00	227 090 661,27	57 826 266,79		284 916 928,06			

Libellé de l'AP	Année AP	Code AP	Chapitre	Stock AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année (y compris abondements et minorations)	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/09 (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectée restan à financer (4) = (1) + (2) + (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/2009 (6) = (4) - (5)	Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)
						ENVIRONNEM	ENT					
436 DEVELOPPEMENT DURABLE : ECO-PROJETS	2007	0656	907	24 125,00		37 477,00			37 477,00	10 000,00	27 477,00	
437 CONVENTIONS VERTES	2007	0677	907	-		5 021,68			5 021,68	4 065,29	956,39	
438 CONVENTIONS VERTES	2008	0677	907	30 790,50		21 180,34			21 180,34	18 267,84	2 912,50	
439 CONVENTIONS VERTES	2009	0677	907		210 000,00	-	188 920,00		188 920,00	111 240,00	77 680,00	
440 DISSIMULATION DES RESEAUX ELECTRIQUES ET TELEPHONIQUES	2004	0683	907	116 396,93		21 952,49			21 952,49		21 952,49	
441 CONTRATS DE BASSIN : AGENCES DE L'EAU	2000	0761	907	22 494,90		2 848 636,59			2 848 636,59	98 750,97	2 749 885,62	
442 GESTION DES RISQUES ET DES POLLUTIONS - ADEME	2000	0767	907	608 297,41		826 659,61			826 659,6°	313 821,02	512 838,59	
443 RESERVES NATURELLES REGIONALES	2009	1101	907			-						
444 BOISCHAUT SUD	2009	1102	907		20 000,00	-	20 000,00		20 000,00	10 000,00	10 000,00	
445 PLAN SEINE	2009	1104	907		50 000,00	-					-	
446 RNR - LA MORELLIERE 37	2009	1106	907		147 000,00	-					-	
447 RNR - BOIS DES ROCHES 36	2009	1107	907		147 000,00	-	21 000,00		21 000,00		21 000,00	
448 RNR - FOUR ACHAUX 41	2009	1108	907		147 000,00	-	12 670,00		12 670,00		12 670,00	
449 UN ARBRE, UN LYCEEN (CPER)	2000	2047	907	135 479,20		101 153,13			101 153,13		101 153,13	
450 CONTRATS DE BASSINS (CPER)	2000	2050	907	28 394,46		96 797,86			96 797,86	5 793,84	91 004,02	
451 PARCS NATURELS REGIONAUX (CPER)	2000	2052	907	162 373,70		83 582,90			83 582,90	42 379,10	41 203,80	
452 SECURITE DES POPULATIONS (CPER)	2000	2160	907	94 878,50		2 084 372,46			2 084 372,46	1 286 538,61	797 833,85	
453 MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE LIGERIEN (CPER)	2000	2161	907	28 928,50		1 086 204,91			1 086 204,9	62 630,00	1 023 574,91	
454 MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE LIGERIEN	2007	4054	907			83 507,56			83 507,56	-	83 507,56	
455 GESTION DU PATRIMOINE NATUREL	2007	4056	907	-		10 000,00			10 000,00	1 007,88	8 992,12	
456 GP - ADEME ENERGIES RENOUVELABLES	2007	7300	907	182 189,00		555 458,00			555 458,00	262 499,06	292 958,94	
457 GP - ADEME ENERGIES RENOUVELABLES	2008	7300	907	40 879,91		1 454 446,92			1 454 446,92	118 986,59	1 335 460,33	
458 GP - ADEME ENERGIES RENOUVELABLES	2009	7300	907		1 015 000,00	-	903 377,87		903 377,8	175 733,50	727 644,37	
459 GP - ADEME BATIMENTS DURABLES	2007	7301	907	327 500,00		10 600,00			10 600,00	10 600,00		
460 GP - ADEME BATIMENTS DURABLES	2008	7301	907	450 000,00		10 000,00			10 000,00	10 000,00		
461 GP - ADEME BATIMENTS DURABLES	2009	7301	907	400 000,00	840 000,00	10 000,00	822 055,00		822 055,00	10 000,00	822 055,00	
462 GP - ADEME EMERGENCE DE LA DEMANDE	2007	7302	907	47 421,26	2.0.230,00	70 766,61	322 333,00		70 766,6	31 764,52	39 002,09	
463 GP - ADEME EMERGENCE DE LA DEMANDE	2008	7302	907	2 254,62		73 534,48			73 534,48		65 952,08	
464 GP - ADEME EMERGENCE DE LA DEMANDE	2009	7302	907	2 254,02	140 000,00		85 045,00		85 045,00	6 272,00	78 773,00	
465 VT - ADEME MAITRISE DES DEPLACEMENTS	2009	7302	907	141 000,00			120 000,00		120 000,00			
466 VT - ADEME - LIGAIR	2009	7304	907	141 000,00	90 000,00		90 000,00	1	90 000,00		45 000,00	
VT - AGENCE EAU - APPELS A PROJETS ECONOMIE	2009	7307	907	184 312,00	30 000,00	365 823,95		1	365 823,95	282 071,61	83 752,34	
D'EAU	2008	7307	907	104 312,00	500 000,00	300 623,95	579 932,00		579 932,00		556 674,50	
468 D'EAU 469 VT - CONTRAT DE BASSIN DE LA CISSE	2009	7307	907	1 292 733,90	300 000,00	17 266,10	1 037 249,00		1 054 515,10	60 076,30	994 438,80	
470 VT CONTRAT DE BASSIN DE LA CISSE 470 VT CONTRAT DE BASSIN DU BEUVRON	2008		907	1 040 000,00		17 206,10	1 037 249,00		1 054 515,10		1 025 584,00	
		7309			2.250.000.00	0.047.554.00		1				
471 VT - CONTRAT EAU CENTRE	2008	7310	907	202 049,00	2 250 000,00	2 317 551,00			2 611 951,00		2 574 479,45	
472 PNR BRENNE	2007	7320	907	218 044,46		138 072,04			244 682,04	152 168,54	92 513,50	
473 PNR LAT	2007	7321	907	163 204,50		45 320,36			116 095,50	43 874,00	72 221,50	
PNR PERCHE	2007	7322	907	127 882,08		77 417,49	56 178,00		133 595,49	58 241,50	75 353,99	

	Libellé de l'AP	Année AP	Code AP	Chapitre	Stock AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année (y compris abondements et minorations)	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/09 (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectée restant à financer (4) = (1) + (2) + (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/2009 (6) = (4) - (5)	Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)
475	CPNRC	2007	7323	907	230 276,91		58 967,09	27 445,00		86 412,09	20 785,77	65 626,32	
	/T - ADEME GESTION DES DECHETS	2009	7354	907		150 000,00	-					-	
477	CPIER - OUVRAGES DOMANIAUX ET SECURITE - PROG 2008	2008	7900	907	360 222,00		2 495 502,00			2 495 502,00	743 191,00	1 752 311,00	
478	CPIER - OUVRAGES DOMANIAUX ET SECURITE - PROG 2009	2009	7900	907		3 193 878,00	-	3 193 878,00		3 193 878,00	319 388,00	2 874 490,00	
479	CPIER - CPNRC	2008	7901	907	349 882,00		32 337,00	156 506,00		188 843,00	92 662,25	96 180,75	
480	CPIER - BATELLERIE DE LOIRE	2008	7902	907	100 000,00		-	20 000,00		20 000,00		20 000,00	
481	CPIER - MAISONS DE LOIRE	2008	7903	907	569 906,00		7 607,00	18 700,00		26 307,00	18 682,00	7 625,00	
482	CPIER - PREVENTION DES INONDATIONS : LA BOUILLIE	2008	7905	907	40 515,01		3 939,89	10 581,63		14 521,52	4 779,49	9 742,03	
	CPIER - PREVENTION DES INONDATIONS : ENTREPRISES	2008	7907	907	1 437 500,00		71 875,00	287 500,00		359 375,00	215 625,00	143 750,00	
	CPIER - 3 E - DECONSTRUCTION DU BARRAGE DE BLOIS	2009	7909	907		390 000,00	-	390 000,00		390 000,00	321 567,66	68 432,34	
485	CPIER - PORT DE LA CREUSILLE	2009	7911	907		200 000,00	-	200 000,00		200 000,00	160 000,00	40 000,00	
	CPIER - PREVENTION DES INONDATIONS - PAPI	2009	7912	907		70 000,00	-	27 722,00		27 722,00		27 722,00	
	CG 28 - CENTRE D'HEBERGEMENT ET D'ANIMATION CLASSE NATURE ET PATRIMOINE	2008	28010	907	260 000,00		-			-		-	
488	CG 45 - ARBORETUM DES BARRES	2008	45005	907	180 938,42	34 000,00		200 000,00		200 000,00	100 000,00	100 000,00	
													3,64

					TRANSP	ORTS ET DEPI	ACEMENTS				
BOULEVARD LA CHOISILLE A TOURS	2000	0518	908	391,90		7 415 000,00			7 415 000,00	7 415 000,00	-
BOULEVARD LA CHOISILLE A TOURS	2009	0518	908		6 500 000,00	-	6 323 294,00		6 323 294,00	2 000 000,00	4 323 294,00
ROCADE NORD OUEST DE BOURGES	2000	0519	908	3 811,64		1 669 105,00			1 669 105,00	1 669 105,00	-
ROCADE NORD OUEST DE BOURGES	2005	0519	908	1 147 140,00		-					
ETUDES	2003	0601	908			8 466,24			8 466,24		8 466,24
GARES REGIONALES	2001	0608	908	40 025,30		1 075 390,38			1 075 390,38	80 000,00	995 390,38
AMELIORATION DU MATERIEL ROULANT	1999	0698	908			1 998 383,75			1 998 383,75		1 998 383,75
AUTOMOTEURS A GRANDE CAPACITE	2002	0698	908	633 905,00		124 355,00			124 355,00		124 355,00
ACQUISITION DE TROIS ZGC	2006	0698	908	2 212 586,00		4 437 414,00			4 437 414,00	3 800 000,00	637 414,00
AMENAGEMENTS, GARES, QUAIS ET POINTS D'ARRETS TER CENTRE	2005	0819	908	359 000,00		209 700,00			209 700,00	166 350,00	43 350,00
AMENAGEMENT DES QUAIS ET GARES	2006	0819	908			783 634,68			783 634,68	471 767,18	311 867,50
AMENGAGEMENT DES QUAIS ET GARES	2007	0819	908	268,75		1 423 003,30			1 423 003,30	359 962,50	1 063 040,80
LIGNE FERROVIAIRE POLT (PARIS-ORLEANS-LIMOGES-TOULOUSE)	2001	0820	908	1 326 168,19		673 998,88			673 998,88	47 226,63	626 772,25
BARREAU MASSY-VALENTON	2004	0901	908			3 516 000,00			3 516 000,00		3 516 000,00
LIGNE A GRANDE VITESSE SUD EUROPE ATLANTIQUE	2004	0903	908			161 000,00			161 000,00		161 000,00
CONVENTION AVEC LE DEPARTEMENT DU CHER	2000	1018	908			524 866,86			524 866,86	354 895,00	169 971,86
CONVENTION AVEC LE DEPARTEMENT DE L'EURE ET LOIR	2000	1028	908	4 963,41		9 042 036,30		- 7 538 000,45	1 504 035,85	300 000,00	1 204 035,85
CONVENTION AVEC LE DEPARTEMENT DE L'INDRE	2000	1036	908	4 025,03		227 965,47			227 965,47	100 000,00	127 965,47
CONVENTION AVEC LE DEPARTEMENT DE L'INDRE ET	2000	1037	908			1 010 508,28			1 010 508,28		1 010 508,28
CONVENTION AVEC LE DEPARTEMENT DU LOIR ET CHER	2000	1041	908	927,89		3 981 126,97	1 000 000,00	- 1 000 000,00	3 981 126,97	2 390 000,00	1 591 126,97
CONVENTION AVEC LE DEPARTEMENT DU LOIRET	2000	1045	908	1 454,73		12 106 747,22			12 106 747,22	5 460 000,00	6 646 747,22
LGV PARIS-CLERMONT - ETUDES DE TRAVAUX	2009	1076	908		370 000,00	-	366 667,00		366 667,00		366 667,00
ACCESSIBILITE DANS 25 GARES SUPPLEMENTAIRES	2009	1078	908		2 500 000,00	-	21 000,00		21 000,00		21 000,00
MODERNISATION DE LA LIGNE LE BLANC - ARGENT	2008	1090	908			3 090 000,00			3 090 000,00	1 090 000,00	2 000 000,00

	Libellé de l'AP	Année AP	Code AP	Chapitre	Stock AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année (y compris abondements et minorations)	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/09 (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectée restant à financer (4) = (1) + (2) + (3)	CP mandatés au budge de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/2009 (6) = (4) - (5)	Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)
513	ABRIS VELOS	2009	1092	908		20 000,00		-			-		
514	AMENAGEMENT DES QUAIS ET GARES	2008	1093	908	1 500 000,00						-		
515	BILLETIQUE INVESTISSEMENT	2008	1094	908	4 500,00		672 250,00			672 250,00	93 454,00	578 796,00	
516	NFORMATION DES VOYAGEURS INFO TER	2009	1095	908		100 000,00					-		
517	CENTRALE DE MOBILITE	2009	1232	908		230 000,00		182 707,60		182 707,60	93 127,20	89 580,40	
518	RN TRANSFEREES CHER	2008	1318	908			4 716 000,00			4 716 000,00	500 000,00	4 216 000,00	
519	RN TRANSFEREES EURE ET LOIR	2008	1328	908			958 000,00			958 000,00	500 000,00	458 000,00	
520	RN TRANSFEREES INDRE	2008	1336	908			3 111 000,00			3 111 000,00	1 030 000,00	2 081 000,00	
521	RN TRANFEREES INDRE ET LOIRE	2008	1337	908	550 000,00								
522	RN TRANSFEREES LOIR ET CHER	2008	1341	908			534 000,00	-		534 000,00		534 000,00	
523	RN TRANSFEREES LOIRET	2008	1345	908			2 931 000,00			2 931 000,00	1 000 000,00	1 931 000,00	
524	ELECTRIFICATION BOURGES-SAINCAIZE (HORS CPER)	2009	1408	908		6 500 000,00		5 927 400,00		5 927 400,00	1 500 000,00	4 427 400,00	
525	CHARTRES-ORLEANS	2009	1409	908		37 000 000,00							
526	TCSP ORLEANS (HORS CPER)	2009	1411	908		2 000 000,00		2 000 000,00		2 000 000,00		2 000 000,00	
527	TCSP TOURS (HORS CPER)	2009	1412	908		2 000 000,00							
	RENOVATION DE MATEIEL SUR LA LIGNE PARIS- NEVERS	2009	1413	908		3 600 000,00		3 600 000,00		3 600 000,00	1 800 000,00	1 800 000,00	
ı	ECHANGE DE MATERIEL AVEC LA BOURGOGNE	2008	1607	908	156 583,60		1 953 416,40			1 953 416,40	1 953 416,40		
530	SECURITE ROUTIERE (CPER)	2000	2130	908	236 694,86		209 551,05			209 551,05	64 028,3	145 522,66	
531	ETUDES (CPER)	2000	2131	908	408 852,86		139 580,09			139 580,09		139 580,09	
532	AMENAGEMENTS ROUTIERS (CPER)	2000	2132	908	3 187 061,74		11 290 395,38			11 290 395,38	2 425 336,7	8 865 058,63	
533	CONTRAT DE PLAN INTERREGIONAL (CPER)	2001	2133	908			2 878 593,00			2 878 593,00	1 340 548,00	1 538 045,00	
534	NFRASTRUCTURES FERROVIAIRES (CPER)	2000	2140	908			3 850 303,03			3 850 303,03	36 750,00	3 813 553,03	
535	NFRASTRUCTURES FERROVIAIRES - TOURS SAINCAIZE (CPER)	2000	2142	908			3 280 406,53			3 280 406,53		3 280 406,53	
536	INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES CHARTRES ORLEANS (CPER)	2000	2143	908			884 537,86			884 537,86	437 200,00	447 337,86	
537	GREEAINS (GPER) GP - MODERNISATION DE LA VOIE CHATEAUDUN-LA MEMBROLLE : ETUDE AVP	2008	7401	908	1 513 979,00	1 827 000,00	4 300,00	596 140,00		600 440,00	238 450,00	361 990,00	
538	GP - COMMANDE CENTRALISEE TOURS-CHINON	2008	7402	908	1 022 066,00	- 1 000 000,00	9 177 934,00	30 000,00		9 207 934,00	2 900 000,00	6 307 934,00	
539	GP - ETUDES URBAINES	2008	7403	908	370 000,00		250 000,00			250 000,00	26 658,20	223 341,74	
	GP - LIGNE DE FRET DE PROXIMITE CHARTRES-	2009	7406	908		13 500 000,00		5 054 000,00		5 054 000,00	1 255 875,00	3 798 125,00	
ı	ORLEANS ET AUTRES LIGNES GP - AUTOROUTE FERROVIAIRE - ETUDE	2009	7407	908		252 000,00		248 500,00		248 500,00		248 500,00	
542	GP - ELECTRIFICATION BOURGES-SAINCAIZE	2009	7408	908		40 780 000,00		40 770 000,00		40 770 000,00	6 000 000,00	34 770 000,00	
543	GP - CHARTRES - ORLEANS	2009	7409	908		28 000 000,00		-					
544	GP - MODERNISATION DE LA LIGNE POLT	2009	7410	908		550 000,00		212 500,00		212 500,00	200 000,00	12 500,00	
-	GP - TCSP ORLEANS	2009	7411	908		10 000 000,00		10 000 000,00		10 000 000,00	2 000 000,00	8 000 000,00	
546	GP - TCSP TOURS	2009	7412	908		10 000 000,00							
	CG 37 - VALIDEURS BILLETIQUE, POTEAUX D'ARRÊT, ABRIS BUS	2008	37010	908	150 000,00			-					
Ì				TOTAL	14 834 014,00	164 729 000,00	92 904 969,67	76 332 208,60	- 8 538 000,45	160 699 177,82	51 099 150,3°	117 015 027,51	2,2

l						ECC	NOMIE - INNO	VATION					
548	FONDS ECONOMIQUE REGIONAL D'INTERVENTION	2005	0125	909	- 236 295,98		18 000,00			18 000,00	18 000,00	-	
549	AIDE REGIONALE A L'INNOVATION (ARI)	2000	0149	909	226 680,06		694 387,45		- 10 400,00	683 987,45		683 987,45	
550	PRIME REGIONALE A L'EMPLOI - SUD	2005	0701	909	202 600,00		418 600,00			418 600,00		418 600,00	

	Libellé de l'AP	Année AP	Code AP	Chapitre	Stock AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année (y compris abondements et minorations)	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/09 (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectée restan à financer (4) = (1) + (2) + (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/2009 (6) = (4) - (5)	Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)
551	CENTRECO	2009	0719	909		40 000,00		40 000,00		40 000,0	40 000,00		
552	PRIMES REGIONALES A L'EMPLOI	2005	0752	909	251 800,00		531 600,00			531 600,0	6 400,00	525 200,00	
553	PRIME REGIONALE A L'EMPLOI (PRE)	2006	0752	909	82 000,00		948 400,00			948 400,0	162 800,00	785 600,00	
554	FREMA	2008	0759	909	224 137,00		243 530,00			243 530,0	219 130,00	24 400,00	
555	FREMA	2009	0759	909		1 000 000,00	-	820 601,00		820 601,0	645 584,00	175 017,00	
556	CREATEM	2007	0769	909	57 100,00		15 000,00			15 000,0	-	15 000,00	
557	CREATEM	2008	0769	909	100 074,00		404 200,00	3 000,00		407 200,0	404 200,00	3 000,00	
558	CREATEM	2009	0769	909		8 220 000,00	-	8 182 136,00		8 182 136,0	6 375 074,00	1 807 062,00	
559	CONTRAT REGIONAL DE DEVELOPPEMENT A L'EXPORTATION (CORDEX)	2000	0790	909			1 356 719,79			1 356 719,7	14 923,54	1 341 796,25	
560	PFIL	2009	0791	909		800 000,00	-	800 000,00		800 000,0	357 500,00	442 500,00	
561	DELEGATION DE GESTION DRIRE	2007	0827	909	14 950,00		66 313,04	45 000,00		111 313,0	21 425,00	89 888,04	
562	DELEGATION DE GESTION DRIRE	2008	0827	909	335 010,00		50 898,00			50 898,0	-	50 898,00	
563	DELEGATION DE GESTION DRIRE	2009	0827	909		199 500,00	-	45 000,00		45 000,0	18 200,00	26 800,00	
564	FONDS REGIONAL DE GARANTIE ARTISANAT	2009	0830	909		500 000,00	-	500 000,00		500 000,0	250 000,00	250 000,00	
565	CAP SOLIDAIRE	2009	0929	909		250 000,00	-	38 000,00		38 000,0	38 000,00		
566	AIDE AU CONSEIL	2008	0944	909	29 060,00		10 480,00			10 480,0	3 640,00	6 840,00	
567	AIDE AU CONSEIL	2009	0944	909		80 000,00		17 200,00		17 200,0	3 800,00	13 400,00	
568	VALORISATION DE LA BIOMASSE	2007	0961	909	367 829,00		201 014,98			201 014,9	59 981,80	141 033,18	
569	FERI SUD	2005	1250	909	630 000,00		18 000,00			18 000,0	18 000,00		
570	AEROFUND	2009	1256	909		1 000 000,00	-	1 000 000,00		1 000 000,0	300 000,00	700 000,00	
571	DRIS	2009	1257	909		500 000,00	-				-		
572	AMENAGEMENT LOCAUX CRMA	2009	1701	909		50 000,00	-				-		
573	PAGE	2000	2025	909	-		1 033 938,53	15 163,74		1 049 102,2	28 200,00	1 020 902,27	
574	FONDS REGIONAL D'AIDE A L'EXPORTATION (CPER)	2000	2029	909			552 203,88		- 81,50	552 122,3	34 127,74	517 994,64	
575	STATTIONS EXPERIMENTALES (CPER)	2000	2071	909	115 708,00		128 223,53			128 223,5	2 500,00	125 723,53	
576	CONTRATS LOCAUX D'OBJECTIFS - FILIERES (CPER)	2000	2072	909	28 083,12		1 910 701,04		- 6 021,50	1 904 679,5	174 933,99	1 729 745,55	
577	INDUSTRIES AGRO-ALIMENTAIRES (CPER)	2000	2073	909	339 615,50		380 365,57			380 365,5	289 645,52	90 720,05	
578	PLAN ELEVAGE (CPER)	2000	2075	909	524 225,18		663 263,44		- 146 145,50	517 117,9	60 250,85	456 867,09	
579	CAP CREATION CENTRE	2006	4000	909	59 000,00		17 000,00	-		17 000,0	-	17 000,00	
580	CAP CREATION CENTRE	2008	4000	909	97 500,00		240 000,00			240 000,0	240 000,00		
581	CAP CREATION CENTRE	2009	4000	909		1 000 000,00	-	721 880,00		721 880,0	445 880,00	276 000,00	
582	CAP DEVELOPPEMENT CENTRE	2006	4001	909	107 238,00		61 721,31			61 721,3	48 959,52	12 761,79	
583	CAP DEVELOPPEMENT CENTRE	2007	4001	909	379 800,00		1 541 454,00	-		1 541 454,0	627 451,16	914 002,84	
584	CAP DEVELOPPEMENT CENTRE	2008	4001	909	1 324 539,00		4 108 345,47	-		4 108 345,4	2 220 165,18	1 888 180,29	
585	CAP DEVELOPPEMENT CENTRE	2009	4001	909		7 500 000,00	-	4 583 595,25		4 583 595,2	2 184 427,53	2 399 167,72	
586	CAP EMPLOI CENTRE	2006	4002	909	95 000,00		682 000,00	-		682 000,0	62 500,00	619 500,00	
587	CAP EMPLOI CENTRE	2007	4002	909	245 000,00		1 281 894,00	-		1 281 894,0	161 150,00	1 120 744,00	
588	CAP EMPLOI CENTRE	2008	4002	909	21 600,00	,	3 432 500,00	-		3 432 500,0	630 600,00	2 801 900,00	
589	CAP EMPLOI CENTRE	2009	4002	909		3 000 000,00	-	2 218 600,00		2 218 600,0	303 000,00	1 915 600,00	
590	CAP FILIERES STRUCTURATION	2007	7700	909		1 000 000,00	2 011 922,50	491 000,00		2 502 922,5	540 482,50	1 962 440,00	
591	CAP FILIERES MATERIEL	2007	7701	909	1 370 210,00	3 350 000,00	5 960 195,13 223	2 859 338,50		8 819 533,6	1 600 092,32	7 219 441,31	

	Libellé de l'AP	Année AP	Code AP	Chapitre	Stock AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année (y compris abondements et minorations)		Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectée restant à financer (4) = (1) + (2) + (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/2009 (6) = (4) - (5)	Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)
592	CAP FILIERES FORESTIER	2007	7702	909	1 756 549,00		183 939,00	244 554,00		428 493,00	133 270,50	295 222,50	
593	CAP FILIERE FONDS SUD ELEVAGE	2007	7703	909	1 100 000,00		386 167,00	-		386 167,00	34 430,46	351 736,54	
594	CAP FILIERES - EXPERIMENTATION (art.4-2)	2007	7704	909	1 710 297,00		314 484,00	931 744,00		1 246 228,00	544 484,10	701 743,90	
595	VALORISATION DE LA BIOMASSE	2007	7721	909	302 042,00		264 154,00	27 178,00		291 332,00	61 801,50	229 530,50	
596	CG 36 - AMENAGEMENT FONCIER	2008	36008	909	1 862 007,16		-	291 476,00		291 476,00	291 448,99	27,01	
597	CG 36 - CAP FILIERES	2009	36015	909		1 000 000,00	-	-			-		
				TOTAL	13 959 654,02	29 489 500,00	30 113 615,66	23 875 466,49	- 162 648,50	53 826 433,65	19 676 460,20	34 167 973,45	1,74

					RECHE	RCHE ET TEC	HNOLOGIE				
598 EQUIPEMENTS SCIENTIFIQUES DES LABORATOIRES	2005	0254	909			27 332,22		27 332,2	12 882,50	14 449,72	
599 EQUIPEMENTS SCIENTIFIQUES DES LABORATOIRES	2006	0254	909			49 896,39		49 896,3	17 750,00	32 146,39	
PROGRAMMES DE RECHERCHE	2005	0422	909			290 000,00		290 000,0	203 000,00	87 000,00	
SO1 SOUTIEN AUX PROGRAMMES DE RECHERCHE	2006	0422	909			669 152,00		669 152,0	42 697,55	626 454,45	
602 SOUTIEN AUX POLES DE DEV. ET DE COMPETITIVITE	2007	0422	909			543 133,10		543 133,10	51 609,75	491 523,35	
503 SOUTIEN AUX POLES DE DEV. ET DE COMPETITIVITE	2008	0422	909	2 396 270,00		103 730,00		103 730,0	30 930,50	72 799,50	
SOUTIEN AUX PROGRAMMES DE RECHERCHE ET AUX POLES DE COMPETITIVITE	2009	0422	909		2 000 000,00	-	608 244,00	608 244,0	381 315,40	226 928,60	
605 GECOPAC	2003	0425	909			223 200,00		223 200,0	142 020,00	81 180,00	
606 MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE	2001	0430	909	24 096,11		141 227,90	•	141 227,9		141 227,90	
607 CENTRE NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUES	2000	0432	909	1 207 833,63		119 805,02	-	119 805,0	119 805,00	0,02	
INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE	2000	0433	909	81 824,70		824 259,96		824 259,9	287 500,00	536 759,96	
609 COMMISSARIAT A L'ENERGIE ATOMIQUE	2000	0435	909			227 460,20		227 460,2	39 105,00	188 355,20	
610 IEHCA	2007	0470	909	-		40 000,00		40 000,0	-	40 000,00	
611 APPEL A PROJETS	2007	0850	909	86 500,00		453 690,00	-	453 690,0	63 766,00	389 924,00	
612 APPEL A PROJETS	2008	0850	909	105 576,00		1 610 117,20	-	1 610 117,2	272 240,00	1 337 877,20	
613 APPEL A PROJETS	2009	0850	909		5 000 000,00	_	4 982 540,00	4 982 540,0	2 737 478,00	2 245 062,00	
614 SYNCHROTRON SOLEIL	2002	0896	909	951 120,00		-	250 000,00	250 000,0	200 000,00	50 000,00	
615 CAP RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT CENTRE	2006	0897	909	218 461,79		440 207,00		440 207,0	155 362,00	284 845,00	
616 CAP RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT CENTRE	2008	0897	909	2 345 540,00		1 225 534,80		1 225 534,8	271 409,17	954 125,63	
617 CAP RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT CENTRE	2009	0897	909		2 000 000,00	-	1 463 204,00	1 463 204,0	598 408,00	864 796,00	
618 MATERIAUTHEQUE SENSORIELLE DE TOURS	2008	1420	909	450 000,00		-	450 000,00	450 000,0	270 000,00	180 000,00	
SOUTIEN AUX PROGRAMMES DE RECHERCHE DU PÔLE SSEE	2008	1422	909	185 000,00		735 550,00		735 550,0	118 300,00	617 250,00	
SOUTIEN AUX PROGRAMMES DE RECHERCHE DU PÔLE SSEE	2009	1422	909		1 000 000,00	-	365 999,17	365 999,1	79 690,78	286 308,39	
621 RMN	2009	1425	909		1 000 000,00	-	1 000 000,00	1 000 000,0	500 000,00	500 000,00	
622 ALHYANCE	2008	1501	909	500 000,00		-				-	
023 UNIVERSITES D'ORLEANS (CPER)	2000	2091	909			236 845,00		236 845,0	236 845,00		
024 UNIVERSITE DE TOURS (CPER)	2000	2092	909	51 170,00		152 447,01	-	152 447,0	1	152 447,01	
625 ALHYANCE	2007	7501	909	569 396,00		2 108 274,77	206 000,00	2 314 274,7	776 762,40	1 537 512,37	
626 CNRT PHASE 2	2007	7502	909	1 630 000,00		670 000,00	1 000 000,00	1 670 000,0	1 270 000,00	400 000,00	
627 CIPA	2007	7503	909			26 500,00		26 500,0	-	26 500,00	
628 BIOLOGIE SANTE BIEN ETRE (article 1.1)	2007	7504	909	1 294 512,00	3 246 000,00	997 121,60	2 414 000,00	3 411 121,6	1 021 000,00	2 390 121,60	
629 GP - VILLES ET TERRITOIRES	2008	7505	909	526 000,00		198 400,00	144 845,00	343 245,0	-	343 245,00	

	Libellé de l'AP	Année AP	Code AP	Chapitre		AP votées dans l'année (y compris abondements et minorations)		Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectée restant à financer (4) = (1) + (2) + (3)	de l'année N	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/2009 (6) = (4) - (5)	
630	SOUTIEN ACTIONS TT VALO RECHERCHE (art 1.2)	2007	7506	909	374 235,55	1 000 000,00	335 764,45	46 349,88		382 114,33	277 114,33	105 000,00	
	SOL SOUS-SOL EAU (article 3.6)	2007	7507	909	185 987,00	220 000,00	287 803,90	153 396,14		441 200,04	107 377,29	333 822,75	
632	GP - RECHERCHE SUR LES ENERGIES NOUVELLES ET LES MATERIAUX POUR L'ENERGIE	2008	7508	909	977 080,00	320 000,00	306 230,00	1 060 000,00		1 366 230,00	345 000,00	1 021 230,00	
633	GP - PROJET D'INTERET REGIONAL NANCAY	2008	7509	909							-		
634	CG 37 - ETUDE DE BATIMENT START UP INRA	2008	37015	909	100 000,00			100 000,00		100 000,00	75 000,00	25 000,00	
			TOTAL	14 260 602,78	15 786 000,00	13 043 682,52	14 244 578,19	-	27 288 260,71	10 704 368,67	16 583 892,04	1,55	

						TOURISME					
35 PROJETS TOURISTIQUES STRUCTURANTS	2005	0054	909			61 100,00		61 100,00		61 100,00	
TOURISME ET LOISIRS : EQUIPEMENTS	2007	0054	909			23 818,88	-	23 818,88	-	23 818,88	
STRUCTURANTS 37 HEBERGEMENTS TOURISTIQUES	2005	0068	909	110 639,00		44 052,67		44 052,67	24 800,00	19 252,67	
38 HEBERGEMENTS TOURISTIQUES	2006	0068	909	2 162,50		114 512,09		114 512,09		114 512,09	
HEBERGEMENTS TOURISTIQUES	2007	0068	909			319 935,87		319 935,87	140 591,78	179 344,09	
10 CAP HEBERGEMENTS TOURISTIQUES	2008	0068	909	16 112,74		1 156 298,04	60 000,00	1 216 298,04	528 833,17	687 464,87	
11 CAP HEBERGEMENTS TOURISTIQUES	2009	0068	909		1 600 000,00	-	1 539 142,50	1 539 142,50	751 412,76	787 729,74	
12 LOIRE A VELO	2006	0070	909		225 312,00	11 531 284,09	225 312,00	11 756 596,09	3 601 942,21	8 154 653,88	
TINERAIRE DE RANDONNEES	2008	0078	909	4 650,00		1 070,00		1 070,00	876,66	193,34	
14 ITINERAIRE DE RANDONNEES	2009	0078	909		10 000,00	-	10 000,00	10 000,00	10 000,00	-	
45 TOURISME FLUVIAL : VNF, DEPARTEMENTS 18 ET 45	2000	0490	909	614 827,00		53 387,25		53 387,25		53 387,25	
46 OFFRES D'HEBERGEMENTS TOURISTIQUES	2006	0984	909			335 000,00		335 000,00		335 000,00	
47 CAP HEBERGEMENTS TOURISTIQUES STRUCTURANTS	2007	0984	909			335 000,00		335 000,00		335 000,00	
48 CAP HEBERGEMENTS TOURISTIQUES STRUCTURANTS	2008	0984	909	507 025,00		350 000,00		350 000,00		350 000,00	
9 CAP HEBERGEMENTS TOURISTIQUES STRUCTURANTS	2009	0984	909		900 000,00	-	500 000,00	500 000,00	150 000,00	350 000,00	
CONVENTION AVEC LE DEPARTEMENT D'INDRE-ET- LOIRE	2004	1037	909			6 020,84		6 020,84		6 020,84	
HEBERGEMENTS TOURISTIQUES (CPER)	2000	2060	909	24 500,00		99 000,00		00,000 ee	41 683,68	57 316,32	
52 CONVENTION VNF - PLAN LOIRE (CPER)	2000	2062	909	805 940,50		119 375,36		119 375,36	43 975,10	75 400,26	
CPIER - SIGNALETIQUE LOIRE A VELO	2009	7920	909		303 000,00	-	300 000,00	30,000,00	144 999,98	155 000,02	
G 18 - VELOROUTE VOIES VERTES	2008	18012	909	270 000,00		-	270 000,00	270 000,00	252 000,00	18 000,00	
55 CG 18 - BASE DE LOISIR DE LA GOULE	2008	18013	909	421 451,00		65 709,80		65 709,80		65 709,80	
66 CG 37 - PLAN D'ACTION QUALITE TOURISME	2008	37011	909			8 000,00		8 000,00		8 000,00	
7 CG 37 - PLATE FORME INTERNET TOURISTIQUE	2008	37012	909	80 000,00						-	
CG 37 - ACCESSIBILITE DES SITES TOURISTIQUES AUX PERSONNES A MOBILITE REDUITE	2008	37013	909							-	
59 CG 37 - VALORISATION DU PATRIMOINE TROGLODYTE	2008	37014	909	210 169,00		39 831,00	37 179,00	77 010,00		77 010,00	

		Année AP	Code AP	Chapitre		AP votées dans l'année (y compris abondements et minorations)	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/09 (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectée restant à financer (4) = (1) + (2) + (3)	de l'année N	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/2009 (6) = (4) - (5)	
	FONDS D'AMENAGEMENT ET EQUIPEMENT ACCESSIBILITY COUFFY	2009	41015	909		175 000,00	-	175 000,00		175 000,00		175 000,00	
661	CG 45 - TOURISME ET LOISIRS EQUIPEMENTS ETRUCTURANTS	2008	45001	909	155 000,00								
	CCTURANTS				3 222 476,74	3 213 312,00	14 663 395,89	3 116 633,50		17 780 029,39	5 691 115,34	12 088 914,05	2,12
	TOTAL GENERAL			369 215 447,93	461 007 555,00	791 971 627,26	362 479 769,10	- 10 263 622,64	1 144 187 773,72	332 550 089,67	819 127 184,05	2,46	

(1) il s'agit des AP affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par des CP des années antérieures (2) il s'agit des AP votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci (3) il s'agit des AP non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N

A noter la non intégration du "nettoyage" effectué au BS 2009 pour un montant de 22,1 M€.

352 216 146,46

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)	3,14	2,53	2,58	2,46

IV - ANNEXES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

	Libellé de l'AE	Année AE	Code AE	Chapitre	Stock AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année (y compris abondements et minorations)	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/08 (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) + (3)	CP mandatés au budget de l'année (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/08 (6) = (4) - (5)	Ratio de couverture des AE affectées (6) / (5)
]	EUROPE ET C	OOPERATION :	DECENTRAL	ISEE				
1	NTERREG III B	2005	0665	930	- 17 197,54		39 744,28	-		39 744,28	- 39 744,2		
2	MESURE 4	2005	0712	930	2 242 326,79		1 533 357,47	21 934,38		1 555 291,85	1 376 307,98	178 983,87	
3	NTERREG III C	2005	1600	930	14 877,76		90 237,48	-		90 237,48	-	90 237,48	
4	NTERREG IV C - EURANEC - U.E	2009	1601	930		584 000,00	-	-		-	-	-	
5	NTERREG IV C - EURANEC - C.R	2009	1602	930		2 100 000,00	-	-		-	-	-	
4	MESURE 112 FSE 2007-2013	2008	8006	930	2 612 861,10		237 138,90	102 571,50	- 9 071,98	330 638,42	2 107,05	328 531,37	
5	MESURE 121 FSE 2007-2013	2008	8007	930	8 053 781,23		1 446 218,77	1 645 483,00		3 091 701,77	520 850,83	2 570 850,94	
6	MESURE 123 FSE 2007-2013	2008	8008	930	4 289 765,45		710 234,55	1 124 914,51		1 835 149,06	-	1 835 149,06	
7	MESURE 124 FSE 2007-2013	2008	8009	930	2 193 795,39		206 204,61	-		206 204,61	-	206 204,61	
8	MESURE 131 FSE 2007-2013	2008	8010	930	2 320 212,62		779 787,38	1 075 888,37		1 855 675,75	167 494,22	1 688 181,53	
9	MESURE 221 FSE 2007-2013	2008	8011	930	10 222 675,93		3 069 141,74	3 235 288,27	- 197 429,83	6 107 000,18	2 236 629,58	3 870 370,60	
10	MESURE 222 FSE 2007-2013	2008	8012	930	1 747 623,95		252 376,05	535 533,04	- 70 653,95	717 255,14	352 069,14	365 186,00	
11	MESURE 311 FSE 2007-2013	2008	8013	930	2 392 321,53		7 678,47	-		7 678,47	-	7 678,47	
12	MESURE 424 FSE 2007-2013	2008	8014	930	3 590 000,00		-	-		-	-	-	
13	MESURE 431 FSE 2007-2013	2008	8015	930	646 307,08		53 692,92	298 785,49		352 478,41	53 692,92	298 785,49	
14	MESURE 433 FSE 2007-2013	2008	8016	930	1 730 000,00		-	2 549,70		2 549,70	-	2 549,70	
	TOTAL				42 039 351,29	2 684 000,00	8 425 812,62	8 042 948,26	- 277 155,76	16 191 605,12	4 709 151,72	11 482 453,40	2,44
Ī						M	OYENS GENER	AUX					1
15	DEPENSES IMPREVUES	2009	1002	930		1 000 000,00	-	-		-	-	-	
16	AMO CREDIT BAIL 2	2008	1698	930	-		418 600,00	-		418 600,00	208 761,80	209 838,20	
	TOTAL				-	1 000 000,00	418 600,00	-	-	418 600,00	208 761,80	209 838,20	0,994870333
						FORMATI	ONS PROFESS	SIONNELLES					
17	ACTIONS DE QUALIFICATIONS DEMARRAGE 2006)	2005	0573	931	5 378 620,00		3 402 657,38	-		3 402 657,38	-	3 402 657,38	
18	ACTIONS DE QUALIFICATION PROGRAMMATION 2007)	2006	0573	931	22 381,00		2 967 548,26	-		2 967 548,26	133 491,48	2 834 056,78	
19	ACTIONS DE QUALIFICATION 2008	2007	0573	931	1 895 479,69		9 838 365,41	-		9 838 365,41	6 996 434,01	2 841 931,40	
20	FINANCEMENT DES ACTIONS DE QUALIFICATION 2009	2008	0573	931	5 632 672,63	100 000,00	15 567 189,37	5 466 014,70		21 033 204,07	10 331 295,32	10 701 908,75	
21	FINANCEMENT DES ACTIONS DE QUALIFICATION 2010	2009	0573	931		21 300 000,00	-	16 578 601,69		16 578 601,69	-	16 578 601,69	
22	ACTIONS SAVOIRS DE BASE PROGRAMMATION 2007)	2006	0574	931	1 800,00		673 415,80	-		673 415,80	-	673 415,80	
23	ACTIONS SAVOIRS DE BASE 2008	2007	0574	931	342 589,00		2 976 029,46	-	_	2 976 029,46	2 523 816,66	452 212,80	
24	FINANCEMENT DES ACTIONS SAVOIRS DE BASE 2009	2008	0574	931	- 289 743,00	380 000,00	7 289 743,00	80 700,00		7 370 443,00	4 263 487,25	3 106 955,75	
	FINANCEMENT DES ACTIONS SAVOIRS DE BASE 2010	2009	0574	931		7 000 000,00	-	7 578 498,70		7 578 498,70	-	7 578 498,70	
26	ACTIONS D'INSERTIONS PROGRAMMATION 2007)	2006	0575	931	-		40 000,00	-		40 000,00	6 057,45	33 942,55	
27	ACTIONS D'INSERTION 2008	2007	0575	931	181 154,35		2 133 962,03	-		2 133 962,03	1 374 986,12	758 975,91	
28	FINANCEMENT DES ACTIONS D'INSERTION	2008	0575	931	257 743,18		6 142 256,82	105 240,00		6 247 496,82	4 166 806,03	2 080 690,79	

	Libellé de l'AE	Année AE	Code AE	Chapitre	Stock AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année (y compris abondements et minorations)	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/08 (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) + (3)	CP mandatés au budget de l'année (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/08 (6) = (4) - (5)	Ratio de couverture des AE affectées (6) / (5)
29	FINANCEMENT DES ACTIONS D'INSERTION 2010	2009	0575	931		6 400 000,00	-	6 751 596,32		6 751 596,32	-	6 751 596,32	
30	REMU DES BENEFICIAIRES 2007-2009	2007	0745	931	253 665,50		897 235,75	-		897 235,75	385 900,03	511 335,72	
31	GESTION DES REMUNERATIONS DES BENEFICIAIRES 2010-2012	2009	0745	931		1 500 000,00	-	1 500 000,00		1 500 000,00	-	1 500 000,00	
32	REMUNERATION 2007	2006	0925	931	5 749,63		268 765,08	-		268 765,08	150 000,00	118 765,08	
33	REMUNERATIONS 2008	2007	0925	931	1 930 161,50		1 800 000,00	-		1 800 000,00	1 800 000,00	-	
34	REMUNERATIONS 2009	2008	0925	931	2 559 091,00		9 710 909,00	1 434 493,00		11 145 402,00	8 885 675,02	2 259 726,98	
35	REMUNERATIONS 2010	2009	0925	931		12 270 000,00	-	14 866 850,00		14 866 850,00	-	14 866 850,00	
36	TELEMAQUE	2005	0981	931	995,25		492 773,25	-		492 773,25	332 246,55	160 526,70	
37	PLATE FORME LIBRE SAVOIRS	2008	2981	931	1 170 057,28		1 329 942,72	821 652,00		2 151 594,72	370 932,87	1 780 661,85	
	TOTAL				19 342 417,01	48 950 000,00	65 530 793,33	55 183 646,41	-	120 714 439,74	41 721 128,79	78 993 310,95	1,89
						FORMATION	S SANITAIRES	S ET SOCIAL	ES				
38	BOURSES SECTEUR SANITAIRE	2007	3008	931	469 859,65		-	-		-	-	-	
39	BOURSES SECTEUR SANITAIRE	2008	3008	931	-		3 751 209,11	-		3 751 209,11	2 901 821,46	849 387,65	
40	BOURSES SECTEUR SANITAIRE	2009	3008	931		7 000 000,00	-	7 000 000,00		7 000 000,00	3 698 178,54	3 301 821,46	
41	BOURSES SECTEUR SOCIAL	2007	3009	931	-		8 281,27	-		8 281,27	-	8 281,27	
42	BOURSES SECTEUR SOCIAL	2008	3009	931	-		1 180 000,00	-		1 180 000,00	1 144 442,98	35 557,02	
43	BOURSES SECTEUR SOCIAL	2009	3009	931		2 550 000,00	-	2 550 000,00		2 550 000,00	985 557,02	1 564 442,98	
	TOTAL				469 859,65	9 550 000,00	4 939 490,38	9 550 000,00	-	14 489 490,38	8 730 000,00	5 759 490,38	0,66
ſ	ENSEIGNEMENT SUPERIEUR												
						ENSEI	GNEMENT SU	PERIEUR					
44	MISE A DISPOSITION D'ORDINATEURS	2006	0475	932	1 362 832,19	ENSEI	3 100 670,36	PERIEUR -		3 100 670,36	1 216 700,55	1 883 969,81	
44 45	MISE A DISPOSITION D'ORDINATEURS MISE A DISPOSITION D'ORDINATEURS	2006 2008	0475 0475	932 932	1 362 832,19 544 052,00	ENSEI		PERIEUR - 19 014,46		3 100 670,36 117 744,40	1 216 700,55 46 656,37	1 883 969,81 71 088,03	
						300 000,00	3 100 670,36	-		·			
45 46	MISE A DISPOSITION D'ORDINATEURS	2008	0475	932			3 100 670,36 98 729,94	19 014,46		117 744,40	46 656,37	71 088,03	
45 46	MISE A DISPOSITION D'ORDINATEURS MAINTENANCE ORDINATEURS PORTABLES	2008	0475 0475	932 932	544 052,00		3 100 670,36 98 729,94 0,00	19 014,46 262 500,00		117 744,40 262 500,00	46 656,37 38 140,51	71 088,03 224 359,49	1,47
45 46	MISE A DISPOSITION D'ORDINATEURS MAINTENANCE ORDINATEURS PORTABLES ESCEM	2008	0475 0475	932 932	544 052,00 170 000,00	300 000,00	3 100 670,36 98 729,94 0,00 150 000,00	19 014,46 262 500,00 170 000,00		117 744,40 262 500,00 320 000,00	46 656,37 38 140,51 235 000,00	71 088,03 224 359,49 85 000,00	1,47
45 46	MISE A DISPOSITION D'ORDINATEURS MAINTENANCE ORDINATEURS PORTABLES ESCEM	2008	0475 0475	932 932	544 052,00 170 000,00	300 000,00	3 100 670,36 98 729,94 0,00 150 000,00 3 349 400,30 SPORTS	19 014,46 262 500,00 170 000,00	-	117 744,40 262 500,00 320 000,00 3 800 914,76	46 656,37 38 140,51 235 000,00 1 536 497,43	71 088,03 224 359,49 85 000,00 2 264 417,33	1,47
45 46 47	MISE A DISPOSITION D'ORDINATEURS MAINTENANCE ORDINATEURS PORTABLES ESCEM TOTAL	2008 2009 2006	0475 0475 1890	932 932 932	544 052,00 170 000,00 2 076 884,19	300 000,00	3 100 670,36 98 729,94 0,00 150 000,00 3 349 400,30	19 014,46 262 500,00 170 000,00	-	117 744,40 262 500,00 320 000,00	46 656,37 38 140,51 235 000,00	71 088,03 224 359,49 85 000,00	1,47
45 46 47 48	MISE A DISPOSITION D'ORDINATEURS MAINTENANCE ORDINATEURS PORTABLES ESCEM TOTAL PLAN DE DEVELOPPEMENT DES LIGUES	2008 2009 2006 2006	0475 0475 1890	932 932 932 932	544 052,00 170 000,00 2 076 884,19	300 000,00 300 000,00 2 400 000,00	3 100 670,36 98 729,94 0,00 150 000,00 3 349 400,30 SPORTS 197 300,00	19 014,46 262 500,00 170 000,00 451 514,46		117 744,40 262 500,00 320 000,00 3 800 914,76	46 656,37 38 140,51 235 000,00 1 536 497,43	71 088,03 224 359,49 85 000,00 2 264 417,33	1,47
45 46 47 48	MISE A DISPOSITION D'ORDINATEURS MAINTENANCE ORDINATEURS PORTABLES ESCEM TOTAL PLAN DE DEVELOPPEMENT DES LIGUES PLAN DE DEVELOPPEMENT DES LIGUES	2008 2009 2006 2006	0475 0475 1890	932 932 932 932	544 052,00 170 000,00 2 076 884,19 34 500,00	300 000,00 300 000,00 2 400 000,00	3 100 670,36 98 729,94 0,00 150 000,00 3 349 400,30 SPORTS 197 300,00 197 300,00	19 014,46 262 500,00 170 000,00 451 514,46	UNICATION	117 744,40 262 500,00 320 000,00 3 800 914,76	46 656,37 38 140,51 235 000,00 1 536 497,43	71 088,03 224 359,49 85 000,00 2 264 417,33 95 000,00 1 535 140,00	
45 46 47 48	MISE A DISPOSITION D'ORDINATEURS MAINTENANCE ORDINATEURS PORTABLES ESCEM TOTAL PLAN DE DEVELOPPEMENT DES LIGUES PLAN DE DEVELOPPEMENT DES LIGUES	2008 2009 2006 2006	0475 0475 1890	932 932 932 932	544 052,00 170 000,00 2 076 884,19 34 500,00	300 000,00 300 000,00 2 400 000,00 2 400 000,00	3 100 670,36 98 729,94 0,00 150 000,00 3 349 400,30 SPORTS 197 300,00 197 300,00	19 014,46 262 500,00 170 000,00 451 514,46		117 744,40 262 500,00 320 000,00 3 800 914,76	46 656,37 38 140,51 235 000,00 1 536 497,43	71 088,03 224 359,49 85 000,00 2 264 417,33 95 000,00 1 535 140,00	
45 46 47 48 49	MISE A DISPOSITION D'ORDINATEURS MAINTENANCE ORDINATEURS PORTABLES ESCEM TOTAL PLAN DE DEVELOPPEMENT DES LIGUES PLAN DE DEVELOPPEMENT DES LIGUES TOTAL	2008 2009 2006 2006 2009	0475 0475 1890 0454 0454	932 932 932 933 933	544 052,00 170 000,00 2 076 884,19 34 500,00 TECHN	300 000,00 300 000,00 2 400 000,00 2 400 000,00	3 100 670,36 98 729,94 0,00 150 000,00 3 349 400,30 SPORTS 197 300,00 197 300,00	19 014,46 262 500,00 170 000,00 451 514,46 - 1 535 140,00 1 535 140,00	UNICATION	117 744,40 262 500,00 320 000,00 3 800 914,76 197 300,00 1 535 140,00 1 732 440,00	46 656,37 38 140,51 235 000,00 1 536 497,43 102 300,00	71 088,03 224 359,49 85 000,00 2 264 417,33 95 000,00 1 535 140,00	
45 46 47 48 49	MISE A DISPOSITION D'ORDINATEURS MAINTENANCE ORDINATEURS PORTABLES ESCEM TOTAL PLAN DE DEVELOPPEMENT DES LIGUES PLAN DE DEVELOPPEMENT DES LIGUES TOTAL INFRASTRUCTURES TIC POUR LES CFA	2008 2009 2006 2006 2009	0475 0476 1890 0454 0454	932 932 932 933 933 933	544 052,00 170 000,00 2 076 884,19 34 500,00 TECHN 1 402 300,00	300 000,00 300 000,00 2 400 000,00 2 400 000,00	3 100 670,36 98 729,94 0,00 150 000,00 3 349 400,30 SPORTS 197 300,00 197 300,00	19 014,46 262 500,00 170 000,00 451 514,46 - 1 535 140,00 1 535 140,00 T DE COMMU 200 000,00	JNICATION	117 744,40 262 500,00 320 000,00 3 800 914,76 197 300,00 1 535 140,00 1 732 440,00	46 656,37 38 140,51 235 000,00 1 536 497,43 102 300,00 - 102 300,00	71 088,03 224 359,49 85 000,00 2 264 417,33 95 000,00 1 535 140,00	
45 46 47 48 49 50	MISE A DISPOSITION D'ORDINATEURS MAINTENANCE ORDINATEURS PORTABLES ESCEM TOTAL PLAN DE DEVELOPPEMENT DES LIGUES PLAN DE DEVELOPPEMENT DES LIGUES TOTAL INFRASTRUCTURES TIC POUR LES CFA RESEAU REGIONAL HAUT DEBIT 2 PLATE-FORME DE TELEGESTION DES	2008 2009 2006 2006 2009 2007 2007	0475 0475 1890 0454 0454 1025 2136	932 932 932 933 933 935	544 052,00 170 000,00 2 076 884,19 34 500,00 TECHN 1 402 300,00	300 000,00 300 000,00 2 400 000,00 2 400 000,00	3 100 670,36 98 729,94 0,00 150 000,00 3 349 400,30 SPORTS 197 300,00 197 300,00	19 014,46 262 500,00 170 000,00 451 514,46 - 1 535 140,00 1 535 140,00 T DE COMMU 200 000,00	UNICATION	117 744,40 262 500,00 320 000,00 3 800 914,76 197 300,00 1 535 140,00 1 732 440,00 200 000,00	46 656,37 38 140,51 235 000,00 1 536 497,43 102 300,00 - 102 300,00 200 000,00 1 498 095,94	71 088,03 224 359,49 85 000,00 2 264 417,33 95 000,00 1 535 140,00 1 630 140,00	

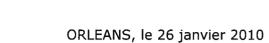
						1							1
	Libellé de l'AE	Année AE	Code AE	Chapitre	Stock AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année (y compris abondements et minorations)	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/08 (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) + (3)	CP mandatés au budget de l'année (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/08 (6) = (4) - (5)	Ratio de couverture des AE affectées (6) / (5)
55	VT - ESPACES PUBLICS NUMERIQUES	2008	7050	935	500 000,00		-	-		-	-	-	
56	VT - EXPERIMENTATIONS	2008	7051	935	5 000 000,00		-	-		-	-	-	
57	VT - OBSERVATOIRE REGIONAL TIC	2009	7053	935		291 500,00	-	-		-	-	-	
J	TOTAL				8 039 227,89	2 966 500,00	1 111 203,32	1 698 095,94	-	2 809 299,26	2 746 045,94	63 253,32	0,02
ĺ	TERRITOIRES SOLIDAIRES												
58	AGENDA 21 PAYS-AGGLO	2008	1500	935	546 828,33		240 513,09	-		240 513,09	126 585,44	113 927,65	
59	CRA TOURS 3 G	2008	1702	935	641 000,00	1 000 000,00	-	876 000,00		876 000,00	66 600,00	809 400,00	
60	CRP 3G	2009	1840	935		1 350 000,00	-	336 800,00		336 800,00	6 500,00	330 300,00	
61	VT - FONCIER	2009	7218	935		-	-	-		-	-	-	
	VT - FRAC TERRITOIRES	2008	7253	935	750 000,00		5 739,30	318 623,00		324 362,30	161 488,00	162 874,30	
63	CG 18 - FONDS DE GARANTIE POUR LE	2008	18005	935	-		525 000,00	-		525 000.00	8 271.96	516 728.04	
64	LOGEMENT DES JEUNES CG 36 - LOGEMENT	2008	36003	935	50 000,00	97 000,00	-	147 000,00		147 000,00		147 000,00	
04	TOTAL	2000	30003	300	1 987 828.33	2 447 000,00	771 252.39	1 678 423.00	-	2 449 675.39	369 445.40	2 080 229.99	5,63
1							. ,						5,50
	VT - FRAC TERRITOIRES - AGENDAS 21	1		ı	T	I	ENVIRONNEME						
65	LOCAUX CPIER - PREVENTION DES INONDATIONS -	2008	7350	937	855 000,00		304 597,79	146 753,00		451 350,79	353 390,31	97 960,48	
66	ENTREPRISES	2008	7906	937	862 500,00		43 125,00	172 500,00		215 625,00	129 375,00	86 250,00	
ا	TOTAL				1 717 500,00	-	347 722,79	319 253,00	-	666 975,79	482 765,31	184 210,48	0,38
						TRANSPO	ORTS ET DEPL	ACEMENTS					
67	CENTRALE DE MOBILITE	2009	1132	938		750 000,00	-	545 914,20		545 914,20 12 807,1		533 107,04	
68	CONTRÔLE QUALITE TER CENTRE	2007	6000	938			85 002,54	-		85 002,54	85 002,51	0,03	
69	CONTRÔLE QUALITE TER CENTRE	2009	6000	938		350 000,00	-	221 881,92		221 881,92	18 954,20	202 927,72	
70	CG 18 - PARTICIPATION AU SERVICE DE RABATTEMENT	2008	18010	938	-		698 153,20	-		698 153,20	19 934,74	678 218,46	
71	CG 18 - RENFORCEMENT SERV ARGENT SUR SAULDRE-BOURGES	2008	18011	938	700 000,00		600 000,00	-		600 000,00	100 000,00	500 000,00	
72	CG 18 - CENTRALE DE RESERVATION	2008	18014	938	-		300 000,00	-		300 000,00	50 000,00	250 000,00	
73	CG 36 - SERVICE DE TRANSPORT A LA DEMANDE	2009	36013	938		1 450 000,00	-	1 450 000,00		1 450 000,00	250 000,00	1 200 000,00	
74	CG 37 - RENFORCEMENT FIL VERT SUR LES GARES TER	2008	37007	938	450 000,00		-	-		-	-	-	
	TOTAL	l		l	1 150 000,00	2 550 000,00	1 683 155,74	2 217 796,12	-	3 900 951,86	536 698,61	3 364 253,25	6,27
Ī						ECO]	NOMIE - INNO	VATION					
75	CAP' ASSO	2005	0584	939	185 873,60		2 013 834,86	-		2 013 834,86	1 163 958,34	849 876,52	
76	CAP ASSO	2006	0584	939	150 210,76		4 276 919,17	-		4 276 919,17	2 644 073,00	1 632 846,17	
77	CAP ASSO	2007	0584	939	307 467,00		4 695 464,00	-		4 695 464,00	979 317,61	3 716 146,39	
78	CAP ASSO	2008	0584	939	3 925 133,00		5 745 744,00	-		5 745 744,00	1 792 381,97	3 953 362,03	
79	CAP ASSO	2009	0584	939		16 000 000,00	-	11 770 900,00		11 770 900,00	3 089 570,67	8 681 329,33	
80	FILIERE APICOLE	2005	0865	939	75 788,50		10 929,97	-		10 929,97	-	10 929,97	
81	CAP FORMATION CENTRE	2006	4003	939	0,00		105 488,50	-		105 488,50	-	105 488,50	
82	CAP FORMATION CENTRE	2007	4003	939	0,00		41 674,50	-		41 674,50	-	41 674,50	
83	CAP FORMATION CENTRE	2008	4003	939	791 911,00	4 000 000 00	208 089,00	-		208 089,00		208 089,00	
84	CAP FORMATION CENTRE	2009	4003	939		1 000 000,00	-	526 019,00		526 019,00	54 300,00	471 719,00	

Chapitre l'affectation (exercices antérieurs) l'administration (1) l'affectation (exercices antérieurs) l'administration (1) l'affectation (exercices antérieurs) l'administration (e	CP mandatés au budget de l'année (5)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) + (3)	AE affectées annulées (3)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)			disponibles à l'affectation (exercices	Chapitre	Code AE	Année AE	Libellé de l'AE
939 360 000,00 - 194 545,76 194 545,76 134 545,76 60 000,00	134 545,76	194 545,76		194 545,76	-		360 000,00	939	7706	2008	5 GP - TREMPOLINNO
939 2 014 943,56 146 041,44 362 952,00 508 993,44 390 983,41 118 010,03	390 983,41	508 993,44		362 952,00	146 041,44		2 014 943,56	939	7750	2007	6 APPUI A L'EMPLOI ET A L'INSTALLATION
939 2 433 617,00 166 383,00 440 402,00 606 785,00 300 166,89 306 618,11	300 166,89	606 785,00		440 402,00	166 383,00		2 433 617,00	939	7751	2007	7 CAP FILIERES STRUCTURATION
939 349 440,50 33 093,67 115 160,00 148 253,67 74 532,61 73 721,06	74 532,61	·		115 160,00	33 093,67			939	7752	2007	88 CAP FILIERES - EQUIN (art. 4.3)
10 594 384,92	10 623 830,26	30 853 640,87	-	13 409 978,76	17 443 662,11	17 000 000,00	10 594 384,92				TOTAL
RECHERCHE ET TECHNOLOGIE											
939 995 700,00 67 375,00 - 67 375,00 13 640,82 53 734,18	13 640,82	67 375,00		-	67 375,00		995 700,00	939	0471	2005	9 SOLEIL
939 18 000,00 646 500,00 - 646 500,00 175 000,00 471 500,00	175 000,00	646 500,00		-	646 500,00		18 000,00	939	0472	2006	BOURSES DOCTORALES 2006
939 0,00 1 703 500,00 - 1 703 500,00 1 037 000,00 666 500,00	1 037 000,00	1 703 500,00		-	1 703 500,00		0,00	939	0472	2007	BOURSES DOCTORALES
939 0,00 2 937 500,00 - 2 937 500,00 1 141 000,00 1 796 500,00	1 141 000,00	2 937 500,00		-	2 937 500,00		0,00	939	0472	2008	BOURSES DOCTORALES
939 3 525 000,00 - 3 525 000,00 579 000,00 2 946 000,00	579 000,00	3 525 000,00		3 525 000,00	-	3 525 000,00		939	0472	2009	BOURSES DOCTORALES
939 0,00 55 365,00 - 55 365,00 -	55 365,00	55 365,00		-	55 365,00		0,00	939	0825	2005	4 GECOPAC
939 1 295 530,20 131 990,94 150 000,00 281 990,94 149 600,00 132 390,94	149 600,00	281 990,94		150 000,00	131 990,94		1 295 530,20	939	0869	2006	ANIMATION DES POLES DE COMPETITIVITE ET D'EXCELLENCE
939 0,00 193 430,00 - 193 430,00 52 450,00 140 980,00	52 450,00	193 430,00		-	193 430,00		0,00	939	1850	2008	APPELS A PROJETS 2008
939 400 000,00 - 371 000,00 371 000,00 259 700,00 111 300,00	259 700,00	371 000,00		371 000,00	-	400 000,00		939	1850	2009	APPELS A PROJETS 2009
2 309 230,20 3 925 000,00 5 735 660,94 4 046 000,00 - 9 781 660,94 3 462 755,82 6 318 905,12	3 462 755,82	9 781 660,94	-	4 046 000,00	5 735 660,94	3 925 000,00	2 309 230,20				TOTAL
89 761 183,48 93 772 500,00 109 954 053,92 98 132 795,95 - 277 155,76 207 809 694,11 75 229 381,08 132 580 313,03											TOTAL GENE

A noter la non intégration du "nettoyage" effectué au BS 2009 pour un montant de 11,5 M€. (1) il s'agit des AE affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par des CP des années antérieures (2) il s'agit des AE votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci

⁽³⁾ il s'agit des AE non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AE affectées (6) / (5)	1,61	1,77	1,65	1,76





CERTIFICAT ADMINISTRATIF

En application de la délibération de l'Assemblée plénière DAP 09.01.01 autorisant le Président du Conseil régional pour l'exercice 2009 à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre (hors dépenses de personnel) au sein de la section d'investissement et de fonctionnement dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections, le Président du Conseil régional du Centre effectue les virements de crédits listés dans le tableau joint.

Pour le président du Conseil régional et par délégation Le Directeur Général Gestion Publique et Finances

Benoît ROCHAS

	_	ORIGINE					 -		DES	TINATION				
Secteur	Chapitre	Fonction	Nature	Programme	Service	Secteur	Montant		Chapitre	Fonction	Nature	Programme	Service	Montant
Economie	939	91	6573	4003	51	Enseignement sup.	190 000	-190 000	932	23	61358	475	52	190 000
Economie	939	91	6574	4003	51	Enseignement sup.	93 000	-93 000	932	23	6156	475	52	93 000
													Total	283 000
Finances	943		66111		21	Communication	115 000	-115 000	930	202	6238	1068	111	115 000
Formation professionnelle	931	11	6185	216	62	Communication	40.000	40.000	000	000	0000	1000	Total	115 000
1 officiation professionnelle	301		0105	210	02	Communication	40 000	-40 000	930	202	6233	1068	111 Total	40 000 40 000
Transports	938	811	6125	1079	42	Environnement	114 710	-114 710	937	71	617	7350	43	114 710
					7								Total	114 710
												Total Fonction	nnement	552 710
Agri biomassa DEE	909	-00	0040	7704	54		450,000	150 000						
Agri biomasse PEE	909	93	2042	7721	51	Apprentissage	156 000	-156 000	901	12	2042	180	61 T-1-1	156 000
Culture	903	313	20418	7101	71	Lycées	15 000	-15 000	902	222	238	934	Total 63	156 000 15 000
Culture	903	313	20414	7106	71	Lycées	20 000	-20 000	902	222	2313	14	63	20 000
													Total	35 000
Economie	909	91	2042	4001	51	Lycées	3 700 000	-3 700 000	902	222	238	934	63	3 700 000
Economie	909	93	2042	2086	51	Moyens généraux	32 860	-32 860	900	202	21578	105201	13	32 860
Economie Economie	909 909	94 94	2042	4000 944	51 51	Moyens généraux Moyens généraux	11 340 14 000	-11 340 -14 000	900	202 202	21578	105201	13	11 340
Leonomie	303	34	2042	344	31	Woyers generaux	14 000]	-14 000]	900	202	21578	105201	13 Total	14 000 3 758 200
Enseignement Sup	902	23	20411	2037	52	Apprentissage	44 000	-44 000	901	12	2042	180	61	44 000
Enseignement Sup	902	23	20411	2037	52	Culture	79 000	-79 000	903	313	20414	37006	71	79 000
Enseignement Sup	902	23	20411	2037	52	Apprentissage	17 000	-17 000	901	12	2042	180	61	17 000
Enseignement Sup	902	23	21838	1475	52	Moyens généraux	24 155	-24 155	900	202	2313	105001	13	24 155
Enseignement Sup Enseignement supérieur	909 902	92	20418 21838	433 2475	52 52	Culture Lycees	296 000 500 000	-296 000 -500 000	903 902	313 222	20414 238	37006 934	71 63	296 000 500 000
Eriseigherheilt superieul	302	20	21000	24/5	52	Lycees	500 000	-500 000]	902	222	230	934	Total	960 155
Environnement	907	75	20414	767	43	Transports	1 667 000	-1 667 000	908	811	204171	698	42	1 667 000
Environnement	907	74	20415	7309	43	Transports	200 000	-200 000	908	811	20412	1607	42	200 000
Environnement	907	74	20414	7310	43	Transports	70 000	-70 000	908	811	20412	1607	42	70 000
Environnement	907	71	20411	2160	43	Transports	230 000	-230 000	908	811	20412	1607	42	230 000
Europe	900	43	2042	8027	81	Transports	333 000	-333 000	908	811	204171	600	Total	2 167 000
Europe	900	43	2042	8020	81	Transports Aménag, Territoire	615 000	-615 000	905	52,1	204171 20414	698 859	42 41	333 000 615 000
Europe	900	43	2042	8020	81	Aménag. Territoire	40 000	-40 000	905	53,1	2042	98	41	40 000
Europe	900	43	2042	8020	81	Aménag. Territoire	4 145 000	-4 145 000	905	53,1	20414	1809	41	4 145 000
													Total	5 133 000
Mission sanitaire	901	13	20418	1010	64	Informatique	20 000	-20 000	900	202	205	104903	14	20 000
Mission sanitaire	901	13	2042	1010	64	Culture	2 000 000	-2 000 000	903	313	238	7117	71 Total	2 000 000 2 020 000
Recherche	902	92	20418	7501	52	Moyens généraux	34 926	-34 926	900	202	2313	105001	13	34 926
Recherche	902	92	20418	7505	52	Moyens généraux	9 270	-9 270	900	202	2313	105001	13	9 270
Recherche	902	92	20413	37015	52	Moyens généraux	1 700	-1 700	900	202	2313	105001	13	1 700
Recherche	909	92	20418	7504	52	Lycees	3 000 000	-3 000 000	902	222	238	934	63	3 000 000
Recherche	909	92	20418 20418	850	52	Lycees	1 900 000 18 000	-1 900 000	902	222	238	934	63	1 900 000
Recherche Recherche	909 909	92 92	20418	7505 7505	52 52	Apprentissage Culture	100 000	-18 000 -100 000	901 903	12 313	2042 20414	180 6	61 71	18 000 100 000
Recherche	909	92	20418	7505	52	Culture	2 000	-2 000	903	313	20413	1125	71	2 000
Recherche Batiments	909	92	20418	2092	52	Culture	90 000	-90 000	903	313	20414	6	71	90 000
Recherche PEE	909	92	20418	7301	52	Culture	300 000	-300 000	903	313	20413	1125	71	300 000
												,	Total	5 455 896
TIC	905	56	2042	7135	44	Culture	130 000	-130 000	903	313	238	7117	71	130 000
TIC TIC	905 905	56 56	20418 2042	7000 7135	44 44	Culture Moyens genéraux	170 000 6 100	-170 000 -6 100	903 900	313 202	238 2313	7117 105001	71 13	170 000 6 100
	303	30	2042	1 /100]	***	Moyeris generaux	0 100	-0 100]	300	202	2010	1 103001	Total	306 100
Tourisme	909	95	2042	984	53	Lycées	900 000	-900 000	902	222	238	934	63	900 000
Tourisme offre heb,	909	95	2042	984	53	Culture	50 000	-50 000	903	313	20414	6	71	50 000
Tourisme promotion	909	95	20413	18013	53	Culture	90 000	-90 000	903	313	20414	6	71	90 000
												T-4-11	Total	1 040 000
												Total Inves	ussement	21 031 351